

GOVERNMENT OF INDIA

ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 41225

CALL No. 493.15 / Delhi / D.V.

D.G.A. 79

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DU MOYEN ÉGYPTIEN

DR A. DE BUCK

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LEYDE

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE

DU

MOYEN ÉGYPTIEN

TRADUITE PAR

B. VAN DE WALLE et J. VERGOTE

REVUE PAR L'AUTEUR



LEIDEN
E. J. BRILL

1952

Copyright 1952 by E. J. Brill, Leiden, Netherlands

All rights reserved, including the right to translate or to reproduce this book
or parts thereof in any form

INTERNATIONAL
LE
No. 41225
Date 27.6.64
Call 41.15/124.....

Printed in the Netherlands

AVERTISSEMENT

Habent sua fata libelli. Ce dicton, qui peut être parfois de mise pour un ouvrage n'ayant pas encore vu le jour, s'applique en particulier à la présente grammaire. La première et la deuxième édition néerlandaise parurent pendant la guerre, en 1941 et en 1944. Dans l'esprit du Dr. A. DE BUCK, elle devait servir de manuel pour l'enseignement de l'égyptien à la place de l'*Egyptian Grammar* d'AL. H. GARDINER qui, dans les circonstances du moment, était devenue introuvable. La Grammaire de l'égyptien classique de G. LEFEBVRE, d'autre part, publiée en 1940, ne pénétra en Europe qu'après la guerre. Le but que se proposait le Dr. DE BUCK était de fournir un guide à l'exposé oral du professeur; aussi la grammaire, sous sa première forme, était elle très succincte et, par souci d'économie, réduisait autant que possible les signes hiéroglyphiques.

La seconde édition prit un peu plus de développement, non pas que la matière s'enrichît, mais parce que la présentation typographique en fut «aérée» et que de nombreux paragraphes furent formulés d'une manière plus claire et plus détaillée. L'auteur scinda certains paragraphes et en ajouta d'autres: il voulut ainsi mettre à profit l'expérience de son disciple et assistant J. JANSSEN dans ses cours d'égyptien par correspondance et tenir compte des observations faites par J. VERGOTE et B. VAN DE WALLE pour la traduction française.

Dès 1941, ceux-ci avaient en effet songé, pour les mêmes raisons, à publier pour leurs étudiants une version française de ce manuel. Les difficultés de l'heure les obligèrent à différer cette édition; mais lorsque parut la deuxième édition néerlandaise corrigée et remaniée, ils envisagèrent de reprendre leur ancien projet. Ils s'étaient rendu compte à l'usage qu'un précis comme celui du Dr. DE BUCK, contenant sous une forme simplifiée les notions essentielles de la langue, était le meilleur moyen de préparer les débutants à employer les grammaires monumentales de Sir ALAN H. GARDINER et de M. G. LEFEBVRE. La Concordance de la p. 215 aidera d'ailleurs les étudiants à franchir ce pas, tout en soulignant le caractère complémentaire du présent ouvrage.

Cette version française, élaborée sous le contrôle de l'auteur, peut être

considérée comme la troisième édition de l'œuvre originale. Elle réintroduit dans les transcriptions la distinction entre s et ś, déjà adoptée dans la seconde édition sur le conseil des traducteurs: cette distinction doit en effet faciliter aux jeunes égyptologues l'emploi du dictionnaire de Berlin. Le nombre des exemples a été augmenté et ceux-ci donnés intégralement en hiéroglyphes afin de familiariser les lecteurs avec cette écriture compliquée.

L'adjonction la plus importante est celle d'une liste de signes hiéroglyphiques, plus complète que la liste donnée par le Dr. DE BUCK dans un fascicule supplémentaire à la première édition. Elle a été composée par B. VAN DE WALLE d'après les grammaires de GARDINER et LEFEBVRE, de même que les excursus sur la titulature royale et sur le système de datation.

En ce qui concerne les exemples des règles de grammaire, notons qu'un choix beaucoup plus vaste en est donné par l'auteur dans la première partie de son Egyptian Readingbook. L'étude directe des textes, adaptée à l'ordonnance de cette grammaire, permettra, mieux que de longs développements théoriques, de maîtriser la langue.

Des difficultés de tout genre ont retardé l'apparition de cet ouvrage, même après que la composition en eût été terminée. Maintenant sa publication a été rendue possible par la collaboration de la Maison Brill et de l'Institut Néerlandais du Proche Orient. Puisse enfin ce manuel remplir son rôle dans un cercle élargi de jeunes égyptologues.

Leide, le 16 août 1952

A. DE BUCK
B. VAN DE WALLE
J. VERGOTE

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	v
TABLE DES MATIÈRES	vii
INTRODUCTION	1
Première Partie. LA LANGUE ET L'ÉCRITURE	
I — LA LANGUE, §§ 1-3	18
§ 1 Histoire de la langue écrite des Égyptiens. — § 2 Notre ignorance des voyelles. — § 3 Le rôle des voyelles en égyptien.	
II — L'ÉCRITURE, §§ 4-33	20
§ 4 Différentes espèces d'écriture. — § 5 Conseils sur la manière de tracer les hiéroglyphes. — § 6 La direction de l'écriture. — § 7 Conventions actuelles concernant la direction de l'écriture. — § 8 Les idéogrammes. — § 9 Omission des voyelles dans l'écriture égyptienne. — § 10 Extension de l'usage des idéogrammes à des mots homophones. — § 11 Emploi des idéogrammes pour rendre les unités phonétiques de mots plus longs. — § 12 Les Signes unilitères. — § 13 L'alphabet. — § 14 Les semi-voyelles. — § 15 <i>s</i> et <i>s'</i> . — § 16 <i>t</i> et <i>t'</i> . — § 17 <i>l</i> . — § 18 Indications pour la lecture des mots. — § 19 Les signes bilitères. — § 20 Tableau des signes bilitères les plus usuels. — § 21 Les compléments phonétiques joints aux signes bilitères. — § 22 Les signes trilitères. — § 23 Les compléments phonétiques joints aux signes trilitères. — § 24 Les déterminatifs. — § 25 Tableau des déterminatifs les plus usuels. — § 26 Emploi du trait. — § 27 Abréviations. — § 28 Métathèse de signes phonétiques. — § 29 Métathèse de signes-mots. — § 30 Orthographe défective. — § 31 Haplographie. — § 32 Orthographe historique. — § 33 Orthographe par groupes (orthographe „syllabique”).	
Deuxième Partie. ÉLÉMENTS DU LANGAGE	
I — LE SUBSTANTIF, §§ 34-45	35
§ 34 Le genre. — § 35 Le neutre. — § 36 Le pluriel. — § 37 Pluriel apparent. — § 38 Le duel. — § 39 L'article. — § 40 L'expression du génitif ; le génitif direct. — § 41 Le génitif indirect. — § 42 La coordination. — § 43 La disjonction. — § 44 L'apposition. — § 45 L'emploi adverbial des substantifs.	
II — L'ADJECTIF, §§ 46-59	39
§ 46 Les fonctions de l'adjectif. — § 47 L'adjectif employé comme épithète — § 48 L'adjectif nisbé. — § 49 Les adjectifs nisbé dérivés de prépositions. — § 50 Les adjectifs employés substantivement — § 51 Expressions pour	

	„chaque” et „tout”. — § 52 Autre expression pour „chaque”. — § 53 Expression pour „autre”. — § 54 Expression pour „entier”. — § 55 Le comparatif. — § 56 Le superlatif. — § 57 L'élatif. — § 58 Détermination au moyen d'un substantif. — § 59 Mise en évidence.	
III — LE PRONOM, §§ 60-76		44
	§ 60 Le pronom personnel; le pronom indépendant. — § 61 Le pronom dépendant. — § 62 <i>št</i> . — § 63 Le pronom suffixe. — § 64 <i>irj</i> . — § 65 <i>n f imj</i> . — § 66 L'expression du pronom réfléchi. — § 67 L'expression de la notion „même”, „propre”. — § 68 L'expression du pronom réciproque. — § 69 Le pronom indéfini. — § 70 Le pronom démonstratif. — § 71 L'emploi et la position des pronoms démonstratifs. — § 72 Le pluriel. — § 73 L'article défini. — § 74 Le pronom interrogatif. — § 75 Le pronom déterminatif. — § 76 Le pronom déterminatif négatif.	
IV — LES NOMS DE NOMBRES, §§ 77-81		51
	§ 77 Les signes représentant les nombres. — § 78 Les nombres cardinaux. — § 79 Place des nombres cardinaux. — § 80 Les nombres ordinaux. — § 81 Les fractions.	
V — LE VERBE, §§ 82-189		53
	§ 82 Les classes de verbes — § 83 Les temps. — § 84 Les participes. — § 85 Les formes du participe duratif actif. — § 86 Les formes du participe duratif passif — § 87 Les formes du participe momentané actif. — § 88 Les formes du participe momentané passif. — § 89 Forme particulière du participe momentané passif. — § 90 Le sens du participe momentané et duratif. — § 91 Emploi attributif. — § 92 Ne peut servir de complément prédicatif. — § 93 Le participe employé substantivement. — § 94 La négation du participe — § 95 Le régime direct du participe. — § 95 Le sujet logique du participe — § 97 Construction particulière du participe passif — § 98 La construction du § 97 avec des verbes intransitifs. — § 99 Emploi comme substantif. — § 100 Les formes relatives. — § 101 Le pronom de rappel — § 102 Les variétés de formes relatives. — § 103 La forme relative imperfective. — § 104 La forme relative perfective. — § 105 La forme relative prospective. — § 106 La forme relative employée substantivement — § 107 La négation des formes relatives. — § 108 La forme <i>šdm . tj . fj</i>. — § 109 Emploi. — § 110 Formes personnelles actives. La forme <i>šdm . f</i>. — § 111 Variétés de la forme <i>šdm . f</i> — § 112 La forme <i>šdm f</i> durative. — § 113 Emploi dans un sens indicatif. — § 114 Emploi dans un sens optatif et impératif. — § 115 Emploi dans des propositions interrogatives. — § 116 Emploi dans des propositions circonstancielles. — § 117 Emploi dans des propositions conditionnelles. — § 118 Emploi dans des propositions conditionnelles introduites par <i>ir</i> . — § 119 Emploi comme équivalent d'un substantif. — § 120 La forme <i>šdm . f</i> momentanée. —	

§ 121 Emploi dans le sens indicatif. — § 122 Emploi dans le sens optatif et impératif. — § 123 Emploi dans les propositions finales. — § 124 Emploi dans les propositions circonstancielles. — § 125 Emploi dans les propositions conditionnelles. — § 126 Emploi comme équivalent d'un substantif. — § 127 *ntf sdm f.* — § 128 Emploi après des particules. — § 129 Emploi après des particules négatives; *n sdm j* — § 130 *nn sdm f* — § 131 **La forme *sdm . n . f.*** — § 132 Emploi pour exprimer une action achevée. — § 133 Emploi dans certaines formules. — § 134 Emploi dans des propositions introduites dans nos langues par „après que”. — § 135 Signification de *n sdm n . f* — § 136 La forme *sdm n j* narrative. — § 137 **La forme *sdm . in . f.*** — § 138 **La forme *sdm . k³ . f.*** — § 139 **La forme *sdm . hr . f.*** — § 140 Formes personnelles passives. — § 141 **La forme *sdm . w . f.*** — § 142 Emploi comme passif de *sdm . n . f.* — § 143 Emploi avec sens futur. — § 144 Emploi impersonnel. — § 145 **Les formes passives en . tw.** — § 146 Formes verbales composées au moyen d'un auxiliaire. — § 147 **Formes verbales composées au moyen de *iw*;** *iw sdm f* et *iw j sdm . f* — § 148 *iw sdm . n . f.* — § 149 *iw sdm . w . f.* — § 150 **Formes verbales composées au moyen de *h^c*;** *h^c . n sdm . n . f* et *h^c . n . f sdm . n . f* — § 151 *h^c . n sdm w . j.* — § 152 Le verbe auxiliaire *p³w.* — § 153 *in, k³, hr* — § 154 **Les formes composées au moyen de verbes négatifs.** — § 155 Le complément verbal négatif. — § 156 Syntaxe. — § 157 Le verbe de négation *im* — § 158 Le verbe de négation *tm* — § 159 La négation de formes verbales personnelles au moyen du verbe *tm*. — § 160 **L'infinitif.** — § 161 Combinaison de l'infinitif avec son objet. — § 162 *st* — § 163 Le sujet de l'infinitif — § 164 Expression du sujet, s'il y a en même temps un objet. — § 165 Emploi — § 166 La construction *hr* + infinitif comme complément prédicatif. — § 167 L'infinitif comme forme narrative. — § 168 *im* + infinitif. — § 169 Négation. — § 170 **L'infinitif complémentaire.** — § 171 Formes actives. — § 172 Formes passives. — § 173 **La forme *sdm . t . f.*** — § 174 Emploi comme forme narrative. — § 175 Emploi après la particule négative *n*, après *r* et *qr*; exemples à l'actif. — § 176 Exemples au passif. — § 177 **La forme d'état.** — § 178 Formes. — § 179 Extinction des formes — § 180 Voix. — § 181 Emploi comme forme indépendante. — § 182 Emploi comme complément prédicatif. — § 183 Les formes d'état de *dmq* et de *tm* servant à exprimer la notion „entier”. — § 184 La forme d'état servant à exprimer le résultat. — § 185 **L'impératif.** — § 186 Formes — § 187 Circonlocution pour l'impératif de la 1^{re} et 3^e personne. — § 188 Expression emphatique de l'impératif. — § 189 Négation

VI — L'ADVERBE, § 190	96
§ 190. Les adverbes.	
VII — LES PRÉPOSITIONS, §§ 191-192	97
§ 191 Les prépositions simples. — § 192 Les prépositions composées.	

VIII — LES PARTICULES, §§ 193-197	99
§ 193 Particules non-enclitiques, introduisant soit des propositions verbales, soit des propositions sans copule. — § 194 Particules non-enclitiques, introduisant exclusivement des propositions verbales. — § 196 Particules enclitiques. — § 197 Les interjections.	
Troisième Partie. LA SYNTAXE.	
I — LES TYPES DE PROPOSITIONS, §§ 198-199	103
§ 198 La proposition. — § 199 „Il y a”.	
II — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION SANS COPULE, §§ 200-243	104
§ 200 La proposition sans copule. — § 201 Indétermination du temps et du mode. — § 202 Variétés des propositions sans copule. — § 203 Propositions à prédicat adverbial. — § 204 Cas où le prédicat se trouve en tête. — § 205 Négation. — § 206 <i>nn wn</i> et <i>n wnt</i> . — § 207 Propositions contenant une copule (<i>kw</i>). — § 208 Emploi de <i>wnn</i> à la place de <i>kw</i> . — § 209 Propositions coordonnées et subordonnées. — § 210 <i>kw</i> comme indice de subordination. — § 211 Propositions descriptives. — § 212 Propositions ayant comme prédicat <i>hr</i> (ou <i>r</i>) + infinitif ou la forme d'état. — § 213 Différence de sens entre <i>hr</i> + infinitif et la forme d'état. — § 214 Exemples avec des verbes transitifs. — § 215 Exemples avec des verbes de qualité. — § 216 Exemples avec des verbes de mouvement. — § 217 Exemples avec d'autres verbes intransitifs. — § 218 <i>wn . in . f hr sdm</i> et <i>wn . in . f sdm . w</i> — § 219 <i>hc . n . f hr sdm</i> et <i>hc . n . f sdm . w</i> — § 220 Propositions à prédicat substantival ou pronominal. — § 221 Propositions ayant un participe actif comme prédicat. — § 222 Cas où le prédicat se met en tête. — § 223 Propositions à copule apparente <i>pw</i> . — § 224 Place de <i>pw</i> . — § 225 Une proposition entière servant de prédicat — § 226 <i>sdm pw iri . w . n . f</i> . — § 227 <i>sw</i> comme copule. — § 228 Proposition introduite par une particule. — § 229 <i>m</i> d'équivalence. — § 230 <i>m</i> après „être”. — § 231 Négation. — § 232 Propositions à prédicat adjectival. — § 233 Le datif (<i>n</i> + pronom suffixe) introduit entre le prédicat et le sujet. — § 234 Les participes comme prédicat. — § 235 La 3 ^e personne fém. sg. dans la construction décrite au § 234. — § 236 Place de „je” sujet. — § 237 Propositions où <i>nj</i> est prédicat. — § 238 Construction avec <i>pw</i> — § 239 Proposition introduite par des particules. — § 240 Les propositions à predicat adjectival sont peu employées comme propositions subordonnées. — § 241 Emploi impersonnel. — § 242 Le verbe de qualité. — § 243 Négation.	
III — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION VERBALE, §§ 244-245	120
§ 244 Éléments essentiels de la proposition verbale. — § 245 Propositions verbales subordonnées.	
IV — SYNTAXE GÉNÉRALE, §§ 246-265	122
§ 246 Mise en évidence. — § 247 Introduction au moyen de <i>ir</i> . — § 248 Insistance marquée par <i>rf</i> . — § 249 Mots mis en évidence après <i>kw</i> (et <i>hc . n</i>).	

— § 250 **Ellipse.** — § 251 Ellipse après *r*, *mī*, *m*. — § 252 Ellipse de *qd* après *hr*. — § 253 Ellipse d'éléments grammaticaux. — § 254 **Propositions interrogatives.** — § 255 Propositions interrogatives introduites par *in* — § 256 **Propositions conditionnelles.** — § 257 L'irréel. — § 258 **Propositions impératives.** — § 259 **Propositions introduites par ntt.** — § 260 Préposition + *ntt*. — § 261 **Propositions déterminatives.** — § 262 Le pronom déterminatif *ntj*. — § 263 *ntj* + proposition sans copule. — § 264 Propositions de ce genre employées substantivement. — § 265 Nécessité d'employer un pronom de rappel. — § 266 *ntj* + proposition verbale. — § 267 *iwj*. — § 268 **Propositions négatives.** — § 269 L'expression négative *nfr n*. — § 270 La négation *w*.

ORIENTATION POUR L'ÉTUDE DES TEXTES	133
Annexe I. LISTE DES SIGNES	147
Annexe II. LA TITULATURE ROYALE	203
Annexe III. LA DATATION	211
CONCORDANCE des §§ de la présente grammaire avec les §§ de Sir Alan GARDINER, <i>Egyptian Grammar</i> ² , Oxford, 1950, et de G. LEFEBVRE, <i>Grammaire de l'Égyptien classique</i> , Le Caire, 1940	215

INTRODUCTION

Le but de cette introduction est de stimuler l'intérêt de celui qui utilisera cette grammaire, soit qu'il l'ouvre poussé par pure curiosité ou qu'il ait déjà commencé à s'intéresser plus ou moins superficiellement à la langue égyptienne. On me permettra de faire appel à une comparaison qui, je l'espère, ne paraîtra pas trop frivole à l'égard d'un sujet aussi grave qu'une grammaire, surtout lorsqu'il s'agit de la grammaire d'une langue vénérable et morte telle que l'égyptien. Mon introduction jouera en quelque sorte le rôle de l'étalage qui doit inciter le passant d'occasion ou le spectateur indécis à pénétrer dans le magasin. Mais l'égyptien mérite-t-il cette peine?

M. PIEPER, dans l'introduction de son livre sur la littérature égyptienne¹⁾ se borne (*op. cit.*, p. 5) à quelques considérations sur la langue égyptienne. Cherchant, apparemment, une excuse aux insuffisances de la littérature égyptienne, il établit un parallèle avec les langues classiques, mais aussi avec l'arabe et les langues germaniques et il appelle l'égyptien un instrument réellement imparfait. Voyez-vous ce marchand qui, au lieu d'encourager ses clients, les décourage? On peut se demander si c'est de la maladresse ou un excès de sincérité.

J'estime qu'un tel jugement n'a ni rime ni raison. aussi vais-je essayer de réfuter les affirmations de PIEPER, émises, à en juger par la forme qu'il leur donne, tout à fait à la légère et d'une manière qu'on peut qualifier de hâtive et de bâclée. Par une appréciation plus juste et plus équitable, il ne sera pas difficile d'amener le lecteur à entrer dans le magasin: tel est tout

1) M. PIEPER, *Die ägyptische Literatur*, Potsdam, 1927, dans la collection *Handbuch der Literaturwissenschaft*, éditée par O. Walzel.

au moins l'espoir que j'ai. On verra qu'il sera question par-ci par-là de la langue égyptienne à d'autres périodes que celle dont cette grammaire traite *ex professo*. Certains y trouveront peut être une incitation à s'intéresser à d'autres états plus anciens ou plus récents de la langue. En effet, l'égyptien offre l'intéressante possibilité d'étudier l'évolution d'une langue pendant plusieurs millénaires.

Le jugement sévère que porte PIEPER repose sur deux arguments dont je veux examiner d'abord le moins important. L'égyptien, dit-il, n'a pas cette faculté illimitée de créer de nouveaux mots que l'on trouve chez les Hindous, les Grecs et les Allemands.... La création de nouveaux mots est extrêmement limitée. L'égyptien n'a aucun mot pour beauté et il se contente du pluriel de beau. L'adjectif beau peut aussi être employé comme verbe être beau. L'Égyptien ne peut absolument pas recourir à des combinaisons de mots à l'instar des Grecs, des Hindous et des Germains. (*op. cit.*, p. 5).

Vraiment, les exemples cités par PIEPER ne sont pas heureux. Si l'Égyptien écrit beauté (*nfr-ꜣ*), comme s'il s'agissait du pluriel de beau (*nfr*), cela ne veut pas dire que ce soit réellement un simple pluriel de ce mot. On pourrait plus justement renverser le rapport entre le verbe et l'adjectif. L'adjectif beau ne serait-il pas un participe du verbe être beau? Bien plus, ce n'est qu'extérieurement le même mot et, si nous en connaissions les voyelles, elles présenteraient d'assez notables différences. Ceci dit, le fait invoqué par PIEPER est néanmoins vrai. L'égyptien, en règle générale, ne forme pas de mots nouveaux au moyen d'affixes et de suffixes, et il ne combine pas plusieurs mots en un seul comme l'allemand, par exemple, le fait fréquemment. Mais qu'est ce que cela prouve? Bien des langues modernes n'ont pas à cet égard la liberté de l'allemand. Si le français et l'anglais, pour ne nommer que ces deux langues, ne possèdent cette faculté que dans des limites plus restreintes, cela n'a guère empêché ces langues de produire

de riches littératures : leurs poètes et leurs penseurs ont exprimé avec autant d'aisance que les Allemands les pensées les plus profondes et les sentiments les plus nuancés. Si une langue atteint un tel niveau, peu importent les moyens qui sont mis en œuvre. Qui donc voudrait mesurer la richesse ou la pauvreté d'une langue d'après sa faculté de créer des mots nouveaux ou de nouvelles combinaisons ? L'égyptien partage cette incapacité avec les langues sémitiques et même avec l'arabe, cette langue de riche culture que personne ne voudrait taxer d'indigence. Le copte emprunte un nombre infini de mots au grec ; dira-t-on qu'il est plus riche que le vieil égyptien parce qu'il accumule des préfixes et forme des mots comme *ⲙⲏⲧⲙⲁⲓⲣⲟⲙⲉ* (*m^{ent}-mairōme*) «philanthropie», qui est composé de trois éléments ; *m^{ent}*, chose — *mai*, aimant — *rōme*, homme ; ou encore *ⲙⲏⲧⲣⲉⲓⲩⲉⲙⲓⲩⲉⲛⲟⲩⲧⲉ* (*m^{ent}refsem^{sen}noute*) «piété», composé de : *m^{ent}*, chose — *ref*, homme qui fait — *sem^{se}*, servir — *noute*, dieu.

N'hésitons donc pas à admettre que l'égyptien, même sans l'aide de mots composés ou dérivés, a pu parfaitement exprimer ce qu'il voulait aussi bien que le français ou l'arabe. Chaque langue sait se créer d'une manière ou d'une autre le vocabulaire dont elle a besoin et ce besoin seul lui impose ses limites. La langue du citadin et celle du paysan sont riches, chacune dans son domaine propre, mais chacune d'elles est pauvre dans le domaine de l'autre. On ne pourrait traduire d'emblée Platon dans la langue d'une population primitive de chasseurs, de pêcheurs et d'agriculteurs, car cette langue, de par sa nature même, ne dispose pas du vocabulaire approprié. Mais que l'horizon intellectuel d'un tel peuple s'élargisse et aussitôt les moyens linguistiques s'élèveront à un niveau où l'on cherchera les mots qui permettront de l'exprimer. L'égyptien, dans ces limites, possède un trésor de mots particulièrement riche, mais souvent nous ne comprenons ceux-ci que d'une manière approximative et nous ne saisissons pas les délicates nuances de signification.

On le voit, PIEPER, lorsqu'il a émis ce jugement dédaigneux, ne s'est

laissé guider par aucun critère objectif. Ses paroles s'inspirent de ce chauvinisme naïf que nous portons en nous-mêmes et qui naît du fait que nous nous exprimons plus facilement dans notre langue maternelle et que nous nous y sentons plus à l'aise que dans une langue étrangère. Pour nous, notre langue est ce que représente la langue arabe pour les Arabes: le maître du verbe¹⁾. Et c'est ainsi que PIEPER érige en critère absolu les particularités de sa propre langue, laquelle est considérée par lui comme une source abondante de moyens d'expression.

Son point de vue égocentrique s'exprime sans détours lorsqu'il avance son premier argument. Un fait important frappe immédiatement celui qui est habitué aux langues européennes: l'égyptien est une langue d'expédients (*die Sprache der Aushilfen*). On pourrait retourner la question et se demander ce qu'un expert en égyptien penserait de nos langues européennes: combien de choses qui sont totalement négligées dans nos langues indigentes peuvent s'exprimer dans les langues indiennes ou polynésiennes. Mais venons-en maintenant au deuxième chef d'accusation.

Les langues classiques, aussi bien que l'arabe ancien, se distinguent en premier lieu par la richesse extraordinaire de leurs formes verbales. Rien de pareil en égyptien (*op. cit.*, p. 5). Le second préjugé de M. PIEPER fait ici son apparition à côté de la préférence pour sa propre langue qui lui a faussé l'esprit: c'est l'admiration et le respect que lui inspirent les langues flexionnelles. Si l'égyptien appartient néanmoins à cette catégorie de langues, il présente aux yeux de M. PIEPER le grave défaut de posséder trop peu de flexions et d'avoir trop de formes tombées en désuétude.

Pour bien comprendre le problème qui doit nous occuper, j'expliquerai en détail ce point à l'intention de ceux qui ne connaissent aucune langue

1) Cite par J. H. KRAMERS, *De Taal van den Koran*, p. 25, où l'on trouvera de multiples exemples de cet amour des Arabes pour leur langue, ce que l'auteur marque d'ailleurs, à mon avis, d'une manière exagérée.

classique ou qui sont peu familiarisés avec les problèmes linguistiques. Une langue flexionnelle est une langue où la fonction du mot dans la phrase et les rapports des mots entre eux s'expriment par la forme même des mots. En d'autres termes, le mot n'a pas une forme unique, mais il en possède plusieurs. Notre mot *mère* ne possède au singulier qu'une seule forme, tandis que le mot latin est *mater* comme sujet, *matris* comme complément déterminatif, *matri* comme complément indirect, et *matrem* comme complément direct. Il en est de même pour le verbe : la personne, le temps, le mode, la voix (active, passive) se trouvent incorporés dans la forme du mot. Question de personne *laudo* signifie : je loue ; *laudat*, il loue. S'il s'agit du temps : *laudo* signifie : je loue ; *laudabo*, je louerai ; *laudavi*, j'ai loué. Pour le mode : *laudo* signifie : je loue ; *laudem*, puisse-je louer ; *laudavissem*, j'aurais loué. Enfin en ce qui concerne la voix : *laudo* signifie : je loue ; *laudor*, on me loue.

Cette richesse de formes dans les anciennes langues indo-européennes s'est perdue au cours des temps et nos langues modernes montrent le résultat de cette évolution. Au lieu de *mater*, *matris*, *matri*, *matrem*, le français dit : la mère, de la mère, à la mère, la mère ; le mot *mère* étant devenu un mot invariable. Le rôle que le mot joue dans la phrase n'est plus exprimé par une forme, devenue invariable, mais par de petits mots qui précèdent le nom, ou bien même ce rôle n'est apparemment indiqué par rien. Il n'en va pas autrement pour le verbe. En français la série : *laudo*, *laudas*, *laudat*, *laudant* a fait place à : je loue, tu loues, il loue, ils louent. L'orthographe a garde parfois encore le souvenir de l'ancienne variété des formes ; mais ces changements aux différentes personnes ne se font plus sentir dans la prononciation. Ce n'est plus aux formes que l'on peut reconnaître la personne, mais aux petits mots je, tu, il, ils, qui précèdent. C'est ainsi que *laudavi* a cédé la place à j'ai loué ; *laudor* à on me loue. La surabondance des formes latines a fait place dans une large mesure aux périphrases qui marquent le temps, etc. au moyen de verbes auxiliaires.

C'est là un phénomène général que l'on relève aussi dans les langues germaniques. Une langue peut avoir perdu plus qu'une autre les nombreuses formes de l'idiome ancestral, mais toutes se sont engagées dans la même voie. Si en allemand les terminaisons propres aux cas n'ont pas entièrement disparu, elles l'ont fait en anglais. Au présent, la conjugaison néerlandaise possède encore des formes différentes : *ik prijs* (je loue); *hij prijst* (il loue); *wij prijzen* (nous louons); tandis que l'anglais, à côté de la forme *praise*, employée à presque toutes les personnes, ne connaît plus que la forme particulière. *he praises*, il loue; en suédois, à toutes les formes du singulier et du pluriel, la langue parlée n'a plus qu'une seule et même forme. Aucune langue n'est complètement logique : tantôt telle langue est plus évoluée sur un point et telle autre sur un point différent; partout l'ancien système morphologique est rompu et le processus continue encore.

Faut-il déplorer la perte de ces formes? On a eu tendance à ne voir dans le développement qui vient d'être esquissé qu'une décadence et un appauvrissement. Ce jugement était influencé par l'admiration que l'on éprouvait pour les langues classiques, considérées comme un idéal et comme une norme. «On apprit aux gens à dédaigner les langues modernes comme s'il ne s'agissait que de dialectes, tandis qu'on avait un vrai culte pour le grec et le latin; la richesse et l'abondance de formes que présentaient ces dernières langues furent naturellement considérées comme le véritable *idéal de beauté* de la structure linguistique. Pour des hommes frais émoulus du collège, aucune langue ne paraissait digne de respect si elle n'avait pas quatre ou cinq cas distincts et trois genres, si elle avait moins de cinq temps et au moins autant de modes dans sa conjugaison». Ainsi s'exprime O. JESPERSEN dans son livre portant le titre suggestif de *Progress in Language* (p. 9). De fait, l'auteur ne considère pas comme une regression mais comme un progrès cette évolution de la langue dans le sens de la simplification. En français, on se contente d'une seule forme «mere» (mères au pluriel ne se distingue que par l'orthographe)

et de quatre particules (*à, de* pour le singulier ; *aux, des* pour le pluriel), en néerlandais, des deux formes *moeder* et *moeders* et des deux particules *van* (de) et *aan* (à). Le latin, avec ses cinq déclinaisons, possède pour chacune d'elles au moins trois formes au singulier et autant au pluriel. On voit l'économie appréciable de temps et d'effort pour tous ceux qui doivent apprendre la langue — et n'oublions pas que tout enfant doit somme toute apprendre sa langue maternelle. L'abondance des formes n'est donc pas un critère qui permette d'apprécier le degré de perfection d'une langue. A y regarder de plus près, bon nombre de ces formes sont superflues ; en être privé, loin de représenter un appauvrissement, est un allègement.

Pour parler d'appauvrissement, il faudrait montrer que nos langues modernes constituent un instrument moins maniable et qu'elles nous mettent en difficulté pour exprimer nos pensées et nos sentiments, ce qui n'est évidemment pas le cas. Je ne pense pas que SHELLEY ou GOETHE auraient excellé davantage si leur langue maternelle eut été le latin ou l'arabe.

Revenons-en maintenant à la langue égyptienne. Un examen même superficiel de la grammaire suffit à démontrer qu'il s'agit d'une langue flexionnelle qui possède même à certains égards des formes plus nombreuses que les langues classiques. C'est ainsi qu'à la 2^e personne du singulier on trouve une forme distincte pour le masculin et pour le féminin ; *sdm.k*, tu (homme) entends ; *sdm.t*, tu (femme) entends ; *pr.k*, ta maison (en parlant à un homme), mais *pr.t* si on s'adresse à une femme. Est-ce qu'un tel raffinement dans la nuance des formes n'aurait pas dû faire impression sur PIPPER ? Sans doute n'a-t-il pas été attentif à cette richesse de l'égyptien dans un cas comme celui-ci pour le bon motif que dans sa propre langue il n'a jamais éprouvé le besoin de marquer une distinction de ce genre. Ce serait un luxe superflu que d'avoir recours à une double forme pour la première personne, car les deux interlocuteurs sont déjà suffisamment déterminés par la force des choses. En revanche, à la troisième personne, la différence de formes est désirable. Et

cependant, par une véritable ironie du langage, les idiomes classiques trouvent inutile de marquer la distinction entre : il loue et elle loue (*laudat*) ; ou entre : sa mere à lui et sa mère à elle (*mater eius*). L'égyptien au contraire fait cette distinction. Ces exemples suffisent à montrer combien des langues peuvent se comporter d'une manière différente au point de vue de ce qu'elles expriment ou n'expriment pas. Ne soyons donc pas surpris si les Égyptiens rendent certaines nuances là où nos langues restent indifférentes. Ainsi, par exemple, dans l'expression du temps, l'égyptien ne se préoccupe guère de formuler ce pour quoi nous possédons une surabondance de moyens.

Si donc la flexion égyptienne n'a nullement disparu, nous constatons néanmoins le même processus d'usure et de simplification que dans nos propres langues. À cet égard nous pouvons prendre en considération les phénomènes suivants :

1) — La disparition progressive des formes particulières du duel. En néo-égyptien et en copte il reste bien peu de chose du duel des substantifs.

2) — Les formes du pluriel de la plupart des substantifs ont disparu. En copte, c'est à peine si, pour quelques mots, on rencontre encore un véritable pluriel, la plupart des noms sont devenus invariables. La situation était la même en néo-égyptien et le processus avait sans doute commencé encore plus tôt. Il est possible que la forme était devenue semblable à celle du singulier, même là où on écrivait encore les trois traits (ⲓ ⲓ ⲓ) et la terminaison du pluriel (cfr. en français : *mères*). Cette disparition de la forme du pluriel était favorisée par le fait qu'à une époque tardive l'article, qui fait au singulier *p³*, *t²*, et au pluriel *n³*, marquait suffisamment la différence, aussi bien qu'en français *le*, *la*, *les*. En néerlandais, au contraire, c'est le substantif qui change et non pas l'article.

3) — Les terminaisons des cas avaient disparu de très bonne heure, pour autant qu'elles aient jamais existé, et ce n'est donc pas au moyen de leurs formes, mais par leur position dans la phrase que l'on peut distinguer

le sujet et le complément direct (voir plus bas). Le datif est exprimé par une préposition: le génitif par ce qu'on appelle l'état construit ou au moyen d'un adjectif.

4) — L'adjectif qui, à l'origine, s'accordait en genre et en nombre avec son substantif, devient invariable. De fait, l'indication répétée de ces nuances dans l'adjectif était inutile. Des formes comme celles du néerlandais *de goede vader*, *de goede moeder*, *de goede vaders*, *de goede moeders*, ne sont pas plus ambiguës, mais en réalité plus simples que les différences marquées en latin par: *pater bonus*, *mater bona*, *patres boni*, *matres bonae*.

5) — Dans le verbe on relève des traces du même processus. Les formes qui marquaient un état ne seront plus employées d'une manière indépendante, mais seulement en liaison avec un substantif ou un pronom qui précède; la désinence personnelle est en somme devenue aussi superflue que dans nos langues modernes. Cependant on a gardé intactes les désinences jusqu'en moyen-égyptien, où le duel seul est en voie de disparition. En neo-égyptien certains indices montrent que cette évolution s'est précipitée: mais ce ne sera qu'en copte que l'on trouvera la situation idéale: une seule forme pour toutes les personnes, mais avec un préfixe personnel. Comparez: *rw-i sdm-kwi*, *rw-f sdm(w)* avec le copte **ⲉⲓⲟⲩⲙ** (*eisotem*), **ⲉⲣⲟⲩⲙ** (*efsothem*), je suis entendu, il est entendu. L'analogie avec la série parallèle *rw-i hr sdm*, où *sdm* à l'infinitif montre partout une forme identique (par exemple **ⲉⲓⲟⲩⲙ** (*eisotem*), **ⲉⲣⲟⲩⲙ** (*efsothem*), j'entends, il entend) a sans doute favorisé cette évolution.

Mais n'ai-je pas, tout à l'heure, esquissé le danger qui se cache sous le n^o. 3? Si *la mère* ou *de moeder* peuvent être indifféremment sujet ou complément direct, n'y a-t-il pas là une source de confusion qui doit faire préférer des formes particulières pour les deux cas (*mater-matrem*), empêchant toute amphibologie? Nous répondrons que les langues où la déclinaison du substantif s'est aussi fortement atrophiée trouvent une compensation de cette perte dans

la fixité de l'ordre des mots dans la phrase. Si je dis : la mère loue la fille, aucune ambiguïté n'est possible. L'ordre des mots ne permet d'autre interprétation que celle d'après laquelle la fille est louée par la mère. Cette détermination de la fonction par l'ordre des mots nous est devenue tellement naturelle que dans le cas où la langue écrite permet encore d'intervertir l'ordre des mots (en néerlandais : *den zoon prijst de moeder*), une telle construction plutôt artificielle donne à la phrase un air recherché. En anglais, pareille interversion du sujet et du régime est totalement exclue. Au contraire, une langue où les formes flexionnelles sont encore vivantes et bien développées peut se payer le luxe de disposer les mots de la phrase dans l'ordre qui lui plaît, puisque leurs rapports réciproques sont marqués par leurs formes. Les Métamorphoses d'Ovide commencent par un vers qui peut servir d'illustration à ce fait :

In nova fert animus mutatas dicere formas
Corpora...

Traduisons mot à mot et dans l'ordre du texte latin : En nouveaux (me) porte le désir changées de chanter des formes — des corps . . . - en bon français : Le désir me pousse à chanter des formes qui sont changées en des corps nouveaux. Le latin dispose ses mots dans un ordre qui, bien que chaotique, n'est pas inintelligible (ce qui n'exclut pas des difficultés d'interprétation), parce que les terminaisons casuelles indiquent que *nouveaux* se rapporte à *corps*, *changées* à *formes*, et que *désir* est le sujet.

Il faut donc s'attendre à ce qu'en égyptien l'ordre des mots obéisse à des règles rigoureuses, puisque cet ordre indiquera le rôle que les mots jouent dans la phrase. Prenons comme exemple pour la syntaxe des noms le génitif direct. Les mots *maître* — *maison* signifient : le maître de la maison, et cette relation est indiquée non par une terminaison génitive, mais simplement par la position relative des mots. Dans la proposition verbale, les éléments se succèdent dans l'ordre suivant : verbe — sujet — complément direct — complément indirect — déterminations adverbiales. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on

s'écartera de cet ordre et même alors les exceptions seront régies par des règles précises et auront leur raison d'être. A ce point de vue l'égyptien — et c'est là un trait caractéristique de cette langue — sera même plus logique qu'il ne serait strictement nécessaire. Si l'on compare la construction de la phrase égyptienne à celle de l'hébreu qui représente à peu près le même état pour ce qui regarde la flexion, la différence saute immédiatement aux yeux. En hébreu, l'ordre normal des mots dans la proposition verbale est de même : verbe — sujet — complément direct¹⁾; mais on apporte de nombreuses dérogations à cet ordre. Par exemple : « Mes mots entends, ô Yahweh, écoute mes supplications » (Ps. 5:2); « A entendu Yahweh mes supplications; Yahweh ma prière accepte » (Ps. 6:10); « Devant lui, les habitants des steppes s'inclinent et devant lui, ses ennemis la poussière mordent » (Ps. 72:9). Une telle liberté de construction ne se limite pas aux textes poétiques où, comme on l'a vu pour les deux premiers exemples, l'ordre anormal des mots oppose à l'ordre normal une visée esthétique. Ces dérogations existent aussi bien dans la prose, comme par exemple : complément direct — verbe — sujet, dans « Les brebis a séparées Jacob » (Gen. 30:40). Ou encore : verbe — complément direct — sujet, dans « A allaité des fils Sarah » (Gen. 21:7); ou : sujet — complément direct — verbe, dans : « Vous mon alliance garderez » (Gen. 17:9); ou encore : complément direct — sujet — verbe, dans : « Une chose difficile le prophète a dite à vous » (II Reg. 5 : 13).

La rigidité de l'égyptien marque un contraste frappant avec cette souplesse de l'hébreu : l'égyptien ne prétend pas se relâcher de la rigueur de la règle pour quelque motif que ce soit, ni pour marquer un mot d'un accent spécial, ni pour obtenir dans la poésie une diversité visant à l'effet.

Même dans une proposition interrogative, l'égyptien ne s'écartera pas de cette règle. Ceci constitue une singularité notable dans le domaine linguis-

1) Voir GESENIUS-KAUTZSCH, *Hebraische Grammatik*²⁷, § 142, 1. à qui nous empruntons les exemples qui suivent.

tique, étant donné que les langues obéissent en général à la tendance de placer en tête de la phrase le mot interrogatif sur lequel porte l'accent. Au lieu de dire : « Qui as-tu vu? », l'égyptien dira : « Tu as vu qui? », au détriment de la force expressive de la phrase, mais en maintenant rigoureusement sa structure régulière.

Ce qui se passe pour la proposition verbale se présente aussi dans les propositions sans copule : elles sont toutes construites suivant des schémas invariables.

Mais une telle fixité dans l'ordre des mots n'implique pas nécessairement une déficience ; la vraie liberté consiste dans l'obéissance aux lois. Est-ce que nos poètes neerlandais, anglais ou français seraient condamnés à moins de richesse d'expression que les Grecs ou les Latins, sous prétexte qu'ils jouissent à cet égard d'une moins grande liberté de mouvement?

Mais le dédain que PIEPER professe à l'égard de la manière dont l'égyptien s'est pourvu de temps, est tout aussi injustifié (ici encore il parle d'expédients). On ne voit pas ce qui manque à un futur comme *iw.f r sdm*. La forme est simple et directe : on s'est tiré d'affaire au moyen de la conjugaison de l'auxiliaire *iw*. Pourquoi faudrait-il préférer un nombre incalculable de futurs réguliers et irréguliers? Il n'en va pas autrement pour les formes narratives, telles que *h.n.f hr sdm*. Tous les temps du copte se sont constitués de cette manière et ils sont des modèles de souplesse : un préfixe variable constitué d'un pronom ou d'un auxiliaire conjugué et suivi du verbe proprement dit qui présente une seule et même forme.

PIEPER rangerait sans doute parmi les moyens de fortune auxquels recourt l'égyptien la manière dont celui-ci exprime le comparatif. Mais ne serait-ce pas l'occasion d'admirer avec autant de raison le moyen très simple décrit au § 55 de cette grammaire (consistant à employer une circonlocution avec *r*, plus que), si on le met en parallèle avec la multiplicité des formes comparatives qu'offrent d'autres langues?

Nous pensons avoir ainsi présenté sous un jour plus favorable quelques-unes des particularités de l'égyptien. Mais nous avons abordé de la sorte des phénomènes historiques, des points se rapportant à l'évolution de la langue. On peut concevoir une autre manière d'envisager celle-ci et, sans se préoccuper des modifications subies par une langue au cours de son évolution séculaire, marquer ses traits demeurés permanents en dépit de tous les changements. GARDINER¹⁾ a fourni un exemple d'une telle caractérisation du système linguistique égyptien. Le problème qui l'a intéressé comme d'autres linguistes est le suivant: en tout temps et en tout lieu les hommes ont éprouvé le besoin de parler à peu près des mêmes sujets et néanmoins les efforts dans ce sens ont conduit à des résultats très divers: il en est sorti des langues de toute espèce. Comment une langue déterminée accomplit-elle sa tâche et pourquoi le fait-elle précisément de cette façon? GARDINER, qui voit en ceci la tâche d'avenir de la science bien plus que dans les enquêtes historiques, nous dit: «Il faut tenter des descriptions de systèmes linguistiques étudiés en eux-mêmes et prendre la peine de découvrir les tendances fondamentales de chacun d'eux» (*op. cit.* p. 3). Ce but une fois atteint, surgit une autre question d'une portée encore plus grande. La langue — mettons l'égyptien — n'est-elle pas une création de l'esprit? On peut donc s'attendre à ce qu'elle reflète les particularités du génie (égyptien) et qu'elle offre dans ses traits caractéristiques une certaine correspondance avec d'autres productions, comme par exemple les œuvres artistiques? GARDINER répond affirmativement à cette question: «Pour ma part, je ne puis douter que les différences qu'offrent les systèmes linguistiques ne correspondent aux caractéristiques de la tournure d'esprit aussi bien que l'écriture d'un homme reflète, à ce qu'on croit, sa personnalité» (*op. cit.*, p. 15).

Voici maintenant les deux traits caractéristiques de l'égyptien sur lesquels GARDINER attire l'attention au cours de son étude: 1^o. La préférence singulière

1) AL. H. GARDINER, *Some Aspects of the Egyptian Language*, dans *Proceedings of the British Academy*, vol. XXIII, Londres, 1937.

dont l'égyptien témoigne pour la description nominale plutôt que pour la narration verbale, ainsi que sa tendance à employer les formes passives plutôt que les formes actives ; et 2^o. le caractère profondément logique et cohérent de la syntaxe égyptienne. Ces caractéristiques touchent à des points essentiels : aussi le lecteur trouvera-t-il autant d'intérêt que d'utilité à contrôler à l'aide de cette grammaire les phénomènes sur lesquels elle s'appuie. Je citerai à cet égard les paragraphes de la grammaire qui s'y rapportent.

A l'appui de sa première thèse, GARDINER invoque tout d'abord la restriction progressive dans l'emploi de ce qu'il appelle « le parfait ancien », notre forme d'état (*toestandsvorm*). Celle-ci apparaît encore dans les textes anciens comme forme active et narrative. Bientôt sa signification deviendra exclusivement passive et statique, l'expression amorphe de tel ou tel état. Il rappelle en second lieu que toutes les formes narratives, principalement les formes *sdm.f* (actif et passif) et *sdm.n.f* sont constituées au moyen d'un participe passif. Or le participe est une forme nominale du verbe et tous les substantifs sont nécessairement immobiles si on les compare avec des formes verbales indicatives (*op. cit.*, p. 6). De surcroît, l'égyptien emploie pour ces formes un participe passif et « le passif est la négation même de toute activité ». En troisième lieu, GARDINER cite encore l'emploi de l'infinitif pour décrire des événements. Or l'infinitif est de nouveau une forme nominale du verbe. L'infinitif qui intervient déjà à lui seul comme une forme narrative assumera des rôles encore plus variés dans les formes composées : *sdm pw iri.w.n.f*, entendre est ce qu'il fit, c.-à-d. alors il entendit, *ḥ.n.f hr sdm*, il se leva à entendre, c.-à-d. alors il entendit, et *iw.f hr sdm*, il est à entendre, c.-à-d. il entend.

Après avoir cité ces faits à l'appui de sa première thèse, GARDINER en vient à se demander s'il existe un rapport entre cette propension de la langue aux formes passives et nominales et la tournure d'esprit égyptienne prise en général. Il croit relever des rapports significatifs avec l'art égyptien :

«Peut-être, dit-il, n'est-ce pas tout à fait de la fantaisie que d'établir un lien entre le caractère passif des participes constituant les formes verbales et la tendance, bien connue chez les Égyptiens, de regarder en arrière plutôt qu'en avant, et de trouver une affinité entre le caractère nominal de ces mêmes participes et la rigidité des statues et des représentations figurées des Égyptiens.» (*op. cit.*, p. 16).

A l'appui de sa deuxième thèse, GARDINER invoque l'usage d'un même type de phrase dans des applications multiples et variées. C'est ainsi que les formes verbales composées du néo-égyptien sont obtenues à l'instar des phrases sans copule avec prédicat adverbial. Sur le modèle d'une construction comme: il est (en route) vers la ville, on dira: il est en route vers l'entendre, c.-à-d. il va entendre. En s'inspirant de la proposition: il est au (sur le) désert, on formera: il est à (sur) entendre, c.-à-d. il entend. Un bon exemple de cet usage si rationnel est offert par l'emploi de phrases complètes dans toute espèce de fonctions syntaxiques, par exemple celle de sujet d'une proposition, de complément, de génitif, après des prépositions, celle de prédicat dans une proposition sans copule, etc. La plus grande régularité régit la grammaire égyptienne et les élèves découvriront bientôt à leur satisfaction qu'il y a peu d'exceptions. Tous ceux qui sont familiarisés avec la langue égyptienne, dit GARDINER, reconnaîtront combien sa syntaxe est logique et combien les constructions anormales ou aberrantes sont rares (*op. cit.*, p. 18), et il cite comme l'exemple le plus frappant l'ordre rigoureux dans lequel les mots se suivent dans la phrase. Mais nous avons déjà suffisamment mis ce trait en lumière dans l'exposé qui précède.

Cependant une question se pose à nouveau: comment ces phénomènes syntaxiques s'accordent-ils avec la structure totale de la vie intellectuelle des Égyptiens? «Le goût de l'ordre et de la symétrie, remarque GARDINER, semblent avoir été un des traits marquants dans les domaines les plus divers de la vieille civilisation égyptienne.» (*op. cit.*, p. 21).

Telle est, en résumé, la démonstration de GARDINER. C'est une préoccupation séduisante autant que naturelle que de rechercher le rapport nécessaire entre la langue et les autres manifestations culturelles d'un peuple. Mais notre auteur reconnaît lui-même que le problème est excessivement compliqué et que vouloir découvrir ces rapports est une entreprise épineuse. Il se pourrait bien que ces rapports résident là où le regard humain ne saurait pénétrer (*op. cit.*, p. 15).

On pourrait, il est vrai, élever une objection contre la thèse exposée ici. N'est-ce pas un fait courant dans l'histoire qu'un peuple ait changé de langue pour adopter celle d'un autre? Cette remarque n'ébranle guère la position de GARDINER; car il dit expressément que sa théorie ne se rapporte qu'à la période réellement formative des faits linguistiques (*op. cit.*, p. 15). Quand ceux-ci sont devenus une habitude en quelque sorte mécanique, on n'y attache plus guère d'importance. Par exemple: quelle que soit l'origine de *sdm.f*, on ne considérera plus cette forme autrement que comme une forme active.

Mais il me semble qu'en ce qui concerne l'égyptien, nous nous heurtons, précisément à cause de cette restriction, à une grosse difficulté. La similitude de style que GARDINER croit reconnaître entre la langue et l'art des Égyptiens s'accorderait le mieux pour la III^e dynastie et la période qui suit immédiatement. C'est alors que nous trouvons dans l'art ces lignes sobres, ces normes fixes qui, dès l'abord, nous font reconnaître une œuvre égyptienne comme telle; c'est alors que se manifeste dans une mesure toujours croissante ce sens conservateur du génie égyptien qui ne réussit pas à se libérer du passé. Mais avant cette époque s'étend la période des Thinites (I^{ère} et II^e dynastie), ou il ne peut être question de regarder vers le passé, la période pendant laquelle au contraire les Égyptiens, animés d'un esprit créateur, se sont lancés dans les recherches et les expériences. Pour atteindre cette période de formation dont parle GARDINER, nous devrions sans doute remonter encore

plus haut. Or, pour la période antérieure à la I^{ère} dynastie, nous ne possédons que des palettes sculptées de reliefs dont l'esprit diffère si radicalement de celui de la période dynastique qu'on les a longtemps considérées comme non égyptiennes. Bref, les caractéristiques choisies par GARDINER sont en harmonie avec l'esprit de l'Ancien Empire et bien plus encore avec celui des temps postérieurs, mais nullement avec celui de la période où la langue prenait naissance. Ou bien, émettant une autre hypothèse, faudrait-il que, dans les temps les plus reculés, l'esprit égyptien «par son obscure poussée» avait déjà trouvé dans le domaine linguistique les formes propres et caractéristiques, tandis que cet idéal n'aurait pu se réaliser dans les arts plastiques qu'à une époque postérieure ! Ce n'est pas impossible, mais en soulevant pareille question nous nous engageons encore plus avant dans le champ des conjectures.

GARDINER est le premier à nommer cette tentative «une affaire hasardeuse» et il parle de «suggestions provisoires» (*op. cit.*, p. 15) Pour ma part, la difficulté dont il vient d'être question m'amène à rester sceptique à l'égard de telles conclusions, quel que soit mon désir de leur faire plus large crédit. Lorsque nous étudions la langue morte d'un peuple de l'Antiquité, nous nous efforçons en dernière analyse à pénétrer par ce moyen dans l'esprit de ce peuple, et la route choisie par GARDINER devrait conduire directement à ce but ; il faudrait donc que nous puissions découvrir immédiatement les traits caractéristiques de cette mentalité au moyen de la langue. Mais, même si l'accès direct aux arcanes du génie égyptien nous est interdit, l'étude de la langue reste le moyen principal et la clef indispensable pour connaître la civilisation spirituelle de l'Égypte. Cette étude seule nous ouvre les sources écrites qui nous feront connaître la sagesse, la religion, la morale et le droit, les sciences et les belles-lettres des Égyptiens.

1^{ERE} PARTIE

LA LANGUE ET L'ÉCRITURE

I — LA LANGUE

§ 1 — **Histoire de la langue écrite des Égyptiens.** L'égyptien¹⁾ a été écrit pendant une durée de plus de quatre mille ans, — depuis les environs de 3000 av. J.-C. jusqu'aux environs de 1000 après J.-C. On distingue les phases suivantes dans l'évolution de la langue écrite :

- 1 L'ancien-égyptien, c.-à-d. la langue écrite de l'Ancien Empire (± 2700 — ± 2200)
- 2 Le moyen-égyptien, qui entre en usage après la chute de l'Ancien Empire, pendant la première Période Intermédiaire (± 2200 —2000) et qui atteint sa période d'efflorescence sous le Moyen Empire (2000—1800). Dans la suite le moyen-égyptien a toujours été considéré comme la langue classique et on a continué à s'en servir assez souvent jusqu'en pleine époque gréco-romaine. C'est cet égyptien classique qui est traité dans cette grammaire.
- 3 Le néo-égyptien, qui entre en usage vers la fin de la XVIII^e dynastie, plus particulièrement depuis le règne d'Amenophis IV (1370—1352) et qui devient la langue écrite courante du Nouvel Empire (1580—700).
- 4 Le démotique, représentant un état plus évolué du néo-égyptien, apparaît à la période saïte (XXVI^e dynastie, 663—525) et reste en usage pendant la période gréco-romaine jusqu'à la christianisation de l'Égypte (III^e siècle après J.-C.).
- 5 Le copte est l'égyptien de la période chrétienne (depuis le III^e siècle après J.-C.). On y distingue cinq dialectes²⁾. Après la conquête de l'Égypte par les Arabes (2^e moitié du VII^e siècle) le copte est supplanté progressivement par l'arabe, qui de nos jours encore est la langue de l'Égypte.

1) L'origine et l'usage de l'égyptien comme langue parlée se perd dans la nuit des temps préhistoriques. La langue est apparentée aux langues semitiques et khamitiques. L'égyptien a trainé son existence — on n'oserait dire qu'il a continué à vivre — jusqu'à nos jours: en effet le copte (5) est encore employé dans certaines circonstances par l'Église copte.

2) L'ancienne langue parlée des Égyptiens a dû comporter également des dialectes mais on n'en a jusqu'à présent reconnu aucune trace dans les formes anciennes de la langue écrite.

§ 2 — **Notre ignorance des voyelles.** Les anciens textes égyptiens ne nous fournissent qu'un reflet incolore de la langue. En effet, l'écriture égyptienne, quelle que soit sa variété, ne représente que les consonnes¹⁾ (§ 9): *nous ignorons donc les voyelles de l'égyptien*. L'écriture copte seule fait exception: n'étant en somme que l'écriture grecque adaptée à l'égyptien, elle a tout naturellement noté les voyelles. C'est pour cette raison que la forme la plus récente de l'égyptien présente pour nous une importance capitale. Grâce à elle²⁾ nous pouvons nous faire une idée approximative de la vocalisation de l'ancienne langue, mais ces données sont trop imparfaites pour rendre la vie au pauvre squelette consonantique que présente l'écriture³⁾.

1) Ce que nous savons des consonnes est résumé dans le tableau du § 13.

2) On peut recourir également aux formes que certains mots égyptiens (p.ex. des noms royaux) revêtent dans la Bible, dans des inscriptions assyriennes et babyloniennes et dans la tradition grecque, mais cet appoint est tout aussi insuffisant.

3) On trouvera quelques indications relatives à la façon usuelle de prononcer l'égyptien au § 18.

§ 3 — **Le rôle des voyelles en égyptien.** Le manque de voyelles dans l'écriture égyptienne, signalé dans le § précédent, s'explique par l'action conjuguée de deux facteurs. d'une part la nature de l'écriture (§ 9), d'autre part la nature de la langue. Le mot égyptien pour «maison» se compose des consonnes *p* et *r*. Ce mot peut être employé d'une manière indépendante; il peut également être relié intimement avec le substantif qui suit (*pr-nsw*, maison-roi, c.-à-d. la maison du roi) ou avec un pronom possessif

(*pr.f.*, sa maison) Dans tous ces cas, les consonnes restent les mêmes (*p + r*), comme nous le montre le copte, mais les voyelles subissent toute espèce de modifications: dans le premier cas (*état absolu*) une voyelle brève s'introduit entre *p* et *r* (*par*); dans le second cas (*état construit*) la voyelle s'est amuie (*pr* ou *pr*); dans le troisième (*état pronominal*) c'est une voyelle longue (*pār^hf*). Un mot comme *noutr* (dieu) présente un pluriel *ntērou*; les consonnes *n*, *t*, *r* restent invariables, mais les voyelles et la place qu'elles occupent se modifient.

Pour le verbe qui présente des formes multiples, cette différence avec notre langue¹⁾ est encore plus frappante. *nōkēn*, *nēkēn*, *nōkne*, *nēkēn*, *nkōn*, etc. sont des formes du verbe *uku*, endommager; les consonnes restent les mêmes, mais les voyelles subissent de continuel changements affectant aussi bien la place que la quantité (longueur) et la qualité (timbre). Le rôle que jouent les voyelles pour caractériser les diverses formes d'un mot (surtout du verbe) est donc de première importance en égyptien; l'omission des voyelles dans l'écriture représente une grave lacune dans notre connaissance de l'égyptien²⁾.

1) Dans nos langues, même les consonnes subissent souvent des modifications: finir, finissant, fini, vivre, vis, vivant, vécu; etc.

2) En effet, il résulte de cette omission des voyelles dans l'écriture que nous ne pouvons reconnaître que rarement les formes du verbe à une particularité extérieure bien distincte. En égyptien, les formes pour: entendre, entendant, entendu, entends, il entend, il est entendu, etc. se ressemblent toutes du point de vue des consonnes.

II — L'ÉCRITURE

§ 4 — **Différentes espèces d'écriture.** On donne le nom d'hiéroglyphes aux signes détaillés de l'écriture graves ou peints sur les monuments, réservant le nom d'hiéroglyphique aux formes cursives, qui dérivèrent de l'écriture hiéroglyphique quand on écrivit sur papyrus. L'hiéroglyphique a pris des formes de plus en plus cursives au cours des siècles. Le point d'aboutissement de

cette évolution est représenté par l'écriture démotique, dont se sert la langue appelée également démotique (§ 1. 4).

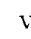
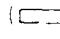
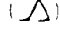

§ 5 — Il n'est pas indispensable de reproduire en détail les formes compliquées des hiéroglyphes dessinés : cela prendrait trop de temps et dépasserait le talent de la plupart d'entre nous. C'est pourquoi nous employons, lorsque nous écrivons l'égyptien, une espèce d'hiéroglyphes abrégés¹⁾. Un texte autographié quelconque peut servir de guide au débutant. *Qu'on s'attache surtout à écrire d'une manière régulière et qu'on s'habitue à des formes fixes et stéréotypées.*

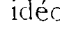

1) On pourrait aussi choisir au lieu de cela l'une ou l'autre forme d'hieratique, mais les hiéroglyphes sont plus clairs et par le fait même d'un usage plus pratique. C'est pourquoi nous transcrivons aussi en écriture hiéroglyphique les textes hiératiques que nous nous proposons d'étudier.


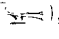
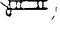
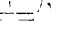
§ 6 — **La direction de l'écriture.** A l'époque la plus ancienne on écrivait en colonnes verticales, mais plus tard on écrit généralement en lignes horizontales. L'hieratique et le démotique s'écrivent toujours de droite à gauche : dans ce cas les signes sont dirigés vers la droite (ainsi donc, quand il s'agit de lignes horizontales, vers le début de la ligne), cela signifie que les signes qui sont susceptibles d'être orientés (p.ex. les images d'êtres humains et d'animaux) regardent, courent, etc., vers la droite. Dans les inscriptions hiéroglyphiques monumentales cette direction est également la plus normale, bien qu'on puisse s'en écarter pour des raisons esthétiques (p.ex. par souci de symétrie).

§ 7 — Dans un livre imprimé (comme cette grammaire), dans des articles, etc., où les groupes hiéroglyphiques doivent s'intercaler entre les passages imprimés dans nos écritures, on leur donne, pour des raisons d'ordre pratique, la même direction qu'à nos écritures, c.-à-d. qu'on les dirige de gauche à droite. Cette direction s'est imposée chez nous même lorsqu'il s'agit

de reproduire en typographie de longs textes égyptiens. Mais quand on copie un texte à la main, il vaut beaucoup mieux reproduire aussi fidèlement que possible la direction et, en général, la disposition des signes que présente l'original. *On s'habitue donc aussi, et même de préférence, à écrire de droite à gauche.*

§ 8 — **Les idéogrammes.** Les hiéroglyphes ont constitué à l'origine une écriture pictographique, c.-à-d. qu'on écrivait p.ex. le mot «visage» en dessinant un visage (); le mot «maison» en dessinant le plan d'une maison (); le mot «courir» au moyen d'un signe qui montre les jambes en mouvement (); le mot «endommager» au moyen d'une image montrant une jambe traversée par un couteau () Ces signes-mots sont appelés *idéogrammes*; ils n'ont jamais cessé de jouer un rôle important dans le système hiéroglyphique.

§ 9 — **Omission des voyelles dans l'écriture égyptienne.** Comme le mot «maison» (*pr*) et le mot «endommager» (*uku*) étaient toujours écrits idéographiquement  et , mais étaient vocalisés de manière très variée dans leurs différentes formes (§ 3), l'idée a dû s'imposer que ces signes représentaient non pas les voyelles toujours variables, mais seulement les consonnes constantes. *Ainsi était né le principe suivant lequel il ne fallait tenir compte, lorsqu'on considérait un signe, que des consonnes, sans se préoccuper des voyelles.*

§ 10 — **Extension de l'usage des idéogrammes.** Il y a beaucoup de mots qui ne se prêtent pas à une représentation par l'image; qu'on songe seulement à des mots comme «fils», «beauté», «grand», «être», etc. Pour des mots de ce genre on recourt à l'expédient qui consiste à se servir de l'idéogramme d'un autre mot homonyme¹⁾, comme nous le faisons dans des rébus où nous pouvons rendre l'article *la* par la note *la*, l'adjectif *sot* par l'image d'un *seau*. C'est ainsi que l'Égyptien écrit «fils» au moyen de l'image du canard () «grand» au moyen de l'image de l'hirondelle () «ne pas être» au moyen de l'image du traîneau () «mensonge» au moyen d'un signe qui représente le houage de la terre () parce que les mots «fils» et «canard» (*sd*), «grand»

et «hirondelle» (*wr*), «ne pas être» et «traîneau» (*tm*), «mensonge» et «houer la terre» (*grg*) se composent des mêmes consonnes. Dans leur nouvel emploi, ces signes ne sont donc plus des signes-mots, mais des signes représentant uniquement des sons, des *phonogrammes*.

¹ Cela signifie donc, suivant le § 9: *homophone pour ce qui concerne les consonnes*. Comme on ne tenait compte que des consonnes, les possibilités qu'offrirait l'application du principe du rébus étaient plus nombreuses que chez nous.

§ 11 — Le principe d'écriture exposé dans le § précédent reçut une application très large lorsqu'on se mit à employer des mots courts, qui ne comportaient qu'une ou deux consonnes, pour écrire ces consonnes dans d'autres mots¹). Les Égyptiens furent d'autant plus portés à adopter ce procédé que pour beaucoup de vocables ils ne disposaient pas d'autres mots à consonnes semblables pouvant être suggérés par l'image. D'ailleurs l'écriture pictographique est susceptible d'être *comprise*, mais non d'être *lue*. Quand je vois le signe Δ , je comprends vaguement ce que l'on veut signifier, mais je ne sais pas encore ce que je dois lire: courir, aller, marcher, venir, etc. Lorsque l'on eut inventé des signes représentant des unités phonétiques plus réduites, on disposa d'un moyen de préciser la *lecture* des ideogrammes.

Nous distinguons trois variétés de signes phonétiques: des signes unilitères, bilitères et trilitères.

¹) Nous pourrions poursuivre la comparaison avec nos rebus. Pour représenter un mot par ce moyen, nous devons souvent le fractionner en plusieurs éléments: cha-peau, em-poison-ner ou em-poî(s)-sonner.

§ 12 — **Signes unilitères.** L'égyptien possédait des mots ne comportant qu'une consonne. On put donc employer les ideogrammes de ces mots pour écrire cette consonne. Ainsi il existe un mot *rō* = bouche, représenté par l'image de la bouche ($\langle \ominus \rangle$); on emploie aussi ce signe pour rendre la lettre *r*. De cette manière on sélectionna 24 à 28 signes unilitères, c.-à-d. des signes alphabétiques, qui constituent ensemble un alphabet complet^{1) 2)}.

1) Pour être plus précis, ajoutons encore une fois qu'il s'agit d'*un alphabet ne comportant que les consonnes*.

2) Les Égyptiens auraient donc pu écrire leur langue exclusivement avec ces signes. Il semble cependant qu'ils ne se soient pas rendu compte de la portée de leur découverte, puisqu'ils ont continué à se servir concurremment des autres éléments de leur écriture.

§ 13 — **L'alphabet.** Le tableau qui suit donne la forme hiéroglyphique¹⁾ des signes consonantiques²⁾, leur transcription usuelle et de brèves observations sur la prononciation³⁾ dans les cas où celle-ci n'est pas indiquée assez clairement par la transcription. Dans cet alphabet l'ordre des lettres est moderne; mais il présente une utilité pratique, étant donné que les dictionnaires disposent les mots en s'y conformant.



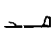

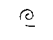




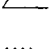




(G 1) ʒ⁴⁾ représente l'occlusive laryngale sourde, appelée aussi «coup de glotte». Lorsqu'elle se trouve devant une voyelle, on dit que celle-ci est articulée avec *attaque forte*. On n'écrit pas cette consonne, mais on l'entend dans les mots allemands *'alt, Ver-'cin, The-'ater*, parfois en français p.ex. dans: la haine (*la-'aine*). Une voyelle suivie de cette occlusive laryngale est considérée comme articulée avec *détente brusque*. En fin de syllabe ʒ s'était amui en moyen-égyptien et la voyelle précédente s'était allongée.



(M 17) ʒ⁵⁾ représente tantôt la semi-voyelle ʒ (§ 14) tantôt une quelconque voyelle articulée comme les voyelles du français, c.-à-d. avec attaque douce ou avec détente progressive; *it orge* correspond au copte *jōt*; *irp* «vin» correspond à copte *ēr'p*.



(M 17) ʒ
 ≪ (Z 4) ʒ (voir § 38, n. 1).

-  (D 36) ⁶) représentait originellement le même son que le *ayin* arabe, c.-à-d. une spirante laryngale sonore qu'on peut le mieux comparer à une voyelle, notamment *a*, prononcée avec une voix «forcée» (cordes vocales fortement serrées se refermant en une série de petites occlusions rapides). En moyen-égyptien, il représente l'occlusive laryngale sourde avant et après une voyelle (donc voyelle à attaque forte ou détente brusque). Devant une voyelle ce -coup de glotte-est plus fort que celui représenté par *ʒ*.
-  (G 43) | *w* en réalité un *w* labio-vélaire comme le *w* anglais (dans *water*) et le *w* français (dans *oui*), c.-à-d. arrondissement des lèvres accompagné d'une élévation de la racine de la langue vers le voile du palais. (Voir § 14).
 (Z 7) |
-  (D 58) *b* était prononcé comme le *b* italien et espagnol (p.ex. dans *caballo*), c.-à-d. comme spirante bilabiale sonore [*b*].
-  (Q 3) *p* prononcé avec aspiration [*ph*] comme le *p* anglais et allemand devant l'accent : *poor*, *Panzer*.
-  (I 9) *f* spirante sourde labio-dentale [*f*] ou même bilabiale [*p*].
-  (G 17) | *m* ⁷)
 (Aa 13) |
-  (N 35) *n*
-  (D 21) *r* articulé avec la pointe de la langue contre les alvéoles et à un seul battement.
-  (O 4) *h* spirante laryngale sourde comme l'*h* néerlandais et allemand et comme le son représenté par l'esprit rude en grec.
-  (V 28) *ḥ* la même spirante laryngale sourde que le *ḥā'* (ح) arabe et le *ḥēt* (ח) hébreu. Elle diffère du *h* précédent par son caractère confus et rauque. Pour l'articulation de *ḥ* les cordes vocales (glotte interligamenteuse) sont fermées et

- l'air passe par la petite fente laissée par les aryténoïdes (glotte interaryténoïdale). En articulant le *h*, au contraire, les deux glottes sont ouvertes.
- ⋄ (Aa 11) *ħ* la même spirante vélaire sourde que le *ch* allemand dans *lachen* ou le *j* espagnol dans *hijo* (fils), *trabajar* (travailler). l'articulation se produit donc entre la racine de la langue et le voile du palais.
- ⋄ (F 32) *ħ* spirante postpalatale sourde, ressemblant à la précédente mais articulée plus en avant dans la bouche: le dos de la langue se rapproche de la région située entre le sommet de la voûte palatine et la limite du palais dur et du voile.
- ⋄ (O 34) *s* était originairement une sifflante dentale sonore semblable à notre *z* (voir cependant § 15).
- ⋄ (S 29) *s* sifflante dentale sourde comme le *s* dans *sage* (voir aussi § 15).
- ⋄ (N 37) *s* chuintante sourde comme le *ch* français dans *cheval*.
- ⋄ (N 29) *k* occlusive vélaire sourde ressemblant au *qof* arabe et hébreu et s'opposant au *k* suivant comme la spirante *ħ* à *h*.
- ⋄ (V 31) *k* occlusive postpalatale sourde accompagnée de l'aspiration *kh*, comme le *k* dans allem. *kann*, angl. *can*.
- ⋄ (W 11) *g* représentait originairement l'occlusive postpalatale sonore qui se présente p. ex. dans fr. *gare*. En moyen-egyptien elle était devenue une occlusive postpalatale sourde sans aspiration (cf. fr. *canard*) qui tendait de plus en plus à devenir une prepalatale (cf. fr. *qui*).
- ⋄ (X 1) *t* prononcée avec aspiration *th'* comme le *t* anglais et allemand devant l'accent *time*, *Tanz*.
- ⋄ (V 13) *t* se prononçait *tsh*, c.-à-d. comme le *t* italien de *Césaire* mais accompagnée de l'aspiration (voir § 16).

- ☞ (D 46) *d* originairement une occlusive dentale sonore comme notre *d*, s'était assourdi en *t* (sans aspiration) en moyen-égyptien.
- ☞ (I 10) *d* se prononçait [tʃ] comme l'italien *Cesare* et l'anglais *cheering* (voir § 16).

1) Les indications ajoutées entre parenthèses (comme p.ex. G 1), etc. renvoient à la liste de signes.

2) À la Basse-Époque on a employé certains de ces signes (i, j, 9, w) pour rendre les voyelles des noms propres grecs et romains. Lorsqu'on déchifra les hiéroglyphes en partant précisément de l'étude de ces noms, on en vint à admettre que les signes mentionnés étaient des signes vocaliques. Cette conception erronée s'est perpétuée longtemps dans certains milieux égyptologiques.

3) Nous connaissons cette prononciation par le copte, etc. (§ 2, n. 2) et grâce à l'étude des langues apparentées. Notre liste contient les résultats acquis par J. Vergote, *Phonétique historique de l'égyptien*, (Bibliothèque du «Muséon», t. 19), Louvain, 1945.

4) Nous appelons ce son *aleph* d'après l'hébreu (א). Lorsqu'on fixa ce système de transcription, on choisit *ʒ* au lieu de la transcription usuelle de l'*aleph* (ʔ) à cause de l'incertitude où l'on se trouvait à ce moment (en 1889), au sujet de la valeur de ce signe.

5) Les égyptologues croyaient que 𓂏 représentait tantôt *yod*, tantôt le «coup de glotte». C'est pour cette raison que le signe *i* combine l'*aleph* (ʔ) et le *i*.

6) Nous appelons ce son *ayin* d'après l'hébreu (ע).



7) Au début d'un mot il arrive que *m* soit écrit 𓂏 — *m*.

§ 14 — **Les semi-voyelles.** *i*, *j* (qui n'apparaît qu'à la fin des mots) et *w* sont des semi-voyelles: il serait donc plus correct de transcrire *i* et *u*. La dénomination de ces lettres indique qu'elles font parfois office de consonnes, mais se combinent facilement avec les voyelles qui précèdent pour former des diphtongues ou des nouvelles voyelles. Il en résulte qu'elles sont souvent omises dans l'écriture (excepté au début des mots). Nous parlons alors de graphies *défectives*.

§ 15 — **s et š.** A la fin de l'Ancien Empire la sonore *s*, prononcée *z*, s'est assourdie en *ʃ*. Il en est résulté que les scribes moyen-égyptiens con-

fondirent — et ⏏ ; non seulement ils écrivirent ⏏ là où suivant l'ancienne orthographe il était correct d'employer un — , mais ils employèrent aussi inversement — pour ⏏ . Étant donné que les dictionnaires respectent la distinction en conformité avec l'ancien-égyptien, il est à conseiller d'apprendre l'orthographe primitive. Toutefois, il est bon de remarquer que celle-ci n'est établie avec certitude que pour les mots attestés en ancien-égyptien. Si l'on remplaçait le signe s par ⏏ et ⏏ par s , notre système de transcription s'en trouverait simplifié.

§ 16 — **t et t, d et d**. Les scribes moyen-égyptiens ont souvent confondu ⏏ et ⏏ , ⏏ et ⏏ . L'orthographe de l'Ancien Empire nous renseigne au sujet du son original. Pour pouvoir utiliser plus aisément le dictionnaire il est bon de se familiariser avec l'ancienne orthographe.


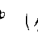
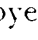
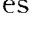
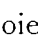
§ 17 — 1. L'égyptien ne dispose pas d'un signe spécial pour l , bien qu'il ait manifestement connu ce son, comme nous le montre le copte. On le représente par , ou .

§ 18 — **Indications pour la lecture des mots**. Il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'on continue à prononcer, conformément à la transcription établie, les consonnes b , d , g comme des occlusives sonores et les consonnes p , t , k comme des occlusives sourdes non aspirées. Dans ce cas \underline{t} peut se prononcer comme le c [= ts] italien (*Cesare*) et \underline{d} comme le g [= dz] italien dans *ginocchio*, s sera prononcé comme [z] et ⏏ comme [s].

Comme l'écriture néglige les voyelles, nous sommes obligés de recourir à un expédient pour prononcer l'égyptien. Celui-ci consiste à introduire un ⏏ entre les consonnes. P.ex. ⏏ *pr* maison: *pēr*; ⏏ *nfr* beau: *nēfēr*; ⏏ *stn* entendre: *sēdēm*. Pour ce qui concerne l'accentuation du mot et la place du ⏏ , on s'inspire parfois du copte. C'est ainsi qu'on lira plutôt ⏏ *entēk* que *nētek* (pronom de la 2^e personne) parce que le mot copte correspondant se prononce *entok*. Mais le plus souvent ces données font défaut.

Nous nous permettons cependant en général (sans que ce soit une obligation) de déroger à ce système de prononciation là où interviennent les lettres β , i , j , c et w .











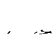
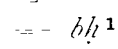


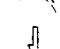
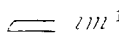

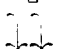
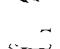




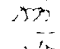
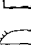
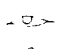
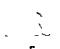

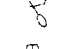
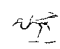



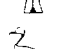
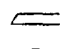



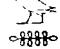
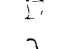

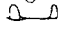
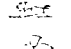
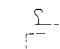
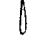




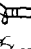




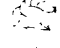



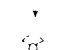




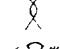
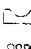

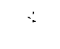
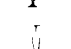
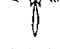
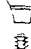
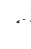
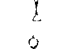
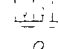
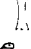

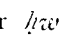
Nous prononçons souvent β comme \bar{a} , p.ex. : $\beta t p$ charger : $\bar{a} t \bar{p}$, au lieu de $\beta \bar{e} t \bar{e} p$: $h \beta b$, envoyer : $h \bar{a} b$, au lieu de $h \bar{e} \beta \bar{e} b$: $d \beta \beta$, remplacer : $d \bar{e} \bar{b} \bar{a}$, au lieu de $d \bar{e} \beta \bar{e} \beta$; $b \beta$, âme : $b \bar{a}$, au lieu de $b \bar{e} \beta$; c comme \bar{a} , p.ex. : $^c p r$, équiper : $a p \bar{e} r$, au lieu de $^c \bar{e} p \bar{e} r$; $w^c b$, pur : $w \bar{a} b$, au lieu de $w \bar{e}^c \bar{e} b$; $h f^c$, empoigner : $h \bar{e} f \bar{a}$, au lieu de $h \bar{e} f \bar{e}^c$; $^c \beta$, grand : $\bar{a} \bar{a}$, au lieu de $^c \bar{e} \beta$; i comme \bar{i} , p.ex. : $i k \bar{r}$, excellent : $\bar{i} k \bar{e} r$, au lieu de $i \bar{e} k \bar{e} r$; $b i n$, mauvais : $b \bar{i} n$, au lieu de $b \bar{e} i \bar{e} n$; $p r i$, sortir : $p \bar{e} r \bar{i}$, au lieu de $p \bar{e} r \bar{e} i$; j comme \bar{i} , p.ex. : $i r j$, fait : $i r \bar{i}$, au lieu de $i \bar{e} r \bar{e} j$; w à la fin des mots comme ou , p.ex. : $b a w$, lieu : $b o u$, au lieu de $b \bar{e} w$; $h r a w$, jour : $h \bar{e} r o u$, au lieu de $h \bar{e} r \bar{e} w$; mais w au commencement ou au milieu d'un mot sera de préférence prononcé $w \bar{e}$, p.ex. : $w b n$, apparaître, sera plutôt prononcé $w \bar{e} b \bar{e} n$ que $o u b \bar{e} n$; $w s b$, répondre, sera plutôt prononcé $w \bar{e} s \bar{e} b$ que $o u s \bar{e} b$; $h a w^c$, sera plutôt prononcé $h \bar{e} w \bar{a}$ que $h o u \bar{a}$; $s a w^c$, sera plutôt prononcé $s \bar{e} w \bar{a}$ que $s o u \bar{a}$. Cependant chacun peut suivre ici ses préférences ; celui qui veut être absolument conséquent dira aussi $b \bar{e} w$, peut-être même $w \bar{e}^c \bar{e} b$.

§ 19 — **Les signes bilitères.** Les idéogrammes des mots se composant de deux consonnes sont employés comme phonogrammes pour écrire cette combinaison de consonnes dans tous les mots possibles ; au moyen du signe de l'hirondelle  ($w r$) on écrit la suite de consonnes $w + r$; au moyen du signe du visage  ($h r$) $h + r$; au moyen du signe de la corbeille  ($n b \cdot t$) $n + b$), au moyen du signe du sommet de la tête  ($w p \cdot t$) $w + p$, etc. Comme ces signes ne comportent pas la représentation de voyelles, et que les consonnes peuvent se trouver indifféremment dans la même syllabe ou dans deux syllabes, nous les appelons signes bilitères, plutôt que signes syllabiques. On emploie par conséquent le signe  $m n$ lorsque m et n se suivent dans un mot donné, sans se demander si ce mot se prononçait

man, *mon*, *ma-ne*, *em-no*, etc. Les signes bilitères sont d'un usage très fréquent. On trouvera le tableau des bilitères les plus usuels au § 20.

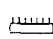
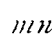
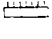


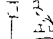
¹ Il n'est donc pas tenu compte de la terminaison *t* du féminin dans l'emploi phonétique du signe, peut-être parce que cette terminaison s'était déjà amuie de bonne heure.




§ 20 — Tableau des signes bilitères les plus usuels.

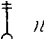

				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				
				

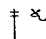


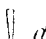
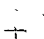
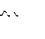

¹ Le signe *b* a aussi la valeur *mr*; le signe *bh* sert aussi pour *hw* et le signe *im* pour *gs*, un même **signe** peut donc avoir parfois plus d'une valeur phonétique: il peut être *polyphone*. Inversement, une même valeur phonétique peut être représentée par plusieurs signes (*aw*, *mi*, *mr*, *nw*, *hn*, *s³*).

§ 21 — **Les compléments phonétiques des signes bilitères.** La plupart du temps, les signes du § 20 sont accompagnés de signes alphabétiques qui en précisent la lecture — on appelle alors ces derniers des compléments

phonétiques. On écrira rarement  *mn* ou  *hn* mais plutôt  et . On supprime ainsi l'ambiguïté des signes polyphones :  est *ʒb*, mais  est *mr*.


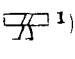
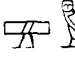

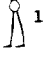



§ 22 — **Les signes trilitères.** Les idéogrammes des mots qui se composent de trois consonnes peuvent servir de phonogrammes pour des mots présentant la même suite de consonnes; c'est ainsi qu'on emploiera le signe  *spr* côte, pour rendre le mot *spr*, atteindre; le signe  *dbʒ*, le flotteur qui maintient le filet à la surface de l'eau, pour écrire le mot *dbʒ*, compenser. Puisque les racines de plus de trois consonnes sont fort rares en égyptien, nous avons, comme on l'a vu dans les exemples cités, pratiquement toujours affaire à des idéogrammes employés comme phonogrammes pour rendre des mots *entiers*, présentant les mêmes consonnes¹⁾. Comme véritable signe phonétique, employé pour représenter des *éléments accessoires* d'autres mots, on peut citer  *tjw*.

¹⁾ Ils appartiennent donc en réalité au groupe traité au § 10. Lorsque ces signes interviennent pour représenter des parties de mots qui se composent de plus de trois consonnes, ce sont des formes dérivées d'un mot-racine, composé de trois consonnes; p.ex.:  *nfr*, bon, dans *snfr*, rendre bon;  *ʒb*, se tenir debout, dans *mʒbt*, tombeau.


§ 23 — **Compléments phonétiques des signes trilitères.** De même que les signes du § 20, ceux du § 22 sont généralement accompagnés de signes phonétiques; p.ex.   *nfr*, bon;   *dbʒ*, compenser;   *nht*, vivre;  *hpr*, devenir, etc. Bien que de nombreuses variantes soient possibles, les scribes formés à bonne école ont adopté pour beaucoup de mots une orthographe relativement fixe¹⁾.


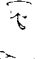

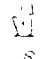

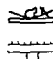



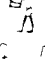



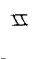


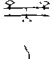
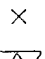


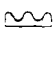

¹⁾ L'orthographe des inscriptions est beaucoup plus arbitraire; pour celles-ci des préoccupations esthétiques, comme p.ex. le souci d'éviter les vides, jouent souvent un grand rôle.

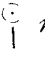
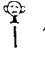


§ 24 — **Les déterminatifs.** Grâce aux signes mentionnés aux §§ 13 et 20 on a créé la possibilité de préciser la lecture des idéogrammes par

des signes phonétiques. Δ peut se lire de bien des manières, mais Δ  est *iw*, venir:  ¹⁾ ou   est *sm*, aller;  ¹⁾ ou  est *inz*, apporter, etc. Les signes phonétiques peuvent même devenir l'élément principal: dans le groupe   Δ *h3b*, envoyer, Δ ne fait plus qu'indiquer que le mot pleinement épelé *h3b* se rattache à l'idée générale de mouvement. L'idéogramme est réduit au rôle de déterminatif.

¹⁾ Dans ces exemples, l'idéogramme et le signe phonétique qui l'accompagne se sont combinés en un seul tout. Nous donnons aux signes de ce genre le nom de *monogrammes*.

§ 25 — **Tableau des déterminatifs les plus usuels.** La liste qui suit ne contient qu'un choix de déterminatifs d'usage fréquent. Les désignations qui suivent chaque hiéroglyphe indiquent la catégorie de mots après lesquels on l'emploie: p.ex.  homme, signifie qu'on met ce signe après des mots comme homme, souverain, artisan, passeur, noms propres d'hommes, etc.

 homme	 animal	 ville
 femme, déesse	 mauvais, petit	 bateau, naviguer
 dieu	 jour, lumière, etc.	 vêtement
 activité, effort	 feu, cuire	 cordage, lier, délier
 manger, boire, parler	 pays	 couper
 corps, membre	 chemin, voyager	 briser
	 peuple étranger	 fête
	 pays étranger	 livre, notion abstraite

§ 26 — **Emploi du trait (I).** Des idéogrammes purs sont souvent accompagnés d'un trait: p.ex.:  *r^s*, soleil;  *hr*, visage. Cependant les Égyptiens ne se montrent pas très rigoureux dans l'emploi du trait: ainsi ils écrivent souvent la préposition *hr*  (voir cependant § 191), *hrw*, jour, , etc.

§ 27 — **Abréviations.** On écrit souvent des formules courantes, des titres archaïques, des noms de divinités, etc. d'une manière très abrégée; p.ex. : puisse-t-il vivre, prospérer et être bien portant (formule qui suit les noms royaux et des expressions équivalentes).







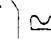
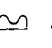
§ 28 — **Métathèse de signes phonétiques.** On peut pour des raisons calligraphiques intervertir l'ordre normal des signes, p.ex. pour éviter des vides ou pour obtenir un groupement plus harmonieux. Ainsi l'on peut écrire pour *wt* au lieu de , parce que le premier groupement satisfait davantage la vue; *wd*, commander, est plus beau que : *hrw-hb(t)*, prêtre ritualiste, présente un groupement plus satisfaisant que .

§ 29 — **Métathèse de signes-mots.** Par souci de respect on peut placer en tête les mots «dieu», «roi» et les différents noms divins et royaux, dans des expressions où la langue parlée les prononçait en second lieu; p.ex. : *hm-ntr*, serviteur du dieu, prêtre; *ss-nsw* scribe du roi.

§ 30 — **Orthographe défective.** Certains mots sont presque toujours écrits d'une manière défective; p.ex. : *rmt*, hommes; *h3-t-sp*, année (de règne). C'est pour cette raison que la lecture de certains mots reste douteuse ou totalement inconnue; p.ex. : , sculpteur.

§ 31 — **Haplographie.** Si dans un mot deux consonnes identiques se suivent immédiatement, on n'écrit cette consonne qu'une seule fois. Cela arrive même lorsque les consonnes identiques appartiennent à deux mots différents. On peut écrire p.ex. : pour *m md-t*, avec de l'onguent.

§ 32 — **Orthographe historique.** Lorsqu'il s'agit d'orthographier des mots qui ont subi des transformations au cours des temps, l'Égyptien, conservateur, juxtapose souvent l'ancienne orthographe et la nouvelle; p.ex. : *km3*, créer, est devenu *k3m*; on orthographie alors comme s'il y avait *km3m*; *swr*, boire, est devenu *swi*; on orthographie , ce qui ne doit donc pas être lu *swri*, mais à volonté : *swr* ou *swi*.


§ 33 — **Orthographe par groupes.** Lorsqu'on écrit des noms propres et des mots étrangers, on se sert d'un système d'orthographe spécial, où des signes-mots ou des groupes de signes phonétiques représentent des consonnes simples.  représente *ʿ*,  représente *h* etc. ; p.ex. :       *ḥdr*, Gézer.

IIÈME PARTIE

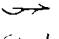

ÉLÉMENTS DU LANGAGE


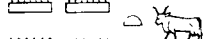
I — LE SUBSTANTIF

I. LE GENRE



§ 34 — **Le masculin et le féminin.** Il y a des substantifs masculins et des substantifs féminins ; ces derniers sont caractérisés par la terminaison $\cdot t$ ¹⁾, \triangle ; p. ex. :  *hm·t*, femme. Tous les substantifs qui ne présentent pas cette terminaison²⁾ sont masculins. Font exception les noms de pays étrangers, de villes et de beaucoup de provinces (nomes), qui sont féminins, même quand ils sont dépourvus de la terminaison $\cdot t$.

1) Nous intercalons un point à mi-hauteur de la ligne entre la racine et la terminaison. D'autres préfèrent ne pas séparer la désinence féminine. $\cdot t$ de la racine et transcrivent par conséquent : *hmt*.

2) Il y a un petit nombre de substantifs se terminant par t , où ce t n'est pas une terminaison de genre, mais une consonne radicale, p.ex. :  *ht* bois (à ne pas transcrire *h.t*) ;  *tw·t*, image (à ne pas transcrire *tw.t*). Ces mots sont naturellement masculins.

§ 35 — **Le neutre.** Le féminin singulier sert aussi à exprimer le neutre «logique» et le collectif ; p.ex. :  *d·w·t*, le mal ;  *mmn·t*, le gros bétail.

2. LE NOMBRE

§ 36 — **Le pluriel.** On forme le pluriel des substantifs masculins par l'adjonction de la terminaison $\cdot w$  et celui des substantifs féminins par l'adjonction de la terminaison $\cdot wt$ ¹⁾  \triangle . Ces deux terminaisons sont souvent écrites d'une manière défective (sans w , voyez § 14), celle du féminin pluriel l'est même généralement.

Le pluriel peut être exprimé de plusieurs manières par l'écriture : on

peut écrire la terminaison au moyen des signes phonétiques mentionnés, qui se mettent alors devant le déterminatif; on peut aussi répéter trois fois l'idéogramme²⁾ ou le déterminatif; mais le procédé le plus courant consiste à indiquer le pluriel par trois traits (⋮), qui sont une espèce de déterminatif du pluriel. On peut donc écrire: etc. *sn-wt*, sœurs; etc. *ntr-w*, dieux.

1) La terminaison vient s'ajouter à la racine, donc *sn-t*, sœur, *sn-wt*, sœurs (et non pas *sn-t-wt*).

2) Le procédé de la répétition est parfois appliqué mécaniquement à des graphies phonétiques; p. ex.: *rn-w*, noms (de *rn*).

§ 37 — **Pluriel apparent.** Des substantifs à sens neutre, abstrait ou collectif et d'autres substantifs analogues sont souvent écrits comme des pluriels, surtout quand ils se terminent par *w* ou par *wt* (*jt*), bien qu'ils soient en réalité des singuliers; p. ex.: *dw-t*, le mal; *nfrw*, beauté; *hnjt*, équipage.

§ 38 — **Le duel.** L'égyptien dispose d'une forme spéciale pour exprimer le duel. Les terminaisons sont les suivantes pour le masculin *-wj* ¹⁾, pour le féminin *-tj* ou (voyez § 36, n. 1). Comme pour le pluriel, les graphies défectives ainsi que les redoublements d'idéogrammes ou de déterminatifs sont d'un emploi normal. On peut donc écrire, *rd-wj*, les deux jambes; etc. *sn-tj*, les deux sœurs.

1) À l'origine, était le déterminatif du duel (comme est celui du pluriel); plus tard on a considéré ce signe comme une graphie de *j*.

3. L'ARTICLE.

§ 39 — Le moyen-égyptien classique ne connaît pas d'article défini ou indéfini, cependant dans quelques textes en moyen-égyptien on relève déjà l'emploi de *p*: (§ 73) comme article défini et de *w*: (§ 79) comme article indéfini.

4. L'EXPRESSION DU GÉNITIF

a. Le génitif direct

§ 40 — Pour exprimer le génitif, l'égyptien distingue une union directe et une union indirecte.

Le génitif direct s'obtient en faisant suivre immédiatement le substantif déterminé par le substantif déterminant, p. ex. : $\overline{\text{nb}} \cdot \overline{\text{t}} \cdot \overline{\text{pr}}^1$, maîtresse-maison c.-à-d. maîtresse de maison. Comme nous le montre le copte, le premier mot perd alors son accent: il se met à l'état construit (§ 3). La soudure est si complète que les deux substantifs sont traités comme n'en formant plus qu'un seul; un déterminatif ou un adjectif peuvent se mettre après le second mot, p. ex. : $\overline{\text{nb}} \cdot \overline{\text{t}} \cdot \overline{\text{pr}} \cdot \overline{\text{nj}} \cdot \overline{\text{t}}$, la bonne maîtresse de maison. Ce génitif est archaïque et est surtout employé dans des titres et dans d'autres expressions consacrées.

¹) Dans les expressions stéréotypées de cette espèce, on peut exprimer le lien étroit entre les deux mots en les unissant par un trait (-).

b. Le génitif indirect


§ 41 — Le génitif indirect est d'un usage beaucoup plus courant.

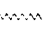
On l'obtient en joignant les deux substantifs au moyen de l'adjectif *nj*¹). Celui-ci s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine.

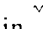

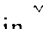
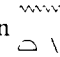
En voici les formes :

Singulier masculin	<i>nj</i>
féminin	\circ <i>nj-t</i>
Pluriel masculin	\circ ou O <i>nj-w</i>
féminin	O <i>nj-wt</i> ²).

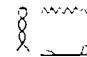

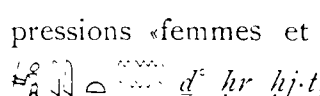
De bonne heure déjà ce mot a tendance à devenir invariable (sous la forme *n*): p. ex. $\text{h}^3 \text{s} \cdot \text{wt}$, les chefs des pays étrangers. Le lien est moins intime que celui

décrit au § 40. D'autres déterminations peuvent se trouver avant le génitif : p. ex. :  | *hḥ3.w 3.w nj.w h3s.wt*, les grands chefs des pays étrangers.

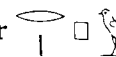
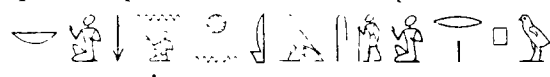
1) *Nisbé* (dérivation adjective, voir § 48) de la préposition  (§ 191), signifiant donc proprement : «qui est dirigé vers», «qui est en rapport avec». A l'époque classique le *j* de *nj* n'est jamais indiqué dans l'écriture. Aussi transcrit-on couramment l'adjectif du génitif par *n* (*n-t*, *n-w*, *n-wt*).

2) Les formes du duel sont déjà devenues extrêmement rares en moyen-égyptien ; elles sont : au duel masculin   *nj-wj*, au duel féminin   *nj.tj*.


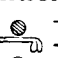
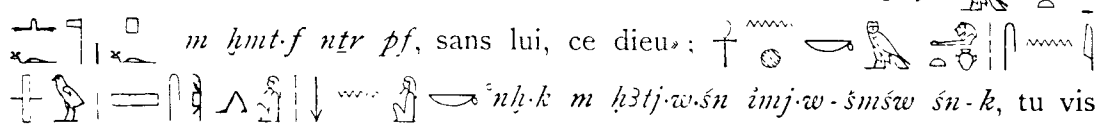
5. LA COORDINATION


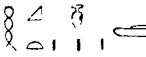
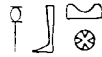

§ 42 — En général la conjonction «et» n'est pas exprimée en égyptien ; mais elle peut être rendue par la préposition  *hn*, avec. Dans certaines expressions stéréotypées où les substantifs sont indéterminés (comme le montre l'égyptien plus récent), on emploie la préposition  *hr*, sur (cfr nos expressions «femmes et enfants», «or et argent», etc.) ; p. ex. :  *d' hr hj.t*, tempête et pluie.

6. LA DISJONCTION




§ 43 — Comme c'est le cas pour «et», la conjonction «ou» n'est généralement pas exprimée. Cependant on peut la rendre par  *r-pw*, qui se place d'habitude après le dernier terme de la disjonction ; p. ex. :  *nb sn hnm3 r-pw*, un maître, un frère ou un ami.

7. L'APPOSITION

§ 44 — Il n'y a rien de spécial à observer à propos des cas normaux d'apposition. Mais il faut noter qu'un substantif peut être mis en apposition à un pronom suffixe ; p. ex. : «Comment se comportera ce pays   *m hmt.f ntr pf*, sans lui, ce dieu ;  *nh.k m h3tj.w.sn imj.w-sm3w sn-k*, tu vis de leurs cœurs à eux, les suivants de ton frère.

Il convient aussi de noter l'emploi de l'apposition pour exprimer la matière, la mesure ou le lieu. L'Égyptien pouvait écrire, tout en lisant sans doute autrement  *ht wdhw*, bois, une table = une table de bois;  *tnj k.t ds* bière, une cruche = une cruche de bière: *tnj*  *3bdw*, nome de This, Abydos = Abydos dans le nome thimite:  *is-k-t hrs-w 100*, oignons, bottes 100 = 100 bottes d'oignons.

8. L'EMPLOI ADVERBIAL DES SUBSTANTIFS

§ 45 — Un substantif peut être employé d'une manière absolue (c.-à-d. sans être précédé d'une préposition), e.a. dans les indications de temps, p. ex.:  *h3-t-sp 10*, dans la 10^e année ¹⁾:  *d.t*, éternité (c.-à-d. éternellement);  *r^e nb*, chaque jour (c.-à-d. journellement).


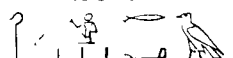
¹⁾ Contrairement à ce qui se passe pour d'autres compléments circonstanciels et expressions adverbiales (§ 244), cette expression se place en tête de la phrase.

II — L'ADJECTIF

1. LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF

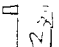
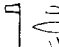
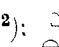
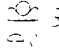
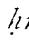


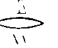
§ 46 — Comme le français, l'égyptien emploie l'adjectif de deux manières: comme épithète (emploi attributif: l'homme bon) et comme élément nominal du prédicat (emploi prédicatif: l'homme est bon). Cet emploi prédicatif est traité au § 232. En revanche l'égyptien ne connaît pas notre emploi attributif-prédicatif de l'adjectif pour indiquer un état dans des phrases comme celle-ci: «Je me suis mis en route bien pourvue, mais le Seigneur m'a fait rentrer vide». Dans ce cas l'égyptien doit recourir à des propositions subordonnées descriptives: «(tandis que) j'étais bien pourvue» (voir § 182).

2. L'ADJECTIF EMPLOYÉ COMME ÉPITHÈTE

§ 47 — L'adjectif employé comme épithète se place après le substantif auquel il se rapporte et s'accorde avec lui en genre et en nombre. Les terminaisons sont les mêmes que celles du substantif (§§ 34; 36); p. ex.: *nfr.t* dans  (voir § 40); *3.w* dans  (§ 41).






Cependant les graphies défectives sont plus fréquentes encore dans les terminaisons des adjectifs que dans celles des substantifs; le déterminatif du pluriel lui-même (i i) est souvent omis. Il semble bien que, de bonne heure déjà, l'adjectif ait eu tendance à devenir invariable.

3. L'ADJECTIF NISBÉ


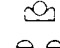

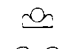
§ 48 — Les adjectifs *nisbé* forment une catégorie spéciale¹⁾, qui a comme caractéristique une terminaison .j. Ils dérivent de substantifs et de prépositions : p. ex. :  *ntrj*, dieu, donne :  *ntrj*²⁾;  *ḥtj.t*, horizon, donne :  *ḥtj*;  *ḥr*, sur, donne :  *ḥrj*³⁾;  *ḥr*, sous, donne :  *ḥrj*.

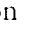

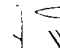
Ils signifient : étant en relation avec : *ntrj* veut donc dire : étant en rapport avec la divinité, c.-à-d. divin : *ḥtj*, étant en rapport avec l'horizon, c.-à-d. habitant de l'horizon ; *ḥrj* : qui se trouve sur : *ḥrj* : qui se trouve sous.

Les formes sont régulières.

- P. ex. : singulier masculin  ♂ (orthographe défective : ) *ḥrj* ;
- singulier féminin  ♀ *ḥrj.t* ;
- pluriel masculin  ♂ *ḥrj.w* ;
- pluriel féminin  ♀ *ḥrj.wt*.


Pour les adjectifs *nisbé* dérivés d'un substantif féminin les formes se présentent donc comme suit :




- singulier masculin  ♂ *ḥtj*³⁾ ;
- singulier féminin  ♀ *ḥtj.t* ;
- pluriel masculin  ♂ *ḥtj.w* ;
- pluriel féminin  ♀ *ḥtj.wt*.

De la préposition  (*ir*), en rapport avec, dérive l'adjectif *nisbé* très fréquent  *irj*, appartenant à : p. ex. :  *irj sb3*, portier.



¹⁾ Le terme est emprunté à la grammaire arabe et signifie : adjectif de relation.

²⁾ Pour des raisons d'ordre pratique nous n'écrivons pas *j* comme une terminaison (en derogation au § 34 n. 1), donc *ntrj* et non pas *ntr.j*, *ḥtj* et non pas *ḥt.j*.

3) Les formes de ce genre étaient apparemment homonymes de $\beta h.tj$, le duel du mot de base: d'où des jeux graphiques comme  $Hr \beta h.tj$, que l'on serait tenté d'interpréter: Horus des deux horizons; mais dont le sens réel est: Horus habitant de l'horizon.


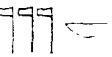
§ 49 — Les adjectifs nisbé dérivant de prépositions peuvent régir un substantif ou un pronom (suffixe) tout comme ces prépositions. p. ex.:  $imj.t Gb$, ce qui se trouve dans Geb (cfr  $m Gb$, dans Geb):  $ir.jt.f$, ce qui se rapporte à lui (cette expression signifie généralement: son devoir).

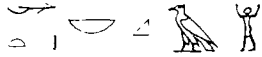
4. LES ADJECTIFS EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT

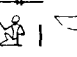

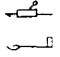

§ 50 — En égyptien on emploie souvent les adjectifs substantivement, comme nous le faisons dans nos langues (le pauvre, le sourd). Cet emploi peut être spécifié, si on le juge utile, par un déterminatif approprié: p. ex.:  $nfr.t$, la belle (la jeune femme);  $nfr.t$, la belle (la couronne de Haute-Égypte).

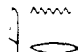
5. EXPRESSIONS POUR «CHAQUE» ET «TOUT»

§ 51 — Le mot nb , chaque, tout, présente diverses particularités.

1 — Cet adjectif a une tendance encore plus marquée que les autres à devenir invariable; p. ex.:  $ntr.w nb.w$ s'écrit aussi  $ntr.w nb$, tous les dieux.

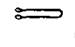


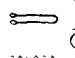



2 — Il a la priorité sur les autres adjectifs: p. ex.:  $ht nb k\beta i$, tout arbre élevé.

3 — *Il convient surtout de remarquer qu'il ne peut être employé substantivement*; «chacun» ne se traduit donc pas par nb : «tout (toute chose) n'équivaut pas à $nb.t$, mais on devra dire:  $s nb$, tout homme;  $hr nb$, tout visage;  $w^3 nb$, un chacun, etc.:  $h.t nb.t$, toute chose. Les substantifs déterminés par nb peuvent être traités comme des singuliers ou comme des pluriels: après un contexte qui contient l'expression «chaque visage» on dira donc: il voit, etc., ou. ils voient, etc.

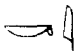
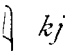
Observons encore, pour ce qui concerne le sens, que *nb* peut parfois signifier : un seul, ne fût-ce qu'un ; p. ex. : «Celui qui enlèvera de ce tombeau  *inr nb*, ne fût-ce qu'une pierre.

Après une négation, la meilleure manière de traduire est : pas un seul ; p. ex. : «Je n'ai pas enlevé *inr nb*» : je n'ai pas enlevé une seule pierre.


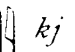
6 — AUTRE EXPRESSION POUR CHAQUE


§ 52 — On peut aussi rendre «chaque» par   |  *tnw*, nombre, suivi d'un génitif direct : p. ex. :   |   *tnw rnp.t* nombre d'année, c.-à-d. chaque année.



7. — EXPRESSION POUR «AUTRE»

§ 53 — Le mot égyptien pour «autre»   *kj* est un substantif qui est employé 1. comme un substantif autonome (l'autre) 2. dans une expression où il est suivi d'un autre mot mis en apposition ¹⁾ (un autre, un enfant, c.-à-d. un autre enfant).

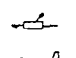
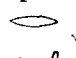


Les formes sont les suivantes.

Singulier masculin   *kj*

Singulier féminin  *k.t*




Pluriel masculin   *kj.wj* |


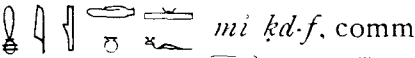

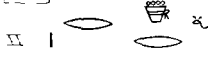

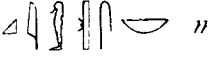
Pluriel féminin  *k.t*   *k.t h.t* (les autres).

«L'un . . . l'autre» est rendu e.a. par *kj . . . kj* (voir l'exemple du § 68), par  *w* . . . *kj*, par la répétition du premier mot (p. ex. :    *rdi.n wi h3s.t n h3s.t*, un pays me donna à un pays, c.-à-d. un pays me donna à l'autre), etc.

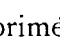
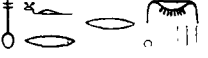
¹⁾ Il n'a donc que l'apparence d'un adjectif se plaçant devant son substantif.

8. EXPRESSION POUR «ENTIER»

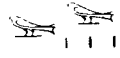


§ 54 — L'égyptien ne possède pas d'adjectif signifiant «entier». Il y supplée au moyen d'expressions prépositionnelles, telles que.   

r dr.f, jusqu'à sa frontière;  *r 3w.f* jusqu'à sa longueur;  *mi kd.f*, comme sa nature;  *mi ki.f*, comme sa forme. P. ex.:  *t3 r dr.f*, la terre entière: 
 *md-t tn mi ki.s nb*, cette affaire tout entière (littéralement: cette affaire selon chaque forme d'elle). Voir aussi § 183.

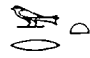

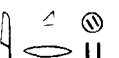
9. LE COMPARATIF

§ 55 — Il n'existe pas de forme particulière pour le comparatif: celui-ci est exprimé au moyen de la préposition  *r*, par rapport à. P. ex.:  *nfr r nbw*, beau par rapport à l'or, c.-à-d. plus beau que l'or. Voir aussi § 251.


10. LE SUPERLATIF

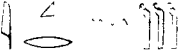
§ 56 — L'égyptien ne possède pas non plus de forme spéciale pour le superlatif: on le rend e.a. par des génitifs, comme dans  *wr wr.w*, le grand des grands, c.-à-d. le plus grand. L'exemple suivant fournit un autre équivalent du superlatif:  *wr imj ms.w.s*, l'ancien qui est parmi ses enfants, c.-à-d. son aîné. Parfois aussi l'adjectif peut avoir par lui-même le sens d'un superlatif:  *pr 3*, la grande maison, c.-à-d. la plus grande maison, le palais.

11. L'ÉLATIF

§ 57 — Notre expression «très» est exprimée par l'adverbe  *wr.t*, grandement (§ 190), ou peut se rendre en répétant deux fois l'adjectif; p. ex.:  *nfr wr.t*, très beau:  *ikr sp 2*, c.-à-d. (le mot) *ikr* (à répéter) deux fois, donc: *ikr ikr*, très remarquable.



12. DÉTERMINATION AU MOYEN D'UN SUBSTANTIF

§ 58 — Un substantif peut être joint à un adjectif comme déterminatif, soit d'une manière absolue ¹⁾, soit comme génitif indirect. Le premier de ces procédés est le plus usuel: p. ex.:  *nfr hr*, beau en ce qui concerne le

visage, en français: beau de visage:  *ikr nj db.w.f.* littéralement: habile de ses doigts.

1) A l'origine c'était peut-être, comme dans des langues apparentées, un accusatif ou un génitif.

13. MISE EN ÉVIDENCE

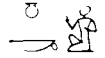


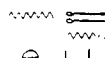
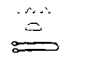

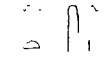

§ 59 — On peut mettre l'adjectif en évidence en l'introduisant par la préposition  *m*: p. ex.:  *sn m ikr* un frère et même un remarquable. Dans un cas comme celui-ci il semble que l'adjectif soit employé substantivement.

III — LE PRONOM



I. LE PRONOM PERSONNEL.

§ 60 — Le pronom personnel apparaît sous trois formes: le pronom indépendant, le pronom enclitique et le pronom suffixe.

A. Le pronom indépendant (absolu)

	Singulier		Pluriel
1 ^{re} pers comm.	 <i>ink</i> , je	1 ^{re} pers. comm.	 <i>inn</i> ³⁾ , nous
2 ^e pers. masc.	 <i>ntk</i> , tu ¹⁾	2 ^e pers. comm.	 <i>nttn</i> , vous
fem.	 <i>ntt</i> , tu ²⁾		
3 ^e pers. masc.	 <i>ntf</i> , il ¹⁾	3 ^e pers. comm.	 <i>ntsn</i> , ils
fém.	 <i>nts</i> , elle		





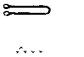


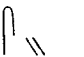
Le pronom indépendant est employé comme sujet dans les propositions sans copule des §§ 220; 221; 236.

1) A côté de ces pronoms apparaissent encore en moyen-egyptien mais comme des formes archaïques:  *twt*, tu (masc.) et  *swt*, il.

2) L'égyptien distingue donc aussi à la deuxième personne singulier le masculin et le féminin.

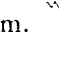
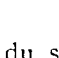
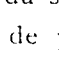
3) Les trois traits du pluriel (i + u) accompagnant les pronoms du pluriel des §§ 60, 61; 63, peuvent aussi être omis. Ils jouent seulement le rôle de déterminatif, qui peut être joint à ces pronoms à cause de leur sens pluriel.


§ 61 — B. **Le pronom enclitique¹⁾ (dépendant)**


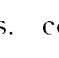
Singulier	Pluriel ²⁾
1 ^{ère} pers. comm.  <i>wi</i>	1 ^{ère} pers. comm.  <i>n</i> ³⁾
2 ^e pers. masc.  <i>tw</i>	2 ^e pers. comm.  <i>tn</i> ³⁾
fém.  <i>tn</i>	
3 ^e pers. masc.  <i>sw</i>	3 ^e pers. comm.  <i>sn</i> ³⁾
fém.  <i>sj</i> ³⁾	

Le pronom enclitique est employé comme régime direct du verbe (§ 244) excepté quand celui-ci est à l'infinitif (§ 161) et dans les propositions sans copule des §§ 203; 205; 212; 232; 234.




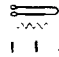
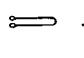
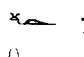


¹⁾ Cette dénomination donne à entendre que ce pronom ne peut se trouver en tête d'une proposition, mais doit toujours s'appuyer sur un autre mot.

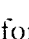
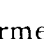
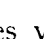

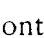
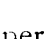
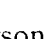
²⁾ Le pluriel remplace aussi les anciennes formes du duel, qui sont devenues très rares en moyen-égyptien; ces formes sont: 1^{ère} pers. comm.  *nj*; 2^e pers. comm.  *tnj*; 3^e pers. comm.  *snj*.

³⁾ Il convient de noter que les formes du pluriel et celles du singulier 3^e pers. fém., si celle-ci est écrite défectivement, ont l'apparence de pronoms suffixes (§ 63);  peut se lire aussi bien *wr sj* que *wr-s*.

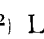
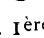
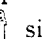
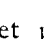
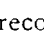
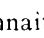
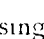
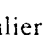
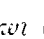
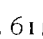
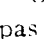
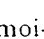
§ 62 — . On emploie le pronom enclitique *st* dans le sens neutre et souvent aussi à la place de  *sn* (Plur. 3^e pers. comm.) comme régime direct (§§ 244; 162) et comme sujet dans les propositions décrites aux §§ 203; 205; 212; 232; 234; 260; 265.


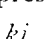


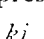

§ 63 — C. **Le pronom suffixe¹⁾**

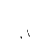
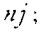
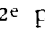
Singulier	Pluriel ⁴⁾
1 ^{ère} pers. comm.  <i>.i</i> ²⁾	1 ^{ère} pers. comm.  <i>.n</i>
2 ^e pers. masc.  <i>.k</i> ³⁾	2 ^e pers. comm.  <i>.tn</i>
fém.  <i>.t</i>	
3 ^e pers. masc.  <i>.f</i> ³⁾	3 ^e pers. comm.  <i>.sn</i>
fém.  <i>.s</i> ³⁾	

Les pronoms suffixes sont employés comme sujet dans beaucoup de formes verbales, p. ex. :    *sdm.f*, il entend; joints aux substantifs, ils ont la signification d'adjectifs possessifs, p. ex. :   *pr.f*, sa maison, ou : une maison de lui; après les prépositions ils ont le sens de pronoms personnels, p. ex. :   *hn.f*, avec lui.


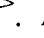
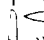
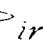
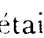
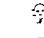

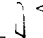
1) Cette forme du pronom est, comme son nom l'indique, indissolublement liée au mot qui précède.

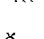

2) La graphie de la 1^{ère} pers. sing. peut varier.  est proprement un déterminatif de la 1^{ère} personne et peut par conséquent être remplacé par  si c'est un dieu, et par  si c'est un roi qui parle. La graphie  pour *i* se rencontre aussi. Sous l'Ancien Empire le pronom suffixe de la 1^{ère} personne n'est pas du tout exprimé dans l'écriture, sans doute parce qu'il ne formait plus qu'une seule voyelle (*i*) avec la voyelle de liaison qui précédait. *Il arrive encore souvent en moyen-égyptien que ce suffixe ne soit pas écrit.* Dans ce cas, le contexte seul permet de reconnaître si p.ex.   représente simplement *hm.t*, femme, ou *hm.t.i*, ma femme. Ce suffixe est omis régulièrement quand le pronom enclitique de la 1^{ère} pers. singulier *wi* (§ 61) suit; p.ex. :     *hm.n.(i) wi* je ne me connaissais pas moi-même (de   *hm*, ignorer).

3) Après des substantifs au duel, on représente souvent les suffixes *.k*, *.f*, *.s* par  *kj*,  *fj*,  *sj*; p.ex. :    *sp.tj.kj*, tes deux lèvres.

4) Comme c'est le cas pour le pronom dépendant, on remplace par les pronoms du pluriel les anciens pronoms suffixes du duel devenus désuets : 1^{ère} pers. comm.  *nj*; 2^e pers. comm.  *tnj*; 3^e pers. comm.  *snj*.

2. LOCUTIONS POSSESSIVES

§ 64 —  . A la place des pronoms suffixes de la 3^e pers. on rencontre parfois   *irj*, qui s'y rapporte; p. ex. : l'armée se mit en marche et un prince était     *hrj irj*, le commandant s'y rapportant, c.-à-d. il était son commandant = il en était le commandant.

§ 65 —  . La construction *n* + pronom suffixe + *imj* qui peut remplacer les pronoms suffixes, étant donné le développement de la forme, semble parfois marquer une plus grande insistance; cependant ce n'est

pas toujours le cas : p. ex. : *smšw n šn imj*, le plus âgé d'entre eux ; *pr-t-hrw n-k imj.t*, ton offrande funéraire.

3. L'EXPRESSION DU PRONOM RÉFLÉCHI

§ 66 — Le français possède pour la 3^e personne un pronom réfléchi spécial (se); mais l'égyptien l'ignore. Ceci peut donner lieu à des équivoques : p. ex. : *smš.n.f šw*, il se tua, ou bien : il le tua ; *smš.n.f šš.f*, il tua son propre fils, ou bien : il tua le fils d'un autre.

4. L'EXPRESSION DE LA NOTION «MÊME», «PROPRE»

§ 67 — On obtient l'équivalent de notre expression «même» (dans «moi-même» etc.) en combinant le mot *ds* avec le pronom suffixe : p. ex. : *r ds.f*, Ra lui-même ; *ink ds-i*, moi-même ; *rn.f ds.f*, le nom de lui-même, son propre nom. Combiné avec un pronom suffixe, il correspond donc à notre expression : mon (ton etc.) propre.

5. L'EXPRESSION DU PRONOM RÉCIPROQUE

§ 68 — Il n'existe pas de pronom réciproque en égyptien. Le pronom «l'un l'autre» doit être rendu au moyen de diverses expressions, telles que *w ... sn.nw.f*, l'un ... son second, *kj ... kj* (§ 53) ; p. ex. : *hpt-n kj kj*, alors l'un embrassa l'autre, c.-à-d. alors il s'embrassèrent l'un l'autre.






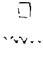
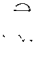
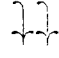
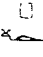








6. LE PRONOM INDÉFINI

§ 69 — *tw*, on, sert de pronom indéfini : p. ex. : *sdm tw*, on entendra ; *dd tw*, on dit. Comme cette construction s'est transformée en forme passive, on peut aussi la considérer comme ne constituant qu'un seul mot : *dd-tw*, il est dit (§ 140).

7. LE PRONOM DÉMONSTRATIF

§ 70 — a. Morphologie.

Le pronom démonstratif offre les variétés suivantes :



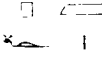
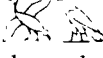
Masc. sing.	Fém. sing.	Neutre
 <i>pw</i>	 <i>tw</i>	 <i>nw</i> ce, cette, ce, ce, cette
 <i>pwj</i>	 <i>twj</i>	
 <i>pn</i>	 <i>tn</i>	 <i>nn</i> celui-ci, celle-ci, ceci
 <i>pf</i>	 <i>tf</i>	 <i>nf</i> celui-là, celle-là, cela
 <i>pfʒ</i>	 <i>tfʒ</i>	 <i>nfʒ</i> celui-là, celle-là, cela
 <i>pʒ</i>	 <i>tʒ</i>	 <i>nʒ</i> ce, cette, ce

Les pronoms énumérés ici datent d'époques différentes; *pw* etc. et *pwj* etc. ne sont plus d'un usage courant en égyptien classique¹⁾; *pn* etc. et *pf*, *pfʒ*²⁾ sont devenus alors les pronoms démonstratifs usuels; *pʒ* est le pronom le plus récent.

¹⁾ Il est vrai que *pw* est devenu dans un autre emploi un mot de première importance (voir § 223). On fait surtout usage de *pwj* et *twj* lorsqu'une seconde détermination suit; p.ex.:  *ntr pwj ʒ*, ce grand dieu.

²⁾ *Pfʒ* est peut-être plus récent que *pf*, mais il apparaît déjà dans de bons textes classiques.

§ 71 — b. L'emploi des pronoms démonstratifs.

Le neutre n'apparaît naturellement que sous la forme substantive; p. ex. :  *iri-n-i nn*, j'ai fait cela. En revanche les formes masculines et féminines sont rarement employées comme substantifs, mais presque exclusivement comme adjectifs. Elles se mettent après le substantif qu'elles déterminent: p. ex. :  *hm.t tn*, cette femme. Les exceptions sont rares:  *pf* *gs*, ce côte-là. Seul *pʒ* se met *toujours* devant son substantif: p. ex.  *pʒ hrw*, ce jour, aujourd'hui.

Si le substantif est accompagné, en plus du démonstratif, d'un adjectif,

le démonstratif se met en premier lieu; p. ex.: *pr pn šrī*,
cette petite maison.

§ 72 — c. Le pluriel.

Le véritable pluriel¹⁾ des démonstratifs est tombé en désuétude en moyen-égyptien et est remplacé par le neutre du pronom démonstratif suivi, sous forme de génitif, d'un mot qui peut se mettre aussi bien au singulier qu'au pluriel; p. ex.: (ou) *nn n(j) hm-wt* cela de femme(s), c.-à-d. ces femmes. Plus tard on perdit de vue l'origine de cette construction, et l'on laissa tomber le *n* du génitif; p. ex.: *nn hm-wt* ces femmes.

¹⁾ Le vieil égyptien connaît de véritables formes plurielles telles que *iptw*,
 iptn.

§ 73 — d. L'article défini.

Comme on l'a fait remarquer au § 39, un article défini s'est développé peu à peu en égyptien. Cet article a pris son origine dans le démonstratif *p³* etc., lorsque le sens de celui-ci s'est affaibli. Là où l'article est employé, les pronoms suffixes ne se rattachent plus au substantif mais à l'article (qui prend alors la forme plus développée *p³j*, *t³j*, *n³j*): p.ex.: *t³ mw.t*, la mère; *t³j.f mw.t*, sa mère, à la place de l'ancien *mw.t.f*.

8. LE PRONOM INTERROGATIF

§ 74 — Les pronoms interrogatifs les plus usuels sont les suivants: *m*, qui?, quoi? (substantif). Pour la combinaison ou *in m* (abrégé en *nm*) voir § 221.

sy, qui?, quoi? (substantif), quel?; p. ex.: *sy w³.t*, quel chemin? Bien que nous rendions ici *sy* par un adjectif, ce ne peut être un adjectif, étant donné que ce mot se trouve devant le substantif et reste

invariable; le substantif qui suit *sj* est sans doute un génitif ou une apposition, et le sens de l'expression est proprement: «quoi de chemin», ou: «quoi, chemin?».

iss-t, quoi? (substantif). On rencontre aussi la combinaison
sj iss-t, quoi?

ptr, qui?, quoi? (substantif). Cette forme résulte de la combinaison d'un ancien pronom interrogatif *pw* et de la particule *tr* (§ 196). Pour la syntaxe de *ptr*, voir § 222, 3.

9. LE PRONOM DÉTERMINATIF

§ 75 — Le choix de cette dénomination pour notre «pronom relatif» est commenté au §§ 261—266 en même temps que l'usage de ce pronom. Nous nous contentons ici d'en donner les formes.

Sing. masc. *ntj*

Plur. masc. *ntj-w*

Sing. fém. *nt(j)-t*

Plur. fém. *nt(j)-w-t*

De bonne heure déjà *ntj* a tendance à devenir un mot invariable. Le singulier féminin et le pluriel masculin sont employés substantivement, e.a. dans les expressions: *nt-t iw-t-t*, ce qui est et ce qui n'est pas:

p.ex. *km3 ntr nt-t iw-t-t* le dieu crée ce qui est et ce qui n'est pas (c.-à-d. tout); *nt-t nb-t*, tout ce qui est;

snd-w n-f iw-t-w ddt-w n-f ntj-w iw celui dont ceux qui ne sont pas ont peur et à qui ceux qui sont donnent des louanges.

10. LE PRONOM DÉTERMINATIF NÉGATIF

§ 76 — Ce pronom est le pendant négatif de *ntj* et signifie donc: celui qui ne... pas, etc. Pour plus de détails sur le sens et l'emploi de ce pronom, voir § 267 et les exemples du § 75. En voici les formes:

Sing. masc. *iw-tj*

Plur. masc. *iw-tj-w*

Sing. fém. *iw-t(j)-t*

Plur. fém. *iw-t(j)-w-t*

IV — LES NOMS DE NOMBRES

I. LES SIGNES REPRÉSENTANT LES NOMBRES

§ 77 — Les Egyptiens suivaient le système décimal. On représente généralement les nombres en mettant à la suite l'un de l'autre les signes pour les unités, les dizaines, etc. en commençant par les plus gros nombres.

Ces signes sont :


	pour les unités ;
∩ <i>md</i>	pour les dizaines ;
⊙ <i>s-t</i> (?)	pour les centaines ;
∩ ₃ <i>h3</i>	pour les milliers ;
<i>db</i>	pour les dizaines de mille ;
∩ ₃ <i>hfn</i>	pour les centaines de mille ;
∩ ₃ <i>hh</i>	signifie : un nombre infini.



Voici un exemple : ∩₃ ⊙ ∩ ∩ | | | , 2235.

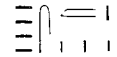
2. LES NOMBRES CARDINAUX

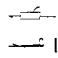
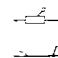
§ 78 — Il arrive qu'on écrive phonétiquement les nombres inférieurs à 10 ; le cas est rare pour les nombres plus élevés. Aussi ne sait-on que peu de chose au sujet de la prononciation de ces derniers. La prononciation des unités est la suivante :

1, *w^s* (fém. *w^s-t*) ; 2, *sn-wj* (fém. *sn-tj*) ; 3, *hmt* ; 4, *jdw* ;
5, *dîw*(?) ; 6, *sîs(w)* ; 7, *sfh* ; 8, *hmn* ; 9, *psd*.

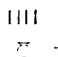
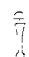

§ 79 — **Place des nombres cardinaux.** On écrit toujours le nom de nombre après le substantif auquel il se rapporte. Cependant seuls les numéraux *w^s* et *sn-wj* étaient effectivement énoncés après le substantif. Les autres noms de nombre étaient placés dans la langue parlée avant le substantif ; on écrivait :  *hrd-w 3*, mais on disait *hmt hrd-w*, trois enfants ; comparez notre manière d'écrire frs. 3.—, que nous lisons «trois francs».

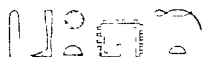
Nous devons considérer le nom de nombre comme un substantif (proprement : triade etc.) auquel on joint en apposition le substantif dénombré qui peut se mettre aussi bien au singulier qu'au pluriel. Ceci apparaît clairement dans un exemple comme  $p3$ (singulier !) hmt $hrd.w$, «cette triade, enfants, c.-à-d. ces trois enfants. Si le substantif dénombré est féminin, le substantif numéral sera aussi féminin; p. ex. :  $t3$ $w3.(w)t$ 3, «cette triade (féminin), chemins, c.-à-d. ces trois chemins.

Les suffixes sont joints au nom de nombre : p. ex. :  $fdw.s$ $gs.w$, ses quatre côtés.

 w^c , un, peut aussi se placer devant le substantif, qui suit alors au génitif indirect; p. ex. :  $w^c.t$ $nj.t$ $stj.t$, une rameuse (dans cet exemple w^c n'a déjà plus que la valeur affaiblie d'un article indéfini, § 39).


3. LES NOMBRES ORDINAUX


§ 80 — Les nombres ordinaux inférieurs à 10 (2—9) sont formés par l'adjonction de la terminaison \bar{c} $.nw$ (fém. \bar{c} $.nwt$) au nombre cardinal, p. ex. :  $fdw.nw$, quatrième. Pour «premier» on emploie un mot spécial : tpj ,  ou \bar{c} \bar{c} . Qu'on note aussi la forme pour «second» : \bar{c} ou \bar{c}  $sn.nw$ et formes semblables.

On obtient les nombres ordinaux supérieurs (à partir de 10) en faisant précéder le nom de nombre du participe \bar{c} mh , signifiant littéralement : celui qui remplit; p. ex. :  $sbh.t$ $mh.t$ 12, la porte qui remplit 12, c.-à-d. la 12^e porte.

En moyen-égyptien les nombres ordinaux sont des adjectifs qui se placent après le substantif auquel ils se rapportent; ils s'accordent avec lui en genre et en nombre.

4. LES FRACTIONS

§ 81 — A part $\frac{1}{2}$ ( $s3.wj$), l'égyptien connaît seulement des fractions


dont le numérateur est 1 ; des fractions telles que $\frac{3}{8}$ doivent s'exprimer comme la somme de $\frac{1}{4}$ et de $\frac{1}{8}$ (et non comme $\frac{1}{8} + \frac{1}{8} + \frac{1}{8}$). On représente les fractions au moyen de \ominus *r*, «partie», suivi du nombre dénominateur ; p. ex. :  $\frac{1}{4} \frac{1}{8} = \frac{3}{8}$.

$\frac{1}{2}$ se dit \llcorner *gś*, côté, moitié.




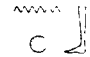
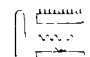
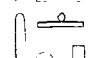
V — LE VERBE

I. GÉNÉRALITÉS

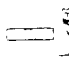

A. Les classes de verbes.

§ 82 — L'étude du verbe est sérieusement entravée par les carences de l'écriture égyptienne qui néglige de noter les voyelles et omet souvent les *w* et les *i*. Une forme comme  *śdm* (entendre), peut représenter l'infinitif, l'impératif, le participe momentané et duratif, aussi bien actif que passif, et d'autres modes encore. Quelques classes de verbes seulement laissent apparaître certaines différences de formes, parce que la vocalisation y a amené des changements dans les consonnes.


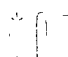
La classification des verbes se fonde sur le nombre et la nature des consonnes constituant la racine (*radicales*). La liste suivante donne une vue d'ensemble des classes, de leur dénomination et des abréviations qui servent à les désigner.

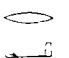

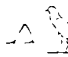
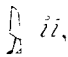
Dénomination	Abréviation	Exemple
a. <i>Verbes fortes</i>		
Verbes à 2 radicales (fortes)	2 rad.	 } <i>rh</i> , connaître
Verbes à 3 radicales (fortes)	3 rad.	 <i>śdm</i> , entendre ¹⁾
Verbes à 4 radicales (fortes)	4 rad.	 <i>ptpt</i> , écraser
Verbes à 5 radicales (fortes)	5 rad.	 <i>nhbhb</i> , se déplacer
Causatifs ²⁾ des verbes à 2 rad.	caus. 2 rad.	 <i>smn</i> , rendre stable
Causatifs des verbes à 3 rad.	caus. 3 rad.	 <i>śhlp</i> , rendre paisible

b. *Verbes gémérés*


Verba secundæ geminatæ ³⁾	II gem.	 <i>šmm</i> , devenir chaud
Verba tertiæ geminatæ ³⁾	III gem.	 <i>špdd</i> , arranger

c. *Verbes faibles*



Verba tertiæ infirmæ ⁴⁾	III inf.	 <i>prî</i> , sortir
Verba quartæ infirmæ ⁴⁾	IV inf.	 <i>msîdî</i> , hair

Sont irréguliers les verbes  *radî*, donner:  *inî*, apporter, chercher:  *îw* et  *îi*, venir.

Dans les six premières classes (2-rad., 3-rad., 4-rad., 5-rad., caus. 2-rad., caus. 3-rad.), les radicaux restent immuables quelle que soit la forme du verbe. Seuls les participes décrits au § 89 font exception à cette règle.

Dans la classe des II gem. beaucoup de formes ne présentent qu'une seule des deux radicales identiques: nous les appellerons des formes *brèves*. Les formes qui font intervenir les deux radicales semblables seront appelées formes *gémérés*. Dans le premier cas, il n'y avait probablement pas de voyelle entre ces consonnes (p. ex. *šemmef*⁵⁾); dans le second, il y en avait une (p. ex. *šemîmef*).  *mîdî*, voir, présente des irrégularités.

Les verbes III gem. sont rares et ne présentent pas de particularités.

Les verbes III inf. constituent une classe nombreuse et, parmi eux, beaucoup sont d'un usage très fréquent. La radicale finale faible est rarement écrite. Beaucoup de formes ne laissent apparaître que les deux premières radicales (formes *brèves*): p. ex.:  *prî.f*, il sort, dérivé de *perîef* (?). D'autres formes montrent le redoublement de la deuxième radicale (formes *gémérés*): p. ex.:  *prîrî.f*, dérivé de *perîef* > *perîref* (?).

Pour les verbes IV inf. il n'y a pas moyen d'énoncer des règles fixes et d'application générale. Aux mêmes formes, certains verbes présentent la gemination, d'autres pas.

Les verbes irréguliers devront être traités chaque fois séparément. Signalons d'une manière générale que nous transcrivons comme suit les formes de *rdi*, donner :

⬭	⬭	⬭	<i>rdi</i>
⬭	⬭	⬭	<i>di</i>
⬭	⬭	⬭	<i>didi</i>

1) On désigne les différentes formes d'après ce verbe paradigme : *šdm.f*, *šdm.t.f*, etc.

2) On obtient les causatifs en faisant précéder la racine verbale du préfixe

⬭ *š*; p.ex. : ⬭ *nh*, vivre ; ⬭ *šnh*, faire vivre.

Ils ont donc un sens causatif, d'où leur nom.

3) Le nom signifie que les verbes en question redoublent le deuxième (ou le troisième) radical.

4) Le nom signifie que le dernier radical de ces verbes est une consonne faible (*i* ou *w*).

5) Suivant le § 31 *mm* est écrit alors comme un *m* simple.

B. Les temps

§ 83 — Des deux « temps » (imparfait et parfait) que l'égyptien a peut-être possédés originairement en commun avec les langues sémitiques, le premier a complètement disparu, tandis que le second a vu son rôle considérablement réduit (§ 177). A ces temps se sont substituées de nouvelles formes personnelles probablement dérivées de participes. Il nous paraît donc tout indiqué de commencer par ceux-ci.

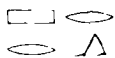


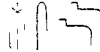



2. LES PARTICIPES


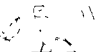


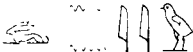
§ 84 — A. **Les formes du participe.** Il existe un participe momentané et un participe duratif¹⁾, chacun de ceux-ci possédant une forme active et une forme passive. On ne peut distinguer le participe momentané du participe duratif que chez les verbes variables (gémérés et faibles) : en général, la différence entre les formes actives et passives ne se manifeste dans l'orthographe d'aucun verbe. En effet, tous les participes semblent avoir eu une désinence *.i* ou *.w*. Il n'existait donc aucune différence consonantique, per-

mettant de distinguer les diverses sortes de participes; il n'y avait sans doute qu'une différence de vocalisation qui n'apparaît pas dans l'écriture.

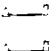

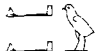

¹⁾ L'existence d'une troisième variété, le participe *prospectif*, est très problématique: c'est pourquoi il n'en sera pas question ici. Pour le sens de momentané et duratif dans ces dénominations, voir § 90.

a. Les formes du participe duratif actif

§ 85 — Les verbes II gem. et III inf. présentent la gémiation: p. ex.:  *prrr*, sortant. Pour *iri*, faire, on rencontre aussi bien la graphie  que . Parmi les verbes IV inf., certains font la gémiation, d'autres ne la font pas; p. ex.:  *msdd*, haïssant (de *msdi*);  *hnti* remontant le fleuve (de *hnti*). *Rdi*, donner, montre la forme  ou  *didî*.




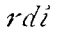
Le participe duratif actif présente parfois la désinence *-w* ou *-î*:  *sdm-w* ou  *sdm-j*; la désinence  *jw* caractérise souvent le pluriel; p. ex.:  *sdm-jw*, ceux qui entendent (les juges);  *wnn-jw*, ceux qui existent.

b. Les formes du participe duratif passif

§ 86 — La désinence était *-w*; celle-ci est souvent écrite. Quand on rencontre un participe muni de la désinence *-w*, il y a donc beaucoup de chances pour que ce soit ce participe. Mais si la désinence n'est pas écrite, rien ne distingue ce participe passif du participe actif. La gémiation se présente pour les mêmes classes qu'à la forme active (II gem. et III inf.). *Rdi* présente les formes  ou  *didî(-w)*. Des formes comme  *dilî-w* et  *irr-w* ont donc de grandes chances d'être passives.

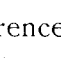
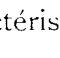

c. Les formes du participe momentané actif

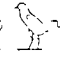

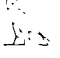
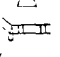

§ 87 — Ces formes présentent parfois une désinence *-w* ou *-î*; mais la plupart du temps cette désinence n'est pas écrite. Les verbes II gem. et

III inf. ont des formes brèves; ainsi p. ex.:  Δ *prî*: pour *iri* on trouve la forme  et pour *rdî* les formes  *rdî* et  *dî*.

d. Les formes du participe momentané passif

§ 88 — En général ces formes passives ne se différencient pas extérieurement des formes actives, étant donné que la désinence qui était également *-w* ou *-î*, n'est le plus souvent pas écrite et que les verbes II gem. et III inf. montrent également des formes brèves.

Cependant les verbes III inf. présentent souvent la fusion du radical faible avec la désinence sous l'apparence d'un  *j*; ceci donne lieu à des formes caractéristiques; p. ex.:  *irj* (*iri + i*), qui a été fait;  *rdj-t* (*rdî-î-t*), qui a été donnée.

§ 89 — Au participe momentané passif quelques verbes 2-rad. offrent, à côté de la forme régulière, une forme où la seconde radicale est redoublée¹⁾. Les cas les plus usuels sont les suivants:  *wdd*, qui a été ordonné, de *wḏ* ordonner:  *rhh*, qui a été connu, de *rh*, connaître;  *hmm*, qui a été ignoré, de *hm*, ignorer:  *tmm*, qui n'a pas été, de *tm*, ne pas être (§ 158);  *ddd*, qui a été dit, de *ḏd*, dire.

¹⁾ Qu'on veuille donc à ne pas les confondre avec les formes duratives des verbes III inf. (§ 85).

B. Le sens du participe momentané et duratif


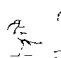
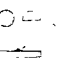
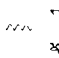


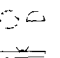

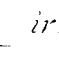
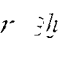
§ 90 — Les participes égyptiens ne se distinguent pas (ou du moins pas essentiellement) par une différence dans le temps où se situe l'évènement. Nous songeons instinctivement à cette nuance de temps, parce que nos langues expriment exactement si un évènement a eu lieu dans le passé (temps passé), se déroule maintenant (temps présent), ou arrivera dans l'avenir (temps futur). Un point de vue complètement différent semble dominer en égyptien¹⁾: cette langue s'attache surtout à répondre à la question si l'évènement est censé

se prolonger dans le temps, ou bien si cet événement est simplement mentionné sans qu'on songe à la durée.

Dans le premier cas, on emploie des formes duratives qui présentent l'action ou l'événement comme *étant en train de se produire* (à la manière d'une ligne qui se prolonge, ou d'un film), comme *s'étendant dans le temps, se répétant, arrivant habituellement*, et par conséquent aussi comme *devant se produire normalement*.

Dans le second cas, on emploie les formes momentanées qui mentionnent l'événement comme une chose qui n'arrive qu'une fois (donc à la manière d'un point sans prolongement), sans qu'il y ait une nuance accessoire de durée.

Il se fait que l'on relate en général un événement du passé comme un fait sans plus, comme une prise de vue instantanée; mais quand on présente une action qui se passe dans le présent, il intervient facilement une nuance de durée; je dis: j'écrivis hier, sans plus me rappeler combien de temps cela a duré; mais j'écris maintenant et j'ai conscience que je m'applique longuement et péniblement à aligner les mots qui expriment telle matière difficile. C'est peut-être pour cette raison qu'une certaine distinction de temps s'est développée accessoirement dans la langue: les formes momentanées ont généralement un sens passé, et les formes duratives ont généralement² un sens présent et futur.

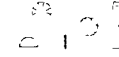
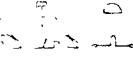


Comme la distinction en question ne dépend pas de l'action ou de l'événement en soi, mais plutôt de la manière dont on l'envisage et le présente, on s'explique qu'une même épithète apparaisse tantôt sous la forme momentanée, tantôt sous la forme durative: p. ex.     *iri 3h.t n*    *ub.f*, quelqu'un qui rendit (ou qui rend) service à son maître;    *irr 3h.t n ub.f*, quelqu'un qui rend (ou qui a rendu) (constamment) service à son maître.

¹, C'est pour cette raison que les dénominations «perfectif» et «imperfectif» (pour momentané et duratif) sont évitées ici.

2) Un bon exemple de participe duratif qui, d'après le contexte, doit se rapporter au passé, se rencontre au § 93.

C. Les fonctions du participe


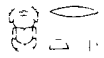
a. *Emploi attributif*

§ 91 — Le participe, tout comme l'adjectif, peut être employé comme épithète et comme prédicat. Lorsque le participe sert d'épithète il est soumis aux mêmes règles d'accord avec le substantif dont il dépend que l'adjectif (§ 47): p. ex.:  *nwt*  *hmm-t*, une ville inconnue;  *ntr-w*  *wnw-jw m smsw-f*, les dieux qui sont à sa suite. Pour le participe employé comme prédicat, voir §§ 221; 234.

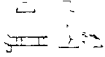
b. *Le participe ne sert pas de complément prédicatif*

§ 92 — Dans certaines langues on recourt volontiers au participe comme complément predicatif du sujet ou de l'objet direct; qu'on songe à des phrases comme: il entra en riant; elle allait par les rues poussant une petite voiture et portant etc.; il nous regarda, profondément ému; interrogée par les juges, elle reconnut les faits; je le trouvai encore vivant. L'égyptien ignore complètement cet emploi du participe (ainsi que de l'adjectif, § 46) et fait usage, dans des cas comme ceux-ci, de l'infinitif ou de propositions subordonnées descriptives. On obtient des tournures comme celles-ci: sur le rire; (tandis que) j'étais profondément ému; (tandis qu') il vivait encore. (Voir §§ 166; 182).

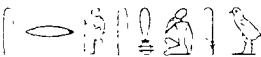
c. *Le participe employé substantivement*

§ 93 — Tout comme l'adjectif, le participe est souvent employé substantivement; on peut parfois reconnaître cet emploi du participe par le fait que celui-ci est pourvu d'un signe déterminatif approprié: p. ex.:  *dwi hr*, quelqu'un qui avait l'habitude de confier des missions (*dwi hr*: confier une mission;  *hpr-t*, ce qui était advenu, ou: ce qui adviendra (cfr. § 37).

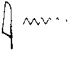

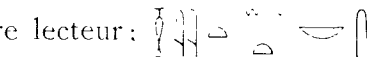


D. La négation du participe

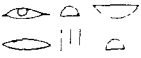


§ 94 — Comme c'est le cas pour toutes les formes nominales du verbe, le participe est nié au moyen du verbe négatif  *tm* (§ 158).

E. Le régime direct du participe

§ 95 — Bien que les participes se rapprochent à certains égards (§§ 91 : 93) des adjectifs et des substantifs, ils conservent le mode de construction du verbe : tout comme les formes personnelles du verbe, les participes actifs régissent un régime direct : p. ex. :  *sr smi sw*, le fonctionnaire qui l'annonce.

F. Le sujet logique

§ 96 — On peut exprimer le sujet logique d'un participe passif au moyen du génitif direct ou indirect ou au moyen de la préposition  *in* (§ 191) : p. ex. :  *irj-t hrj-hbt*, le étant fait du prêtre lecteur¹, c.-à-d. ce qui est fait par le prêtre lecteur :  *hsj-t nt nb-s*, la louée de son maître, c.-à-d. celle que son maître loue :  *mrr-wf* son bien-aimé ;  *irj-t r-f in sth*, le étant fait contre lui (Osiris) par Seth, ce que Seth a fait contre lui.

¹ Les deux parties du génitif peuvent être séparées par *nb*, p. ex. :    *irt nbt nh w*, tout ce que font les vivants.

G Construction particulière du participe passif

§ 97 — Nous n'employons le participe passif attributif que dans des cas comme ceux-ci : l'homme tué ; le cheval acheté ; la fleur cueillie, en d'autres mots, si le substantif auquel le participe se rapporte est l'objet logique de celui-ci ; ainsi, dans les exemples cités, homme, cheval, fleur, sont les régimes directs de tuer, acheter, et cueillir. Ceci nous paraît évident, et ce n'est qu'à grand'peine que nous parvenons à pénétrer le génie de la langue égyptienne qui, dans le cas envisagé ici, s'écarte notablement de celui de nos langues.

En effet, l'Égyptien peut dire : L'homme, le tué son fils c.-à-d. l'homme

dont le fils est tué; l'homme, l'acheté pour lui un cheval, c.-à-d. l'homme pour qui un cheval est acheté; la prairie, la cueillie en elle une fleur, c.-à-d. la prairie dans laquelle une fleur est cueillie. Ainsi donc, en égyptien, la relation entre un substantif et le participe passif adjectival peut être indirecte et même parfois très éloignée, *pourvu qu'elle soit précisée par un pronom de rappel*¹). Dans les exemples mentionnés, les mots «son» (dans son fils), «lui» (dans: pour lui), «elle» (dans: en elle) indiquent comment on doit établir la relation.

Nous devons traduire des tournures de ce genre par des propositions relatives où le pronom de rappel égyptien apparaît comme pronom relatif: l'homme dont le fils etc. Il est donc bon de rechercher d'abord ce pronom de rappel. P. ex. en traduisant littéralement, on obtient les mots suivants: «la femme, la vue son mari dans la ville; le pronom de rappel est «son»: nous transposons ce mot en un pronom relatif «dont» et obtenons: la femme dont le mari a été vu dans la ville.

Comme il appert de ces exemples, cette construction correspond à nos propositions relatives passives. Un exercice utile pour s'assimiler cette tournure de phrase originale consisterait à transposer de la sorte toutes les propositions relatives passives imaginables. Par exemple: l'homme dans la maison duquel un voleur a été arrêté, serait transposé en égyptien: l'homme l'arrête un voleur dans sa maison, etc.

Nous faisons encore suivre ici une série d'exemples où l'on voit la relation entre le substantif et le participe devenir de plus en plus lâche.

| *ḥm·t didi·t md3·t n s3·s*, la femme, la donnée un livre²) à son fils, c.-à-d. la femme au fils de laquelle un livre est donné.

| *ḥm·t didi·t n·i md3·t nj·t s3·s* la femme, la donnée à moi le livre de son fils, c.-à-d. la femme, le livre du fils de laquelle m'est donné.

| *ḥm·t didi·t md3·t n N·N. m pr·s*

la femme, la donnée un livre à N.N. dans sa maison, c.-à-d. la femme dans la maison de laquelle un livre est donné à N.N.

1) Cette définition vise seulement à décrire l'état de fait en moyen-egyptien; nous ne touchons pas ici à la question de l'origine de cette construction.

2) Si cet objet logique est un pronom, on emploie le pronom enclitique; p.ex.:

spt msjt wt m-s, la province, l'enfantée je (ou: moi) en elle, c.-à-d. la province dans laquelle je fus enfanté.

§ 98 — La construction du § 97 est aussi possible avec des verbes intransitifs; p. ex.: *shtf hr*, un monté et descendu selon ses plans, c.-à-d. quelqu'un suivant les plans duquel il est monté et descendu (ou bien: on monte et on descend, etc.).

§ 99 — **Emploi comme substantif.** Comme il apparaît dans l'exemple du § 98, le participe construit de la sorte peut, tout comme le participe en général (§ 93), être employé substantivement. Il arrive qu'un déterminatif joint à l'expression fasse apparaître cet emploi; p. ex.: *diditw n-f hr*, quelqu'un confié à lui une mission, quelqu'un à qui on a confié une mission. (Cfr. l'exemple du § 93).

3. LES FORMES RELATIVES

A. Généralités

§ 100 — Dans les phrases décrites au § 97, il est possible de joindre au participe un sujet logique sous la forme d'un génitif direct (d'après § 96). Ainsi, dans *hmt diditk mdjt n s3s*, le *.k* de *diditk* est sujet logique et la traduction littérale est: «la femme, ta donnée (c.-à-d. la donnée par toi) un livre à son fils». Cela signifie: la femme au fils de laquelle tu donnes un livre. Dans cette construction on a donc perdu de vue la nature originelle des éléments et l'on a ressenti la forme *diditk* comme une forme personnelle active. Cela ressort e. a. de l'ordre des mots dans l'exemple suivant: *hmt didit us snk*

mḏḃ.t, la femme à qui ton frère donne un livre. Dans cet exemple, *dīḏi.t* et *śn.k*, qui devaient primitivement être unis (-la donnée par ton frère-), sont séparés l'un de l'autre et l'ordre des mots répond aux règles qui sont en vigueur pour les formes personnelles actives (§ 244). Nous désignons les formes qui se sont constituées ainsi du nom de formes relatives¹⁾. Elles correspondent en effet à nos propositions relatives introduites par un pronom relatif.

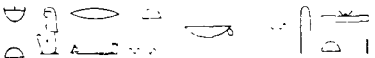
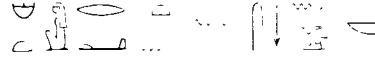
¹⁾ Cette dénomination est la plus usuelle et nous pouvons la conserver sans entrer en contradiction avec le § 261, car ces formes sont employées aussi bien dans les propositions descriptives que dans les propositions déterminatives. Voir à ce sujet le § 261.

§ 101 — **Le pronom de rappel.** Un pronom de rappel est de rigueur après les formes relatives, tout comme après la construction participiale dont elles dérivent (§ 97). Dans certains cas, on rencontre à la place de ces pronoms un adverbe de rappel; p. ex: *bw wrs-w* *ib-i im*, l'endroit où séjourne mon cœur (au lieu de *im-f*, dans lequel).

Qu'on prenne garde à des cas comme le suivant: *mw.t mrr.t hrd-w.s*, la mère qu'aiment ses enfants. On ne dit donc pas *mw.t mrr.t hrd-w.s sj*, en d'autres mots, dans le cas où le pronom de rappel jouerait le rôle de régime direct du verbe, ce pronom est omis. Ceci va de soi; car nous touchons encore ici à l'origine de la construction. Notre exemple est un cas qui constitue la limite entre les deux constructions et il pourrait tout aussi bien être analysé comme: «la mère, l'aimée de ses enfants» (§ 96). Il est évident que l'on ne dira pas: la mère, l'aimée de ses enfants elle».


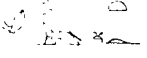

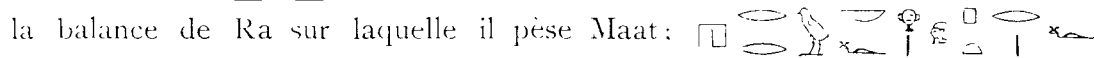
B. Les variétés de formes relatives

§ 102 — Nous distinguons des formes relatives perfective, prospective et imperfective. Les deux premières dérivent du participe momentané¹⁾, la

dernière du participe duratif. Les formes prospective et imperfective ont pris naissance de la manière décrite au § 100. Le sujet logique de la forme perfective est indiqué non par le génitif, mais par le datif (*n*, § 191); p. ex:  *hm.t rdi.t n.k n.s md3.t*, la femme à laquelle tu as donné un livre. Cette construction dérive de: *hm.t rdi.t n.k n.s md3.t*, «la femme, la donnée à toi (= que tu as donnée, voir § 131) à elle un livre». Mais l'origine en a été perdue de vue. Qu'on observe seulement l'ordre des mots dans l'expression suivante:  *hm.t rdi.t n n.s sn.k md3.t*, la femme à qui ton frère, etc.; *sn.k* est séparé de la préposition *n* et celle-ci est indissolublement liée au verbe. Tout comme la précédente, cette forme est devenue une forme personnelle active, à laquelle s'appliquent les règles relatives à l'ordre des mots du § 244.

¹. A moins qu'il n'existe un participe prospectif distinct, voir § 84, n. 1.

a. *La forme relative imperfective*



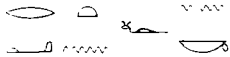

§ 103 — Après un antécédent masculin, la forme est:  *sdm.w.f*¹), après un antécédent féminin:  *sdm.t.f*. En conformité avec le participe duratif (§§ 100; 102) dont cette forme tire son origine, les verbes II gem. et III inf. présentent la gémiation; p. ex.:  *mh3.t r f33.t.f m3.t im.s*, la balance de Ra sur laquelle il pèse Maat:  *hrr.w nb.f hr tp.t-r.f*, (quelqu'un) qu'est satisfait son maître de sa sentence, c.-à-d. (quelqu'un) dont la sentence satisfait son maître²).

Cette forme se rapporte généralement au présent et s'appelle pour cette raison forme imperfective (non achevée).

¹) Le *w* est souvent omis dans l'écriture, de sorte qu'alors cette forme ne se distingue pas extérieurement de celle décrite au § 112.

² Comme il ressort de cet exemple et comme le laissait prévoir le § 98, ces formes s'emploient aussi avec des verbes intransitifs.


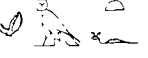
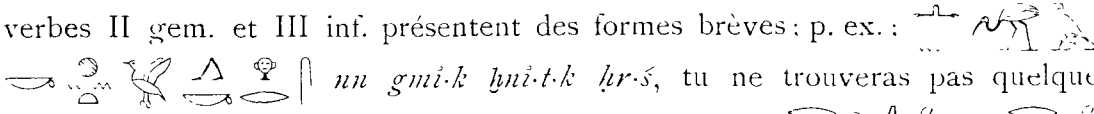

b. *La forme relative perfective*

§ 104 — Après un antécédent masculin la forme est :  *sdm.w.n.f*¹⁾, après un antécédent féminin :  *sdm.t.n.f*. En conformité avec le participe momentané (§ 102) dont cette forme tire son origine, les verbes II gem. et III inf. présentent des formes brèves; p. ex. :  *rdi.t.n.f n.k*, ce qu'il t'a donné;  *sb3j.t iri.t.n.f*, l'enseignement qu'il a fait.

En règle générale, cette forme se rapporte au passé et s'appelle pour cette raison forme perfective (achevée).


¹⁾ Le *w* n'est presque jamais écrit, de sorte que cette forme ne se distingue le plus souvent pas de celle décrite au § 131.

c. *La forme relative prospective*

§ 105 — Après un antécédent masculin la forme est :  *sdm.f*, après un antécédent féminin :  *sdm.t.f*. Lorsqu'il s'agit de verbes à racine invariable, ces formes ressemblent donc à celles de la forme relative imperfective (§ 103); mais, en conformité avec le participe momentané (§ 102) dont elles tirent peut-être leur origine, les formes relatives prospectives des verbes II gem. et III inf. présentent des formes brèves; p. ex. :  *un gmi.k hmi.t.k hr.s*, tu ne trouveras pas quelque chose (c.-à-d. un endroit) où tu puisses te poser;  *r rh di.t.i m r.i*, pour savoir ce que je pourrais mettre dans ma bouche.

Cette forme exprime un événement dont on entrevoit la possibilité dans l'avenir, et s'appelle par conséquent la forme prospective.

C. *La forme relative employée substantivement*

§ 106 — Tout comme le participe (§§ 93; 99), les formes relatives sont souvent employées comme des substantifs. On trouvera des exemples de cet emploi dans les §§ 103—105 qui précèdent. Nous attirons encore l'attention sur des tournures comme :  *iri.t.n.f nb.t*, tout ce qu'il a fait. Voir en outre l'exemple du § 96, n. 1.

D. La négation des formes relatives

§ 107 — Tout comme les participes, les formes relatives sont niées au moyen du verbe *tm* (§ 158) : p. ex. : *nn s't nb't tm.t.n.i) iri(w) mntw im.s*, il n'y a aucun endroit où je n'aie pas fait de monuments.

4. LA FORME *sdm.tj.fj*

A. Sens et morphologie

§ 108 — Cette forme, appelée d'ordinaire l'adjectif verbal, signifie : celui qui entendra (éventuellement). Elle remplit donc le rôle d'un participe actif futur.

Il y a trois formes :

Sing. masc.		<i>sdm.tj.fj</i>
fem.		<i>sdm.tj.sj</i>
Pluriel comm.		<i>sdm.tj.sn</i>

Les verbes II gem. offrent la gémération, les verbes III inf. présentent la forme brève; *rdi* a *rdi*.

B. Emploi

§ 109 — La forme *sdm.tj.fj* est employée comme épithète (§ 91) à la manière du participe; elle peut aussi être employée substantivement, comme celui-ci (§ 93), et est également niée au moyen du verbe *tm* (§ 94).

Enfin, tout comme le participe (§ 95), elle peut aussi régir un complément direct : p. ex. : *m33.tj.sn s'w* ceux qui le verront.

5. LES FORMES PERSONNELLES ACTIVES

A. La forme *sdm.f*; origine et morphologie

§ 110 — La forme personnelle la plus usitée du verbe égyptien est dérivée d'un type de proposition sans copule (cfr. § 200) ayant un participe

passif comme prédicat. C'est ainsi que $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.f hrw.k}$, il entend ta voix, signifiait sans doute à l'origine: son entendue (§ 96) [est] ta voix.

Le fait que la forme šdm.f n'indique pas un temps déterminé, mais peut se rapporter indifféremment au passé, au présent ou au futur est assez contraire à nos conceptions; cependant il découle tout naturellement de cette origine, la proposition sans copule n'impliquant pas la notion de temps (§ 201). Toutefois, dans la langue telle que nous la connaissons, šdm.f est une forme personnelle active, composée du *radical verbal* + *pronom suffixe* (ou éventuellement: *substantif sujet*) Le paradigme de cette forme est donc des plus simples.

Singulier	Pluriel
1 ^{ère} pers. comm. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.i}$	1 ^{ère} pers. comm. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.n}$
2 ^e pers. masc. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.k}$	2 ^e pers. comm. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.tn}$
fém. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.t}$	
3 ^e pers. masc. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.f}$	3 ^e pers. comm. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.sn}$
fém. $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm.s}$	

Avec substantif sujet: $\overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \overset{1}{\text{š}} \overset{2}{\text{A}} \overset{3}{\text{w}} \rightarrow \text{šdm ntr.}$ dieu entend.

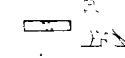
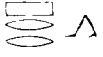
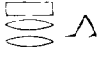
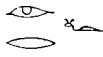
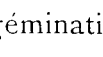
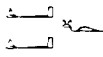

§ 111 — **Variétés de la forme šdm.f.** Il existe au moins deux formes šdm.f , reconnaissables seulement dans certaines catégories de verbes. Dans l'une de ces formes, les verbes II gem. et III inf. présentent la gemination, dans l'autre ils ne la présentent pas; elles sont donc probablement à mettre en rapport avec le participe duratif et momentané (§§ 86: 88). C'est pourquoi nous les nommons l'une la forme šdm.f durative, l'autre la forme šdm.f momentanée¹⁾.

1) En tenant compte de ce qui a été dit au § 99, nous évitons ici la terminologie introduite par GARDINER, qui appelle la forme durative l'*imperfectif* et la forme momentanée le *perfectif*. ERMAN donne à la forme durative le nom de forme



emphatique: d'après lui la distinction consiste dans un degré différent d'insistance; il pourrait invoquer à l'appui de sa conception les cas cités aux §§ 114; 116; 117. Une théorie tout à fait nouvelle à propos de la signification de cette forme a été exposée par Polotsky, *Etudes de syntaxe copte*, elle requiert, pour le moment, de plus amples recherches portant sur les documents égyptiens plus anciens.

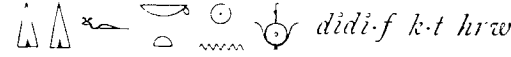

B. La forme sdm.f durative


a. Morphologie

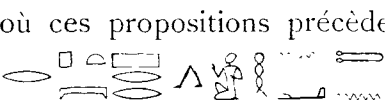
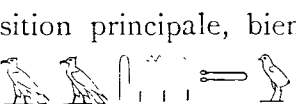
§ 112 — Les formes durative et momentanée ne manifestent les particularités qui les distinguent que dans les verbes II gem. et III inf. A la forme *sdm*.f durative ces verbes présentent la gémination; p. ex.:  *sdm*.f, il devient chaud;  *smm*.f, il devient chaud;  *pr*r.f, il sort;  *irr*.f, il fait. Quelques verbes IV inf. font aussi la gémination; p. ex.:  *msdd*.f, il hait. *Rdi* présente les formes  et  *did*.f, il donne.

b. Emploi

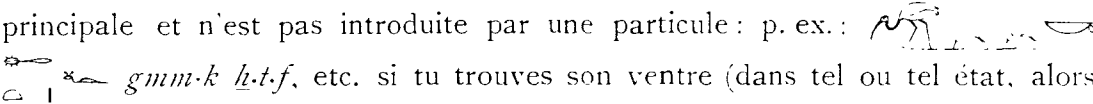
§ 113 — Cette forme s'emploie dans les propositions principales avec la signification d'un *temps présent*, surtout pour marquer des généralisations, des faits caractéristiques, etc.: p. ex.:  *sḳdd t3 hft wdk*, la terre navigue (de *sḳdi*) suivant ton commandement. Mais elle peut aussi revêtir le sens d'un *temps passé*: p. ex.:  *hdd-i hr inw-s n nsw tnw rnp-t*, j'avais la coutume de naviguer avec ses impôts vers le roi, chaque année.


§ 114 — L'emploi de la forme durative dans l'expression de *souhaits*, d'*ordres*, etc., peut se justifier pour autant qu'il s'agisse d'obligations répétées (p. ex. annuelles): ainsi dans un contrat:  *did*.f *k-t hrw n'j) wpt rnp-t*, il doit donner (annuellement) une autre (torche) le jour du nouvel-an. Cependant dans certains exemples, toute nuance de durée ou de répétition semble être absente; p. ex.:  *irr hm-k mri.t.f*, puisse ta Majesté faire ce qu'elle veut (§ 105).

§ 115 — On emploie cette forme dans des *propositions interrogatives*: p. ex.:  *irr-t p3 ib hr m*, pourquoi fais-tu ce cœur?, c.-à.-d. pourquoi es-tu dans ces dispositions? Dans l'exemple cité on pourrait songer à la durée de cet état d'âme. Mais bien souvent il ne peut être question de durée ou de répétition.

§ 116 — Cette forme apparaît également dans les *propositions circonstancielles (temporelles etc.) juxtaposées d'une manière paratactique*, au cas où ces propositions précèdent la proposition principale¹⁾; p. ex.:  *pr-r.tn r p.t pr-r.i hr.tn*, lorsque vous montez au ciel, je monte en même temps que vous. Cependant la forme *sdm-f* durative peut également intervenir avec cette signification après la proposition principale, bien que les cas soient rares; p. ex.:  *hr.sn m33.sn tw*, ils sont en jubilation lorsqu'ils te voient.

¹⁾ Dans ce cas où l'on emploie concurremment la forme momentanée *sdm-f* dans les propositions qui suivent la proposition principale (§ 124), il est évident que cette différence est motivée par le désir de marquer une certaine insistance (§ 111 n. 1),

§ 117 — On emploie de même la forme *sdm-f* durative dans la *proposition subordonnée conditionnelle*, si celle-ci se trouve devant la proposition principale et n'est pas introduite par une particule: p. ex.:  *gmm-k h.t.f*, etc. si tu trouves son ventre (dans tel ou tel état, alors dis). Dans ce cas on serait fort tenté de songer à une mise en évidence ou à une nuance emphatique¹⁾.

¹⁾ En effet, à côté de ces propositions dépourvues de particule conditionnelle, il en existe qui sont introduites par  *ir*, si; il arrive aussi que des mots isolés soient mis en évidence en tête de la phrase, introduits, mais pas toujours, par la particule *ir* (§§ 246; 247). Il faut donc considérer ces propositions conditionnelles comme des éléments de la phrase mis en tête d'une manière emphatique (§ 152).

§ 118 — Dans les propositions conditionnelles introduites par $\int \circlearrowleft$ *ir*, si, l'emploi des formes varie. Les verbes II gem. font la gémiation; p. ex.:

$\int \circlearrowleft$ $\overline{\text{ir}} \text{ } \overline{\text{wnn}} \cdot \text{k} \text{ } \overline{\text{hnc}} \text{ } \overline{\text{rmt}}$, si tu es avec des gens.

Les verbes III inf. ne présentent pas la gémiation (§ 125), à moins que d'autres verbes précèdent, p. ex.: $\int \circlearrowleft$ $\int \circlearrowleft$ $\overline{\text{ir}} \text{ } \overline{\text{h}^i} \cdot \text{k} \text{ } \dots \text{ } \overline{\text{gmm}} \cdot \text{k}$, etc., si tu examines... et trouves (tel ou tel symptôme, alors dis).

§ 119 — La forme *sdm.f* durative intervient souvent dans des propositions verbales qui sont traitées comme un substantif. Nous aussi, nous pouvons traiter une proposition entière comme constituant au point de vue syntactique un substantif. Si nous comparons la phrase: j'ai appris une nouvelle, et la phrase: j'ai appris (que) tu as été à L. (en anglais: I hear you have been in L.), la proposition: (que) tu as été à L. est aussi bien que le mot: une nouvelle complément direct de: j'ai appris. L'égyptien emploie cette construction d'une manière très courante. Ainsi la forme *sdm.f* durative peut servir:

1) de *sujet*; p. ex.: $\overline{\text{ksn}} \text{ } \overline{\text{mss}} \cdot \text{s}$, elle est occupée à enfanter (était) pénible, c.-à-d. elle avait de la peine à enfanter (voir § 232).



2) de *complément d'objet*, c.a. après les verbes signifiant «savoir», «voir»; p. ex.: $\overline{\text{rh}} \cdot \text{k} \overline{\text{w}^i} \text{ } \overline{\text{ntrr}} \cdot \text{f}$, je sais (qu') il est divin (de *ntr*).


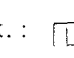

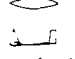
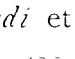
3) de *génitif*; p. ex.: $\overline{\text{spss}} \cdot \text{w}$ *n didi nsw*, des choses précieuses de le roi continue de donner, c.-à-d. des choses précieuses comme le roi en donne.


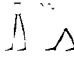
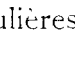
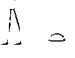
4) après des *prépositions*; p. ex.: $\overline{\text{m}} \text{ } \overline{\text{z}} \overline{\text{d}} \text{ } \overline{\text{ih}} \cdot \text{k} \text{ } \overline{\text{r}} \text{ } \overline{\text{f}} \text{ } \overline{\text{h}^i} \text{ } \overline{\text{t}} \text{ } \overline{\text{hss}} \cdot \text{f}$, ne t'emporte pas contre lui conformément à ce qu'il est inférieur (de *h*si, c.-à-d. parce qu'il est inférieur).

C. La forme *šdm.f* momentanée

a. Morphologie


§ 120 — Les verbes variables (gémérés et faibles) présentent des formes brèves: *m³³*, voir, offre à côté de la forme brève normale ( *m³.f*) une forme particulière avec *n*,  *m³n.f*¹⁾.

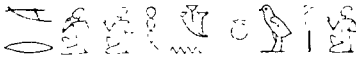
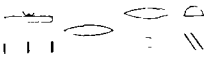

Les verbes III inf. présentent souvent à la 1^{re} personne singulier une désinence  *j* (résultant de la combinaison de la radicale faible avec le pronom suffixe): p. ex.:  *h³.j* je descends (de *h³i*). *ʿIri*, faire, présente aussi parfois cet *j* à d'autres personnes que la 1^{re} p. ex.:  *irj.f*, il fait. *Rdi*, donner, a  *rdi* et  *di*.

Dans certains cas déterminés (§§ 122; 123; 126; 130) les verbes  *iw*, venir, et  *ini*, apporter, offrent concurrentement avec les formes régulières, des formes avec *t*:  *iw.t*,  *ini.t*.

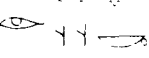
1) Qu'on prenne garde à ne pas confondre cette forme avec la forme *šdm.n.f* (§ 131).

b. Emploi

§ 121 — Cette forme *šdm.f* était employée anciennement comme *forme narrative* et se rencontre encore souvent avec ce sens, même après que la forme *šdm.n.f* a repris la plus grande partie de cette fonction (§ 136); p. ex.:  *h³i hm.f hr.s*, sa Majesté me loua pour cela.

En outre elle est employée pour le *temps présent* et *futur*; p. ex.:  *mri-i hnw-i*, je préfère mon bien;  *rdi.tw* (§ 145) *m³.t r rwtj*, la justice est jetée dehors¹⁾;  *m³.k pr.k*, tu (re)verras ta maison.

1) Dans une phrase qui donne une description caractéristique et où la forme *šdm.f* durative serait bien à sa place.

§ 122 — On emploie aussi cette forme *šdm.f* pour exprimer des *souhaits* ou des *commandements*. Il est difficile de reconnaître ce qui les distingue de ceux où l'on emploie la forme *šdm.f* durative (§ 114); p. ex.: 

irj n-k hrj-s-f ib-k, puisse le dieu Harsaphes réaliser ton désir : *ini-t-k n-i sa*, puisses-tu me l'apporter (⊃ ε est employé ici pour *t*, § 120).

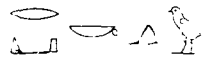
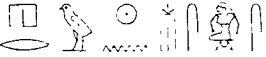
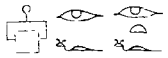
§ 123 — Cette forme est usitée dans la *proposition finale*. Cet emploi dérive de son usage dans les propositions optatives; la ligne de démarcation entre les deux genres de propositions ne peut être tracée d'une manière absolument nette; p. ex. : *ii-n-i hr-k nb-i ini-t-k wi m3n-i nfrw-k*, je viens, ô mon maître: puisses-tu m'amener, puissé-je voir ta beauté, ou bien: afin que tu m'amènes et afin que je voie ta beauté.

§ 124 — La forme *sdm-f* momentanée s'emploie dans les *propositions circonstancielles juxtaposées* qui suivent la proposition principale (cfr. § 116); p. ex. *maw m itraw sar-t(w)-f mri-k*, l'eau du fleuve, elle est bue quand tu (le) veux : *msdr di-f maw*, une oreille, quand elle secrète du liquide, c.-à-d. une oreille qui secrète du liquide (§ 245).



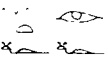

§ 125 — Dans les *propositions conditionnelles*, les verbes III inf. présentent des formes brèves après la conjonction *ir*, si (cfr. § 118); p. ex. : *ir gmi-k*, etc., si tu trouves, etc. Voir aussi *ir h3i-k* au § 118.

§ 126 — Cette forme *sdm-f* momentanée peut aussi être traitée au point de vue syntactique comme un substantif et remplir dans la phrase la fonction :




- 1) de *sujet*. dans la construction *sdm-f pw*, c'est qu'il entend, c.-à-d. cela signifie qu'il entend (voir § 223); dans la construction *u sp sdm-f*, il ne s'est pas passé [qu'] il entende, c.-à-d. il n'a jamais entendu.

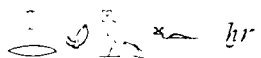

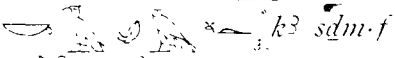
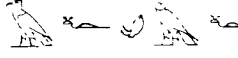

- 2) d'*objet direct*, surtout après *rdi* (faire que), mais également après d'autres verbes signifiant: dire, ordonner, etc.: p. ex.:  *rdi k iwt.f*, tu donnes ·il vient·, c.-à-d. tu fais qu'il vienne;
- 3) d'un *complément déterminatif* (*génitif*); p. ex.:  *hrw n(j) msj-s*, le jour de ·elle enfante·¹⁾, c.-à-d. le jour où elle enfante.
- 4) Elle peut également s'employer *après des prépositions*: p. ex.:  *r sj iri.f iri.t.f*, après qu'il aura fait ce qu'il doit faire (*iri.t.f* est la forme du § 105).

¹⁾ Le fait est rapporté sans qu'intervienne la notion de durée, il en va autrement dans l'exemple du § 119, 1.

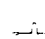
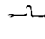
§ 127 — Cette forme *sdm.f* est encore employée dans la construction: pronom indépendant + *sdm.f*: p. ex.:  *ntf sdm.f*. Lorsque le sujet est un substantif, la construction correspondante sera:  *in*¹⁾ + substantif + *sdm.f*. Cette construction a une signification future: p. ex.:  *ntf iri.f*, il fera:  *in wr ini.f sj*, l'aîné l'apportera.

¹⁾ Cette particule *in* (§ 195) a une fonction déictique: le sujet est donc exprimé avec une certaine emphase. Souvent le mot introduit par *in* est en réalité le prédicat (cfr § 221). Ainsi, l'exemple cité répond à la question: qui l'apportera?

§ 128 — Après les *particules*, on emploie couramment la forme *sdm.f* momentanée, surtout après  *ih* (particule exclamative, § 194) et après  *h3* (particule exprimant le souhait, § 193): p. ex.:  *h3 di.tu*, puissiez-vous donner.

Cette forme intervient aussi dans les constructions:  *hr sdm.f* et  *hr.f sdm.f* (§ 139);  *k3 sdm.f* et  *k3.f sdm.f* (§ 138); et  *iw sdm.f* (§ 147).

c. Négation de la forme *sdm.f*

§ 129 — La forme *sdm.f* momentanée apparaît après les particules négatives  *n* et  *nn*.

Voici ce qu'il convient de noter en ce qui concerne l'état de la racine à la forme *sdm.n.f*. Les verbes III inf. présentent des formes breves: il en va de même de *mꜣ*, voir; mais il arrive que les autres verbes II gem. montrent des formes géménées: *rdi* a $\overline{\text{rdi}}$ et $\overline{\text{di}}$.

¹⁾ Quelque chose est à lui est la tournure égyptienne pour: il a, il possède quelque chose (voir *n* § 191).

b. Emploi



§ 132 — Il résulte de sa formation même (§ 131), que la forme *sdm.n.f* n'était primitivement pas une forme narrative: en raison de son origine, elle indique qu'une action est terminée et qu'en conséquence une nouvelle situation se présente (cfr. le parfait grec); ainsi donc: «il a entendu ta voix» équivaut à «il a fini d'entendre ta voix» et à «il est entendeur de ta voix».

Cette signification apparaît encore dans bien des cas, par exemple pour des verbes comme *rh*, arriver à savoir: $\overline{\text{rh}}$ $\left[\begin{array}{c} \overline{\text{rh}} \\ \text{rh} \end{array} \right] n.f$, il est arrivé à savoir, c.-à-d. il sait¹⁾; $\overline{\text{ii}}$ $\left[\begin{array}{c} \overline{\text{ii}} \\ \text{ii} \end{array} \right] n.i$, je suis venu, c.-à-d. j'y suis¹⁾; surtout après $\overline{\text{mk}}$, vois (§ 195): p. ex.: $\overline{\text{mk}} \overline{\text{ph}}$ $\left[\begin{array}{c} \overline{\text{ph}} \\ \text{ph} \end{array} \right] n.n$ $\overline{\text{hna}}$, vois, nous avons atteint la patrie, c.-à-d. nous sommes chez nous.

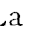
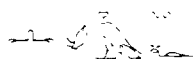
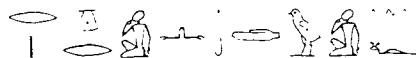
¹⁾ Le sens en est complètement identique à celui de la forme d'état (§§ 180; 216).

§ 133 — La forme *sdm.n.f* possède aussi cette signification de l'action achevée dans les formules que les dieux ou les hommes prononcent quand ils présentent des dons ou des offrandes: p. ex.: $\overline{\text{di}}$ $\left[\begin{array}{c} \overline{\text{di}} \\ \text{di} \end{array} \right] n.i$ $\overline{\text{nk}}$ $\overline{\text{nh}}$, je t'ai donné la vie, c.-à-d. tu la possèdes maintenant.

On a donné aux exemples de l'espèce le nom de présent synchronique, en se fondant sur l'usage de nos langues: en effet, nous disons en pareil cas: «je te donne». Mais l'égyptien considère l'action sous un angle différent et, dans une inscription bilingue, la traduction grecque rend à juste titre la formule *di.n.i nk* par $\delta\epsilon\delta\omega\sigma\tau\mu\chi\acute{\iota}\sigma\omega\iota$.


§ 134 — Il arrive aussi très couramment que la forme *sdm-n-f* désigne un évènement qui est achevé par rapport à l'action principale; en général on rendra le mieux cette nuance par «après que»; p. ex.:  *prt-t pꜣw iri-n nn ntr-ꜣw sms-n-šn Rd-dd-t*, ces dieux s'en allèrent, ils avaient délivré Reddedet, c.-à-d. après qu'ils eurent délivré Reddedet;  *s ꜣnm-n-f*, un homme, après qu'il a mangé, c.-à-d. qui a mangé (§ 245, n. 1).

c. Négation

§ 135 — La forme *sdm-n-f* est niée au moyen de la conjonction  *n*. Dans les propositions négatives elle a toujours gardé le sens présent (§ 132):  *n sdm-n-f* signifie: il n'est pas entendeur, c.-à-d. il n'entend pas, souvent avec la nuance accessoire: il ne peut pas entendre; p. ex.:  *r gr(ꜣw) n mdꜣw-n-f*, la bouche se tait, elle ne peut pas parler. Il est à remarquer que dans cet exemple la construction *n sdm-n-f* est le pendant négatif de la forme d'état *gr(ꜣw)* (§ 217)¹⁾.


¹⁾ A comparer la valeur semblable de la forme *sdm-n-f* et de la forme d'état à laquelle il a été fait allusion au § 132, n. 1.

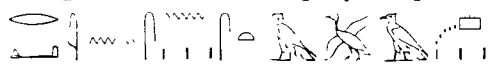
d. La forme *sdm-n-f* narrative

§ 136 — Dans les propositions affirmatives, la forme *sdm-n-f* est devenue la *forme narrative habituelle*, une fois que la forme *sdm-f* fut supplantée dans cet emploi (§ 121); p. ex.:  *spr-n ꜣꜣ pn r.i*, cet avis me parvint.



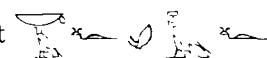
Les formes composées  *iw sdm-n-f* (§ 148) et  *hi-n sdm-n-f* (§ 150) ont la même signification.

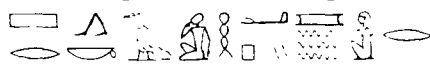
E. La forme *sdm-in f* ().

§ 137 — Dans cette forme,  *in* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Les verbes II gem. et III inf. présentent les formes brèves.


Cette forme est généralement employée pour marquer l'enchaînement du récit; p. ex. :  *rdi.in.su st m p³.it*, alors ils le placèrent dans le grain.


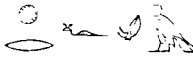
F. La forme *sdm.k3.f* ()

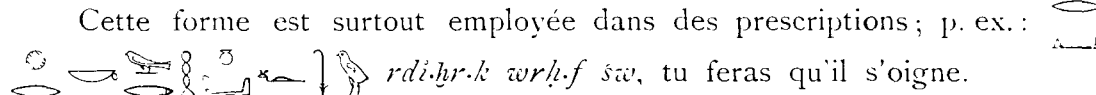
§ 138 — Dans cette forme,  *k³* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Les verbes III inf. ont la forme brève. Le sens de cette forme est le futur. Les constructions  *k³ sdm.f* et  *k³.f sdm.f* (§ 128) ont le même sens.

Cette forme indique le résultat futur d'une action; p. ex. : si tu ne permets pas que je sorte triomphant de mon ennemi,  *pri.k³ lepj r p.t*, Hapi (la crue du Nil) montera au ciel.

G. La forme *sdm.hr.f* ()

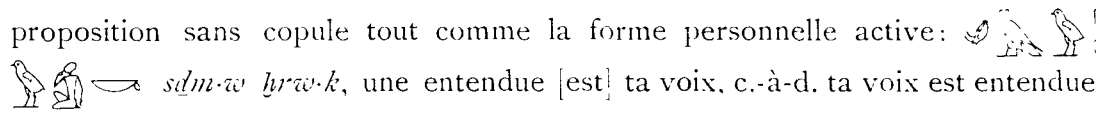

§ 139 — Dans cette forme,  *hr* (§ 153) n'est jamais séparé de la racine verbale. Il semble que les verbes II gem. présentent la gémiation; les verbes III inf. ont des formes brèves.

Le sens de cette forme est le futur. Les constructions  *hr sdm.f* et  *hr.f sdm.f* (§ 128) ont le même sens.

Cette forme est surtout employée dans des prescriptions; p. ex. :  *rdi.hr.k wrh.f sw*, tu feras qu'il s'oigne.

6. FORMES PERSONNELLES PASSIVES

A. Origine

§ 140 — Il existe un véritable passif qui est dérivé probablement d'une proposition sans copule tout comme la forme personnelle active:  *sdm.w hrw.k*, une entendue [est] ta voix, c.-à-d. ta voix est entendue. Par analogie avec les autres conjugaisons, les formes ayant un sujet pronominal se présentent comme suit:  *sdm.w.f*, il est entendu, etc.

Une autre forme passive est caractérisée par le redoublement de la

dernière radicale: $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$, il est entendu. C'est une forme archaïque qui est déjà devenue très rare en moyen-égyptien. Nous nous contentons donc de la signaler ici.

Le suffixe $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w}$ est un élément qui a servi à créer de nombreuses formes personnelles passives. Tw est originellement le pronom indéfini (§ 69), de sorte que $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{hr} \cdot \text{w} \cdot \text{k}$ signifie proprement: on entend ta voix. Mais ce sens originel a été perdu de vue: tw devient un morphème qui ne peut être séparé de la racine verbale et le mot qui était primitivement le complément d'objet (ta voix) est considéré maintenant comme sujet d'une forme passive. Par analogie avec d'autres conjugaisons on a créé des formes à sujet pronominal comme: $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$, il est entendu, etc.

B. La forme passive $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ ($\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$).

a. Morphologie

§ 141 — Le $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w}$ est assez souvent écrit devant les substantifs sujets, mais rarement devant les pronoms suffixes¹⁾. Les verbes III inf. (et sans doute aussi les verbes II gem.) présentent des formes brèves: rdi a $\overline{\text{rdi}}$ et $\overline{\text{dt}}$.

Cette forme apparaît aussi dans les combinaisons $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ (§ 149) et $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ (§ 151).

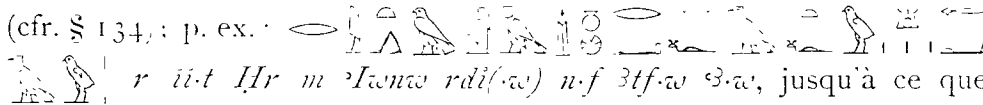
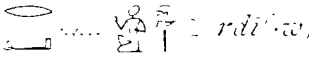
¹⁾ L'aspect de la forme ne permet donc souvent pas de distinguer le passif $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ de l'actif momentané $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{f}$ (§ 120).

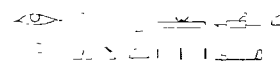
b. Emploi


§ 142 — En raison même de son origine, la forme $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ n'implique aucune notion de temps (§ 201). Le sens en est pour une part celui du passif de la forme $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{f}$. C'est ainsi que la forme $\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ intervient:

1) Dans des propositions constatant l'action achevée (cfr. § 132); p. ex.:




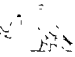
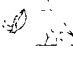
$\overline{\text{sdm}} \cdot \text{w} \cdot \text{f}$ $\text{hr} \cdot \text{pw}$, le maillet est pris.

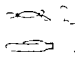

- 2) Dans les propositions introduites dans nos langues par «après que» (cfr. § 134); p. ex.:  *r iit Hr m Ientw rdi(w) n-f 3tf.w 3.w*, jusqu'à ce que Horus vienne d'Héliopolis, après que lui ont été données les grandes couronnes *atef*.
- 3) Comme forme narrative (cfr. § 136); p. ex.:  *n-i tp 100: 100 têtes me furent données.*

§ 143 — Cependant cette forme peut aussi avoir un *sens futur*, e. a. dans les prescriptions; p. ex.:  *iri.w m ht w.t*, cela sera réduit en une seule masse.

§ 144 — On notera l'emploi impersonnel de cette forme qui est très fréquent; p. ex.:  *dd(w) n-i*, il me fut dit. Voir aussi l'exemple du § 143.


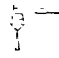
C. La forme passive en .tw.

§ 145 — La désinence *tw* permet d'obtenir le passif de la forme *sdm.f*:  *sdm.tw.f*, de la forme *sdm.n.f*:  *sdm.n.tw.f*, de la forme *sdm.in.f*:  *sdm.in.tw.f*, de la forme *sdm.k3.f*:  *sdm.k3.tw.f*, et de la forme *sdm.hr.f*:  *sdm.hr.tw.f*.

La signification de ces formes passives correspond à celle des formes actives; p. ex.:  *sdm.n.t(w).f n-i*, il (le rescrit) me fut lu (suivant le § 136);  *k3.t n iri-t(w).s*, un travail, il n'est pas fait (suivant § 129), c.-à-d. un travail qui n'est pas fait (§ 245).

7. FORMES VERBALES COMPOSÉES AU MOYEN D'UN VERBE AUXILIAIRE

A. Généralités

§ 146 — Certaines formes personnelles du verbe peuvent être introduites par les verbes auxiliaires  *wa*, être (§§ 147—149), et  *en*

nos langues par «après que». Elle exprime le fait accompli; p. ex.: *iw inî-n-î Ddi*, j'ai amené Dedi, c.-à-d. il est ici. Elle peut cependant aussi revêtir un caractère narratif; p. ex.: *iw wpi-n-f r-f r-î*, il ouvrit sa bouche vers moi. Dans le récit on fait souvent commencer un nouvel épisode par cette forme et on poursuit alors avec la forme *sdm-n-f*.

§ 149 — La forme *iw sdm-w-f* (§ 141) peut être considérée comme le passif de *iw sdm-n-f* (§ 148); p. ex.: *iw hws'w n-î mr*, une pyramide fut construite pour moi; *iw iw(w)*, il fut venu (impersonnel, § 144), c.-à-d. on vint. Voir aussi § 249.

C. Formes verbales composées au moyen de 'h'

§ 150 — Les combinaisons les plus usuelles¹⁾ sont *h^c-n sdm-n-f* (§ 136) et *h^c-n-f sdm-n-f* (§ 246). Dans certains textes littéraires, comme par exemple le Conte du Naufragé, ce sont les formes narratives les plus courantes; p. ex.: *h^c-n sbt-n-f*, alors il rit.

¹⁾ D'autres combinaisons, comme *h^c sdm-f* et *h^c-n sdm-f* sont plutôt rares.

§ 151 — La forme *h^c-n sdm-w-f* (§ 141) peut être considérée comme le passif de *h^c-n sdm-n-f* (§ 150); p. ex.: *h^c-n rdi(w) h^c n-f imw 2*, on fit en sorte que deux bateaux fussent prêts pour lui.

D. Le verbe auxiliaire p³w

§ 152 — Le verbe *p³w* a à peu près le sens de «avoir fait quelque chose dans le passé». Il est suivi de l'infinitif et sert alors à marquer expressément le passé; p. ex.: *p³j:t hpr* le s'étant passé jadis (§ 87),

ce qui advint jadis: *iw p³(w)·n sdm*, «nous avons fait jadis l'entendre», c.-à-d. nous avons entendu jadis.

E. Les formes composées avec *in*, *k³*, *hr*

§ 153 — Les éléments *in*, *k³* et *hr*, qui interviennent dans les formes étudiées aux §§ 137—139, étaient originairement des incisives qui paraissent toutes avoir le sens de «dire» ou «penser».

Toujours est-il que dans certains cas, ils expriment cette notion; p. ex.:

wmm ir.k in.sn r.i, mange donc, me dirent-ils;
mk.wi k³.k, me voici, diras-tu:
nh.k ir.f m m hr.sn ntr.w ³h.w r.i, de quoi vis-tu, me disent-ils, dieux et esprits.

1) Dans les textes les plus anciens, des graphies comme *hrw.s*, dit-elle, montrent les rapports de cette expression avec *hrw*, la voix. Dans ce sens, on trouve encore plus tard *hrw.fj*, (ainsi) dit-il.



F. Les formes composées au moyen de verbes négatifs

a. Généralités

§ 154 — Enfin, les verbes négatifs sont très importants. Ils sont employés comme des verbes auxiliaires pour nier le verbe dans les cas où, selon toute apparence, les modes de négation ordinaires ne peuvent pas servir. On donne alors au verbe auxiliaire, dont le sens intrinsèque est purement négatif, la forme personnelle et on le fait suivre du verbe proprement dit qui se met à une forme spéciale, appelée le complément verbal négatif (§ 155); cette forme a été supplantée plus tard par l'infinitif. C'est également le verbe auxiliaire (et non le complément négatif) qui se met à la voix active ou passive. C'est donc comme si nous disions au lieu de «je n'entends pas»: «je faux à entendre»; et au lieu de «je ne suis pas entendu»: «je suis failli à entendre».

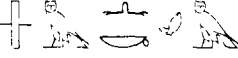
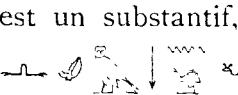
Il existe deux verbes auxiliaires négatifs: *imi* (§ 157) et *tm* (§§ 158; 159).

b. *Le complément verbal négatif*

§ 155 — Cette forme invariable du verbe qui est employée après les verbes négatifs a la désinence $\cdot w$; mais en général, celle-ci n'est pas écrite. Les verbes II gem. présentent la gémination, mais les verbes III inf. ont les formes brèves; *rdi*, donner, a  *rdi(\cdot w)*; *iw*, venir, a  *iw(\cdot w)*.



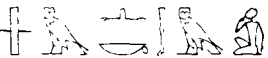
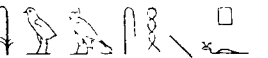
c. *Syntaxe de la construction verbale négative*

§ 156 — La place du sujet est régie par une règle curieuse. Si le sujet est un pronom (suffixe), celui-ci se met après le verbe de négation :


 *imi-k sdm(\cdot w)*, puisses-tu ne pas entendre. Mais si le sujet est un substantif, celui-ci se met après le complément verbal négatif:  *imi sdm(\cdot w) sn-f*, puisse son frère ne pas entendre.


En outre, entre le complément verbal et le sujet peuvent s'intercaler certains autres éléments de la proposition, conformément aux règles exposées au § 244; voir l'exemple du § 157.



d. *Le verbe de négation imi*

§ 157 — Le verbe  *imi* ne s'emploie qu'à l'impératif  *m* (§ 189) et à la forme *sdm-f*; celle-ci a un sens optatif ou vétatif; p. ex.:  *imi-k whm(\cdot w)*, tu ne dois pas répéter;  *imi iti(\cdot w) sw msh pf*, puisse ce crocodile ne pas se saisir de lui.

e. *Le verbe de négation tm*

§ 158 — Le verbe  *tm* sert tout d'abord à nier toutes les formes nominales du verbe :

1) L'infinitif (§ 169); p.ex.:  *r n(j) tm wnm(\cdot w)*, formule de (c.-à-d. pour) ne pas manger.

2) Les participes, même les participes passifs (§ 94); p. ex.:  *tm sdm(\cdot w)*, quelqu'un qui n'entend pas: 

$\Delta \uparrow \overline{\text{t}} \text{t}^3 \cdot \omega \text{ tmm}$ (§ 89) $\text{hnd}(\cdot \omega) \text{ st}$, des pays qui n'ont jamais été foulés aux pieds (littéralement : faillant à être foulés aux pieds).

- 3) Les formes relatives (voir l'exemple du § 107).
- 4) La forme $\text{sdm}\cdot\text{tj}\cdot\text{fj}$ (§ 109).

§ 159 — Le verbe *tm* sert aussi à nier des formes personnelles du verbe dans certains cas où il semble qu'on ne puisse employer les modes de négation ordinaires. Ainsi on ne peut dire *r n mdw·n·f*, de sorte qu'il ne parle pas, mais, après une préposition, on doit employer *tm*. Voici les cas principaux où l'on rencontre le verbe négatif *tm* :


- 1) Dans les propositions interrogatives; p. ex.: $\text{tm}\cdot\text{t} \text{ hni}(\cdot \omega) \text{ hr m}$, pourquoi ne rames-tu pas?
- 2) Après $\downarrow \text{ih}$ (§ 128) et k^3 (§ 128); p. ex.: $\text{k}^3 \text{ tm}\cdot\text{f} \text{ sdm}(\cdot \omega)$, il n'entendra pas.
- 3) Dans les propositions complétives directes (§ 126, 2); p. ex.: $\text{rh}\cdot\text{n}\cdot\text{k} \text{ tm}\cdot\text{sn} \text{ sfu}(\cdot \omega)$, tu sais qu'ils ne sont pas doux.
- 4) Dans les propositions finales (§ 123); p. ex.: $\text{tm} \text{ spr}(\cdot \omega) \text{ bw dw r}\cdot\text{k}$, afin que le mal ne t'atteigne pas.
- 5) Dans les propositions conditionnelles introduites par $\downarrow \text{ir}$ (§§ 118; 125); p. ex.: $\text{ir} \text{ tm} \text{ wnn}(\cdot \omega) \text{ s}^3$, s'il n'y a pas de fils.
- 6) Après des prépositions (§ 126, 4); p. ex.: $\text{r} \text{ tm}\cdot\text{f} \text{ mdw}(\cdot \omega)$, de sorte qu'il ne parle pas.

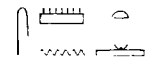
8. L'INFINITIF


A. Morphologie

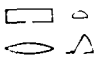
§ 160 — Les verbes de la plupart des catégories ont un infinitif *masculin*, c.-à-d. qu'ils présentent à l'infinitif les mêmes consonnes que la racine; d'autres verbes ont un infinitif *féminin*, c.-à-d. qu'ils ajoutent une terminaison


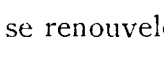
.t à la racine. Voici comment se comportent les verbes des différentes catégories :


les verbes à 2 rad. et à 3 rad. ont un infinitif masculin ; noter cependant l'exception  *sm.t*, marcher (de *sm*, qui était peut-être originairement un verbe III inf. *smi*) ;

les causatifs 2 rad. ont un infinitif féminin ; p. ex. :  *smn.t*, établir (de *smn*, rendre stable) ;

les verbes II gem. ont un infinitif masculin et présentent la gémiation ; p. ex. :  *smm*, devenir chaud ;


les verbes III inf. ont un infinitif féminin et présentent des formes brèves ; p. ex. :  *prt.t*, sortir ;

parmi les verbes IV inf. les uns ont un infinitif féminin, les autres un infinitif masculin ; p. ex. :  *m3w(i)*, se renouveler ;  *hmsi.t*, s'asseoir ;


verbes irréguliers : l'infinitif de *rdi* s'écrit généralement  *rdi.t*.

B. Syntaxe de l'infinitif

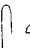
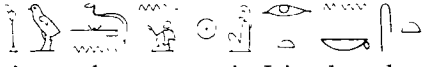
a. Combinaison de l'infinitif avec son objet

§ 161 — L'infinitif est un substantif. C'est pourquoi, contrairement aux autres formes du verbe, il ne s'adjoint pas son objet logique sous la forme d'un régime direct, mais sous celle d'un génitif ; p. ex. :  *gmi.t sn*, le trouver d'un frère, c.-à-d. trouver un frère.

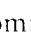


L'infinitif égyptien se rapproche donc plus du substantif que le nôtre. On dit (en néerlandais) : le trouver d'un frère est réjouissant (infinitif construit substantivement) ou bien : Il est réjouissant de trouver un frère (infinitif construit verbalement). En égyptien on ne rencontre, à part le cas exceptionnel décrit au § 164, que la première de ces constructions. Pour se convaincre que *gmi.t sn*, «le trouver d'un frère» représente bien une construction génitive, il n'est que de considérer la manière dont sont traités les pronoms : on fait

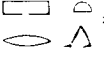
appel aux pronoms suffixes et non aux pronoms enclitiques: «le trouver» se dit  *gmî.t.f*, le trouver de lui (et non *gmî.t sw*).

Après l'infinitif de verbes *transitifs*, le génitif représente donc l'objet logique (génitif objectif); c.-à-d. que *gmî.t.f*, «son trouver» ne signifie pas «le fait qu'il trouve», mais «le fait qu'il est trouvé».

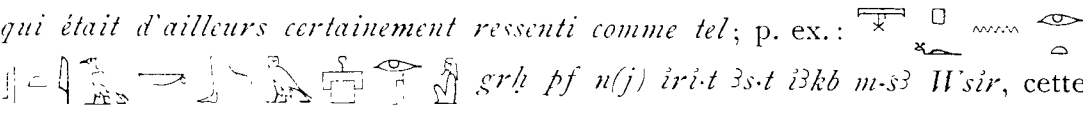
§ 162 — Dans cette construction, on rencontre à la 3^e personne pluriel et au neutre le pronom  *st* (§ 62): p. ex.:  *wd-n n-i r' iri-t n-k st*, Ra m'a ordonné de faire cela pour toi. L'ordre des mots dans cet exemple fait voir (§ 244) que *st* était considéré comme *objet*.

b. Le sujet de l'infinitif

§ 163 — L'infinitif ne perd pas entièrement son caractère verbal. Le sujet logique est introduit, comme au passif, par  *in*, p. ex.:  *gmî.t.f in hm.f*, le trouver de lui par sa Majesté, c.-à-d. le fait que sa Majesté le trouve. Si le sujet logique est un pronom, à *in* + le substantif correspond une forme qui ressemble extérieurement au pronom indépendant¹); p. ex.:  *pri.t utsn*, le sortir par eux, c.-à-d. le fait qu'ils sortent.

Cependant, après les verbes *intransitifs*, le sujet logique est généralement exprimé par le génitif; p. ex.:  *pri.t.f*, son sortir, c.-à-d. sa sortie.

¹ Il se peut que cette forme soit réellement le pronom indépendant; voir la même correspondance aux §§ 127; 221.

§ 164 — Le sujet logique peut être rendu par le génitif, même avec un verbe transitif, *si celui-ci est en même temps accompagné d'un objet logique, qui était d'ailleurs certainement ressenti comme tel*; p. ex.:  *grh pf u(j) iri-t 3s.t i3kb m-s3 W'sir*, cette nuit du proférer d'Isis des lamentations au sujet d'Osiris, c.-à-d. cette nuit où Isis proféra des lamentations au sujet d'Osiris.

c. *Emploi de l'infinitif*

§ 165 — L'infinitif peut remplir aussi bien que tout autre substantif les fonctions :

- 1) de sujet; p. ex. : 3h sdm n s3, écouter est utile pour un fils.
- 2) de prédicat dans une proposition sans copule; voir § 226.
- 3) de complément direct après des verbes tels que : ordonner, dire, penser, vouloir, savoir, pouvoir; p. ex. : hmt-n-f hwtf.i, il pensa me dépouiller.
- 4) Il peut également se mettre au génitif; p. ex. : r n(j) pr.t, formule de (c.-à-d. pour) sortir (voir aussi l'exemple du § 164), et est employé dans des tournures comme ink s'h n(j) sdm n-f, je suis un noble d'écouter à lui, c.-à-d. je suis un noble qu'on écoute.
- 5) Il peut s'employer après une préposition; p. ex. : wd3 hm-f r shr-t hftj-w-f, Sa Majesté sortit pour abattre ses ennemis¹⁾. Pour l'infinitif après hr, voir § 166.

¹⁾ Cette construction a surtout pris de l'importance dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

§ 166 — **L'infinitif employé comme complément prédicatif.** Le français peut exprimer à l'infinitif le complément prédicatif du régime direct; p. ex. : je l'entends chanter; le néerlandais emploie même l'infinitif comme complément prédicatif du sujet, p. ex. «hij loopt te droomen», «hij zit een boek te lezen» (littéralement : il court à rêver, il est assis à lire un livre).

Ainsi l'égyptien se sert, après un substantif ou un pronom, de la construction *hr* + l'infinitif¹⁾ pour décrire l'*action*²⁾ qui est exécutée par la personne ou la chose désignée par le substantif ou le pronom en même temps que l'action principale; p. ex. :

dbn·n·i f3j·i hr nhm, je fis le tour de mon camp en poussant des cris de joie (littéralement: à pousser des cris de joie).

Cette construction accompagne en particulier le complément direct des verbes: voir, trouver, etc.: p. ex.: *gm·n·i sw hr pri·t*, je le trouvai au moment où il sortait (littéralement: au sortir).

Qu'on note aussi l'emploi de cette construction après *wrš*, passer la journée (entière), passer tout son temps; *sdr*, passer la nuit, etc.: p. ex.: *wrš hm·f hr h(j)lj*, Sa Majesté passait la journée à chercher³⁾, c.-à-d. ne faisait que chercher.

1) Cette construction, au même titre que celles considérées aux §§ 165, 5; 182, est surtout importante dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

2) Un pendant de cette construction se retrouve dans la description de l'état concomitant; dans ce cas on emploie une autre forme du verbe (§ 182).

3) Qu'on veuille comparer l'exemple du § 182 qui fait apparaître la différence de sens entre l'infinitif et la forme d'état.

d. *L'infinitif comme forme narrative*

§ 167 — Dans le récit, l'infinitif employé d'une manière absolue remplit le rôle de la forme narrative; p. ex.: (1) (2) (3) *wd3 hm·f* *sdr hm·f* *rdi·t hm·f tp nfr*, Sa Majesté partit... Sa Majesté atteignit... Sa Majesté fit un bon début.

Cet exemple permet de se rendre compte de certaines ambiguïtés qui se dissimulent ici. *Wd3*, *sdr* et *rdi·t* sont apparemment à la même forme; (1) et (2) pourraient tout aussi bien représenter la forme *sdm·f* (§ 121); mais (3) ne peut s'y rattacher. D'autre part (3) pourrait représenter la forme du § 174, si (1) et (2) ne s'y opposaient pas. Les trois verbes sont donc vraisemblablement à l'infinitif.

e. *nn + l'infinitif*

§ 168 — La construction *nn + l'infinitif* représente proprement

une proposition sans copule (§ 205); p. ex.: *wsb nn nitit*, réponds, ne pas (est) balbutier. La traduction la meilleure est : Réponds sans balbutier.

f. Négation

§ 169 — La négation de l'infinitif se fait au moyen du verbe négatif *tm*; voir § 158.

9. L'INFINITIF COMPLÉMENTAIRE

A. Généralités

§ 170 — Cette forme est une forme exclusivement nominale du verbe tant à l'actif (§ 171) qu'au passif (§ 172) et elle présente toujours la terminaison *.t* du féminin. Chez les verbes qui ont un infinitif féminin, il n'y a donc pas moyen de distinguer les deux formes.

On joint l'infinitif complémentaire comme régime direct à d'autres formes du même verbe pour en renforcer le sens. Nous pouvons donc comparer cet infinitif au complément d'objet des phrases suivantes : «rêver un rêve»; «vous mourrez une mort»; «aller son chemin».

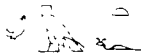
B. Formes actives

§ 171 — Les verbes III inf. présentent des formes brèves. Exemples : *wbn.k wbn.t*, tu te lèves un lever; *hpr.k hpr.t*, tu deviens un devenir; *hnn.sn hni.t*, elles rament un ramer.

C. Formes passives

§ 172 — Les verbes III inf. présentent une désinence caractéristique en *j.t*.


Exemples: *n iwr(.w).i is iwr.t*, je ne suis pas conçu un être conçu, *n msi.w.i is msj.t*, je ne suis pas enfanté un être enfanté.

10. LA FORME  *sdm.t.f*

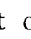
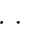

A. Généralités

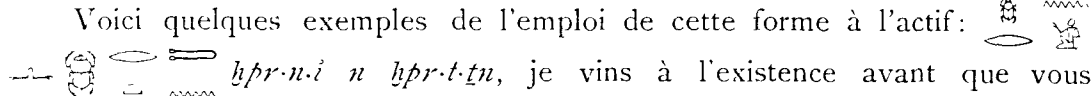


§ 173 — La forme *sdm.t.f* n'apparaît qu'avec un sujet nominal ou pronominal et donne par conséquent l'impression d'une forme verbale personnelle. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique, nous l'étudions ici. En effet, ses formes, tant actives que passives, offrent une ressemblance frappante avec l'infinitif complémentaire: peut-être les deux formes sont-elles identiques. Les verbes II gem. montrent la gémination, les verbes III inf. ont la forme brève.

B. Emploi

§ 174 — La forme *sdm.t.f* s'emploie comme forme narrative; p. ex.:  *tsj.t.i ib.i s3k.t.i h.e.i*¹⁾, je relevai mon cœur et rassemblai mes membres, c.-à-d. je me maîtrisai.

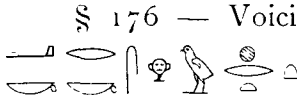
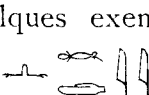
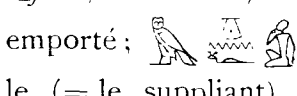
¹⁾ Dans la plupart des exemples on ne rencontre que des verbes faibles; on peut alors tout aussi bien considérer ces formes comme des infinitifs ordinaires.

§ 175 — L'emploi le mieux établi et le plus caractéristique de la forme *sdm.t.f* est celui qui se présente après la négation  *n* dans l'acception: lorsque... pas encore, avant que; après  *r*, jusqu'à ce que¹⁾; et après  *dr*, depuis que, avant que²⁾.

Voici quelques exemples de l'emploi de cette forme à l'actif:  *hpr.n.i n hpr.t.tn*, je vins à l'existence avant que vous n'existiez; je fus bien soigné  *r ph.t.i hnw*, jusqu'au moment où j'atteignis la Résidence; je me lave  *dr k.t.i twj.t*, avant de pénétrer dans le sanctuaire.

¹⁾ Même quand il s'agit de verbes III inf., la construction *r + sdm.t.f* se distingue nettement par le sens de *r + infinitif* (§ 165, 5).

²⁾ Après les autres prépositions n'apparaissent que des formes de verbes faibles, qui peuvent donc aussi bien être des infinitifs.


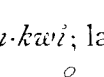
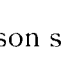

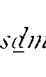
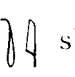
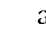


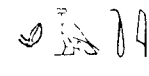
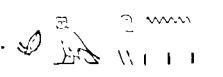
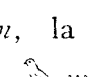
§ 176 — Voici quelques exemples de la même forme au passif:  (sic)  *mk r.k s(j)* (= *mhn-t hr whr-t n sdj.t-s*, vois donc, il (le bateau) se trouve sur le chantier avant qu'il ne soit emporté;  *m gnf sw r sk.t h.t.f*, ne le (= le suppliant) rebute pas avant que son corps ne soit balayé, c.-à-d. avant qu'il ne t'ait ouvert son cœur.



II. LA FORME D'ÉTAT


A. Morphologie


§ 177 — Bien que les désinences personnelles comportent des éléments qui manquent dans le parfait sémitique, la forme égyptienne est manifestement une variante de ce dernier. Cependant, comme on le verra plus loin, la signification de la forme égyptienne s'est fort restreinte. C'est pourquoi il nous semble que l'appellation de «parfait» serait de nature à induire en erreur. La désignation: forme d'état¹⁾ ne couvre pas entièrement l'emploi de cette forme (§ 181), mais y correspond cependant en grande partie.

Voici la conjugaison de la forme d'état:


- Sing. 1^{ère} pers. comm.  *sdm.kwi*; la terminaison s'écrit aussi  ou même ; *kwi* s'écrit après le déterminatif de la racine.
- 2^e pers. comm.  *sdm.ti*; graphie défective: ;  s'écrit après le déterminatif,  devant.
- 3^e pers. masc.  *sdm.w*;  s'écrit devant le déterminatif, mais le plus souvent il est omis dans l'écriture²⁾.
- 3^e pers. fém.  *sdm.ti*; mêmes graphies que pour le sing.
- 2^e pers. comm.
- Plur. 1^{ère} pers. comm.  *sdm.wjn*, la terminaison (orthographiée aussi ) s'écrit après le déterminatif.


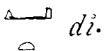
Plur. 2^e pers. comm.  ^{~~~~~} *sdm-tjwnj*, la terminaison (orthographiée aussi ) s'écrit après le déterminatif.


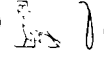

3^e pers. masc.  *sdm-w*; mêmes graphies que pour le sing. 3^e pers. masc.

3^e pers. fém.  *sdm-ti*; mêmes graphies que pour le sing. 2^e pers. comm. Voir en outre § 179.

1) Cette désignation est employée par ROEDER. GARDINER appelle cette forme le parfait ancien. On rencontrera encore souvent l'appellation *pseudo-participe*; car, avant qu'ERMAN n'ait identifié cette forme, on la prenait pour un participe.

2) Dans les verbes III inf. on voit souvent apparaître la terminaison , qui résulte manifestement d'une contraction de la radicale faible avec la désinence.

§ 178 — Pour les verbes II gem. et III inf., les formes brèves sont de règle; mais on trouve aussi exceptionnellement des formes géminées; *rdi* présente des formes avec et sans *r*:  *rdi-ti* et  *di-t(i)*.

§ 179 — Bien que les désinences personnelles forment encore en moyen-égyptien un paradigme complet (comme on peut le voir au § 177), certaines d'entre elles commencent déjà à disparaître dans la langue classique. Le plur. 3^e pers. fém. ainsi que les formes du duel, 3^e pers. masc.  *sdm-wj* et 3^e pers. fém.  *sdm-tj*, sont généralement remplacées par la 3^e pers. masc. sing. On emploie aussi cette dernière forme après un mot féminin qui a un sens neutre; p. ex.:  *swd-t n-i i(i-w) m htp*, ce qui me fut confié est devenu prospère.

Cette réduction des désinences s'est poursuivie d'une manière constante, jusqu'à ce que le copte n'ait plus gardé pour chaque verbe qu'une forme invariable, le qualitatif.

B. Voix

§ 180 — Dès les temps les plus reculés, la forme d'état est déjà en voie de fossilisation. *Les formes à sens actif ne se rencontrent plus qu'exception-*

nellement; p. ex.: *dd·kwi*, je dis. Seule la forme d'état du verbe *rh*, arriver à savoir, demeure en usage avec un sens actif; p. ex.: *rh·ti*, (tandis que) tu sais (§ 182).

Abstraction faite de ces cas exceptionnels, la forme d'état de tous les verbes transitifs a un sens *passif*, et celui des verbes intransitifs a un sens *statique*; voir l'illustration de cette règle aux §§ 213—217.

C. Emploi

a. Emploi comme forme verbale indépendante

§ 181 — L'emploi de la forme d'état comme forme indépendante (c.à.d. sans raccordement à un substantif ou à un pronom qui précède) est presque exclusivement attesté à la 1^{ère} personne singulier; p. ex.: *dd·kwi*, je dis; *h3b·kwi*, je suis envoyé.

La 2^e et la 3^e personne ne continuent à être employées indépendamment que dans certaines formules de commandement et de souhait; p. ex.: *hri·ti r·i*, tiens-toi loin de moi; *ii·w*, sois le bienvenu; *nh(·w)*, *wd3(·w)*, *snb(·w)*, qu'il vive, qu'il prospère, qu'il soit bien portant.

b. Emploi comme complément prédicatif

§ 182 — En règle générale, la forme d'état se rattache à un substantif qui précède et décrit la *condition*¹⁾ dans laquelle se trouve la personne ou la chose désignée par celui-ci²⁾. De par sa nature même, on rencontre surtout cette construction après des verbes comme: voir, rencontrer, etc.; p. ex.: je me trouve dans la suite de Thoth, *h'i·kwi* *m iri·t·n·f nb*, me réjouissant de tout ce qu'il a fait; *spr·n wd pn r·i h'i·kwi*, cet avertissement me parvint tandis que j'étais debout; *p·t hr·k di·t(i) m mstp·t*, un ciel est au-dessus de toi pendant que tu es déposé dans un catafalque; *hpi·n·i s h'(·w) m r·w3·t·i*, je rencontrais un homme qui se trouvait sur mon chemin.

Tout comme la construction *hr* + infinitif (§ 166), la forme d'état apparaît souvent en liaison avec le sujet des verbes *wrs*, *sdr*, etc.; p. ex. : *wrs·s sdr·t(i)*, elle passe la journée tandis qu'elle est couchée, c.-à-d. elle est couchée tout le temps; *sdr·i msi·kwi m3wi·kwi rnp·kwi*, pendant la nuit, je suis né, renouvelé et rajeuni (littéralement: je passe la nuit tandis que je suis né, renouvelé et rajeuni).


Comme le montrent les exemples de ce §, nous pouvons traduire de différentes manières la forme d'état faisant fonction de complément prédicatif. Dans la traduction on donnera parfois la préférence à l'infinitif, parfois au participe, parfois enfin à un adjectif ou même à une proposition relative. Mais on ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit uniquement ici de la manière de traduire. Dans une phrase comme celle-ci: *mk sw ii h(w) n m33 nfrw·k*, vois il vient, se réjouissant de voir ta beauté, la traduction ou la similitude extérieure des formes ne doivent pas nous induire à voir dans *h(w)* un participe.

L'égyptien ne peut employer ni l'adjectif (§ 46), ni le participe (§ 92), ni la proposition déterminative (§ 261) de cette manière. Le génie propre de l'égyptien apparaît clairement dans des exemples de la 1^{ère} et de la 2^e personne, comme celui qui a été cité plus haut: je me trouve dans la suite de Thot, *h'i·kwi* etc.

1) Pour des *actions* concomitantes, voir § 166.


2) De même que pour *r* + infinitif (§ 165, 5) et *hr* + infinitif (§ 166) l'emploi de cette construction est le plus important dans la proposition sans copule et après la copule «être» (§ 212).

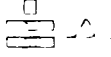
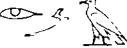
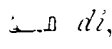
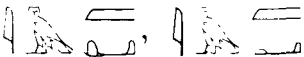
§ 183 — La forme d'état de *dm*, réunir, et de *tm*, être complet, s'emploie pour exprimer la notion «entier» (§ 54); p. ex. : *B·wj tm (w)* les deux pays en entier; *n'w·t dm·t(i)*, la ville entière.

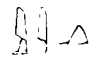
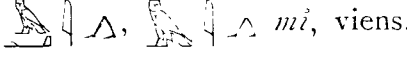
§ 184 — Conformément à son caractère statique, la forme d'état peut exprimer le *résultat* d'une action; ainsi notamment après *rdi*:  *rdi.f rn.i mn(.w) m s.t m3.t*, il place mon nom de façon à ce qu'il soit stable dans la Place de Vérité (: la nécropole), c.-à-d. il rend mon nom stable, etc.



12. L'IMPÉRATIF

A. Morphologie

§ 185 — L'impératif n'a pas de désinence au singulier; celle du pluriel *.i* (plus tard *.w*) s'écrit rarement. Par conséquent, le pluriel ne se distingue généralement pas du singulier, si ce n'est par le déterminatif du pluriel (||) qui peut lui être adjoint; p. ex.:  *sdm(.w)*, écoutez.

§ 186 — Les verbes II gem. font la gémiation (p. ex.:  *ps3*, étendez) sauf *m33*, voir, dont on rencontre aussi la forme brève ( *m3*, vois); les verbes III inf. ont la forme brève; *rdi* peut avoir  *di*, mais on emploie de préférence un impératif emprunté à une autre racine:  *imi*, donne.

Il en va de même pour le verbe signifiant «venir»; à l'impératif on emploie dans de rares cas  *i2*, mais on se sert généralement de la forme  *mi*, viens.

§ 187 — *Circonlocution pour l'impératif de la 1^{ère} et 3^e personne.* Au moyen de  *imi* + *sdm.f* on forme une espèce d'impératif de la 1^{ère} et 3^e personne; p. ex.:  *imi sdm.f*, fais en sorte qu'il entende, c.-à-d. qu'il entende.

B. Expression emphatique de l'impératif

§ 188 — On peut renforcer l'expression de l'impératif de bien des manières, et notamment par l'adjonction:

- 1) du datif: p. ex.: *sh3 n-k*, rappelle-toi donc!
- 2) du pronom enclitique (dépendant) de la 2^e personne; p. ex.: *wd3 tn*, allez donc, vous!
- 3) de *r* + le pronom suffixe de la 2^e personne; p. ex.: *mdw n-i ir-k ws ir*, parle-moi donc, Osiris!
dd irk n-i st, dis-le moi donc! (Noter la place variable de *n-i*).
- 4) de la particule *m*; p. ex.: *mi m*, viens donc!
- 5) de la particule *irf* (var. *rf*), combinée avec d'autres expressions de renforcement; p. ex.: *wi irf tn*, sauvez-moi donc! (Noter la place de *wi*); *m33 m rf tn*, voyez donc!

On trouve, comme expression de l'impatience *iri n-k* + infinitif p. ex.: *iri n-k iw-t*, viens donc vite. Voir § 146.

C. Négation de l'impératif




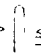
§ 189 — L'impératif *négatif*, la défense, s'exprime au moyen de *m* (§ 157); p. ex.: *m iri (.w)*, ne fais pas.

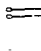
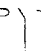
VI — L'ADVERBE


§ 190 — La plupart des adverbes sont pareils aux adjectifs dont ils dérivent. Peut-être cette similitude n'est-elle qu'apparente et résulte-t-elle de l'omission, dans la graphie, de la terminaison *-w* que l'on constate chez plusieurs d'entre eux; p. ex.: *3-w*, grandement. La même observation s'applique aux adverbes dérivés de prépositions. A côté de formes telles que *hft-w*, d'une manière correspondante, on trouve p. ex.: *hn'*, avec, dont la forme correcte est peut-être *hn'-w*.

D'autres adverbes sont composés au moyen de prépositions, en particulier au moyen de *r*; p. ex.: *r mnh*, à la perfection, excellemment.


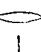
Mentionnons en outre les adverbes suivants: *3*, ici; *m*

im, là :   *min*, aujourd'hui ;   *r-sj*, très ; lorsqu'une négation précède, *r-sj* signifie : pas du tout.

Comme adverbe interrogatif signalons   *tn*, où ? d'où ? qui se place non pas en tête de la phrase, mais comme les autres adverbess, à la fin de celle-ci (§ 244).


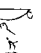
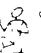



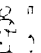

 *wr*, combien ? est très rare.

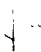
L'emploi adverbial des substantifs a été étudié au § 45.


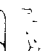
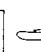

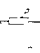
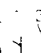

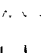
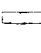

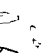


Pour  *wr-t*, grandement, très, formé avec *-t*, voir § 57 : pour  *r-pw*, ou bien, voir § 43.


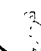
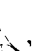
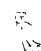
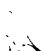



VII — LES PRÉPOSITIONS

I. LES PRÉPOSITIONS SIMPLES

§ 191 — L'on ne mentionnera ici que les prépositions les plus fréquentes avec leurs significations les plus usuelles. Les prépositions peuvent souvent introduire une proposition ; dans ce cas nous les traduisons par des conjonctions ; p. ex. :         *ii-kwi hr sdm-i hrw-k*, je viens à cause de : j'entends ton cri, c.-à-d. je viens parce que j'entends ton cri.

 *in*, par ; introduit le sujet logique après le passif et l'infinitif. Il ne peut se combiner avec un pronom suffixe.

 *m* ; devant les pronoms suffixes  *im*. (état pronominal), dans (lieu, temps, situation) ; (sortant) de : en, de (indication de la matière :   *kd m inr*, construit en pierre ; sens partitif :     *ws im-n*, l'un de nous) ; avec (au moyen de :      *m ds* couper avec un couteau) ; comme, en qualité de (*m* d'identité) (§ 229). — Suivi de la forme *sdm-f*, pendant que.

    *mm*, au milieu de, parmi ; p. ex. :     *mm ntr-w*, parmi les dieux.

$\overset{1}{\text{m}} \overset{1}{\text{m}}$ *mi*, comme; se combine très rarement avec un pronom suffixe. — Suivi de la forme *sdm.f*, de même que.

u (*u* (écrit aussi abusivement u)); *u* attire l'attention sur quelqu'un ou quelque chose (voir aussi *in*, § 195); vers (pour les personnes); à, pour (datif, aussi le datif éthique: on emploie également le datif comme équivalent du verbe avoir: p. ex.: u w n i h m t , une femme est à moi, c.-à-d. j'ai une femme); en (pour le temps); à cause de. — Suivi de la forme *sdm.f*, parce que.

r (la forme archaïque y r est rare en moyen-égyptien) relativement à: vers (un endroit); (venant) de (éloignement d'une place); correspond, avec un sens futur, à l'*m* d'identité: *r* + substantif (r n i s w t , je suis vers roi, c.-à-d. je deviendrai roi); surtout *r* + infinitif (r s d m , je suis vers écouter, c.-à-d. j'écouterai); expression du comparatif, plus que (§ 55); à (un moment); contre (être en inimitié avec, etc.). — Suivi de la forme *sdm.f*, de sorte que.

La forme y r est couramment employée pour mettre en évidence un mot (en ce qui concerne, § 247) ou une proposition (si, § 256) en tête de la phrase.



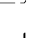
h w , avec; et (§ 42); *hw* + infinitif enchaîne d'une façon assez lâche une nouvelle proposition avec les formes verbales qui précèdent; p. ex.: h w m r p r f h w s d m m d w f , va vers sa maison et entend (littéralement entendre à l'infinitif) ses paroles.


h r (à l'état pronominal de préférence h) sur; et (§ 42); à cause de; hors de; (priver) de; *hr* + infinitif indique l'action concomitante (§ 166). — Suivi de la forme *sdm.f*, parce que.

h t , conformément à: par rapport à; envers, contre. — Suivi de la forme *sdm.f*, lorsque, puisque.

h r , chez; (parler) à; sous (le règne de NN., dans les datations).


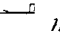
h r , en dessous de; portant (quelque chose); avec.



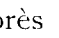
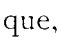
 *tp*, sur;   *tp t3*, sur terre, c.-à-d. vivant.


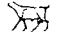


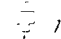
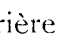

 *dr*, depuis; avant. — Suivi de la forme *sdm.f*, depuis que; puisque.

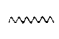


2. LES PRÉPOSITIONS COMPOSÉES

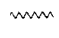
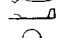
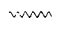
§ 192 — De très nombreuses prépositions sont composées, entre autres d'une préposition simple et d'un substantif, p. ex. : à l'intérieur de, c.-à-d. dans; au côté de, c.-à-d. près, etc. Leur énumération trouve mieux sa place dans un dictionnaire que dans une grammaire. On ne donnera donc ici que quelques exemples à titre d'indication.



  *m-s*, (dans la main de), ensemble avec; (de la main de), hors de.

  *m-ht*, derrière, après (lieu et temps). — Suivi de la forme *sdm.f* ou *sdm.n.f*, après que, lorsque; souvent introduit par  *ir* ou  *hr*; *ir m-ht*, *hr m-ht*.

   *m-hnw*, dans;   *m-s3*, derrière;   *r-s3*, après (dans le temps).

   *n mrw-t*, à cause de. Suivi de la forme *sdm.f*, afin que.



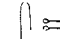
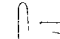
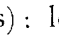
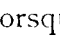
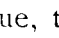
   *n 3-t n*, en raison de la grandeur de. — Suivi de la forme *sdm.f*, tant, tellement

  *r gs*, à côté de, en présence de.

VIII — LES PARTICULES

I. PARTICULES NON-ENCLITQUES, INTRODUISANT SOIT DES PROPOSITIONS VERBALES, SOIT DES PROPOSITIONS SANS COPULE

§ 193 — Nous entendons par là les particules qui se trouvent au début de la phrase. Voici les plus usuelles :

   *(i)st* (anciennement aussi  *sk*), en vérité; doit se traduire souvent (mais pas toujours) : lorsque, tandis que.    *ist rf*, or il avait, or il était (pour insérer dans un récit la mention

d'évènements antérieurs): p. ex.: Δ *ist h3b.w*, or on avait envoyé.

ti (écrit ordinairement sans), ressemble à *ist* pour l'emploi et le sens; p. ex.: Δ *ti sw h3b(.w)*, or il était envoyé.

mk, vois. Cette expression n'est pas à proprement parler une particule, puisqu'elle est variable: lorsqu'elle s'adresse à une femme, elle devient *mt*; lorsqu'elle s'adresse à plusieurs personnes, elle devient *mtn*. Cependant elle est suffisamment empreinte du caractère d'une particule pour qu'on n'écrive pas *m.k*, etc., mais *mk*. Elle est dérivée d'une forme ancienne et rare *m*, et donne plus d'animation au discours. Voir les exemples des §§ 132; 203. Plus vivante encore est l'expression *mtn is* (cfr. § 196).

hr, puis; donc; parfois *hr* ne joue plus que le rôle d'un mot de liaison entre deux propositions: et. La forme *hr hm* (cfr. § 196) est encore plus énergique; p. ex.: *km.t nfr.t(i)*, en vérité, l'Égypte est heureuse.

hz, *hwj* expriment un souhait: ah! puisse . . . etc. Voir l'exemple du § 128.

ntt (neutre de *ntj*, § 75). Cette particule introduit la proposition complément direct après certains verbes: p. ex.: *rh ntt*, savoir que, etc. Elle peut se placer après une préposition pour former avec celle-ci une conjonction: p. ex.: *hr ntt*, à cause que, c.-à-d. parce que (voir § 260).

wnt, ce qui était, est un synonyme de *ntt*, mais se rapporte au temps passé.

n et *nn* sont des particules négatives: ne pas. Pour leur emploi, voir §§ 129; 130; 135; 168; 175; 205; 206; 231; 243.

2. PARTICULES NON-ENCLITQUES, INTRODUISANT EXCLUSIVEMENT DES PROPOSITIONS VERBALES

§ 194 — A cette catégorie appartiennent les particules suivantes :

ih; exprime un souhait; p. ex. : *ih sdm.k*, puisses-tu entendre; *ih* peut aussi marquer l'enchaînement avec la proposition précédente: alors, c'est pourquoi tu entendras.

hr et *k³* ont un sens futur et impératif dans les constructions *hr (k³) sdm.f* et *hr.f (k³.f) sdm.f*, il va ou doit entendre (§ 128; 138; 139).

§ 195 — *in*¹⁾ introduit les propositions interrogatives (§ 251). Cette particule se trouve en outre dans les constructions *in N sdm.f* (§ 127) et *in N sdm* (§ 221).

¹⁾ Cette particule a sans doute une signification démonstrative et est peut-être une forme de la préposition *n* placée au commencement d'une phrase (cfr *r* et *ir*, § 191).




3. PARTICULES ENCLITQUES

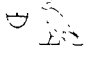


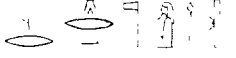
§ 196 — Ces particules sont toujours appuyées sur le mot qui précède. La plupart d'entre elles n'ont qu'un sens assez vague. Voici les particules enclitiques les plus courantes: *is*, en vérité, en effet; p. ex.: *ntf is r*, en effet, il est Ra. *n is*, non pas en vérité.

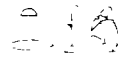
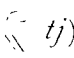
wunt, en effet; p. ex.: *ink wunt sr*, en effet, je suis un fonctionnaire.

m, donc. Après un impératif; voir l'exemple du § 188, 4.



rf. Cette particule imprime une certaine insistance à l'expression et se trouve souvent dans des interrogations, après des impératifs, etc. A l'origine cette particule était variable: *sdm.i r.i*, etc.; plus tard elle devint invariable. Après l'impératif se rencontrent encore des formes variables: *r.k*, *r.t*, *r.tn* (§ 188, 3).

; s'emploie souvent après les particules optatives  *h3* et  *h3j* (§ 193).

 *hm*, donc; certes.  *swt*, mais.  *grt*, d'autre part; cependant; or; p. ex.:  *ir grt ntr h3* etc. or, quant au grand dieu etc.

 *tr* (amui en  *tj*), en vérité, certes: *tr* s'emploie souvent après un pronom interrogatif et se combine avec l'un d'eux (*ptr* § 74).

IX — LES INTERJECTIONS



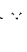


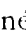

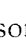
§ 197 — L'égyptien fait un usage fort restreint d'interjections. Elles se rencontrent surtout dans des textes religieux, e.a :  *i* et  *h3*, ô! Le vocatif est généralement dépourvu d'interjection.

IIIÈME PARTIE

LA SYNTAXE

I — LES TYPES DE PROPOSITIONS

§ 198 — En égyptien on peut distinguer deux grandes classes de propositions : celles dans lesquelles n'intervient aucune forme personnelle du verbe, c.-à-d. les propositions non-verbales construites sans copule que nous appellerons : *propositions sans copule* (§§ 200—243), et celles où une forme personnelle du verbe sert de prédicat ou de partie de prédicat, les *propositions verbales* (§§ 244; 245).

En dehors de ces deux classes, il existe encore des propositions, où nous ne pouvons reconnaître un sujet et un prédicat, étant donné qu'elles se réduisent à un seul mot ou n'en comportent que deux ou trois. Ce sont cependant des propositions, et il est même peu de propositions plus chargées de sens que le cri : «Au feu!» ou l'exclamation : «Silence!» L'égyptien connaît également des propositions de ce genre. Pour être complet citons-en quelques exemples. Dans une énumération de songes, chaque description de songe est accompagnée de l'observation :  *nfr*, bon, ou  *dw*, mauvais. Lorsqu'on offre des aliments au mort, on lui dit :  *n kb.k*, à ton *ka*. On rencontre la formule de salut :  *m htp*, en paix. Les ouvriers agricoles se disent pendant le travail :  *hrw nfr*, un beau jour! ou bien :  *rup.t nfr.t*, bonne année! On a inscrit à côté d'un être bicéphale :  *hr.wj.fj*, ses deux visages, c.-à-d. : [il y a] ses deux visages, c.-à-d. il a deux visages, ou celui qui a deux visages. Un démon s'appelle  *rn.f w^c fdw.f hr.w* [il y a] son nom unique, ses quatre visages, c.-à-d. celui qui n'a qu'un nom, mais quatre visages.

§ 199 — «Il y a». Si l'on veut exprimer d'une manière plus complète l'idée contenue dans des propositions comme celles que nous venons de citer, on emploiera un verbe à sens vague comme : être. On peut dire : *iw n k3·k*, c'est pour ton *ka*. Il convient de mentionner ici l'expression *iw wn*, il y a : p. ex. : *iw wn nds*, il y a un bourgeois. Après des particules, *wn* est employé seul : p. ex. : *st wn nds*, vois, il y a un bourgeois.

II — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION SANS COPULE

I. GÉNÉRALITÉS

§ 200 — Comme dans beaucoup d'autres langues (e. a. les langues classiques et les langues sémitiques), l'égyptien peut construire *sans copule*¹⁾ certaines propositions qui, dans nos idiomes, renferment d'ordinaire la copule «être». Il est vrai que dans notre langue une construction de ce genre est possible et se rencontre plus d'une fois dans des proverbes : p. ex. : livre prêté, livre perdu.

Dans des propositions de ce genre, le sujet et le prédicat sont placés l'un à côté de l'autre sans liaison : p. ex. : bon — lui ; elle — dans la ville, etc. Pour les propositions de ce type, qui sont souvent appelées propositions nominales, nous préférons la dénomination plus indéterminée de *proposition sans copule*.

1) La relation qui existe entre le sujet et le prédicat peut aussi être exprimée en égyptien au moyen d'un verbe «être» (§ 207).

2. INDÉTERMINATION DU TEMPS ET DU MODE

§ 201 — Le temps et le mode ne sont évidemment pas exprimés dans la proposition sans copule. «Le soleil — dans la maison» peut signifier : le soleil est, était, sera, soit, doit être, etc. dans la maison. Quand nous traduisons nous sommes obligés d'exprimer cette relation qui, en égyptien, reste indéterminée. Nous sommes donc exposés à nous tromper dans notre

interprétation et nous devons toujours tenir compte de ce risque d'erreur. Les cas en particulier où le contexte ne fournit aucune indication sur le temps ou le mode constituent souvent pour nous une source d'incertitude et d'incompréhension. Dans la traduction des exemples cités aux §§ qui vont suivre nous avons toujours choisi le présent.

3. VARIÉTÉS DE PROPOSITIONS SANS COPULE

§ 202 — La syntaxe de la proposition sans copule présente de grandes différences suivant que le prédicat est :

- a. un adverbe ou un complément introduit par une préposition ;
- b. un substantif ou un pronom ;
- c. un adjectif.

Nous distinguons par conséquent les propositions sans copule

- A. à prédicat adverbial (§§ 203—219),
- B. à prédicat substantival ou pronominal (§§ 220—231),
- C. à prédicat adjectival (§§ 232—243).

A. Propositions à prédicat adverbial

a. *Type fondamental*

§ 203 — Ces propositions correspondent au type suivant : l'homme [est] dans la maison ; je [suis] là. Dans les propositions de ce genre, le sujet se place généralement en tête et le prédicat suit¹). Ceci ne présente aucune difficulté lorsque le sujet est un substantif. On dira donc par exemple :

↓ *sn.i im*, mon frère [est] là ; *dp.t*, ton père [est] dans le bateau.

Si le sujet est un pronom, une pareille construction n'est possible en moyen-égyptien que si elle est introduite par l'une des particules non-enclitiques (§ 193) ou par l'adjectif *ntj* (§ 75), qui sont alors suivis du pronom enclitique (§ 61 ; § 62) : p. ex. : *mk wi m* *dp.t*, vois, je [suis] dans le bateau.

¹) Le prédicat peut séparer les deux éléments du génitif indirect (voir § 41) : p. ex. : *mdw-t m s-i n(j) d'm*, mon bâton d'or est dans ma main.

§ 204 — Le prédicat adverbial précède seulement lorsqu'il contient la négation (§ 160). Il arrive aussi que le datif *n* + suffixe se trouve en tête de la proposition¹⁾ lorsqu'on veut le mettre en évidence; p. ex.: *n-k tm*, à toi [appartient] tout: *n-k imj* (§ 65) *nbw*, à toi [appartient] l'or. De cette manière on rencontre des formes qui ressemblent extérieurement au pronom indépendant: p. ex.: *ntk p.t*, à toi [appartient] le ciel. Dans ce cas la 1^{re} pers. sing. se présente sous la forme *nuk*: p. ex.: *nuk p.t*, le ciel à moi.

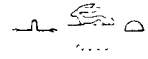

¹⁾ L'ordre normal est: sujet-datif. p.ex.: *ib-i ni*, mon coeur [est] à moi, c.-à-d. j'ai un coeur.

b. *La négation de la proposition à prédicat adverbial*


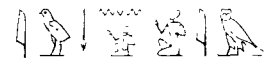
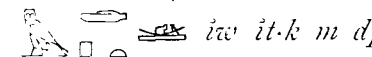
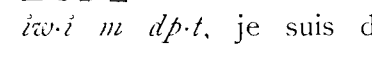
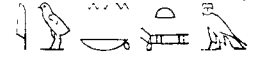
§ 205 — Les propositions à prédicat adverbial sont niées au moyen de *nn*; p. ex.: *nn pr-f m niw-t*, sa maison n'[est] pas dans la ville; *nn tw im*, tu n'[es] pas là. Reste à savoir si l'on doit considérer une proposition de ce genre comme une proposition du type considéré ici, avec une négation surajoutée: ne pas — sa maison [est] dans la ville, ou bien si l'on doit l'analyser comme suit: ne pas (prédicat) [est] sa maison (sujet) dans la ville. La seconde explication paraît préférable, si l'on tient compte de propositions telles que: *nn rd-f*, ne pas [est] son pied, c.-à-d. il n'a pas de pied. A comparer aussi les propositions affirmatives du § 198.

Des propositions de l'espèce, où le substantif est dépourvu de toute détermination (pronom suffixe, complément déterminatif) sont moins fréquentes; p. ex.: *nn gb*, ne pas [est] un faible. Peut-être la construction *nn* + infinitif (§ 127) appartient-elle à cette catégorie. Il semble que des propositions du type *nn sw*, il n'est pas, n'existent pas.

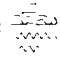
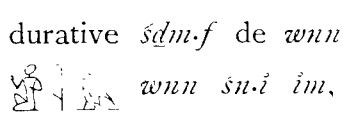
§ 206 — Les expressions *nn wn* et *n wnt* se rencontrent avec la même signification que *nn*: p. ex.: *nn*: p. ex.: *nn*

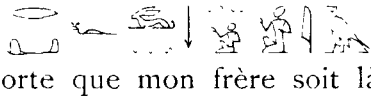
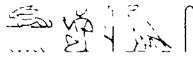

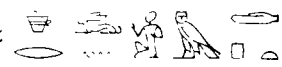
nn wn ph.wj.fj, ne pas [est] sa fin, c.-à-d. il n'a pas de fin; 
 *n wnt 3bw*, ne pas [est] la cessation, c.-à-d. sans cesse.

c. *Propositions contenant une copule*

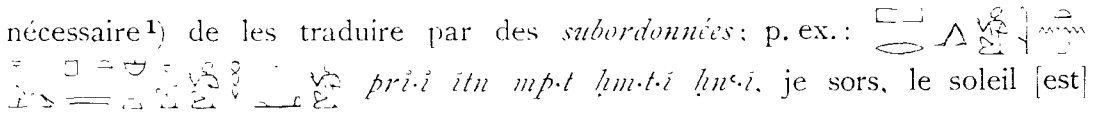
§ 207 — Si les propositions décrites au § 203 renferment comme copule le verbe «être», elles deviennent des propositions verbales¹⁾, et leur construction suit alors les règles de ces dernières (§ 244). Les exemples notés aux §§ 203; 204 feraient intervenir le verbe  *iw*, être, de la manière suivante:  *iw sn.i im*, mon frère est là;  *iw it.k m dp.t*, ton père est dans le bateau;  *iw i m dp.t*, je suis dans le bateau;  *iw n.k tm*, tout est à toi.

¹⁾ Pour plus de commodité, ces propositions sont néanmoins étudiées en même temps que les propositions sans copule.

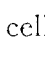
§ 208 — Le verbe *iw*, qui ne s'emploie qu'à la forme *sdm.f*, est suppléé, dans le cas où il ne peut servir, par les différentes formes de  *wnn*. De la sorte il devient e.a. possible d'exprimer la nuance de temps. La forme durative *sdm.f* de *wnn* a souvent une signification future; p. ex.:  *wnn sn.i im*, mon frère sera là. On fait appel en outre à *wnn* dans les cas qui n'admettent ni *iw* ni les propositions sans copule à prédicat adverbial, notamment :

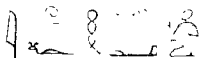

- 1) après *rdi*, p. ex.:  *rdi.f wn sn.i im*, il fait en sorte que mon frère soit là.
- 2) dans les propositions finales; p. ex.: je vais au bateau  *wn.i im.s*, afin que je sois en lui.
- 3) dans les propositions conditionnelles introduites par  *ir*; voir l'exemple du § 118.
- 4) après les prépositions: p. ex.:  *m dp.t dr wni* (§ 126, 4) *m dp.t*, puisque je suis dans le bateau.

d. *Propositions coordonnées et subordonnées*

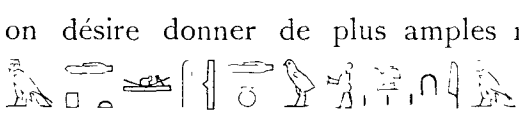


§ 209 — Les propositions dont il a été question aux §§ 203, 205, 206 sont souvent coordonnées avec d'autres propositions, alors qu'il nous paraît nécessaire¹⁾ de les traduire par des *subordonnées*: p. ex.:  *pr̄-i itn m̄p̄-t hm̄-t-i h̄n̄s̄-i*, je sors, le soleil [est] dans le ciel, ma femme [est] auprès de moi. Quand nous traduisons, le génie de notre langue nous oblige à préciser cette relation: d'ailleurs nous devons le faire de toute façon, au moins mentalement, si nous voulons bien saisir le sens du texte. Mais, dans un exemple comme celui qui précède, plusieurs interprétations sont possibles: je sors pendant que le soleil est dans le ciel et que ma femme est auprès de moi; je sors aussi longtemps que le soleil etc., puisque ma femme etc.; je sors quoique le soleil etc., quand ma femme etc. etc. Rendons-nous bien compte dans des cas comme ceux-ci (cfr. § 201) que l'intelligence exacte de tout un passage peut dépendre de notre choix et qu'une nuance erronée peut rompre l'enchaînement des idées.

¹⁾ Par la nature même des choses une certaine liberté est laissée à l'arbitraire ou au goût du traducteur. Ce que l'un rend par une proposition indépendante sera plutôt considéré par un autre comme une subordonnée. D'ailleurs, nous aussi, nous faisons usage, bien que dans des proportions limitées, de pareilles propositions circonstanciées, sans faire intervenir de conjonctions qui établissent leur subordination, p. ex.: *Les coudes sur les genoux et les poings dans les joues*, songeuse, elle demanda à son vieil ami, etc.

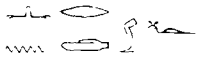
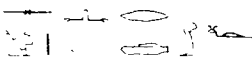
§ 210 — Malgré l'absence d'indices apparents, les Égyptiens semblent avoir considéré ces propositions comme des subordonnées. Cela ressort du développement que ces indices ont pris dans la langue tardive. Le néo-égyptien souligne le caractère subordonné des propositions en introduisant celles-ci par  *iw* (en copte *e*), c'est. Le moyen-égyptien n'applique pas encore ces procédés quand le sujet est un substantif; en d'autres mots, des propositions comme *iw itn m̄p̄-t*, le soleil est dans le ciel, sont ordinairement des propositions indépendantes. Mais quand le sujet est un pronom,

le moyen-égyptien emploie déjà souvent cet *iw*, auquel le pronom se joint comme suffixe; p. ex.:  *iw.f hn.i*, tandis qu'il est avec moi, au lieu de la tournure plus ancienne  *st sw hn.i*. Extérieurement ces propositions ne se distinguent donc pas des propositions indépendantes avec *iw* (§ 207). Certains phénomènes propres au copte semblent indiquer qu'il y avait peut-être ici une différence de vocalisation.

e. *Propositions descriptives*

§ 211 — Comme le montre le § 209, ces propositions fournissent souvent la description plus détaillée, soit de toute une situation (cfr les exemples des §§ 209; 210), soit d'une personne ou d'une chose au sujet desquelles on désire donner de plus amples renseignements: p. ex.:  *h3.kwi m dp.t skd.w io im.s*, je partis en voyage dans un navire, 10 rameurs [étaient] en lui; j'inclinai mon cœur,  *iw.f nht.w*, il [était] endurci; je visitai mon neveu Jean,  *iw.f m niw.t tn*, il [était] dans cette ville.

Dans bien des cas, on peut traduire ces propositions de la manière la plus adéquate par des propositions relatives: un navire dans lequel il y avait 10 rameurs; mon cœur qui était endurci; mon neveu Jean qui était dans la ville. Qu'on se garde cependant de confondre ces propositions avec les propositions déterminatives, que nous traduisons de la même manière, mais que l'Égyptien distingue nettement de ces propositions descriptives. Voir à ce sujet le § 256.

Les propositions du type  *nn rd.f* (§ 205) se traduisent le mieux, quand elles sont subordonnées, par: sans; p. ex.:  *s nn rd.f*, un homme sans pied.

f. *Propositions ayant comme prédicat hr (ou r) + infinitif¹* (§ 166) ou la forme d'état

§ 212 — Ces propositions sont formellement identiques aux propositions

à prédicat adverbial. Au point de vue de la structure, il n'y a pas de différence entre *it.k m dp.t*, ton père [est] dans le bateau (§ 203) et *it.k hr sdm*, ton père [est] à écouter; pas plus qu'il n'y en a entre *sn.i im* mon frère [est] là (§ 203) et *sn.i sdm(w)*, mon frère [est] (dans l'état:) il est entendu. A comparer l'analogie de structure dans des phrases comme: *Aussi pâle qu'elle, l'écume aux lèvres, Evariste s'enfuit*, et: *La tête renversée, les yeux mourants, les cheveux répandus, ... elle lui échappa*. En égyptien «renversée» et «répandus» seraient rendus par la forme d'état et «mourants» par *hr* + inf. (§ 213).

Toutes les règles formulées aux §§ 203; 207—211 s'appliquent aussi à ces propositions. Celles-ci présentent par ailleurs certaines particularités qui permettent de les classer dans un groupe spécial. Ainsi elles ne se présentent que très rarement sous la forme négative: des propositions comme: *nn wi hr sdm*, je n'entends pas, sont rares; on préfère employer dans ce cas une proposition verbale. Voir les autres particularités aux §§ 218; 219.

Au point de vue du sens, ces propositions constituent un *équivalent sans copule de la proposition verbale*: en effet, les propositions susmentionnées signifient tout simplement: ton père entend: ton père entendra; mon frère est entendu.

¹⁾ Cette combinaison est la plus fréquente, avec les verbes de mouvement, on trouve parfois *m* + infinitif.

§ 213 — Dans les constructions décrites au § 212, *hr* + infinitif d'une part et la forme d'état d'autre part constituent, au point de vue de la structure, deux séries parallèles. *Mais au point de vue du sens, la distinction fondamentale entre elles réside dans le fait que hr + infinitif exprime un acte ou un événement, tandis que la forme d'état décrit un état*. Les quatre §§ qui suivent donnent des précisions au sujet de ces distinctions pour les différentes

espèces de verbes. Si l'on a ces exemples présents à l'esprit, on pourra généralement découvrir les différentes nuances de sens au cours de la lecture des textes, bien que dans ceux-ci la distinction n'apparaisse pas toujours d'une manière aussi tranchée que dans ces petites phrases choisies à dessein.

§ 214 — Quand il s'agit de verbes transitifs, la construction *hr* + infinitif a un sens actif, la forme d'état un sens passif.

- 1) \rightarrow *hm.t.i hr m33.k*, ma femme te voit.
 2) \rightarrow *mk wi bs.kwi*, vois, je suis introduit.

Si dans l'exemple 1 on remplace *hr* par *r*, la proposition prend un sens futur (§ 212): ma femme te verra. Dans l'exemple 2 la proposition doit nécessairement être introduite par *mk* (§ 203).

§ 215 — Quand il s'agit de verbes de qualité (§ 242), la construction *hr* + infinitif signifie: devenir quelque chose, la forme d'état: être quelque chose.

- 1) $\{$ *iw itn hr m3wi*, le soleil se renouvelle
 (litt.: devient nouveau).
 2) $\{$ *ib.f 3w(w)*, son cœur est dilaté, c.-à-d. il est joyeux.

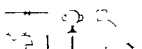
D'après le § 210, l'exemple 1 se présente surtout dans les propositions principales. En revanche, l'exemple 2 peut souvent se traduire par une proposition subordonnée; p. ex.: il revint, (tandis que) son cœur était joyeux. C'est la construction qui remplace des propositions à prédicat adjectival quand celle-ci sont subordonnées (cfr § 239).

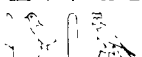
§ 216 — Quand il s'agit de verbes de mouvement, la construction *hr* (ou *m*) + infinitif met l'accent sur le mouvement, la forme d'état sur l'état qui en résulte.

- 1) \rightarrow *iw.f m ii.t*, il s'en vient.
 2) \rightarrow *mk wi ii.kwi*, vois, je suis venu.

L'exemple 1 est emprunte à un texte où il joue le rôle d'une proposition descriptive: *sdm-n-i hr̄w̄ iwf m̄ i-t*, j'entendis un serpent qui arrivait (§ 211). L'exemple 2 signifie: vois, je suis là.

§ 217 — Quand il s'agit d'autres verbes intransitifs, la construction *hr̄ + infinitif* décrit l'évènement, la forme d'état exprime l'état créé par celui-ci.

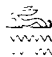
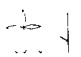
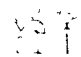
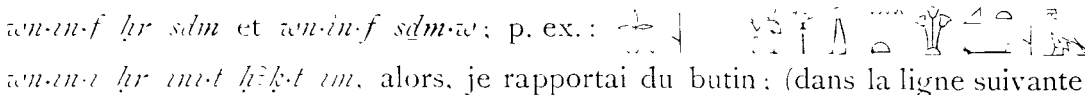
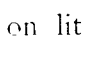

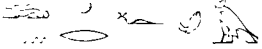
1)  *s hr̄ mwt*, l'homme meurt.

2)  *iws mwt-ti*, elle est morte.

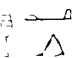
D'après le § 209, l'exemple 1) pourrait aussi signifier: tandis que l'homme meurt: l'exemple 2, suivant le § 210, pourrait aussi signifier: tandis qu'elle est morte, c.-à-d. alors qu'elle est défunte. Voir en outre § 249.

g. *Combinaison des constructions précédentes avec des verbes auxiliaires*

1. avec *wnn*

§ 218 — Une particularité qui affecte les constructions décrites au § 212 est qu'on les rencontre en association avec des formes de  *wnn* qui ne semblent pas être employées dans les autres propositions à prédicat adverbial. C'est ainsi que l'on compose avec *wn-in-f* (§ 137) les formes *wn-in-f hr̄ sdm* et *wn-in-f sdm-w*; p. ex.:  *wn-in-f hr̄ sdm* et  *wn-in-f sdm-w*; p. ex.:  *wn-in-f hr̄ mwt htk-t im*, alors, je rapportai du butin: (dans la ligne suivante, on lit  *shlj pn sud-w*), alors ce paysan fut saisi de crainte. Plus rares sont les constructions avec *wn-hr-f* (§ 139):  *wn-hr-f hr̄ sdm*, alors il entendra, et  *wn-hr-f sdm-w*, alors il sera entendu.

2. avec *h̄*

§ 219 — Une autre particularité de ces constructions est que le verbe  *h̄*, dont se composent également certaines formes verbales (§ 150), peut y remplir le rôle de verbe auxiliaire. Ainsi naissent les combinaisons:

h-n-f hr sdm et *h-n-f sdm(.w)*, p. ex. :
h-n-i hr i3s, alors je criai ;
h-n dp-t tf ii-t(i), alors ce navire vint ;
h-n-i rdi-kwi,
 alors je fus mis.

B. Propositions à prédicat substantival ou pronominal

a. Type fondamental

§ 220 — Ces propositions sont du type : le roi [est] mon seigneur ; tu [es] mon seigneur ; qui [est] il ? ; c'[est] lui.

Si des propositions de ce genre ont un sujet pronominal, celui-ci précède sous la forme d'un pronom indépendant et le prédicat suit ; p. ex. : *ntk nb-i*, tu [es] mon seigneur ; *ntf sj*, qui [est] il ? (voir cependant § 222, 2, 3).

Cette construction (sujet — prédicat) est également employée dans la langue ancienne lorsque le sujet est nominal¹⁾ ; mais elle est tombée en désuétude en moyen-égyptien, bien que les cas où elle se rencontre ne soient pas rares dans les textes religieux (archaisants) ; p. ex. : *s-t-f s-t-k n-s-t-f n-s-t-k*, son siège est ton siège, son trône est ton trône.

1) Celui-ci peut alors être introduit par *in* ; cfr la construction du § 221.

b. Propositions ayant un participe actif comme prédicat



§ 221 — On construit sur le même modèle (§ 220) les propositions ayant un participe actif comme prédicat ; p. ex. : *nts didi*¹⁾, elle [est] une donnante, c.-à-d. c'est elle qui donne. Le participe ne s'accorde donc pas en genre et en nombre avec le sujet. Si le sujet est un substantif, on l'introduit par *in* (§ 195) ; p. ex. : *hm-f rdi in*, Sa Majesté [est] une donnante, c.-à-d. c'est Sa Majesté qui donne. Il en va de même pour le pronom interrogatif *m* ; p. ex. : *in m*

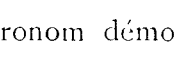

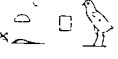
(> *nm*, § 74) *rdi*, qui est-ce qui donne? A l'origine, cette construction a dû avoir comme but de mettre le sujet en évidence; celui-ci, tout en étant sujet grammatical, a souvent la valeur d'un prédicat logique. En d'autres mots, ces propositions renferment la réponse à la question: qui donne? «Elle» et «Sa Majesté» sont les éléments de la proposition qui portent l'accent et sont donc à proprement parler les prédicats. Dans la suite on a employé machinalement cette construction, même lorsque le sujet (grammatical) ne portait aucun accent particulier.


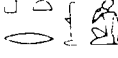
1) Qu'on se garde de confondre cette construction avec *ntf sđm.f* (§ 127).

c. *La construction: prédicat — sujet*


§ 222 — Une construction dans laquelle le prédicat et le sujet se placent l'un à côté de l'autre dans cet ordre (prédicat — sujet) est de règle dans certains cas. Cette construction est employée lorsque le prédicat est fortement accentué, tandis que le sujet ne l'est que faiblement. Ces cas sont les suivants:

1) lorsque le sujet est  *rn*, nom; p. ex.:  *Ddi rn.f*,
Djedi [est] son nom,

2) lorsque le sujet est un pronom démonstratif; p. ex.:  *rn p-t*
20 n3, ce [sont] 20 ans:  *it-k p w*, c'[est] ton père;
 *ntf p w*, c'[est] lui,

3) parfois (pas toujours, voir § 220), lorsque le prédicat est un pronom interrogatif (surtout *p w*, dans *p w tr*). Si le sujet est un pronom personnel, on emploie le pronom dépendant, étant donné qu'il est relégué au second rang: p. ex.:  *p(w)tr rn-k*, quel [est] ton nom?
 *p(w)tr rf s w*, qui [est] il? Voir § 74.

d. *Propositions a copule apparente p w*

§ 223 — La construction avec  *p w*, décrite au § précédent crée donc la possibilité de mettre le prédicat en tête dans toutes les propositions

§ 227 — D'une manière analogue à celle décrite au § 223, les propositions interrogatives du § 222, 3 peuvent être développées au moyen d'un mot joint en apposition au pronom enclitique; p. ex.: *ptw)tr rf sw hk3 pn*, qui [est] il donc, ce souverain? c.-à-d. qui [est] ce souverain?



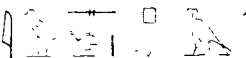
e. *Introduction par particules*

§ 228 — Les propositions à prédicat substantival ou pronominal peuvent être introduites par des particules sans que leur structure en soit modifiée. Notez p. ex. le pronom dans: *st ink is k3*, car je [suis] un taureau.

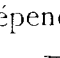
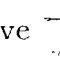


f. *Propositions faisant intervenir l'm d'équivalence*

§ 229 — Au moyen de la préposition *m*, on peut aussi construire toutes les propositions à prédicat substantival ou pronominal à la manière de propositions à prédicat adverbial.

Nous avons vu (§ 223) que la proposition: cet homme [est] un souverain, pouvait se traduire: *hk3 ptw s pn*. Mais on peut également dire: *s pn m hk3*, cet homme [est] en (qualité d') un souverain, c.-à-d. cet homme est un souverain. De même: tu [es] mon maître, peut se rendre par: *ntk nb.i*, mais également: *nb.i im.k*, littéralement: mon maître [est] en toi. La dénomination *m* d'équivalence s'inspire de cet emploi. Dans les propositions subordonnées (§§ 209—211) on préfère généralement employer les propositions avec *m* d'équivalence; p. ex.: *hk3 ptw s pn*, cet homme [est] un souverain; mais *s pn m hk3*, (tandis que) cet homme [est] un souverain. Cependant on rencontre aussi dans cette fonction des propositions à prédicat substantival ou pronominal; p. ex.: *s ddi rn.f*, un homme dont (§ 211) le nom est Djedi.

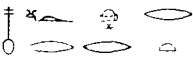

§ 230 — La construction avec l'*m* d'équivalence est également obligatoire lorsqu'on veut exprimer une proposition à prédicat substantival ou pronominal au moyen d'une proposition verbale avec la copule  *iw*, être; p. ex.:  *iw.k m nb.i*;  *s pn m hk3* (et jamais *iw.k nb.i*, etc.).


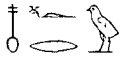
g. Négation

§ 231 — Les exemples renfermant une négation sont peu nombreux. Devant le pronom indépendant on trouve la négation  *n*, devant le substantif + *pw*, on trouve  *nn*; p. ex.:  *n ntf pw*, ce n'[est] pas lui;  *nn h3 pw*, ce n'[est] pas un combat.

C. Propositions à prédicat adjectival

a. Type fondamental

§ 232 — Ces propositions sont du type: Il [est] bon; cette fleur [est] belle. Dans ces propositions, le prédicat se place en tête et le sujet vient en second lieu; si celui-ci est un pronom, on se servira donc du pronom enclitique. De toute évidence, le prédicat était fortement accentué. Il dominait si bien le discours et rejetait si bien le sujet à l'arrière-plan, qu'il ne s'accordait ni en genre ni en nombre avec ce sujet. L'Égyptien disait:  *nfr hrr.t tu*, beau!... cette fleur, c.-à-d. cette fleur [est] belle:  *wr tu*, grand... vous, c.-à-d. tu es grande, vous êtes grands (*tu* pouvant être la 2^e pers. fém. sing. ou la 2^e pers. comm. plur.).

L'accent qui porte sur le prédicat adjectival est souvent rendu d'une manière plus explicite par la particule exclamative  *wj*, placée après l'adjectif; p. ex.:  *nfr wj st*, que cela [est] beau! (pour *st*, voir § 62).

§ 233 — En général, dans ces propositions, le prédicat et le sujet se suivent immédiatement. Seul le complément indirect *n* + pronom suffixe peut

s'intercaler entre les deux : p. ex. : n.f h.t, grand [est] pour lui le bien, c.-à-d. il a beaucoup de biens.


§ 234 — Les participes eux aussi peuvent servir de prédicat dans des propositions de ce genre, bien que le cas soit assez rare : p. ex. : shd.w sw t3.wj, illuminant [est] il les deux pays, c.-à-d. il illumine les deux pays : kd wj pr.k, comme [est] (bien) construite ta maison.

§ 235 — La construction décrite au § 234 remplit un rôle spécial lorsque le sujet est le pronom de la 3^{ème} pers. fém. sing. sj : elle s'emploie dans les cas où l'on s'attendrait à trouver la forme d'état et alterne parfois avec celle-ci ; p. ex. : dp.t nb.t 3k sj, toute saveur, elle [est] perdue (au lieu de 3k.ti, § 217).


§ 236 — Les propositions dans lesquelles le pronom de la 1^{ère} personne « je » est le sujet font exception à la règle énoncée au § 232. Ici le sujet vient en tête sous la forme du pronom indépendant (*ink*) : p. ex. : ink wr, je [suis] grand. La proposition a par conséquent la forme d'une proposition à prédicat substantival (§ 220). En fait, il est probable que l'adjectif était plutôt senti comme un substantif ; on dit p. ex. : ink 3h n nb.f, je [suis] un utile pour son maître, c.-à-d. je suis quelqu'un qui est utile à son maître. Dans nos langues la tournure est différente : je suis utile à mon maître.

b. Quelques constructions particulières



§ 237 — Cependant dans des propositions où l'adjectif *n(j)*, appartenant à, est prédicat, le pronom de la 1^{ère} pers. sing. se met à la deuxième place ; p. ex. : n(j) wi hr, appartenant [suis-]je à Horus, c.-à-d. j'appartiens à Horus, à côté de n(j) sw hr, appartenant [est-] il à Horus, c.-à-d. il appartient à Horus. A remarquer l'orthographe de *n(j) sw*, écrit comme s'il ne s'agissait que d'un seul mot (nsw).

§ 238 — La construction avec *pw* (§ 222, 2) se rencontre parfois aussi avec un prédicat adjectival. Ici également l'adjectif semble avoir été senti plutôt comme un substantif¹⁾; p. ex. :  *hns pw*, c'est étroit; littéralement : un étroit [est]-ce.


¹⁾ Cette tendance de l'égyptien se manifeste clairement en copte. Cette langue se sert de l'adjectif comme d'un substantif dans toutes les propositions à prédicat adjectival. On dit en copte : Dieu est un bon, au lieu de : Dieu est bon.

§ 239 — Les propositions à prédicat adjectival sont peu employées¹⁾ dans le rôle de propositions subordonnées (§§ 209—211); parfois cependant elles se rencontrent comme telles; p. ex. un pays  *wr n-f irp*, qui (§ 211) a beaucoup de vin (§ 233).


¹⁾ En règle générale on emploie une autre construction pour les propositions subordonnées (§ 215, 2).

§ 240 — Doivent être considérées comme des propositions à prédicat adjectival dépourvues de sujet (cfr § 198), mais auxquelles on a joint un datif, des propositions comme celles-ci :  *nfr n-k*, [il y a] bon à toi, c.-à-d. tu prospères;  *bin wj n-i*, comme je vais mal!

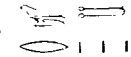
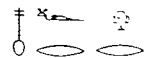

c. Introduction par particules

§ 241 — Les propositions à prédicat adjectival peuvent être introduites par des particules; p. ex. :  *mk dhr pw*, vois, c'est amer.


d. Emploi du verbe de qualité

§ 242 — A chaque adjectif qualificatif correspond un verbe de qualité, dont on doit se servir dans certaines circonstances au lieu de recourir à une proposition à prédicat adjectival. C'est notamment le cas après *rdi* (§ 126, 2) et après les prépositions (§ 126, 4); p. ex. :  *hr wsr-k*, parce que tu es puissant (et non pas *hr wsr tw*).

A certaines personnes, ces formes ne se distinguent pas. Au pluriel et


à la 3^{me} personne sing. fém. (écrite défectivement), les pronoms suffixes et les pronoms enclitiques sont pareils; il n'y a par conséquent aucune distinction apparente dans  entre *wr* (adj.) *tn* et *wr.tn* (forme *sdm.f*); dans  entre *nfr* (adj.) *hrr.t* et *nfr.hrr.t* (forme *sdm.f*); de même dans  entre *wr s(j)* et *wr.s*.

e. Négation

§ 243 — On emploie aussi le verbe de qualité après la négation et l'on applique les règles de la négation des formes *sdm.f*, *sdm.n.f* etc.; p. ex. :  *n hrr.w*, ma voix n'[a] pas [été] haute (sonore).

III — LA SYNTAXE DE LA PROPOSITION VERBALE

I. ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA PROPOSITION VERBALE

§ 244 — Outre le verbe, la proposition verbale peut encore comporter : le sujet, le complément direct, le complément indirect, les compléments circonstanciels. Comme l'égyptien ne possède pas de déclinaisons casuelles, on ne peut reconnaître un sujet et un complément direct de nature substantivale que d'après la place qu'ils occupent dans la proposition. Quant aux pronoms personnels, ils adoptent une forme différente suivant le cas : comme sujet, ils ont la forme du pronom suffixe¹⁾ (§ 63); comme complément direct, celle du pronom enclitique (§ 61 :  *s*, § 62). Le complément indirect (quand c'est un pronom : *n* + pronom suffixe) doit être mentionné à part, étant donné qu'il est traité autrement que les autres compléments introduits par des prépositions.

Si tous les éléments de la proposition sont des substantifs, ils se suivent dans l'ordre suivant : verbe — sujet — complément direct — complément indirect — et enfin les compléments circonstanciels. Mais si certains de ces éléments (ou leur totalité) sont pronominaux, le pronom enclitique a le pas sur le substantif et le pronom suffixe a le pas sur le pronom enclitique.

1) Ces propositions descriptives, ainsi que les propositions sans copule de la même espèce (voir § 211), se traduisent souvent le mieux par des propositions relatives; voir les exemples aux §§ 124; 134; 145.

IV — SYNTAXE GÉNÉRALE


1. MISE EN ÉVIDENCE D'UN ÉLÉMENT DE LA PROPOSITION


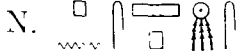


§ 246 — En égyptien on observe rigoureusement l'ordre des mots dans la phrase. Aussi ne peut-on s'en écarter pour mettre un mot en évidence. Il n'est donc pas permis de dire en égyptien, comme on peut le faire en latin, où l'intonation de la phrase s'y prête. *Hunc virum vidi*, c'est cet homme que j'ai vu. Si l'on veut insister sur «cet homme», on peut placer ce mot au commencement de la phrase, mais à condition de le rappeler ensuite dans la proposition à sa place régulière au moyen d'un pronom (dit «pronom de rappel»): cet homme, je l'ai vu: p. ex.: *t3·n pht·n sw*, notre pays, nous l'avons atteint. La même règle s'applique à la proposition sans copule. On ne peut pas dire comme en latin: *in hac domo [sum] ego*, mais: cette maison, je suis en elle: p. ex.: *hbsaw·t·f wr s(j)* etc. sa barbe, elle [était] grande etc.

§ 247 — Un mot mis ainsi en tête de la proposition est souvent introduit par la particule *ir*, quant à (§ 191). L'exemple cité plus haut pourrait aussi bien se présenter sous la forme: *ir t3·n pht·n sw*, quant à notre pays, nous l'avons atteint.

§ 248 — Pour marquer une certaine insistance, on peut encore se servir de la particule *rf* (*ir rf*); p. ex.: *ir·in rf shtj pn*, alors vint ce paysan; *ds·k rf*, toi-même. Voyez aussi les moyens dont on se sert pour renforcer l'impératif, § 188.




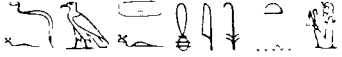
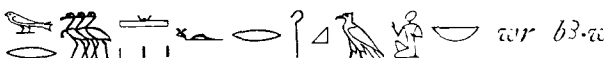


§ 249 — Les constructions du § 150 *h·n·f sdm·n·f* (à côté de *h·n sdm·n·f*) et du § 147 *h·n sdm·n·f*



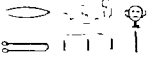
iw·f sdm·f (à côté de  *iw sdm·f*) peuvent être considérées comme des formes dans lesquelles le sujet, mis en relief, a été placé par anticipation en tête de la phrase (après *h·n* et *iw*).

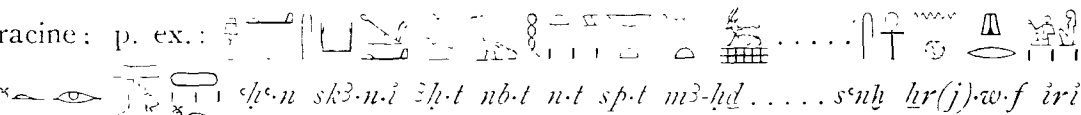
De même, dans les phrases comportant des formes verbales composées avec *iw*, on peut mettre en relief d'autres éléments que le sujet, en les faisant passer par anticipation en tête de la phrase (après *iw*); p. ex. :  N.  *iw nwt tn srwd N. pn ssp·s*, cette Nout, ce N. rend forte sa lumière;  *iw hr rdi(·w) n·f ns·t·f*, Horus, son trône lui est donné;  *iw hr ib·f ndm(·w)*, Horus, son cœur est joyeux (au lieu de *iw ib n(j) hr ndm(·w)*), § 217).

2. ELLIPSE


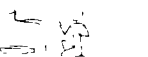
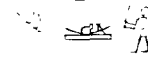
§ 250 — Dans certains cas déterminés, par exemple dans la réponse à une question, l'Égyptien pourra omettre toute espèce d'éléments superflus, comme nous le faisons d'ailleurs dans nos langues (ellipse); p. ex. : Qui donc le cultivera (c.-à-d. le pays) pour toi? Les grands dieux dans le ciel et sur la terre. Il est inutile de répéter tout au long: les grands dieux... le cultiveront pour moi. Les cas des §§ suivants méritent une mention particulière.

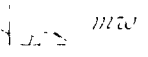
§ 251 — L'égyptien emploie l'ellipse dans les comparaisons après  *r*, plus que (comparatif § 55),  *mi*, comme, et après  *m*, en qualité de (équivalence). On dit en égyptien:  *mi nswt*, sa nourriture est comme un roi, c.-à-d. comme celle d'un roi;  *wr b3·w·f r hk3 nb*, sa puissance est plus grande qu'aucun autre souverain, c.-à-d. que celle d'aucun autre souverain;  *hr·f m tsm*, *im·f m rmt*, sa figure est (celle d')un chien, sa peau est (celle des) hommes;  *imi n·f i3w mi R*, donnez-lui des louanges comme (à) Ra.

§ 252 — Remarquons l'emploi de  *hr*, avec le sens de  *hr dd*, (un tel est) à dire: p. ex.:  *rmt hr*, les gens disent (suit le discours).

§ 253 — On peut continuer une phrase commençant par des formes personnelles du verbe au moyen de formes consistant simplement dans la racine: p. ex.:  *sk³-n-i 3h-t nb-t n-t sp-t m³-hd s³nh hr(j)-w-f iri sbw-f*, je cultivais tous les champs du nome de l'Oryx, je nourrissais (*s³nh* au lieu de *s³nh-n-i*) ses habitants, je préparais (*iri* au lieu de *iri-n-i*) sa nourriture. A la rigueur on pourrait expliquer *s³nh* et *iri* comme des passifs (§ 141): leurs habitants furent nourris, etc.; mais cette interprétation paraît trop recherchée.

3. PROPOSITIONS INTERROGATIVES

§ 254 — Les propositions interrogatives dans lesquelles l'interrogation ne porte que sur un membre donné de la phrase, ne se distinguent parfois que par la seule intonation. p. ex.  *ibw³-w-s irf*, ses cordes? Les propositions interrogatives comportant un pronom interrogatif ou un adverbe se construisent comme les autres propositions. La particule interrogative se trouve à l'endroit où elle doit se placer d'après les règles énoncées au § 244. p. ex.:  *dd-i n m*, je parle à qui?, c.-à-d. à qui parlé-je?  *tm-t hwi-w hr m*, tu ne rames pas à cause de quoi? c.-à-d. pourquoi ne rames-tu pas? Pour les propositions sans copule comportant un mot interrogatif, voir §§ 220; 222, 3.

§ 255 — Les propositions interrogatives dans lesquelles l'interrogation porte sur la phrase entière ne se distinguent parfois que par la seule intonation des propositions ordinaires, mais les exemples sont assez rares: p. ex.:  *mw m*, y a-t-il de l'eau? Toutefois elles sont introduites le plus

souvent par la particule $\text{𓂏} \dots \text{in}$ ($\text{𓂏} \dots \text{in rf}$) ou $\text{𓂏} \dots \text{in iw}$, est-ce que; p. ex.: $\text{𓂏} \dots \text{in d}^3\text{i}\cdot\text{n}\cdot\text{k}$, as-tu fait la traversée?; $\text{𓂏} \dots \text{in iw i}^3\cdot\text{n}\cdot\text{k}$, est-ce que tu es venu? Il en est de même des propositions sans copule; p. ex.: $\text{𓂏} \dots \text{in iw m}^3\cdot\text{t p}^{\text{w}}$, est-ce que c'est la vérité? Si ces propositions possèdent un sujet pronominal, celui-ci se joint comme suffixe à *iw*; p. ex.: $\text{𓂏} \dots \text{in iw}\cdot\text{k r s n(j) n}^{\text{h}}\text{h}$, seras-tu un homme d'éternité?; $\text{𓂏} \dots \text{in iw}\cdot\text{k hrw}\cdot\text{t}^{\text{i}}$, es-tu satisfait?

4. PROPOSITIONS CONDITIONNELLES

§ 256 — Aux §§ 117; 118; 125 on a déjà appris à connaître les constructions les plus usuelles servant à exprimer une condition: il s'agissait de la proposition mise en tête d'une manière emphatique (avec ou sans $\text{𓂏} \text{ir}$). Les exemples des §§ 117; 118 signifient proprement: quant à ce que tu trouves son ventre, etc.; quant à ce que tu es avec des gens, etc. On peut encore exprimer la condition d'autres manières et l'on est frappé de voir que l'égyptien recourt à des tournures qui sont assez proches de celles qui se présentent dans d'autres langues. Voici quelques types de propositions ayant la valeur de conditionnelles:

- 1) Une proposition interrogative; p. ex. la proposition: es-tu venu? (§ 251) a, dans le contexte, la valeur d'une proposition conditionnelle:

$\text{𓂏} \dots \text{in iw i}^3\cdot\text{n}\cdot\text{k r h}^3\text{tj}\cdot\text{i pn nu d}^3\cdot\text{t}^{\text{w}} \text{n}\cdot\text{k h}^3\text{tj}\cdot\text{i pn}$, es-tu venu chercher mon cœur?— Mon cœur ne te sera pas donné. Cela signifie évidemment: Si tu es venu, etc.

- 2) Un impératif (cfr «fais cela et tu vivras»); p. ex.: $\text{𓂏} \dots \text{m}^3\text{ sj s}^{\text{w}}\text{h}\cdot\text{s p}^{\text{w}} \text{m pr}\cdot\text{k}$, considère-la (à savoir ta femme), c'est la faire rester dans ta maison, c.-à-d. si tu la considères (si tu la traites avec égard), tu la feras rester dans ta maison.

- 3) Une proposition optative: p. ex. : ...
h'w 3 *mrj* *wi* *k3.k* (cfr. § 128)... *k3*
tm-i *h'w*2(*·w*), puisse ton *ka* m'aimer; alors je ne me décomposerai
pas, c-à-d. si ton *ka* m'aime, je ne me décomposerai pas.

5. L'IRRÉEL.

§ 257 — On peut exprimer l'irréel au moyen de la construction *ir* + *sdm.n.f* ou d'une locution exprimant un souhait conçu comme irréalisable; p. ex. : ...
ir *šsp.n-i* 3*s* *h'w* *m* *dr.t-i* *iw* *di.n-i* *htj* *hm.w*, si j'avais (alors) pris rapidement les armes dans ma main, j'aurais fait reculer les lâches ;
h3 *n-i* *šsp* *nb* *mnh* *w3-i* *h'rw* *n(j)* *šhtj* *pn* *im.f*, si j'avais seulement quelque image (divine) efficace, je pourrais grâce à elle voler les biens de ce paysan (littéralement: qu'une image [soit] à moi).

6. PROPOSITIONS IMPÉRATIVES

§ 258 — La manière la plus usuelle d'exprimer un commandement ou une défense est naturellement l'impératif (§§ 185—189), mais on pourra aussi employer les formes *sdm.f* (§§ 114; 122); *sdm.w.f* (§ 143), *sdm.hr.f* (§ 139), *sdm.k3.f* (§ 138), *im.f sdm.w* (§ 157). Remarquons toutefois que des propositions sans copule peuvent avoir parfois un sens nettement impératif; p. ex. : ...
hr.w.tn *m.hrj*, à bas vos visages, c-à-d. abaissez vos visages.

7. PROPOSITIONS INTRODUITES PAR *ntt*.

A. Comme propositions complétives d'objet.

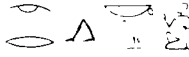
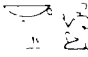
§ 259 — Après les verbes signifiant «voir», «savoir», etc., on peut employer des propositions complétives d'objet qui ne se distinguent par aucune caractéristique extérieure (§§ 119, 2; 125, 2); mais on peut aussi faire dépendre de ces verbes, en tant que complément direct provisoire, le mot *ntt*, ce

qui est (§ 75; cfr 6-π, notre «que» etc.), que l'on fait suivre en apposition de la proposition complétive proprement dite. En ce qui concerne la forme, cette proposition est absolument semblable à une proposition indépendante, et se construit aussi bien suivant la type de la proposition sans copule que suivant celui de la proposition verbale; p. ex.: *rh·n·f ntt iri·f nsj·t w3h·t*, il savait que — «il aurait un règne de longue durée»; *m33·f ntt st3w pw* 'il voyait que — «c'était un grand secret»; *rh·k ntt hm·i h'w*, tu sais que — «Ma Majesté est couronnée». *wnt*, ce qui était (§ 193), peut s'employer de la même manière, mais donne évidemment à la proposition qui suit le sens du passé.

Lorsque la proposition dépendante est une proposition sans copule à prédicat adverbial et que son sujet est pronominal, on emploie après *ntt* le pronom enclitique, mais à la 2^e et 3^e personne singulier on se sert des pronoms personnels suffixes, et à la 3^e personne pluriel de $\text{||} \Delta \text{st}$ (§ 62). Voir les exemples au § 260. Cfr l'emploi après *ntj*, § 265.

B. Après les prépositions

§ 260 — On peut également faire dépendre de certaines prépositions (*m*; *n*; *hr*; *dr*, parce que, puisque; *r*, introduisant une information) un *ntt* provisoire, suivi de propositions de différents types (voir § 255); p. ex.: *hr ntt mdw pw m·i*, à cause que — «ce bâton est dans ma main», c.-à-d. parce que ce bâton est dans ma main; *hr ntt wi rh·kwi*, puisque je connais; *dr ntt·k ii·ti*, puisque tu es venu (pour *ntt·k* voir § 259); *hr ntt ntk it n(j) umh*, puisque tu es le père de l'orphelin; *hr ntt hsf n·i tw3w pw*, puisque ce bâton repousse pour moi;

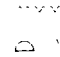
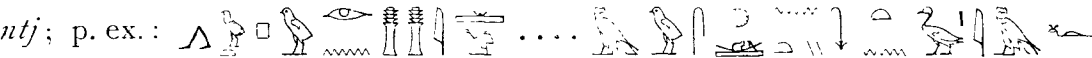

 Δ

swt3-ib ptw r ntt wi spr-kwi, ceci est une information que je suis arrivé.



8. PROPOSITIONS DÉTERMINATIVES


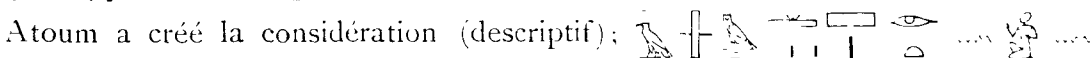
§ 261 — Les propositions déterminatives sont des propositions correspondant à nos propositions relatives et qui sont introduites par un pronom relatif. Nous évitons néanmoins de les appeler propositions relatives, car cette désignation a un sens trop large. En effet, dans nos langues les propositions relatives comprennent deux espèces de propositions, que nous distinguons ici sous le nom de propositions *déterminatives* et *descriptives*. Les premières *déterminent* le substantif auquel elles se rapportent (leur antécédent). Elles donnent une réponse à la question : lequel? et désignent pour ainsi dire du doigt la personne ou la chose dont il s'agit. Par exemple : un certain Djedi va en voyage; il a le choix entre plusieurs navires; il prend place dans *le* navire dans lequel se trouve le prince. Cette proposition relative désigne un navire déterminé et le mot «navire» est affecté dans nos langues et en néo-égyptien de l'article défini.

En revanche, l'exemple cité au § 211 «dans lequel se trouvaient 10 rameurs» ne fait que donner des détails supplémentaires au sujet d'un navire dont il est question dans ce passage, et cette description, quels que soient les développements que nous lui donnions, laisse le mot «navire» indéterminé (*un* navire¹). Cependant, dans d'autres circonstances, cette même proposition pourrait être déterminative. Qu'on s'imagine seulement le cas où un voyageur aurait le choix entre un navire avec 100 rameurs, un autre avec 50 et un autre encore avec 10 rameurs. Ce voyageur racontera alors: je choisis *le* navire dans lequel il y avait 10 rameurs. Cette indication complémentaire spécifie le navire, le détermine. De même dans l'autre exemple du § 211 «mon neveu Jean, qui est dans cette ville», la proposition relative peut être déterminative. Si j'ai beaucoup de neveux du nom de Jean, l'un à Paris,

l'autre en Amérique et un autre encore «dans cette ville», cette proposition peut répondre à la question: lequel de ces trois?

Dans nos langues nous n'établissons donc pas de distinction formelle entre les propositions descriptives et déterminatives. Il en va autrement en égyptien: pour les descriptions, il emploie les propositions traitées au § 211; mais pour les déterminations, il se sert de propositions introduites par  *ntj*; p. ex.:  *iw t pw iri-nddi . . . m wsh ntj s3-nsw im-f*, Djedi vint dans le navire, dans lequel se trouvait le prince.


Au § 100 nous avons fait observer que la désignation de «forme relative» pouvait être maintenue dans ce cas, et cela pour la raison suivante. La différence sur laquelle nous attirons l'attention ici apparaît aussi quand il s'agit d'adjectifs et de participes. Dans l'expression «Les Ardennes abondamment boisées», «boisées» est naturellement descriptif, il ne répond pas à une question: quelles Ardennes? Mais lorsque j'ai à choisir entre un chapeau noir, brun ou gris et que je dis: «je choisis le chapeau brun», j'emploie l'adjectif avec un sens déterminatif. Quand il s'agit d'un adjectif, l'égyptien ne fait pas plus de différence entre les deux emplois que nous. De même quand c'est le participe qui intervient:  *ms-w-nsw wn-w m-hf-f*, les princes qui étaient à sa suite (déterminatif; réponse à la question: quels princes?);  *wsr rdi* *n-f wrr-t* (construction décrite au § 97), Osiris, à qui la couronne est donnée (descriptif, car on ne spécifie pas un Osiris parmi plusieurs).



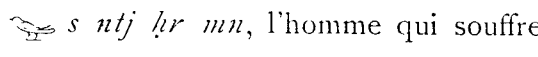
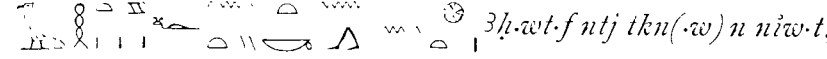
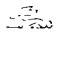
Les formes relatives, qui sont dérivées primitivement de participes, sont également employées d'une manière descriptive ou déterminative:  *wsr km3(w)-n itm sfsf-t-f*, Osiris, dont Atoum a créé la considération (descriptif);  *t3 imj-t-pr iri-t-n-i n t3-f mw-t*, la disposition testamen-


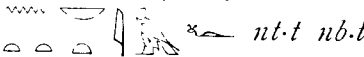
taire que j'ai faite en faveur de sa mère (déterminatif; réponse à la question : quelle disposition testamentaire?).

Comme ces formes relatives ont un sens aussi large que nos propositions relatives, cette dénomination est donc bien adéquate.

1) Reliée à un antécédent indéterminé, notre proposition relative sera donc toujours descriptive (sinon l'antécédent serait évidemment déterminé); reliée à un antécédent déterminé elle peut aussi bien être descriptive que déterminative.

§ 262 — Les propositions déterminatives sont reliées à leur antécédent au moyen de l'adjectif  *ntj* (§ 75), qui s'accorde en genre et en nombre avec cet antécédent. Notons cependant que *ntj* a tendance, déjà assez tôt, à devenir invariable.

§ 263 — Si *ntj* est suivi d'une proposition sans copule à prédicat adverbial, dont le sujet est identique à l'antécédent, ce sujet n'est pas répété, *ntj* jouant en même temps le rôle de sujet; p. ex. :  *ht³.t nt.t m ht.f*, le ver qui est dans son corps;  *s ntj im*, l'homme qui est là;  *s ntj hr mn*, l'homme qui souffre c.-à-d. le malade;  *3h.wt.f ntj tkn(.w) n n'w-t*, ses champs qui sont près de la ville. On peut employer de la même manière  *wn*, celui qui était, qui confère à la proposition le sens du passé; p. ex. : *ms.w-nsw wn.w m ht.f*, les princes qui étaient à sa suite, ou : qui avaient été à sa suite.

§ 264 — Des propositions de ce genre peuvent être employées substantivement, lorsqu'elles n'ont pas d'antécédent; p. ex. :  *ntj.w im*, (ceux) qui sont là-bas, c.-à-d. les défunts;  *nt.t nb.t im.f*, tout (ce) qu'il y a en lui.

§ 265 — Si l'antécédent remplit dans la proposition déterminative une autre fonction que celle de sujet, *il est nécessaire qu'un pronom rappelle l'antécédent*; en d'autres mots, la proposition avec *ntj* est ainsi construite

que *ntj* est placé d'une manière emphatique en tête de la proposition relative et est représenté plus loin dans la proposition par un pronom personnel suivant les règles du § 246; *wsb ntj s3-nšw im.f*, le navire que — «le prince [est] en lui», c.-à-d. le navire dans lequel se trouve le prince; *šhr ntj wš hr.f*, la situation que — «je [suis] sous elle», c.-à-d. dans laquelle je me trouve. Les pronoms de la 2^e et 3^e personne singulier apparaissent sous la forme de pronoms suffixes, tout comme après *ntt* (§ 255), et celui de la 3^e personne pluriel comme *st* (§ 62), dans la tournure: (ou *bw ntj.k im*, la place où tu es. Ainsi que le montre ce dernier exemple, on peut se contenter d'un adverbe de rappel (p. ex.: *im*, là), après des mots tels que «place», comme c'est le cas après les formes relatives (§ 101).

§ 266 — *Ntj* peut aussi être suivi de propositions verbales (*sḏm.f*, *sḏm.n.f*); p. ex.: *ntj n ph.f tw*, celui qui ne t'a pas attaqué. Dans cette construction un pronom de rappel est nécessaire, bien que l'antécédent et le sujet de la proposition déterminative soient identiques.


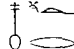
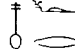

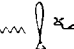

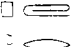

§ 267 — Le pendant négatif de *ntj* est *iwj* (§ 76). Son emploi est semblable à celui de *ntj*; en outre *iwj* intervient souvent dans des propositions comme: *iwj rd.f*, qui — «ne pas [est] son pied», c.-à-d. qui n'a pas de pied (cfr *nn rd.f*, § 205). Notons que *ntj* ne se prête pas à cette construction; *ntj rd.f* n'existe pas; «qui a un pied» se dit: *ntj wn rd.f*, qui — «il y a son pied» (avec *wn* au lieu de *iw* *wn*, § 199).



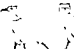

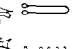

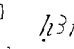
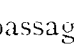
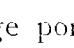
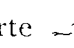
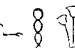
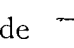
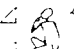
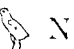
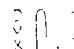
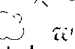
9. PROPOSITIONS NÉGATIVES

§ 268 — Il a été question de l'emploi des négations *n* et *nn* à propos des diverses formes verbales: voir § 129 (*n sḏm.f*); § 130 (*nn sḏm.f*); § 135 (*n sḏm.n.f*); § 126, 1 (*n sp sḏm.f*); § 168 (*nn* + infinitif);

§§ 175; 176 (*n sdm.t.f*). La négation des propositions sans copule a été exposée aux §§ 205; 206; 231; 243.

L'emploi des verbes auxiliaires négatifs *imi* et *tm* a été décrit aux §§ 154—159.

§ 269 — La négation  *nfr n* est peu usitée. Bien qu'on l'orthographie également , *n* n'est pas la négation, mais la préposition; c'est *nfr* qui possède une valeur négative. Ceci ressort de la comparaison avec une autre expression négative:  *nfr pw*; p. ex.:   *gmi-n hm.f nfr n iri.t(w)-s*, Sa Majesté avait constaté que ce n'était pas fait;    *nfr pw phr.t irj*, il n'y a pas de remède à cela (§ 64).

§ 270 — La négation enclitique  *w* est d'un emploi très rare; p. ex.:      *N*  *h3m.tu w N pn*, puissiez-vous ne pas pêcher ce N.; un autre passage porte     *n* (au lieu de  *nn*) *h3m.tu*;   *N* . . .   *wmm w N* . . . *hs*, N. ne mangera pas d'ordures. Cet exemple montre que la particule *w* se place devant le sujet, lorsque celui-ci est un substantif; cfr la règle du § 244 n. 2.

ORIENTATION POUR L'ÉTUDE DES TEXTES

«Quel avantage l'homme retire-t-il de toute la peine qu'il se donne sous le soleil?» s'écrie l'Écclésiaste. Je serais étonné si la même plainte ne sortait pas de la bouche de ceux qui se sont plongés dans l'étude de ma grammaire. «Quel Pays de Cocagne peut donc se cacher derrière cette montagne de bouillie au riz?»

C'est ce que doit montrer cette vue d'ensemble des textes écrits en moyen-égyptien que j'ai complétée de références aux éditions et aux traductions les plus facilement accessibles. Je dois évidemment me limiter à l'essentiel.

Pour les lecteurs qui ne portent à la littérature égyptienne qu'un intérêt limité, les œuvres les plus attrayantes sont sans aucun doute les **œuvres narratives**¹⁾.

Le Conte du Naufragé²⁾, rapporte comment un Égyptien échoue à la suite d'une tempête sur une île inhabitée, comment il y rencontre un serpent fantastique, et comment il retourne enfin sain et sauf chez lui; cette œuvre présente pour le débutant, moyennant l'aide de quelques commentaires, un exercice de lecture tout indiqué. De même le Conte du Paysan

1) On trouvera la traduction des contes et de la plupart des autres œuvres littéraires mentionnées ici dans A. ERMAN, *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig, 1923. Les contes seuls sont réunis dans A. DE BUCK, *Egyptische Verhalen*, Santpoort, 1928 et G. LEBEVRE, *Romans et contes de l'époque pharaonique*, Paris, 1939.

2) *Les papyrus hiéroglyphiques Nos. III5, III6 A et III6 B de l'Ermitage Impérial à St Pétersbourg*, 1913; sans nom d'auteur, mais publié par W. GOLÉNISCHEFF, qui a aussi édité le texte dans *Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*: W. GOLÉNISCHEFF, *Le Conte du Naufragé*, Le Caire, 1912. A. M. BLACKMAN, *Middle-Egyptian Stories I*, Bruxelles, 1932 (*Bibliotheca Aegyptiaca* II). Une édition accompagnée d'une transcription complète et destinée aux débutants se trouve dans A. DE BUCK, *Egyptisch Leesboek*, Leyde, 1941.

plaideur³), est plein d'intérêt dans sa partie narrative, et présente une grande simplicité de langue et de style. C'est l'histoire d'un homme à qui l'on enlève brutalement ses ânes, tandis qu'il se rend d'une oasis en Égypte,; il doit ensuite plaider sa cause en de longs discours; on serait tenté de croire qu'il parle en pure perte, mais, pour finir, il est largement dédommagé.

Contrairement au récit, les plaidoyers du paysan sont rédigés en un style recherché; c'étaient sans doute aux yeux des Égyptiens des modèles d'éloquence mais ils présentent pour nous de grandes difficultés d'interprétation. D'après leur contenu, qui consiste en éloges de la justice et en plaintes amères au sujet de l'injustice et la perversité des fonctionnaires, ils sont apparentés aux œuvres moralisantes et pessimistes dont il sera question plus loin.

Le Conte de Sinouhe⁴) présente une forme artistique. Sinouhe était un Égyptien de haut rang qui, à la mort d'Amenemhat Ier, s'était enfui en Palestine — dans un moment de panique, comme il le fait entendre, et sans aucun motif plausible. Il séjourna longtemps dans les pays étrangers, y eut une série d'aventures et devint un personnage riche et puissant; enfin, se rendant à la gracieuse invitation du nouveau roi, Sesostri Ier, il rentra en Égypte. Lors de sa première entrevue, le cérémonial de la cour et la présence du pharaon remplirent de confusion notre homme, que son séjour à l'étranger avait transformé en une espèce de rustre. Le roi s'adressa aimablement à lui et le combla de faveurs. Cette œuvre qui passait manifestement pour un classique aux yeux des Égyptiens — le nombre des extraits copiés à des

3) F. VOGELSANG - A. H. GARDINER, *Die Klagen des Bauern*. Leipzig, 1908 (*Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. IV); étudié par F. VOGELSANG, *Kommentar zu den Klagen d's Bauern*, Leipzig 1913 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. VI) Une meilleure traduction par A. H. GARDINER dans *Journal of Egyptian Archaeology*, vol. IX (1923), 5-25. Texte du récit et extraits des plaintes dans K. SEIHE, *Aegyptische Lesestücke* 2, Leipzig, 1928, et dans A. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, Leyde 1948.

4) A. H. GARDINER. *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, Leipzig 1909 (*Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. V). Le texte figure aussi dans l'ouvrage de BLACKMAN, signalé p. 133 n. 2 et dans les *Lesestücke* de SEIHE, où quelques passages difficiles sont omis; on trouvera un commentaire dans A. H. GARDINER, *Notes on the Story of Sinuhe*. Paris, 1916.

périodes beaucoup plus récentes le prouve à suffisance — l'est encore restée pour nous, tant par sa valeur littéraire que par la grande variété de son contenu: c'est réellement la perle de la littérature narrative égyptienne.

Les quelques lignes conservées de l'Histoire d'un Berger ⁵⁾ qui nous décrivent la rencontre de ce berger avec une déesse, présentent pour nous l'attrait du mystère. L'importante découverte de papyrus à Illahoun nous a livré e.a. deux récits, mais malheureusement à l'état de menus fragments ⁶⁾: l'un d'eux, de caractère mythologique, rapporte des épisodes de la lutte d'Horus et de Seth dans un style des plus simples. Le récit des desseins du dieu solaire tendant à la Destruction de l'Humanité ⁷⁾ nous est parvenu sous une forme plus complète, mais corrompue, et appartient en majeure partie à la littérature religieuse. Le récit des Prodiges accomplis à la cour de Chéops ⁸⁾ présente une langue et un style simples, même populaires à certains égards, par exemple par l'emploi de l'article; il gagne par le fait même un caractère de fraîcheur, de vie et de pittoresque. Voulant sans doute distraire le roi, des princes racontent à tour de rôle des prodiges qui se sont produits sous les anciens souverains, jusqu'à ce que le dernier narrateur signale au pharaon un magicien qui vit encore de son temps. Celui-ci est mandé à la cour, il accomplit différents prodiges et prophétise la naissance merveilleuse des futurs rois de la dynastie suivante. Le récit se poursuit par la description de la naissance des princes qui s'accomplit dans des conditions miraculeuses. Malheureusement, la fin du récit est perdue.

Lorsqu'un texte historique commémore une initiative du roi, comme par exemple une expédition militaire, la construction d'un temple, le creusement

5) Publiée dans l'ouvrage mentionné dans la note précédente.

6) F. LL. GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres 1898, Pls. III. IV.

7) E. NAVILLE, *La destruction des hommes*, dans *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, IV, 1-19; VIII. 412-20. Voir maintenant: CH. MAYSTRE, *Le Livre de la vache du ciel*, dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*. 40 (1941), pp. 53-115. et A. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*.

8) A. ERMAN, *Die Marchen des Papyrus Westcar*, Berlin 1890 (*Mitteilungen aus den Orientalischen Sammlungen*, t. V); extraits dans les *Lesestücke* de SETHE et dans mon *Readingbook*.

d'un puits, etc., les rédacteurs aimeront à donner au document la forme d'un récit⁹⁾. Mentionnons ici la Stèle du Sphinx¹⁰⁾, qui rapporte comment le futur roi Thoutmes IV, s'étant endormi au pied du Sphinx¹¹⁾, enseveli par les sables, fut interpellé par celui-ci au cours d'un songe; à la suite de cette vision le prince prend la décision de désensabler le monument et, en récompense, le dieu lui confère la royauté. La Stèle de Bentresh¹²⁾ date d'une époque beaucoup plus récente: c'est un récit de propagande destiné à glorifier le dieu Khonsou qui a été envoyé à l'étranger pour guérir la princesse de Bekhten, grâce à son pouvoir surnaturel.

Les **inscriptions de beaucoup de stèles et de tombeaux** ont manifestement des prétentions littéraires: elles tracent dans un langage fleuri et en faisant un abondant usage de procédés poétiques une biographie qui est prétendument celle du défunt, mais qui représente en réalité l'idéal de vie des Égyptiens¹³⁾: en effet, elles n'énumèrent pas les qualités individuelles du personnage en question, ne disculpent pas un individu déterminé de défauts particuliers, mais font le tableau de l'homme intègre en général. D'autres inscriptions donnent dans un style sans prétention de courtes indications sur la vie du défunt; parfois elles contiennent une biographie assez complète, comme par exemple les inscriptions des tombes d'Assiout¹⁴⁾ et de Beni Hassan¹⁵⁾. Les inscriptions laissées par des chefs d'expéditions aux mines

9) Un grand nombre de ceux-ci sont réunis par A. HERMANN, *Die ägyptische Königsnovelle*, Glückstadt, 1938 (*Leipziger ägyptologische Studien*, Heft 10).

10) A. ERMAN, *Die Sphinxstèle*, Berlin, 1904 (*Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*).

11) Le sphinx égyptien est masculin.

12) P. TRESSON, dans *Revue Biblique* 42 (1933), 57-78. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, 106-109.

13) La plupart des musées possèdent des stèles de ce genre et on les trouve par conséquent dans diverses publications; il en va ainsi pour celles du Caire, de Londres, de Leyde, de Berlin, du Louvre. Quelques bons spécimens sont donnés dans les *Lesestücke* de SLIHE.

14) F. LL. GRIFFITH, *The Inscriptions of Sût and Dêr Rîfeh*, Londres, 1889; H. BRUNNER, *Die Texte aus den Gräbern der Herakleopolitenzeit von Sût mit Uebersetzung und Erläuterungen*, Glückstadt, 1937 (*Ägyptologische Forschungen*, Heft 5).

15) P. E. NEWBERRY, *Beni Hassan I-IV*, Londres, 1893-1900; l'une des plus développées, celle de Khnoumhôtep, est reproduite dans mon *Readingbook*.

de la presqu'île du Sinaï et aux carrières de Hatnoub et de Hammamat, à l'endroit même où ils avaient déployé leur activité, méritent une mention spéciale. Certains de ces personnages ornent leur récit comme s'il s'agissait d'un conte d'aventures¹⁶⁾; d'autres immortalisent leur nom suivant la forme de la biographie idéale¹⁷⁾. Pour l'époque de la XVIII^e dynastie, nous possédons une abondante série de textes biographiques de caractère plus ou moins historiques, provenant en majeure partie de tombes thébaines¹⁸⁾.

Les nombreuses **inscriptions royales**¹⁹⁾ sont de valeur littéraire variable. Parfois elles renferment seulement une simple relation des victoires du pharaon, dont la concision peut aller jusqu'à la sécheresse; dans d'autres cas elles présentent la description vivante et colorée d'une expédition militaire: citons par exemple certaines inscriptions de Thoutmes III et, pour une époque bien plus récente, la stèle de Piankhi²⁰⁾, rédigée en un parfait égyptien classique. Mais trop souvent une longue introduction, proclamant en un style poétique les louanges du roi, prend une place plus grande que la partie proprement historique de l'inscription.

Ce qui nous reste de la **poésie** en moyen-égyptien consiste surtout en hymnes à la gloire du roi. Sinouhe introduit un chant de ce genre dans son récit. On a retrouvé à Illahoun des poèmes assez étendus composés en l'honneur de Sésostris III²¹⁾. Un hymne en l'honneur d'Amenemhat III dénote clairement une préoccupation politique: il insiste sur les avantages qui découlent de la fidélité au roi²²⁾.

16) J. COUVAT et P. MONTEY, *Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouady Hammamat*, Le Caire, 1912 (*Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. 34), nos 192, 113, 110, 191; ces textes sont aussi repus dans mon *Readingbook*.

17) R. ANTHES, *Die Felsenschriften von Hatnub*, Leipzig, 1928 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. IX); on en trouvera un exemple dans mon *Readingbook*.

18) Elles sont rassemblées dans K. SEIFHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, 4 vol., Leipzig, 1906-1909.

19) Elles seraient trop longues à énumérer. Trois stèles de Thoutmes III sont données dans mon *Readingbook*.

20) H. SCHAFFER, *Urkunden der alteren Athiopienkonige*, Leipzig, 1905, 156.

21) Pls. I-III de l'ouvrage mentionné p. 135, n. 6; reproduit aussi en grande partie dans les *Lesestücke* de SEIFHE.

22) C. KUENZIG, *Deux versions d'un panégyrique royal*, dans *Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres, 1932, pp. 97-110. Le texte de la stèle figure aussi dans les *Lesestücke* de SEIFHE.

Un des poèmes qui présente la construction la plus régulière est un hymne de victoire de Thoutmes III²³).

Le chant du harpiste inscrit dans le tombeau du roi Antef²⁴) est d'un souffle puissant, mais les fautes qui déparent le texte empêchent d'en apprécier toutes les parties. L'auteur prend prétexte du caractère périssable de tout ce qu'il y a sur terre pour inviter les hommes à jouir de la vie. Il est étonnant que ce chant ait été copié dans un tombeau.

On peut à la rigueur rattacher également à la littérature proprement dite les **lettres**, surtout les lettres modèles²⁵), qui montraient aux scribes comment ils devaient rédiger une missive et quelles étaient les formules stéréotypées dont il convenait de se servir. Les lettres réelles ont évidemment un caractère plus vivant, mais leur interprétation présente souvent des difficultés à cause des allusions qu'elles contiennent à toute espèce de personnes et d'évènements qui nous sont inconnus. Chose curieuse, on écrivait également aux morts: dans ces lettres au morts²⁶) on invoque leur aide contre des ennemis ou contre des calamités qui menacent leur maison et leurs enfants.

Ce que les stèles mentionnées ci-dessus décrivent comme la réalité, la **littérature didactique** nous le propose comme un idéal, et notamment sous forme de conseils et d'avertissements, de commandements et d'interdictions. Les Égyptiens donnaient à ce genre littéraire qu'ils pratiquaient si volontiers le nom d'Enseignement (*sb3j.t*).

Ces ouvrages contiennent des règles de savoir-vivre pour toutes les circonstances de la vie, allant des sujets familiers aux sujets plus relevés; ils indiquent la conduite à tenir dans la bonne et la mauvaise fortune, à l'égard des dieux et des hommes, devant des supérieurs et des inférieurs. Ils sont parfois

23) K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906, pp. 614-618: mon *Readingbook*, 53-56.

24) W. MAX MÜLLER, *Die Lutherspiele der alten Ägypter*, Leipzig, 1899. Pls. XII-XV.

25) Les meilleurs exemples de lettres modèles aussi bien que de lettres réelles ont été trouvés à Illahoun et sont publiés dans l'ouvrage mentionné p. 135, n. 6.

26) A. H. GARDINER-K. SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, Londres, 1928.

anonymes, par exemple l'Enseignement qu'un père a fait pour son fils²⁷⁾; mais le plus souvent, ces écrits se réclament, à tort ou à raison, du nom d'un sage réputé de l'Antiquité, qui leur conférera plus d'autorité. C'est ainsi qu'un Enseignement était placé sous le patronage d'Imhotep et de Dedefhor²⁸⁾. Le plus ancien que nous possédions est l'Enseignement à Kagemni²⁹⁾ qui n'est conservé qu'en partie; le nom de l'auteur est perdu en même temps que le début du texte. L'Enseignement que le vizir Ptahhotep³⁰⁾ adresse à son fils au moment de prendre sa retraite est, avec son introduction et son épilogue, un exemple typique de ce genre de compositions. Un autre Enseignement est attribué à un roi de la IX^e dynastie, probablement Akhthoès³¹⁾ et est destiné au fils de celui-ci, Merikarè. Comme cette œuvre a un roi pour auteur, ce sont ici les devoirs du souverain qui sont mis en évidence, bien que les obligations humaines en général ne soient pas complètement oubliées. Notons qu'une partie du texte est de nature historique.

L'hymne sur Amenemhat III mentionné plus haut est également un Enseignement, étant donné qu'il inculque la notion des devoirs à l'égard du roi.

L'Enseignement d'Akhthoï fils de Douaouf³²⁾ offre une matière assez différente. Il contient l'éloge de la profession de scribe, dont on décrit

27) Reconstitué à l'aide de divers fragments par C. KUENTZ, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1931, 321.

28) Un fragment de ce dernier est conservé sur un ostracon publié par E. BRUNNER-TRAUT, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache* 76 (1940), 3-9.

29) L'Enseignement à Kagemni et celui de Ptahhotep sont conservés dans le même papyrus. G. JÉQUIER, *Le papyrus Prisse et ses variantes* Paris, 1911; E. DÉVAUD, *Les maximes de Ptahhotep*, Fribourg, 1916. Extraits dans les *Lesestücke* de SETHÉ.

30) Voir la note précédente.

31) *Pap. de Petersbourg III 6 A*, publié dans l'ouvrage cité à la p. 133, n. 2. A. H. GARDINER en a donné une traduction dans *Journal of Egyptian Archaeology* 1 (1914), 20-36. La section historique en est traitée par A. SCHARFF, *Der historische Abschnitt der Lehre für König Merikarè*, Munich, 1936 (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*). Quelques pages d'un nouveau papyrus dans A. VOLTEN, *Zwei altägyptische politische Schriften (Analecta Aegyptiaca IV)* Copenhague, 1945.

32) *Papyrus Sallier II* et *Papyrus Anastasi VII*, publiés dans *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1841-1860. À l'aide d'extraits sur ostraca le texte peut être amendé en certains endroits; voir maintenant H. BRUNNER, *Die Lehre des Cheti, Sohnes des Duouf*, Glückstadt, 1944 (*Ägyptologische Forschungen*, Heft 13).

l'excellence en regard des peines et des misères inhérentes aux autres métiers moins honorables (boulangier, forgeron, pêcheur, etc.). D'où le nom de *Satire des Métiers* qu'on lui donne généralement. Ce livre ayant joui d'un grand succès dans l'enseignement scolaire comme exercice d'écriture, les manuscrits qui nous l'ont conservé présentent un texte fort corrompu.

Une place spéciale revient à l'Enseignement d'Amenemhat I^{er} ³³⁾ qui contient de sombres avertissements adressés par le roi assassiné à son fils Sésostris. Il contient un mélange d'éléments biographiques et d'instructions et, bien qu'il soit écrit avec la préoccupation politique d'appuyer les prétentions de Sésostris au trône, il constitue une belle œuvre d'art.

La mode fut pendant un certain temps aux **descriptions pessimistes**, où l'on évoquait dans les couleurs les plus sombres les désordres et le chaos où avait sombré le pays: tout ce qui porte la marque d'une supériorité quelconque est abaissé, tout ce qui est naturellement inférieur est porté au pinacle. Il semble bien que cette littérature reflète une réalité historique et se rapporte à la période malheureuse qui sépare l'Ancien du Moyen Empire; mais il n'est pas moins certain que les Égyptiens n'y ont plus trouvé bientôt qu'un thème propice aux amplifications littéraires, où ils peuvent développer avec plus ou moins de virtuosité le contraste entre le présent et le passé.

L'ouvrage le plus étendu de ce genre sont les *Lamentations d'Ipouwer* ³⁴⁾; il est malheureusement incomplet et, par le fait même, la fin en est obscure. En revanche on a conservé au complet une œuvre similaire de Neferti ³⁵⁾ Le sage est représenté dans l'introduction comme vivant à l'époque de Snofrou,

33) G. MASPERO, *Les Enseignements d'Amenemhat I^{er} à son fils Sanoustris I^{er}*. Le Caire, 1914 (*Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VI). Pour quelques passages un texte plus correct est publié par A. H. GARDINER, *The Earliest Manuscripts of the Instruction of Amenemmes I.* dans *Mélanges Maspero (Mémoires... de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. 66, 1935-1938), 479-496.

34) A. H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig 1909, contenant l'œuvre de Ipouwer ainsi que celle de Khakheperresneb.

35) *Pap. Pétersbourg 1116 B*, publié dans l'ouvrage mentionné p. 133 n. 2. A. H. GARDINER en a donné une traduction dans le *Journal of Egyptian Archaeology* 1 (1914), 100-106. L'introduction narrative figure aussi dans mon *Lehrbuch* Lecture du nom, *Revue d'Égyptologie* 8 (1951), 172.

et c'est pour distraire le roi qu'il déroule son poignant tableau de la situation ; l'on ne doit donc probablement pas prendre celui-ci trop au sérieux. En réalité le livre a été écrit après qu'Amenemhat I^{er} fut devenu roi : en effet, dans la conclusion, l'avènement de ce roi est prophétisé comme devant inaugurer une période plus favorable. Dans les plaintes de Khakheperresenb³⁶⁾ l'auteur manifeste clairement son ambition de produire une œuvre qui soit aussi plaisante et aussi originale que possible.

Des sentiments semblables inspirent quelques-uns des poèmes qui figurent dans le Dialogue d'un Désespéré avec son âme³⁷⁾, l'œuvre la plus marquante de la littérature égyptienne. Malheureusement, le texte en est également mutilé et reste par conséquent obscur en plusieurs endroits ; mais la partie conservée permet d'y reconnaître une œuvre d'art extraordinaire tant pour la forme que pour le contenu. L'ouvrage comporte un débat sur la question de savoir si c'est sagesse ou folie que de choisir prématurément la mort (dans ce passage interviennent deux remarquables paraboles), et une série de poèmes émouvants sur les misères de la vie et les aspects séduisants de la mort.

Les reliques de la **littérature scientifique** des Égyptiens présentent surtout de l'intérêt pour les spécialistes. Certains papyrus médicaux et mathématiques sont les plus importants de cette catégorie. Pour les premiers une mention particulière revient au papyrus Ebers³⁸⁾ qui contient outre un grand nombre de recettes, un traité remarquable sur le fonctionnement du cœur, ainsi qu'au papyrus Edwin Smith³⁹⁾ qui est la production de loin

36) Voir note 34.

37) A. ERMAN, *Gespräch eines Lebensmuden mit seiner Seele* Berlin, 1896 (*Abhandlungen der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*). Cette œuvre a été étudiée récemment par A. SCHARFF, *Der Bericht über das Streitgespräch eines Lebensmuden mit seiner Seele*. Munich, 1937. (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften*). Une grande partie du texte est reproduite dans les *Lesestücke* de SEIHE.

38) G. EBERS, *Papyrus Ebers* Leipzig, 1875 ; traduit par l'archéologue-médecin B. EBBELL, *The Papyrus Ebers*. Copenhagen, 1937.

39) J. H. BREASTED, *The Edwin Smith Surgical Papyrus*, Chicago, 1930 (*The University of Chicago Oriental Institute Publications*, vol. III).

la plus scientifique des Égyptiens : il donne la description minutieuse de toute sorte de blessures et en indique le traitement. On a retrouvé à Illahoun des fragments d'un manuel de médecine vétérinaire⁴⁰).

Parmi les papyrus mathématiques, je citerai le papyrus Rhind⁴¹) et un papyrus de Moscou⁴²). Ce dernier surtout témoigne du niveau élevé auquel avaient atteint les Égyptiens, de sorte qu'on peut certainement ajouter foi aux Grecs quand ils affirment que, dans ce domaine, ils ont beaucoup emprunté aux Égyptiens.

C'est à la trouvaille d'Illahoun, déjà mentionnée à mainte reprise, que nous sommes aussi redevables de la plupart des textes **juridiques et administratifs** que nous possédons : testaments, actes d'achat et de vente, listes de l'administration fiscale, comptes, listes d'ouvriers, etc.⁴³). Au reste, nous n'avons conservé qu'une très petite partie des montagnes de papyrus que les Égyptiens à l'esprit paperassier ont dû noircir. Mentionnons encore ici un livre de comptes de la cour royale⁴⁴). Les contrats⁴⁵) conclus entre un prince de nome et son prêtre funéraire et inscrits dans une tombe d'Assiout sont des documents importants : ils déterminent les obligations qu'assume le prêtre funéraire et la rémunération que celui-ci et ses descendants obtiendront en échange. Grâce aux inscriptions de deux vizirs, nous possédons l'énumération des devoirs du vizir⁴⁶) et le discours que le roi

40) Pls. 7 de l'ouvrage mentionné p. 135 n. 6.

41) T. E. PLET, *The Rhind Mathematical Papyrus*, Londres, 1923; A. B. CHACE, *The Rhind Mathematical Papyrus*, Ohio, 1927.

42) W. W. STRUVE, *Mathematischer Papyrus des staatlichen Museums der schonen Kunste in Moskau*, Berlin, 1930 (*Quellen und Studien zur Geschichte der Mathematik*, Abt. A., Bd. 1).

43) Voir l'ouvrage mentionné p. 135 n. 6.

44) *Pap. Boulaq. N° 18*, étudié par A. SCHARFF, *Ein Rechnungsbuch des koniglichen Hofes aus der 13. Dynastie*, dans la *Zeitschrift fur agyptische Sprache* 57 (1922), 51-68.

45) Publiés dans l'ouvrage mentionné p. 136 n. 14; une partie de ces contrats est aussi reproduite dans les *Lesestücke* de SEIHE.

46) K. SEIHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, 1103-17; avec de nouvelles variantes G. FARINA, *Le funzioni del visir faraonico*, Roma, 1917 (*Reale Accademia dei Lincei, Rendiconti*, vol. 26); R. ANTHES, *Ein bisher unbekanntes Exemplar der Dienstordnung des Wesiers*, dans *Mélanges Maspero* (voir p. 140. n. 33), 155-163.

adressait au vizir lors de l'intronisation de celui-ci⁴⁷⁾.

Parlons pour finir de la **littérature religieuse**⁴⁸⁾ qui offre une matière assez rebutante. Les œuvres les plus accessibles sont les hymnes à différents dieux, entre autres de nombreux hymnes adressés au dieu solaire⁴⁹⁾. Un hymne souvent reproduit se rapportant à Osiris⁵⁰⁾ se compose exclusivement d'une longue énumération de titres et d'épithètes conventionnels. Cependant une stèle⁵¹⁾ nous a transmis un récit cohérent de son mythe. Les chants de réveil adressés à la déesse du diadème⁵²⁾ sont composés suivant un schéma rigoureux. Un hymne s'adressant au dieu Nil⁵³⁾ nous est connu par un certain nombre de copies, ce qui prouve son succès dans les écoles; mais ces copies présentent toutes un texte fort corrompu.

Les formules que l'on prononçait au moment d'ouvrir le sanctuaire, au moment où on saluait l'image du dieu, où on l'habillait, l'oignait, etc., en un mot, les textes du rituel journalier⁵⁴⁾ se rapportant au culte d'Amon et d'autres dieux, présentent des difficultés. Par suite d'une longue transmission, beaucoup de fautes se sont introduites dans le texte, et même là où la traduction est assurée, le contenu reste pour nous un livre scellé. Les mêmes

47) K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, 1086-93; ce texte est étudié par le même auteur dans *Die Einsetzung des Veziers unter der 18. Dynastie*, Leipzig, 1909 (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, t. V).

48) Une partie des textes religieux sont présentés en traduction dans G. ROEDER, *Urkunden zur Religion des alten Aegypten*, Iena, 1915 (dans W. OIRO, *Religiöse Stimmen der Völker*).

49) E. a. les hymnes à Amon-Ra sur un papyrus du Caire: A. MARIELLE, *Les papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, Le Caire, 1871-2, II, 11-13. Un joli hymne solaire se lit sur la stèle de deux architectes, conservée au British Museum et publiée dans *British Museum, Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae*, etc. Part VIII, Londres, 1939, pl. XXI, et dans mon *Readingbook*.

50) K. SETHE, *Lesestücke*, 63-64.

51) Traitée en dernier lieu par A. MORET dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, t. XXX (1930), 725-750; texte accompagné de notes dans mon *Readingbook*.

52) A. ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, Berlin, 1911 (*Abhandlungen der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*).

53) G. MASPERO, *Hymne au Nil*, Le Caire, 1912 (*Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. V).

54) Publiés d'après des papyrus de Berlin par A. MORET. *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, Paris, 1902. Dans le temple de Sethi I^{er} à Abydos ces textes sont inscrits à côté des tableaux représentant l'action qu'ils accompagnent: A. M. CALVERLEY. *The Temple of King Sethos I at Abydos*, vol. I-II, Londres, 1923-25.

inconvénients sont inhérents, mais à un degré encore plus élevé, aux formules appartenant au cycle du Livre des Morts, qui constituent de loin le plus fort contingent des textes religieux. Ce sont des formules qui doivent protéger le mort contre les dangers les plus variés et qui doivent lui assurer la nourriture et tout ce dont il peut avoir besoin; elles l'aident à ressusciter de la tombe; grâce à elles il peut se transformer en toute espèce de dieux et d'animaux, etc. Parmi ces textes se sont égarées aussi diverses formules qui ne s'appliquaient originellement pas aux morts, mais avaient une destination toute différente. La collection de formules qui était en usage sous la XVIII^e dynastie et plus tard a reçu le nom de Livre des Morts⁵⁵). Celui-ci ne constitue qu'une anthologie d'une littérature bien plus étendue du même genre qui était en vogue sous le Moyen Empire et antérieurement, et que l'on copiait alors principalement sur les cercueils: ce sont les Textes des Sarcophages⁵⁶). Il arrive rarement que ces formules aient une valeur littéraire; de plus, comme je l'ai signalé, le texte est le plus souvent corrompu et le contenu reste énigmatique. Il n'est pas possible de tracer une limite bien nette entre les textes de cette espèce et les textes purement magiques.

Ces derniers ne sont pas nombreux pour la période envisagée ici. On peut citer comme exemple les formules magiques pour la mère et l'enfant⁵⁷), qui nous transportent dans l'ambiance de la nursery et protègent les enfants contre les dangers de tout genre.

55) Edition avec variantes: E. NAVILLE, *Das ägyptische Tottenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886. Un texte imprimé a été publié à différentes reprises par E. A. WALLIS BUDGE, e.a.: *The Book of the Dead: The Chapters of coming forth by day*, Londres, 1898. Un volume contient une traduction qui doit être utilisée avec circonspection, comme d'ailleurs toutes les traductions du Livre des Morts. Les formules 13, 17, 27, 37, 43, 190 se trouvent dans mon *Leisbock* (Leyde, 1941), le ch. 125 dans mon *Readingbook*.

56) P. LACAU, *Textes religieux égyptiens*, Paris, 1910. L'Institut Oriental de l'Université de Chicago a entrepris la publication intégrale de ces textes. Quatre volumes de la série ont déjà paru: A. DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts*, I-II-III-IV, Chicago, 1935-1938-1947-1951 (*Oriental Institute Publications XXXIV-XLIX LXIV-LXVII*).

57) A. ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, Berlin, 1901 (*Abhandlungen der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften*).

ANNEXES

Liste de signes.

Annexe I.

Liste des signes.

Remarques préliminaires.

- I. La présente liste de signes est le résultat d'une compilation. Nous avons pris comme base la liste donnée par A. de Buck dans le fascicule qui sert de complément à sa grammaire (Egyptisch Leesboek II - Teeken- en Woordenlijst, Leiden, 1941); mais nous avons cru utile de la développer quelque peu et d'indiquer d'une manière plus complète les différents emplois de chaque signe, en nous inspirant surtout de la liste qui figure dans l'Egyptian Grammar d'Al. H. Gardiner. Enfin nous avons emprunté à la Grammaire de l'Égyptien classique de G. Lefebvre la définition des différentes images dont se compose le répertoire des hiéroglyphes.
- II. Les signes sont groupés en catégories idéologiques, suivant le sens des images prises comme telles (abstraction faite de leur emploi comme signes d'écriture). La numérotation des signes est celle qu'a introduite Gardiner et qui a été adoptée dans l'ensemble par de Buck et Lefebvre.
- III. Cette liste devant avant tout servir d'instrument de travail aux débutants, nous n'avons voulu donner que les indications les plus utiles, sous une forme condensée mais complète. Comme la grammaire de A. de Buck a principalement en vue la langue égyptienne clas-

Liste de signes

signe, les renseignements que contient la présente liste se rapportent essentiellement au système d'écriture que représentent les textes du Moyen et du Nouvel Empire.

IV. Pour chaque signe, le commentaire donne successivement: 1° la définition de l'image; 2° les différentes acceptions du signe; 3° s'il y a lieu, des remarques sur les confusions qui se sont produites entre le signe en question et d'autres signes qui lui ressemblent.

V. Dans l'énumération des différents rôles que peut remplir un même hiéroglyphe, nous suivons toujours l'ordre suivant:

1° emploi du signe comme figuratif ou idéogramme (en abrégé: id.);

2° emploi du signe comme phonétique (en abrégé: phon.);

3° emploi du signe comme déterminatif (en abrégé: dét.).

VI. En consultant la liste, l'on tiendra compte des observations suivantes concernant les différentes acceptions possibles d'un même signe.

1° Signes employés comme idéogrammes.

L'idéogramme est le signe qui représente directement son objet par l'image. En pratique l'idéogramme peut se présenter de diverses manières suivant qu'il est ou non accompagné de compléments phonétiques.

Liste de signes

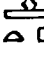
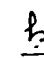
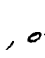



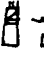
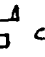
a. Idéogrammes proprement dits (indiqués dans la liste comme id.).



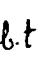

Le signe sera souvent employé comme idéogramme proprement dit et servira à représenter l'idée et le mot qui l'exprime.

a. Tantôt il figure seul, accompagné tout au plus du trait 1 indiquant qu'il est employé dans son sens initial d'image, et, si c'est un mot féminin, de la terminaison o.t.

P. ex. :  pr, maison ;  niw.t, ville.

B. Tantôt il est accompagné d'un ou de plusieurs signes phonétiques qui précisent sa lecture (compléments phonétiques). Ces compléments phonétiques suivent généralement l'idéogramme, mais parfois aussi ils l'encadrent (surtout dans l'orthographe archaïque).


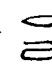

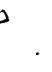


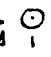


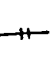
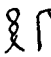
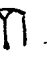



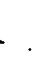

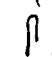


P. ex. :   h.tp, offrande ;   ntz (< ntz), dieu ;   cnb, vie ;   ch, palais.

a   nb.t, corbeille ;   st3, trainer.

b. Idéogrammes précédés de leur transcription phonétique complète (indiqués dans la liste comme id. (dét.)).

Certains hiéroglyphes qui apparaissent parfois comme des idéogrammes proprement dits, sont précédés d'autres fois de leur transcription phonétique complète. Dans ce dernier cas ils ont l'apparence de signes déterminatifs ; on peut aussi bien les considérer comme des idéogrammes dont la lecture est précisée par les signes phonétiques qui les précèdent.





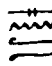

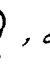
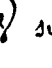
Liste de signes

P. ex.:  cd, jambe, s'écrit également    .
 zc, soleil, s'écrit également    .
 sh, tente, s'écrit également    .
 pt, arc, s'écrit également    .
 st, marais, s'écrit également    .

c. Idéogrammes précédés normalement de leur transcription phonétique complète (indiqués dans la liste comme id. dét.)

Certains hiéroglyphes sont précédés normalement de la transcription phonétique complète du mot qu'ils représentent.

Les scribes ont parfois adopté cette orthographe pour des mots dont l'idéogramme ne prête à aucune incertitude de lecture ; ils semblent l'avoir réservée à des signes d'un usage moins fréquent, surtout en hiératique où le tracé des images était moins reconnaissable.

P. ex.: stf, couronne atf, s'écrit normalement    ,
 alors que le signe idéographique  suffirait.
snt, fonder, s'écrit normalement    , alors que
 le signe idéographique  suffirait.

Mais ce procédé s'impose d'une manière plus impérieuse quand un même signe peut suggérer plusieurs mots de sens rapproché, ou bien lorsque le même hiéroglyphe est employé concurremment comme idéogramme (à sens res-

Liste de signes

treint) et comme déterminatif (à sens élargi)

Ex. : ☉ peut se lire ☉ ☉ ꜥꜥ, soleil ; ☉ ☉ ☉ hꜣw, jour, et servir de déterminatif de l'idée de temps.

* peut se lire ☉ ☉ ☉ * ꜥꜥꜥ, étoile, ☉ ☉ ☉ * wnw.t, heure ; ☉ ☉ ☉ * dwꜣꜣjt, matin, et servir de déterminatif des désignations d'étoiles.

☉ peut se lire ☉ ☉ ☉ ꜥꜥꜥ, retenir ; ☉ ☉ ☉ ꜥꜥꜥ, enfermer.

☉ sert d'idéogramme : ☉ ☉ ☉ ꜥꜥꜥ, pierre, et de déterminatif (variétés de pierre).

☉ sert d'idéogramme : ☉ ☉ ☉ ꜥꜥꜥ, homme, et de déterminatif (désignations d'homme).


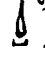

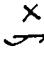






☉ sert d'idéogramme : ☉ ☉ ☉ ꜥꜥꜥ, couteau, et de déterminatif (idée de couper).





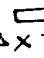
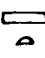
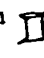



N.B. Tous les signes hiéroglyphiques ont dû être à l'origine des signes idéographiques; mais un certain nombre d'entre eux ont laissé tomber cet emploi et n'ont plus gardé qu'une valeur phonétique. Cependant, pour expliquer la genèse de l'emploi de certains signes phonétiques, nous avons parfois mentionné un emploi rare ou archaïque de l'hiéroglyphe comme idéogramme, dans ce cas nous avons eu soin de mettre cette indication entre crochets [].

Liste de signes

2° Signes employés comme signes phonétiques.


Tout idéogramme s'interprète nécessairement par un (ou plusieurs) mots, qui expriment l'idée suggérée par l'image. Primitivement le signe était donc simultanément une image représentant un objet et un signe exprimant un mot, c. à d. un ou plusieurs sons. Par suite de l'évolution du système, on en vint de bonne heure à se servir de certains de ces signes pour représenter des sons, abstraction faite de leur valeur comme images. Les signes employés dans ce sens sont appelés signes phonétiques. Cependant il ne faut pas perdre de vue que leur valeur phonétique dérive nécessairement de la valeur qu'ils ont eue préalablement comme idéogrammes: c'est ce que nous tâcherons d'indiquer autant que possible dans la présente liste de signes.

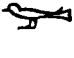
Ex. : L'objet , appareil à produire le feu, se disait en égyptien    $\underline{d^3}$; d'où la valeur phonétique $\underline{d^3}$ qui s'attache à ce signe; ainsi dans    $\underline{d^3(j)}$, traverser (en bateau),    $\underline{d^3d^3}$, tête, etc.

L'objet , four à potier, se disait en égyptien  $\underline{t^3}$; d'où la valeur phonétique $\underline{t^3}$ dans d'autres mots, tels que :    $\underline{t^3j}$, frontière;    $\underline{jt^3}$, mystérieux;   $\underline{ht^3}$, (pays des) Hittites, etc.

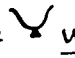

Le mot original, qui se trouve à la base de la valeur phonétique d'un signe, est parfois tombé en désuétude et a été remplacé par un autre mot dans la langue courante.

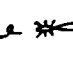

Liste de signes

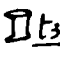
P.ex. : Le lièvre  sert uniquement comme signe phonétique wn. Un mot wn, désignant le lièvre, a dû exister; mais à l'époque classique le lièvre s'appelait sh.t.

Le signe , représentant l'hirondelle (ou sterne), ne semble plus servir à désigner cet oiseau, mais n'est employé qu'avec une valeur phonétique wz qui présuppose un mot wz, hirondelle.


Un certain nombre de signes phonétiques dérivent d'idéogrammes représentant des mots féminins. Dans ce cas, l'égyptien ne tient compte pour l'emploi phonétique du signe que de la partie qui constitue la racine et fait abstraction de la terminaison féminine .t.

P.ex. : Le signe phonétique  wp vient du mot féminin  wp.t, encochure, sommet de la tête.

Le signe phonétique  h vient du mot féminin  h.t, ventre.

Parmi les signes phonétiques, nous croyons qu'il faut établir une distinction entre les signes phonétiques purs et simples qui peuvent intervenir dans la transcription de n'importe quel mot contenant la même consonne (signes unilitères) ou la même série de consonnes (signes plurilitères, comme p.e.  cité plus haut), et les signes phonétiques qui représentent plus spécialement une suite de consonnes formant une racine. Le signe qui sert à représenter la racine apparaîtra dans tous les mots dérivant de cette racine. La plupart

Liste de signes

des signes phonétiques trilitères sont en réalité des signes-racines : nous les désignerons donc ici comme phonétiques signes-racines (en abrégé : phon. s.r.). Il arrive d'ailleurs assez souvent que la racine soit en rapport direct avec le mot que représente l'idéogramme ; mais, dans bien des cas, le rapport sémantique n'apparaît pas clairement. P. ex. :  Id. htp, offrande ; phon. s.r. htp, être tranquille, pays, se coucher, et une série d'autres mots dérivés.

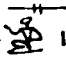

♀ Id. nh, noeud de sandale ; phon. s.r. nh, vivre, vie ; miroir ; bouquet ; serment, etc.

♂ Id. whm, patte d'âne ; phon. s.r. whm, répéter, whm.w héraut, etc.

3° Signes employés comme déterminatifs

Les déterminatifs sont des signes idéographiques dont le sens s'est notablement élargi et que l'on ajoute après le groupe de signes idéographiques et phonétiques qui expriment un mot ; leur rôle consiste à indiquer la catégorie d'objets ou de concepts à laquelle le mot se rattache.


Comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas toujours facile d'établir exactement la distinction entre un idéogramme écrit à la suite de la transcription phonétique du mot qu'il exprime (idéogramme déterminatif) et un déterminatif proprement dit ou signe générique.

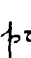

P. ex. Dans le groupe  1 h, homme, le signe  peut être considéré comme un idéogramme (homme) déterminé par le


Liste de signes

Confusion de signes

Par suite de la simplification du tracé des images, certains signes, primitivement distincts, se sont confondus dans la pratique. Dans certains cas, nous avons indiqué au moyen d'une numérotation appropriée les distinctions qui s'imposent.



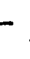
Ex :  résulte de la confusion de signes distincts représentant différents types de sceptres et se lisant respectivement sbm, bep et cb3

 se lit proprement w33; mais on s'en sert également pour représenter le signe  dcm.











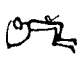


 résulte de la confusion de deux signes analogues, dont l'un se lit iw^c, ciseau, l'autre iw.t, morceau de viande





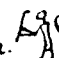




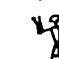
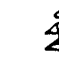
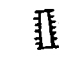



Monogrammes.




A côté d'images simples, le répertoire des hiéroglyphes présente une série de signes composites, obtenus par la combinaison de deux signes simples. Ces assemblages, que nous désignons du nom de monogrammes, combinent parfois deux idéogrammes, mais réunissent le plus souvent un idéogramme avec un signe phonétique: dans ce dernier cas, le signe phonétique sert de complément phonétique à l'idéogramme.







Ex.:  monogramme combinant  b3f avec son complément phonétique  f.

A Hommes








- 1  Homme assis. - Id. det. s, homme, det homme, masculin; pronom suffixe de la 1^{ère} pers sing (-i).
- 2  Homme et femme assis - Det. hommes (zmt).
- 3  Homme un genou à terre. - Det. s'asseoir (hmsi)
- 4  Homme assis, les bras tendus - Det. adorer (dwz), cacher (sdgz, inn).
- 6  Homme recevant de l'eau sur les mains - Id. pur (wcb), cf.  D60.
- 7  Homme un genou à terre, les bras pendants - Det. fatigué (wzd), épuisé (bdš).
- 9  Homme portant une corbeille (W10). - Id det šzi, porter; štp, charger; kzt, travail.
- 12  Archer équipé, genou à terre. - Id. mšc, armée, det soldats (mšft).
- 13  Homme à genoux, les bras liés derrière le dos. - Det ennemi (šftj), rebelle (šbi)
- 14  Homme tombant et saignant de la tête. - Det. mourir (mwt), ennemi (šftj); cf. Z6.
- 15  Homme tombant. - Id (det.) hz, tomber.
- 16  Homme s'inclinant - Id. det. kš, incliner.

- 17  Enfant assis, portant la main à la bouche. - Id (dét) hɜd, enfant, dét jeune (ʒɛi, ɜnp).
- 19  Vieillard s'appuyant sur un bâton - Id (dét.) iɜw, vieux; smɜw, aîné, wɜ, grand.
- 21  Homme debout, une canne dans une main, un mouchoir dans l'autre. - Id. (dét.) ɜz, fonctionnaire.
- 24  Homme frappant avec un bâton qu'il tient à deux mains - Id dét. hwi, frapper (var. ) , dét. force (nɔt), effort.
- 26  Homme debout, un bras tendu. - Dét. appeler (nɪs); interjection vocative i.
- 27  Homme courant, un bras tendu. - [Id. dét. inw, messagers] phon. in.
- 28  Homme levant les bras au ciel. - Dét. être élevé (kɜi); se réjouir (hɛi), etc.
- 29  Homme la tête en bas. - Dét. être sens dessus dessous (ɜhd)
- 30  Homme debout, les bras tendus. - Dét. adorer (dwɜ), louer (iɜw).
- 32  Homme dansant. - Dét. danser (hɔ).
- 35  Homme construisant un mur. - Id dét. hd, bâtir, etc.
- 40  Personnage assis portant perouque et barbe - Dét. dieu (ntɜ et noms divins).
- 41  Roi assis, l'uræcus au front. - Dét. roi (nɪswt etc.).
- 42  Le même avec le flagellum A 545. - Même sens.













Ces images peuvent être combinées avec les différentes couronnes :   .

- 47  Berger assis, tenant une boulette et une natte roulée. -
Id. miniw, berger; s3w, garder.
- 50  Grand personnage assis sur une haute chaise. - Id. šps'i,
vénérable, noble, etc.; dét. personne respectable, défunt.
- 51  Le même avec le flagellum Δ S45. - Même sens.
Ce signe peut servir de pronom suffixe de la 1^{ère} pers.
sing. (-i) dans les textes funéraires.
- 52  Grand personnage accroupi tenant le flagellum Δ S45 -
Ce signe remplace A50 et A51 à partir de la XVIII^e dyn.
- 53  Momie dressée. - Id. dét. wi, momie; twt, statue, image;
ki, forme.
- 55  Momie étendue sur un lit. - Id. dét. sdz, être couché;
dét mort (hpt etc.).

B. Femmes.



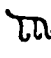

- 1  Femme assise. - Id. dét. s.t, hm.t, femme; déesse (ntz.t
et noms de déesses).
- 2  Femme enceinte. - Dét. être enceinte (iwr, bk3).
- 3  } Femme enfantant - Id. dét. msi, enfanter.
- 4  }
- 5  Femme allaitant un enfant. - Id. dét. enn, nourrice,
élever; mn.c.t, nourrice.
- A48  ,  Fileuse. - [Id. izj.t, fileuse]; phon. izj, dans izj,
appartenant à.

C. Dieux.

- 1  Dieu à tête humaine, coiffé du disque. - Id. (dét.) ꜥꜥ, dieu Ra. Il peut aussi avoir une tête de faucon: .
- 3  Dieu à tête d'ibis - Id. (dét.) ḥwtj, dieu Thot; cfr.  G26.
- 4  Dieu à tête de bélier. - Id. (dét.) ḥnmw, dieu Khnoum; cfr.  E10.
- 9  Déesse avec cornes et disque. - Id. (dét.) ḥ.t-ḥz, déesse Hathor.
- 10  Déesse portant une plume sur la tête. - Id. (dét.) mꜥ.t, déesse Maat (Vérité-Justice); cfr.  H6.
- 11  Dieu assis, les bras levés avec  M4 sur la tête. - Id. ḥḥ, dieu Heb; phon. s. r. ḥḥ, million; écrit aussi sans .












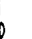








On pourrait ajouter à cette liste beaucoup d'autres représentations de divinités qui se distinguent par le type de la tête et par des emblèmes spéciaux.







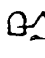
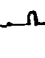
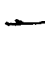





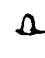


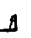



D. Parties du corps humain.

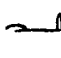
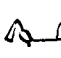








- 1  Visage vu de profil. - Id. tp, tête; id. dét. dꜥdꜥ, tête; phon. s. r. tp dans tpj, premier, qui est sur.
- 2  Visage vu de face. - Id. ḥz, visage; phon. ḥz (p.e. dans ḥz, sur).
- 3  Mèche de cheveux. - Id. dét. šnj, cheveux; dét. peau (inm); couleur (iwn); chauve (wš), dent (iꜥkb).
- 4  Oeil. - Id. izt, oeil; phon. iz (p.e. dans izi, faire) dét. (cfr. D5/6) voir (mꜥꜥ); aveugle (šp); veiller (ꜥs).

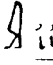
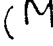
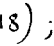
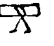

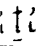


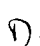


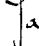



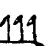
Liste de signes

D








- 5  } Oeil avec cils. - dét. regarder (dgi), aveugle (šp);
 6  } veiller (zš), etc.
- 7  Oeil souligné par un trait de fard. - dét. fard (mšdmt),
 phon. s.z. (?) cn, joli.
- 8  Oeil placé dans le signe  N 18. - Phon. s.z. (?) cn,
 joli.
- 9  Oeil pleurant. - Id. (dét.) emš, pleurer.
- 10  Oeil humain surmontant les traits caractéristiques
 d'une tête de faucon No D 17. - Id. (dét.) wš.t,
 l'œil sain de Horus.
- 13  Sourcil de l'œil humain. - Id. dét. inh, sourcil.
- 17  Élément de l'œil du faucon d'Horus. - Id. (? dét.)
ti.t, image, figure.
- 19  } Face de profil (nez, œil et joue). - Id. (dét.) fnš, š.t,
 20  } nez, narine; dét. flairer, respirer (tpi, šn); se ré-
 joindre (ršw, hntš). A cause de l'hiéroglyphique, con-
 fondu souvent avec  U 31 et  Aa 32.
- 21  Bouche. - Id. z, bouche; phon. z.
- 24  Lèvre supérieure avec dents. - Id. (dét.) šp.t, lèvre, bord;
 souvent confondu avec  F 42 et  N 11.
- 25  Les deux lèvres avec dents. - Id. (dét.) šp.ti, les deux
 lèvres (dual de D 24).
- 26  Liquide sortant des lèvres. - Dét. cracher (psg), vomir
 (bš'i); sang (snf).
- 27  Mamelle. - Id. (dét.) mnd, sein; dét. allaiter (snk),
 nourricier (mn'j).

- 28  Bras étendus dans un geste de protection. - Id. (?) k3,
âme, génie protecteur ("double"); phon. k3.
- 31  Groupe composé de  et de  D28 renversé - hm-k3,
serviteur du k3 (prêtre funéraire).
- 32  Bras étendus dans le geste d'embrasser. - Dét. embrasser
(ink, hpt); étendre (pg3).
- 33  Bras tenant une rame. - Id. hni, ramer; phon. hn.
- 34  Bras tenant une hache et un bouclier. - Id. h3, combat-
tre.
- 35  Bras étendus latéralement dans un geste de négation. -
Id. n, ne pas (cfr. mm n); iwti, n'étant pas; dét.
négation; phon. : employé parfois pour mm n.
- 36  Avant-bras. - Id. c, avant-bras, phon. c; employé
aussi pour  D37 et  D38.
- 37  Avant-bras dont la main tient le pain  X8. - Id.
zdi, di, donner; phon. d; employé aussi pour
 D38.
- 38  Avant-bras dont la main tient un pain rond. - Id.
dét. dans  imi, donne (§144); phon. mi, m.
- 39  Avant-bras dont la main tient le bol  W24. - Id.
(dét.) hnk, présenter; dét. offrir (dcp); sert excep-
tionnellement pour zdi, donner.
- 40  Avant-bras dont la main tient un bâton. - Id. (dét.)
nbt, fort; dét. action de force; cfr.  A24.
- 41  Avant-bras dont la main a la paume retournée. - Id.

- (dét) mn, gb, bras, dét. couber, incliner (bm, zk);
 cesser (gch); écarter (ni); phon ni.
- 42  Signe analogue au précédent (la partie supérieure du bras étant verticale). - Id. mb, coudée.
- 43  Avant-bras dont la main tient le flagellum Δ S45. -
 Id. s.r. hwi, protéger; phon. hw.
- 44  Avant-bras dont la main tient le sceptre \ddagger S42. -
 Id s.r. hxp, conduire, diriger.
- 45  Avant-bras dont la main tient le sceptre nhbt \ddagger . -
 Id. s.r. dsr, sublime, saint.
- 46  Main étendue. - Id. (dét.) dt, main; phon. d.
- 49  Poing. - Dét. saisir, empoigner (3mm, bf).
- 50  Doigt dressé. - Id. db, doigt; phon. db, e. a. dans db,
 10.000 (signe numérique).
 || Deux doigts dressés parallèlement - Dét exactitude, dans
ks, mtj, exact.
- 51  Gaffe ou pouce horizontal. - Id (dét.) nt, ongle, gaffe; dét.
 prendre (tsi), presser (dkz).
- 52  Ballus. - Dét. mâle, dans tzj, homme (vir), ks, taureau,
3, âne; phon. mt.
- 53  Ballus émettant un liquide. - Id. dét. hmn, p ballus; dét.
 uriner (wsš); employé dans l'expression Δ \ddagger m bsh,
 devant.
- 54 Δ Jambes en action. - Id. iw, venir; dét. des mots indiquant
 un mouvement; Δ \ddagger nmt, démarche, pas; combinaisons








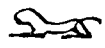





-  ii (M18);  šm (N40);  isi (O35);  šm (T32);
 iti (V15);  ini (W25).
- 55  Jambes en mouvement de marche arrière. - Dét. se retourner, reculer (enn); etc.
- 56  Jambe pliée - Id (dét.) zd, jambe; det. jambe (wcz t); cuisse (mnt); genou (pd); mouvement (souvent combiné avec  ), phon. wcz dans wcz t, fuite; pd.
- 57  Jambe traversée par un couteau  T30. - Dét. mutilation (ist, être mutilé); dommage (nkn); tromperie (šist).
- 58  Pied. - Id. bw, endroit; phon. b.
- 60  Pied surmonté d'un vase d'où coule de l'eau (cf.  A6). - Id. sz. wcb, pur.
- 61  Outils. - Id (dét.) ššh, outil; phon. sz. ššh, approcher.

E. Mammifères.



- 1  Bovidé. - Id. k3, taureau; det. bovidé (iw3), gros bétail (mmnt).
- 2  Taureau. - Id. k3, taureau, dans l'expression k3 nht, taureau vigoureux = le roi.
- 3  Veau. - Id (dét.) bhs, veau.
- 6  Cheval. - Id. (dét.) ssm.t, htc, cheval.
- 7  Ane. - Id. det. g3, âne.
- 8  Cheveau. - Id. det. ib, cheveau; phon. ib; det. petit bétail (cw t, mmnt).
- 9  Faon de Cubale. - Phon. iw

Liste de signes

E-F















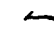

- 10  Bélier. - Id. dét. b3, bélier; ḥnmw, dieu Khnoum; dét. ovin (sz).
- 15  Chien (*canis familiaris* ou *canis lupaster domesticus*). - Id. (dét.) inpw, dieu Anubis.
- 16  Chien couché au dessus du sanctuaire. - même sens que E 15.
- 17  Chacal. - [Id. (dét.) 33b, chacal (?)]; phon. 33b, dans 33b, juge.
- 18  Loup (?) sur un support ∇ R12. - Id (dét) Wp-w3.wt, dieu Oupouaout ("Ouvreur de chemins..").
- 20  } Animal du dieu Seth, caractérisé par un museau pointu, de longues oreilles et une queue en forme de flèche. -
- 21  } Id. (dét) stḥ (> stj), dieu Seth; dét. tempête (nšni); révolte (ḥnmw), etc.
- 23  Lion couché. - [Id. dét. zw, lion]; phon. zw (> z, l).
A cause de l'hieratique, confondu avec  U 13.
- 27  Gzrafe. - Id. (? dét.) sz, sz, prédir.
- 31  Chèvre ayant au cou un sceau cylindrique. - Id. (?) sz, šcḥ, noble.
- 32  Cynocéphale. - Id. dét. icn, cynocéphale; dét. singe (kj), être furieux (knd).
- 34  Lièvre. - Phon. wn.

F. Parties de mammifère.




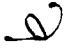
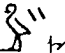








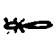


- 1  Tête de bovidé. - Id. abréviation de  E1, dans les listes d'offrandes (k3 ou i3w).

Liste de signes

F

- 3  Tête de lion (interprétée plus tard comme tête d'hippopotame). - Id.(?) 3t, puissance; phon.(?) 3t, moment.
- 4  Protome de lion. - Id. s.z. b3t, partie antérieure.
- 5  Tête de bubale. - Id. šš3w, bubale; phon. s.z. šš3, intelligent, habile; dét. gras.
- 7  Tête de bélier. - [Id. šf.t, tête de bélier]; phon. s.z. šf.t, considération, dignité.
- 8  Protome de bélier. - Même sens que le signe F7.
- 9  Tête de léopard. - Id.(?) s.z. dans  ph.tj, force.
- 10  Tête et cou d'un animal au long cou. - Id. dét. b3b, b.tj.t, gorge, cou; dét. avaler (m).
- 12  Tête et cou d'un animal de l'espèce canine. - [Id. wšz.t, cou]; phon. s.z. wšz, puissant.
- 13  Cornes de bovidé réunies par la base. - Id. wp.t, sommet de la tête, front; phon. wp.
- 16  Corne. - Id (dét.) c3b, corne; phon. c3b; dét. corne (db, bn.t).
- 17  Monogramme, corne de boeuf combinée avec le vase d'où sort de l'eau (°), cfz. D60 - c3bw, purification.
- 18  Défense d'éléphant (ou de sanglier?). - Id. (dét.) ib3, dent; phon. b3b, bw (> b3); dét. mordre (ps3); zire (š3t). Sert aussi de dét. pour bi3, métal.
- 19  Mâchoire inférieure. - Id. dét. c3z.t, joue
- 20  Langue - Id. n3, langue; phon. n3; dét. goûter (dp).
Par jeu d'image, titre imj-z, directeur (pour ,









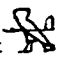




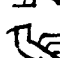




littéralement : celui qui est dans la bouche).



















- 21  Oreille de vache. - Id (dét.) mísdz, oreille ;   cnb.wj les deux oreilles (duel) ; sdm, entendre ; phon sr. ídn, remplacer.
- 22  Arrière-train de lion ou de léopard - Id.  ph.wj, partie postérieure, extrémité ; kʃ, fond, assiette ; phon. ph.
- 23  Patte antérieure d'un bovidé. - Id. (dét.) hps̄, patte de devant, bras.
- 25  Patte d'un âne, montrant le sabot. - [Id. whm.t, sabot] ; phon. sr. whm, répéter.
- 26  Peau de chèvre (sans la tête). - Id. hnt, peau ; phon sr. hn(w), intérieur.
- 27  Peau de vache. - Dét. peau (mísk3, dhz) ; mammifères ; šb dans l'expression  šw.t, variolé de plumage.
- 29  Peau percée d'une flèche. - Id. (dét.) ští, percer, trier ; phon. št.
- 30  Outre en peau. - [Id. šdw, outre] ; phon. šd.
- 31  Tablier (ou éventoir) fait de trois peaux de renard attachées ensemble. - [Id. míst, tablier] ; phon. mí, e.a. dans míš, enfanter.
- 32  Ventre de mammifère (pis et queue). - Id. h.t, ventre, corps ; phon. h.
- 33  Queue. - Id. (dét.) šd, queue.
- 34  Cœur. - Id. ib, cœur ; dét. cœur (h3.tj)

- 35 † Cœur et trachée. - Phon. s.z. nfc, bon, beau.
- 36 ⚔ Poumon et trachée. - [Id. sm3, poumon]; phon. s.z. sm3, réunir.
- 37 # Epine dorsale et côtes. - Id. dét. psd, dos; dét. postérieure (ist). Souvent confondu avec qqq M21.
- 39 # Epine dorsale d'où s'échappe, d'un côté, la moëlle épinière. - [Id. (dét.) im3b, moëlle]; phon. s.z. im3b, vénérable, "féal".
- 40 # Epine dorsale d'où s'échappe, des deux côtés, la moëlle épinière. - Phon. 3w.
- 41 # Vertèbres. - Dét. abattage, massacre (ic.t); couper (ic.d).
- 42 ☞ Côte. - Id. (dét.) spz, côte; phon. s.z. spz, approcher, atteindre. Souvent confondu avec ☞ D24 et ☞ N11.
- 44 # Fémur entouré de chair. - 1. Id. (dét.) iwc, cuisseau; phon. s.z. iwc, héritier. 2. Id. (dét.) sw.t, morceau de viande; phon. isw, dans isw, échange.
- 45 ¶ Uterus de génisse. - Id. (dét.) hm.t, vulve, vache.
- 46 ⊞ Intestin. - Id. (dét.) k3b, intestin, milieu; pbz, dbn, faire le tour, parcourir.
- 51 d, 9, Q Morceau de chair. - Dét. viande (iwf), pièce de viande, partie du corps.


G. Oiseaux.

- 1 ⚔ Vautour pernoptère (Neophron pernopterus). - [Id. 3, vautour]; phon. 3. Employé aussi à la place de ⚔ G4.
- 4 ⚔ } Buse - Phon. tyw.


- 5/6  Faucon. - Id. Hr(w), dieu Horus, id. dét. l'ik, faucon.
Ecrit aussi  (avec le flagellum Δ S45) hr, Horus.
- 7  Faucon divin sur le support Υ R12. - Dét. dieu (dans les textes archaïques et en hiératique); signe du pronom suffixe de la 1^{ère} pers. sing. quand il s'agit d'un dieu.
 Voir R 13.
- 11  Statue de culte d'un faucon. - Id. dét. hm (> šm), image divine; šnbt, poitrine.
- 14  Vautour (Gyps fulvus) - 1. Id. dét. nr t, vautour, phon. nzw, dans nzw, terreur. 2. Id. Mw t, déesse Mout (écrit aussi  avec le flagellum Δ S45); mw.t, mère; phon. mt.
- 17  Chouette. - Phon. m; combiné aussi avec --- et --- :  et , à lire uniformément m.
- 21  Pintade. - Id. nb, pintade; phon. nb.
- 22  Huppe. - Phon. db, dans db.t, brigue.
- 23  } Vanneau ou pluvier. - Phon. (?) chjt, hommes, peuple.
- 24  }
- 25  Ibis à aigrette (Ibis comata). - Phon. s. z. sb, subtil, brillant, utile.
- 26  Ibis sacré (Ibis religiosa) sur support --- R12. - Id. Dhwty, dieu Thot.
- 27  Flamant (Phoenicopterus roseus). - Id. (dét.) dšz, flamant; phon. s. z. dšz, rouge.
- 28  Ibis noir (Plegadis falcinellus). - [Id. gnt, ibis noir];

- phon gm, e a dans gmi, trouver.
- 29  Jabiru (Mycteria ephippiorhynchus) - Id. (?) b3, âme oiseau
(cfr  dans les textes récents), phon b3
30.  Monogramme Trois jabirus - b3 w, âmes, puissance.
- 31  Héron (ardea cinerea) - Id (dét.) bnw, phénix.
- 32  Héron perché. - Id. (dét.) b'k, être inondé.
- 35  Cormoran. - Phon. s r. 'k, entrer
- 36  Hirondelle ou sterne - Phon. wz, e.a. dans wz, grand.
- 37  Alouette huppée (ou moineau du désert). - Dét. petit (nds,
ʒer); faible, malade, mauvais.
- 38  Oie (anser albifrons). - 1. Dét. oiseau, insecte; dét. dans
htm, pévir; wdf, tarder. 2. [Id. gl, oiseau gl]; phon.
dans Gbb, dieu Gel.
- 39  Canard pilet (ou canard à longue queue: Dafila acu-
ta). - Id (dét.) s.t, canard; phon. ʒ3, e.a. dans ʒ3, fils.
- 40  Canard pilet volant. - Id. p3, voler; phon. p3. Voir aus-
si  G 41.
- 41  Canard se posant - Id. (dét.) hni, se poser, faire halte.
Toujours employé en hiératique à la place de  G 40;
combinaison avec | T 14:  dans tn, km3.
- 43  Petite caille (?) - Phon w.
- 47  Jeune oiseau. - Id. t3, oisillon; phon. t3, e.a. dans
t3j, mâle.
- 49  Canards dans un étang ou dans un nid. - 1. Id.

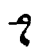

(dét.) iwn, pièce d'eau. 2. Id. (dét.) šš, nid.


50  Monogramme: Deux oiseaux (canards ou pluviers). - Phon. (?) ꜥḥtj, blanchisseur.

51  Aigrette (?) dépeçant un poisson. - Id. dét. ḥꜣm, pêcher.



54  Oie troussée. - Id. dét. wšn, tuer et plumer un oiseau ;
phon. s.r. šnd, craindre.


H. Parties d'oiseaux.



1  Tête de canard pilet. - Abréviation de  G 39 : ꜣpd, oiseau, dans les listes d'offrandes.


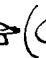
2  Tête d'un oiseau à aigrette - Phon. mꜣc dans mꜣc, côté de la tête, joue.

3  Tête de spatule blanche. - Phon. pꜣk (> pk).

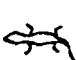
4  Tête de vautour. - Phon. nr, dans nꜣw, terreur (cfr.  G 14); peut représenter, à partir de la XVIII^e dynastie, ꜣnt, hommes.




5  Aile. - Id. dét. dnḥ, aile; dét. voler (ꜥḥi, pꜣ).









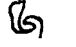
6  Plume. - 1. Id. (dét.) šw.t, plume; phon. šw. 2. Id. (dét.) mꜣc.t, Vérité, Justice (cfr.  C 10).

8  Oeuf. - Id. dét. šwb.t, oeuf; dét. déesse; par voie de l'hieratique, employé aussi pour  (G 39) šš, fils.


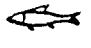





I. Amphibies, etc.

1  Lézard. - Id. ꜥšš, lézard; phon. s.r. ꜥšš, nombreux, beaucoup.







3  Crocodile. - Id. dét. msh, crocodile;  (crocodile momifié) šbk, dieu Sobk (écrit aussi ); dét. ambitieux, vorace (skn, ḥnt), fâché (ꜣd).

- 3^b  itj, roi.
- 5  Crocodile la queue repliée. - Id (?) dét. š3k, rassembler, ramasser.
- 6  Fragment de la peau à écailles du crocodile (?). - Phon. km (cfr.  Aa 33).
- 7  Grenouille. - Id dét. h3k.t, déesse Hehet.
- 8  Têtard - Phon. h3fn, 100.000 (signe numérique).
- 9  Vipère à cornes. - Phon. f.
- 10  Serpent. - [Id. d.t, serpent], phon. d.
- 12  Cobra dressé. - Id. dét. i3z.t, uraeus; dét. déesse serpent (W3d.t, N3z.t) et, par extension, divinité féminine.
- 14 Un Ver ou serpent. - Dét. serpent (h3f3w); nom de serpents; ver (ddf.t).















K. Poissons.







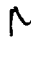







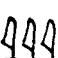





- 1  Tilapia nilotica. - Id. dét. in.t, bulti; phon. in.
- 2  Barbus bynni. - [Id. dét. bw.t, cyprin bynni]; d'où bw.t, abomination.
- 3  Mugil cephalus. - Id. dét. cdw, bowri; phon. cd, dans le titre  cd-mz, administrateur de province.
- 4  Oxyrhynque. - Id. h3.t, oxyrhynque; phon. h3.
- 5  Petrocephalus bane. - Dét. poisson (zmw), nom de poissons; phon. bs dans bs, introduite. Les signes K_{1,2} et 5 sont souvent confondus.
- 6  Ecaille de poisson. - Id. (dét.) nšm.t, écaille.


L. Insectes, etc.



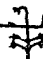












- 1  Scarabée. - Id. ḥprc, scarabée; phon. s. z. ḥpr, devenir.
- 2  Abeille. - Id. ḥt, abeille, miel; titre  ḥtj, roi de Basse Egypte.
- 5  Mille-pieds. - Id. dét. sp3, mille-pieds.
- 6  Coquille. - Phon. ḥ3, dans ḥ3.t, table d'offrandes.
- 7  Scorpion. - Id (dét.) šzḥ.t, déesse Selkis.

M. Plantes.













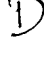





- 1  Arbre. - Id. dét. im3, palmier-dattier (?); phon. im3 (> i3m); dét. arbre, nom d'arbres.
- 2  Touffe d'herbe. - Id. dét. ḥni, jonc; i3.wt, roseaux; phon. ḥn, i3; dét. plante, fleur.
- 3  Branche. - Id. ḥt, bois, arbre; phon. ḥt, dét. bois, arbre.
- 4  Jeune pousse. - Id. dét. znpi, être jeune; d'où s. z. znp dans znp.t, année, etc.  ḥ3.t-sp, année de règne (pour , voir O50).
- 5  Monogramme: pousse sur Δ X1. - } tz, saison, temps;
- 6  Monogramme: pousse sur \ominus D21. - } phon. tz.
- 7  Monogramme: pousse sur \square Q3. - znpi, être jeune (cfr.  M4).
- 8  Fleurs de lotus sur un étang. - Id. i3, étang, marais; phon. i3.  ḥ3.t, saison d'inondation.
- 11  Tige repliée, se terminant par une fleur. - Id. (?) wdn, offrir; souvent confondu avec  F46.


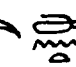
- 12  Tige et feuille de lotus. - Id. h3, feuille de lotus; phon. h3, s. a. dans h3, 1.000 (employé comme signe numérique).
- 13  Tige de papyrus. - Id. w3d, papyrus; phon. s. r. w3d, verdier. Combiné parfois avec  I10: ; employé parfois pour  wd V24-25.
- 14  Monogramme: tige de papyrus traversée par I10 . - voir M13.
- 15  Buisson de papyrus avec boutons. - Id. dét. idhw, région de marais et de végétation aquatique; t3-mhw, pays du Nord, Basse Egypte.
- 16  Buisson de papyrus. - Phon. h3.
- 17  Roseau fleuri. - Id. i, roseau; phon. i.
- 18  Monogramme: roseau avec jambes Δ D54. - ii, venir.
- 19  Combinaison de  M17 avec des éléments non identifiés. - Id. (? dét.) c3b.t, offrande.
- 20  Etendue couverte de roseaux. - Id. (dét.) sh.t, champ.
- 21  Signe analogue au précédent, mais pourvu d'un appendice. - Id. (dét.) sm, verdure; phon. sm. Confondu parfois avec  F37.
- 22  Jonc des marais (Heleocharis palustris). - Phon(?) s. r. nhb, ville de Nekheb (Eileithyiaspolis, El-Kab).
-  Deux joncs des marais. - [Id. nn.t, jonc des marais]; phon. nn.
- 23  Jonc-scirpus, symbole de la Haute Egypte. - Id. sw.t, scirpe; phon. sw;  nj-sw.t (> nsw), roi de



Haute Egypte, abrégé $\frac{1}{2}$ dans $\frac{1}{2}$  ny-sw.t bi.tj, roi de Haute et de Basse-Egypte.












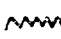
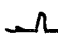
- 24  Monogramme: $\frac{1}{2}$ sur \ominus D21 - zsw, Sud, méridional.
- 26  Une fleur du désert. - Phon. (?) s.z. šm^c, dans šm^c.w, Haute Egypte; dans šm^c.jt, chanteuse.
- 27  Monogramme: $\frac{1}{2}$ traversé par — D36. - Même emploi que $\frac{1}{2}$ M26.
- 29  Gousse de caroube ou d'acacia. - Id. ndm, caroubier; phon. s.z. ndm, doux, agréable.
- 30  Rave (?). - Phon. s.z. bnz, doux. Employé aussi pour $\frac{1}{2}$ M32.
- 32  Plantes jaillissant d'un pot (?). - Phon. (?) s.z. zd, croître. Employé aussi pour $\frac{1}{2}$ M30.
- 33  Graines de céréales. - Id. it, orge (combiné aussi avec \odot U9: \odot); dét. grain.
- 34  Epi d'épeautre chargé de grains. - Id. bd.t, épeautre.
- 35  Tas de grain. - Id. dét. chc, tas (de grain).
- 36  Panier de fruits. - } Phon. dz.
- 37  Botte de lin. - }
- 40  Roseaux liés. - Id. dét. is.w, roseaux; phon. is.
- 42  Fleur (?). - Phon. wn. Voir aussi $\frac{1}{2}$ Z11.
- 43  Vigne en berceau. - Dét. vignoble (i3zz.t > izz.t), vin (irp), jardinier (k3nw > k3mw), etc.
- 44  Epine. - Id. dét. sz.t, épine; špd, aigu; phon. s.z. špd.


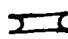






N. Ciel, terre, eau.

- 1  Voûte céleste. - 1 Id. (dét.) p.t, h.t, ciel; phon. s.r. hry, supérieur. 2 Id. (dét.) hjt, salle; zw.tj, les deux portes.
- 2  Voûte céleste d'où pend un astre (?). - Id. (dét.) grh, nuit; dét. nuit, obscurité (kkw).
- 4  Humidité tombant du ciel. - Id. dét. isd.t, rosée; dét. pluie (šnj.t).
- 5  Soleil, ou œil solaire. - Id. (dét.) z^c, le soleil (dieu Ra); hzw, jour (à lire ššw dans les datations); dét. soleil; lumière; temps (dans certains cas aussi ).
- 7  Monogramme.  N5 au dessus de  T28. - hry.t-hzw, qui appartient à chaque jour (littéralement "qui est sous chaque jour"); ration journalière.
- 8  Soleil rayonnant. - Id. dét. wbn, apparaît; psd, briller; phon. (?) hnm.t, hommes.
- 9  Lune à demi éclairée (?). - Id. (dét.) psd(n)tjw, premier jour du mois, néoménie; phon. psd.t, Ennéade divine (les 9 dieux primitifs). Confondu souvent avec  X6.
- 11  Croissant de lune. - Id. (dét.) ic^h, lune. Confondu avec  D24 et  F42. Voir aussi  N12.
- 12  Croissant de lune et étoile. - Id. ibd (3bd), mois; écrit  N11 dans les datations.
- 13  Demi-croissant et étoile. - Id. employé dans l'ex-













pression *  , *  dn.t, le 15^e jour du mois.







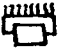










- 14 * Etoile. - 1. Id. (dét.) šb3, étoile; phon. šb3 (dans šb3, instruire; šb3, porte). 2. Id. (dét.) wrw.t, herce. 3. Id. (dét.) dw3.t, matin; phon. s.r. dw3, adorer.
- 15 ⊛ Etoile dans un cercle. - Id. dw3.t (> d3.t), le monde inférieur.
- 16 ≡ Pays plat avec trois grains de sable. - Id. t3, terre, pays; phon. t3; dét. dans , d.t, domaine, esclave, éternité.
- 17 ≡ Pays plat sans les grains de sable. - Même usage que ≡ N16.
- 18 ○ Ellipse aplatie représentant une île ou une région sablonneuse. - Id. iw, île; šb.t, horizon où le soleil se lève (d'un usage plus archaïque que ⊛ N27); dét. accompagnant certains noms de pays étrangers (p.e. Išnw, Libye; St.t, Asie).
- 20 ◁ Langue de terre. - Id. (dét.) wdb, banc de sable; phon. s.r. wdb, renverser, vizer.
- 21 ▷ Coin de terre (en oblique). - Id. idb, rive; au duel  idb.wj, les deux rives, l'Égypte.
- 23 ≡ Canal d'irrigation. - Dét. pays, désignations géographiques. Il est aussi employé à la place de = dans ⊙ (voir N5) par une confusion due à l'hieratique.

- 24  Pays traversé par des rigoles. - Id. (dét.) šp.t, province, nome; hsp, jardin; dét. nom de nome.
- 25  Plateau désertique avec trois collines. - Id. (dét.) smi.t, désert; h3š.t, pays étranger; dét. nom de pays étranger.
- 26  Vallée entre deux collines de sable. - Id. dw, montagne; phon. dw.
- 27  Soleil surgissant au dessus de l'horizon. - Id. 3h.t, région où le soleil se lève (horizon); cfr.  N18.
- 28  Colline éclairée par les rayons du soleil levant. - Id. h'i, se lever, apparaître; phon. hc.
- 29  Dune ou pente sablonneuse. - Id. dét. h33, colline; phon. h3, h.
- 30  Monticule de terre avec des buissons (?). - Id. (dét.) i3.t, éminence.
- 31  Chemin bordé de papyrus. - Id. (dét.) w3.t, chemin; hr.t, route; phon. hr; dét. chemin, lieu; cheminer.
- 33  Grain de sable. - Dét. sable (šc.j); matière granuleuse ou minérale. Le groupe ooo est employé dans certains textes funéraires à la place de III comme indice du pluriel.
- 34  Lingot de métal. - Id. bi3 (?), hm.t (?), cuivre, métal; dét. objets de métal.
- 35  Filet d'eau. - Phon. n. Employé parfois à la place de  D35.

-  Trois filets d'eau. - Id. mw, eau; phon. mw, dét. eau, liquide.
- 36  Canal plein d'eau. - Id. mr, canal; phon. mr > mi; dét. cours d'eau, mer, etc.
- 37  Pèce d'eau. - Id. š, étang; phon. š. Écrit aussi . Employé également comme dét. à la place de  N36.
- 40  Monogramme: combinaison de  N37 avec $\Delta D54$. - Im, aller.
- 41  Puits rempli d'eau. - Dét. puits (h₂nm.t); marais (phw). Employé à la place de $\Upsilon F45$ dans h₂m.t, femme; phon. hm; bis (dans bis, métal).







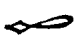

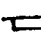



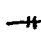
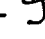


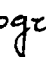




O. Constructions et parties d'édifices.

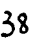














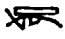

- 1  Plan d'habitation. - Id. pr, maison; phon. pr (e. a. dans pr_i, sortir); dét. bâtiment, chambre, etc.
- 3  Monogramme:  O₁ au dessus de $\downarrow P8$. - pr_it-h₂w, offrande funéraire (littéralement: "sortie de voix").
- 4  Cour de maison en chicane. - Phon. h.
- 5  Rue sinueuse. - Id. dét. mr₂t, rue; phon. mr; nm.
- 6  Plan d'un édifice rectangulaire avec porte. - Id. h.t, maison, château, temple.
- 8  Monogramme:  O₆ traversé par $\infty O29$. - h.t-c₃t, "grande maison", temple.
- 9  Monogramme:  O₆ surmonté de $\cup V30$. - nb.t-h.t, déesse Nephthys.
- 10  Monogramme:  O₆ renfermant $\mathfrak{Z} G5$. - h.t-h₂, déesse Hathor.








- 11  Palais à deux étages avec créneaux. - Id. ḥ, palais.
- 12  Monogramme :  O 11 traversé par  D 36. - Même emploi que le précédent.
- 13  Mur à créneaux. - Id. dét. sbḥ.t, grande porte; wšḥ.t, salle.
- 16  Porte surmontée de serpents protecteurs. - Id. t3j.t, rideau; d'où t3j.tj, juge suprême (proprement: "celui du rideau", titre du vizir); t3 dans  t3 wz, babord, voir  S 22.
- 17  Variante du précédent. - Même emploi.
- 18  Sanctuaire (naos), de profil, avec toit bombé. - Id. (dét.) k3z (> k3i), chapelle, cabine.
- 19  Sanctuaire primitif précédé de mâts. - Id. dét. pr-wz, sanctuaire symbolique de la Haute Egypte; it.t-šm^c(j.t), "le sanctuaire du Sud".
- 20  Sanctuaire primitif à toit aîtré. - Id. dét. pr-nw, pr-nšz, sanctuaire symbolique de la Basse Egypte; it.t-mḥ.t, "le sanctuaire du Nord"; it.t, sanctuaire.
- 21  Façade de sanctuaire présentant le tore et la gorge. - Id. (dét.) šḥ, chapelle (tente, salle); e. a. dans  šḥ-ntz, la chapelle du dieu.
- 22  Pavillon léger soutenu par une colonne. - Id. šḥ, tente, salle, conseil. Voir aussi  W 4.
- 23  Pavillon du jubilé royal avec double salle du trône. -

Liste de signes




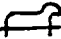


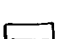


0

- Id (dét.) h₃-s_d, Fête du s_d (jubilé royal).
- 24  Pyramide - Id. (dét.) mr, pyramide ; dét. nom de pyramide.
- 25  Obélisque. - Id. (dét.) t_hn, obélisque.
- 26  Stèle. - Id. (dét.) w_d, c_hc.w, stèle.
- 27  Salle soutenue par des colonnes. - Id. dét. d₃d_w, salle hypostyle ; h₃, bureau ; phon h₃ (h_w).
- 28  Pilier muni d'un tenon. - Id. i_wn, pilier, colonne ; phon. i_wn.
- 29  Colonne. - Id. ʿ₃, colonne ; phon. ʿ₃, e.a. dans ʿ₃, grand. S'écrit aussi horizontalement : .
- 30  Etai. - Id. (dét.) s_hn.t, etai ; dét. supporter.
- 31  Vantail de porte. - Id. (dét.) ʿ₃, porte ; dét. ouvrir (w_n, s_ni).
- 32  Porte, entrée d'habitation. - Id. (dét.) s_hʿ₃, s_hh.t, porte.
- 33  Façade de palais (?). - Id. dét. s_hh, pavillon du couronnement (?), trône royal ; entre dans la composition du nom d'Horus des rois : 
- 34  Verrou. - Id. s, verrou ; phon. s. Remplace parfois  R22
- 35  Monogramme :  O34 sur  D54. - s_hi, aller, périr ; s_h, pronom interrogatif (§43) ; employé dans   ms, apporter.
- 36  Mur. - Id. (dét.) i_nb, mur ; dét. mur.
- 37  Mur croulant. - Dét. crouler ; être penché.




- 38  Angle de mur - Id. (dét.) knb.t, angle; phon s.r. knb, dans knb.t, magistrats; dét. porte (cr.t, etc.).
- 39  Pierre ou brique. - Id. dét. inc, pierre; dét. pierre.
- 40  Escalier. - Id. dét. rwd, escalier; btjw, terrasse.
- 41  Double escalier. - Id. dét. k3j, éminence; tnt3.t, trône; ic2, monter.
- 42  Barrière de sanctuaire primitif (cf. O19). - Phon. s.r. isp, recevoir.
- 44  Emblème dressé devant le temple de Min. - Id. (? dét.) is(w).t fonction.
- 45  Construction voûtée (?). - Id. (dét.) ip.t, barem.
- 47  Edifice préhistorique à Hiéaconpolis (?). - Id. nbn, Hiéaconpolis.
- 48  Variante de  O47. - Même emploi que le précédent.
- 49  Localité avec rues se croisant. - Id. ni(w).t, ville; dét. nom de ville.
- 50  Aire couverte de grains. - Id. (dét.) sp.t, aire; phon. sp, e.a. dans sp, fois. Souvent confondu avec  O48.
- 51  Grenier. - Id. (dét.) inw.t, grenier.
- P. Bateaux et parties de bateaux.
- 1  Bateau. - Id. (dét.) dp.t, bateau; dét. nom de bateau, naviguer.
-  Bateau retourné. - Id. dét. pnc, renverser.
- 2  Bateau avec sa voile déployée. - Id. dét. hnti, naviguer (à la voile), aller vers le Sud.









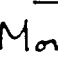
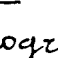

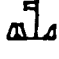







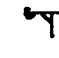


- 3  Barque de culte. - Id. (dét.) wi3, barque du soleil; dét. barque divine.
- 4  Barque de pêche avec filet. - Id. (dét.) wḥc, pêcheur; phon. s.r. wḥc, délier.
- 5  Voile gonflée par le vent. - Id. (dét.) t3w, vent; nfw, batelier; dét. vent.
- 6  Mât à échelle. - Phon. s.r. ḥc, se tenir debout.
- 8  Rame. - Id. dét. ḥp.t, rame; phon. ḥrw, dans ḥrw, vois.
- 10  Rame-gouvernail. - Id. dét. ḥmw, rame-gouvernail.
- 11  Pieu d'amarre. - Id. dét. mn.t, pieu d'amarre












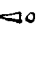

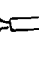
Q. Mobilier.

- 1  Siège. - Id. st, siège; phon. st; w3(?) dans  w3ir, dieu Osiris; 33(?) dans  33.t, déesse Isis; ḥtm, périr.
- 2  Chaise à porteurs. - Forme plus récente de  Q1.
- 3  Siège cubique. - Id. p, base (de statue); phon. p.
- 5  Coffre. - Dét. caisse, coffre (ḥm, ḥd.t).
- 6  Cercueil. - Id. (dét.) ḥr3w, cercueil; dét. ensevelir (ḥr3).
- 7  Brasier fumant. - Id. (dét.) sd.t, flamme; ḥ.t, feu; dét. brûler, cuire (ps); chaud (scf, t3, zḥḥ).






R. Mobilier sacré et matériel de culte.

- 1  Table portant une cruche et deux pains. - Id. (dét.) ḥ3w.t (> ḥ3j.t), autel.
- 2  Table portant des tranches de pain (?) stylisées. - Même emploi que  R1.


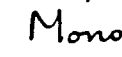









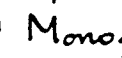

- 3  Guéridon portant un vase à libations et deux pains. - Id. (dét.) wḏhw, table d'offrande.
- 4  Pain Θ X2 sur une natte. - Id. ḥtp, autel ; phon. s. r. ḥtp, être content, pays, etc.
- 5  Encensoir. - Id. (dét.) k3p, faire des fumigations ; phon. k(3)p.
- 7  Casiolette où brûle de la résine - Id. (dét.) śntz, encens combiné parfois avec  G29 :  b3, âme oiseau.
- 8  Perche enveloppée d'une étoffe (emblème divin). - Id. ntz, dieu ; phon. s. r. ntz, dans ntzj, être divin.
- 9  Monogramme :  R8 sur  V33. - bd, natron ; employé parfois à la place de  R8.
- 10  Monogramme :  R8 combiné avec  T28 et une partie de  N25. - ḥx-ntz (ou peut-être mieux ḥzjt-ntz), la nécropole (littéralement "ce qui est sous le dieu").
 Monogramme :  R8 placé sur  T28. - Même emploi que le précédent.
- 11  Fétiche d'Osiris de Busiris : arbre ébranché (?) ou bouquet de papyrus (?). - Id. dd, pilier dd (fétiche) ; phon. s. r. dd, être stable.
- 12  Support pour les images divines. - Id. (dét.) i3.t, parois. Sert de support à différentes images et symboles de divinités.
- 13  Faucon divin placé sur un support orné d'une plume (emblème de l'Occident). - Forme archaïque du signe  R14.














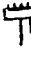





- 14  Forme simplifiée du signe précédent. - Id. imn t, Occident; employé aussi dans   wnmj, droite.
- 15  Lance recouverte d'ornements (emblème de l'Orient). - Id. isb t, Orient; employé aussi dans   isbj, gauche. Se substitue plus tard à  U 33 comme phon. sb.
- 17  Perouque (?) avec bandeau, surmontée d'une double plume sur un piquet (fétiche d'Abydos). - Id (dét.) t3-wz, nome d'Abydos.
- 19  Sceptre  S40 orné d'une plume (emblème du 4^e nome de Haute Egypte). - Id w33 t, Thèbes.
- 20  Fleurette sur une hampe surmontée de cornes retournées (emblème de la déesse de l'écriture) - Id 33 t, déesse Seshat.
- 22  Deux mollusques céphalopodes fossiles (emblème du dieu Min de Panopolis). - Id. mnw, dieu Min; hm, Pétropolis, phon hm, chapelle, confondu parfois avec  O34.
- 24  Deux arcs entrecroisés (emblème de la déesse Neith de Sais). - Id (dét) n(i)t, déesse Neith.














S. Couronnes, vêtements, sceptres.


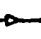










- 1  Couronne blanche de Haute Egypte. - Id. (dét.), Noms de la couronne de Haute Egypte: h3d t, "la (couronne) blanche"; 3m.c.3, "la (couronne) du Sud"; wzr.t, "la grande (couronne)".
- 2  Monogramme:  S1 sur  V30. - Même emploi que le signe précédent
- 3  Couronne rouge de Basse Egypte. - Id (dét.), Noms de









la couronne de Basse Egypte : d̄s̄ t, "la (couronne) rouge", ; m̄b̄.ś, "la (couronne) du Nord", ; n̄.t, "la couronne de Basse Egypte", ; phon. n̄ (employé surtout depuis le Nouvel Empire).

- 4  Monogramme :  S3 sur \cup V30. - Même emploi que le signe précédent.
- 5  Les deux couronnes réunies. - Id dét. ś̄m̄.tj, "les deux puissantes", = la double couronne de Haute et de Basse Egypte (d'où le grec $\Psi\chi\acute{\epsilon}\nu\tau$).
- 6  Monogramme :  S5 sur \cup V30. - Même emploi que le signe précédent.
- 7  Couronne bleue (appelée le casque) - Id. (dét.) ḥ̄p̄r̄ś̄, la couronne bleue.
- 8  Couronne spéciale d'Osiris. - Id (dét.) st̄f̄, couronne atef.
- 9  Double plume (coiffure divine). - Id. (dét.) ś̄w̄.tj, les deux plumes.
- 10  Bandeau de tête avec noeud. - Id dét. w̄3̄ḥ̄w̄ (m̄3̄ḥ̄), guirlande, couronne ; m̄ḥ̄, bandeau ; phon. s.z. m̄ḥ̄, tailler du bois, charpentier.
- 12  Collier de perles. - Id. n̄bw̄, or ; dét. nom de métaux précieux.
- 14  Monogramme :  S12 traversé par \uparrow T3. - ḥ̄d̄, argent (littéralement : "(or) blanc").
- 15  Pectoral de perles - Id (dét.) t̄ḥ̄n̄.t, faïence ; phon. s.z. t̄ḥ̄n̄, étinceler.




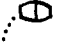







- 18  Collier de perles à contrepoids. - Id. (dét.) mn̄i.t, espèce de collier décoratif.
- 19  Sceau-cylindre attaché à un collier. - Id. śd̄zj.t, sceau; d'où śd̄z.w.tj, trésorier.
- 20  Sceau-cylindre attaché à un cordon. - Id. (dét.) h̄tm, sceau; š̄c.tj; anneau (comme unité de valeur); phon. s. r. h̄tm, sceller; dét. désignations de sceaux (śd̄zj.t, db̄c.t). Employé aussi à la place de  S19.
- 22  Sorte de nœud reliant sur l'épaule les deux extrémités d'un vêtement. - Phon. (?) st̄ dans st̄.t, Asie. Employé aussi dans l'expression   t̄z-wz, babord (cf. 016).
- 23  Bandes d'étoffe assemblées (amulette). - Id. (dét.) dmd̄, rassembler.
- 24  Nœud. - Id. t̄z.t, nœud, phon. s. r. t̄z, nouer.
- 26  Pagne. - Id. (dét.) śnd̄w.t, tablier, pagne.
 Pièce d'étoffe servant de pagne (déformation de ). - Id. (dét.) d̄īw, pagne.
- 27  Bande d'étoffe avec deux filets de frange. - Id. (dét.) mn̄h̄.t, vêtement.
- 28  Bande d'étoffe frangée unie à  S29. - Dét. vêtement, vêtir (h̄b̄s); couvrir, cacher (h̄z̄p); nu (h̄z̄j), etc.
- 29  Etoffe pliée. - Phon. ś; abréviation de śnb, être bien portant, dans l'expression   śnb̄, wd̄z, śnb̄, vie, prospérité, santé.
- 32  Pièce d'étoffe frangée. - Id. (dét.) śīs.t, pièce d'étoffe; phon. s. r. śīs, connaître, reconnaître, discerner.

- 33  Sandale. - Id. (dét.) tb t, sandale; phon. s.z. tb, être chaussé
- 34  Noeud de sandale ou étoffe pliée (?). - [Id. cn b, noeud de sandale]; phon. s.z. cn b, vivre.
-  Amulette en forme de noeud ("noeud d'Isis"). - Id. (dét.) ti t, une amulette.
- 35  Eventail de cérémonie (flabellum). - Id. šw t, ombre; id. (dét.) scj t, enseigne.
- 37  Petit éventail. - Id. (dét.) hw, éventail.
- 38  Houlette. - Id. (dét.) hk3 t, sceptre; phon. s.z. hk3, régner, dominer. S'emploie aussi pour  S39.
- 39  Bâton crochu. - Id. w t, sceptre; phon. s.z. w t, petit bétail.
- 40  Sceptre à manche droit, avec tête de l'animal de Seth (?). - Id. (dét.) w3s, sceptre; phon. w3s; w3b t, nome d'Oxyrhynque. S'emploie aussi pour  S41.
- 41  Sceptre à manche ondulé, avec tête de l'animal de Seth (?). - Id. (dét.) d' m, sceptre; phon. d' m, dans d' mw, électrum.
- 42  Sceptre (originellement de différents types), porté par des personnages importants. - 1. Id. (dét.) šhm, sceptre, phon. s.z. šhm, être puissant. 2. Id. (dét.) cb3, sceptre; phon. cb3, 2. a dans cb3, stèle. 3. Id. (dét.) h3p, sceptre; phon. s.z. h3p, commander.
- 43  Canne. - Id. mdw, canne, bâton; phon. s.z. mdw, parler, parole.

- 44  Canne avec flagellum \wedge S45. - Id. (dét.) 3mś, canne ames.
- 45 \wedge Fléau (flagellum), faisant partie des insignes du roi et d'Osiris. - Id. (dét.) nb3b3 (nb3), flagellum
T. Armes, chasse, boucherie.
- 1  Massue préhistorique à tête plate. - [Id. (dét.) mnw, massue]; phon. mn, dans  m n k, prends pour toi.
- 2  Massue à tête piriforme penchée (pour frapper). - Dét., frapper, abattre (śkr).
- 3  Massue à tête piriforme, verticale. - [Id. hd, massue]; phon. hd, e.a. dans hd, blanc.
- 7  Hache. - Id. (dét.) mdh, travailler le bois, charpentier (cfr. $\text{O} \wedge$ S10); dét. hache (mib.t).
- 8  Poignard. - Phon. s.r. tpj, premier; dét poignard (bgśw).
- 9  Arc. - Id. (dét.) pd t, arc; phon. s.r. pd, tendre, étendre.
- 10  Arc double. - Id. dét. iwn.t, arc; employé souvent pour $\text{A} \text{Tg}$.
- 11  Flèche. - Id. dét. śśz, flèche; phon. s.r. śśz, recouvrir, dorer; phon swn (śin); dét. flèche (cb3).
- 12  Corde d'arc. - 1. Id. (dét.) zwd, corde d'arc; phon. s.r. zwd (> zwd, zd), être résistant, solide. 2. Id. dét. 3z, contenir; phon. 3z (p.e. dans m3z, être misérable; d3z, réprimer).
- 13  Pièce de bois coudée à sa partie supérieure (propulseur?).

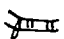












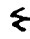

- 29   Couteau  T30 sur (ou dans) le bloc de boucher. - Id. (dét) nm t, bloc de boucher, lieu où l'on abat.
- 30  Couteau. - Id. dét. dí, couteau; dét. couper (š'c d), aiguiser (dm).
- 31  Affiloir. - Phon s.r. sšm, conduite.
- 32  Monogramme.  T31 sur Δ D54. - Même emploi que le précédent.
- 34  Couteau de boucher. - Id. nm, couteau; phon. nm.








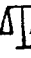





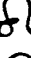


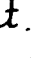
U. Instruments et outils.



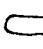


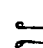
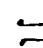
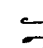
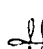



- 1  Faucille. - Phon. m3; dét. récolter (31 b), tortueux (b3 bb).
- 6  Houe avec lien unissant le manche à la palette. - Phon. mr, e. a. dans mré, aimer; dét. houer, mettre en culture (b3s, 'd).
- 8  Houe sans lien. - [Id. hn, houe]; phon. hn.
- 9  Mesure d'où le grain s'échappe. - Id. (dét) h k3 t, boisseau; dét. céréale; mesurer (h3i). Voir aussi  M33.
- 11  Monogramme :  U9 surmonté de \uparrow S38. - h k3 t, boisseau.
-  Fourche. - Id. dét. 'b t, fourche; phon. s.r. s d b, dommage.
- 13  Charrue. - Id. dét. hb, charrue; š k3, labourer; pr t, semence; phon. hb. Employé pour  (signe archaïque représentant deux pièces de bois engagées l'une dans l'autre) š n c, dans š n c, détourner de, empêcher, et dans š n c, magasin.
A cause de l'hieratique, confondu avec  E23.


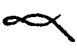


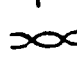
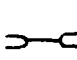

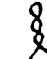
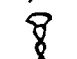
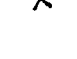





Liste de signes

U





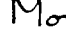



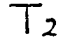

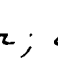
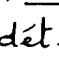
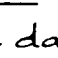
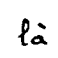


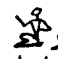




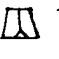

- 15  Traineau. - Phon. tm.
- 16  Traineau transportant un morceau de métal (?). - Id. (dét.) bi3, cuivre; phon. s.z. bi3 merveille.
- 17  Pic enfoncé dans un terrain humide. - Id. (dét.) grg, fonder, organiser; phon. s.z. grg, prendre au filet, et grg, mensonge.
- 19  Herminette. - [Id. nw.t, herminette]; phon. nw.
- 21  Herminette entaillant un morceau de bois. - Phon. s.z. štp, choisir, etc.
- 22  Ciseau de menuisier. - Id. (dét.) mnb, ciseau, travailler le bois; phon. s.z. mnb, être excellent.
- 23  1. Espèce de ciseau. - Phon. mr. 2. Epingle à cheveux (?). - Phon. 3b.
- 24  Outil à perforez les vases de pierre. - Id. (dét.) hm.t, technique, art; phon. s.z. hmw, artisan, artiste, etc.
- 25  Variante archaïque du signe précédent. - Même emploi.
- 26  Outil à perforez les perles. - Id. wb3, forer, ouvrir, etc.
- 28  Appareil à produire du feu. - [Id. d3, briquet]; phon. d3; abréviation de wd3, prospérité, dans l'expression  nb, wd3, šnb, vie, prospérité, santé.
- 30  Four de potier. - Id. t3, four; phon. t3.
- 31  Un instrument de boulanger (?) ou une clef (?). - Id. dét. zth, ith, bnz, emprisonner, retenir; phon. (?) zth, dans zth.tj, boulanger.
A cause de l'hieratique, confondu avec  D 19.






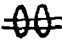












- 32  Pilon et mortier. - Id. dét. šmn, pulvériser; phon. šmn, dans šmn, rendre ferme, et dans šsmn, nation (écrit aussi, par abréviation, š ^o); dét. pesant, lourd (dnš, wdn).
- 33  Pilon. - Phon. ti; employé parfois pour t.
- 34  Fuseau. - Id. ššf, filer; phon. s.z. ššf, repousser.
- 35  Monogramme:  traversé par . - Même emploi que le précédent.
- 36  Bâton de foulon. - Phon. hm, dans hm, esclave, et dans hm, Majesté.
- 38  Balance. - Id. (dét.) mš3.t, balance.
- 39  Montant (de balance). - [Id. dét. wš3.t, montant de balance]; phon. s.z. wš3, supporter; šš, élever.
- 40  Forme semi-hiératique du signe précédent. - Même emploi. A cause de l'hiératique, confondu avec  T13.
V. Cordes, vannerie, corbeilles, etc.
- 1  Pelote de corde. - Dét. corde (nwh); lier (ts); encercler (šni); employé avec le mot šnt, dispute, procès; š(n)t, 100 (signe numérique).
- 2  Morceau de bois autour duquel s'enroule la corde d'un archet. - Id. št3, traîner, tirer; phon. s.z. št3, dans št3.t, arrouse, dét. (?) de šš, se hâter.
- 4  Lasso. - [Id. wš3.t, corde]; phon wš3.
- 5  Boucle de corde. - Id. dét. s.z. šnt, plan, deviser, fonder.
- 6  Corde avec les extrémités vers le haut. - Id. (dét.) šš, corde; phon. šš. Souvent confondu avec  V33.

- 7  Corde avec les extrémités vers le bas - Id s z šni, entourer, phon šn.
- 9  } Cartouche royal: boucle de corde ronde ou ovale servant
- 10  } essentiellement à encercler (šni) un nom royal. -
Id. (dét.) šnw, circuit, cartouche; zn, nom (royal).
- 11  Demi cartouche (?). - Dét. séparer (dní, pb3); employé dans $K \text{ H} = \text{Š} \text{ iii } \text{ d } \text{ t} (< \text{ d } \text{ w } \text{ t})$, clameurs.
- 12  Sorte de bandeau. - Dét. lier; lien; rouleau de papyrus (šfdw); phon s z. czk, enclore.
- 13  Corde servant à entraver un animal. - Phon t, prononcé souvent, dès le Moyen Empire, comme t; employé par conséquent à la place de s.
- 14  Le précédent avec un trait diacritique, pour indiquer que t n'était pas passé à t.
- 15  Monogramme: $\supset V_{13}$ sur ΔD_{54} - iti, saisir, prendre.
- 16  Corde à plusieurs nœuds, servant à entraver les bestiaux. - [Id. š3 (primitivement š3z), entrave]; phon. š3, dans š3, protection
- 17  Abri de berger fait de paillesons. - Id. š3, protection.
- 19  Arceau de corde fixé à une barre de bois et auquel on attachait le bétail - Id (dét) mdt, étable, dét. natte (tm3); sac (h3z, aussi comme mesure de capacité); panier; palanquin (kni), cabine, chapelle (k3z).
- 20  Le même signe sans la barre de bois. - Phon md, dans mdw, 10 (signe numérique).


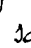




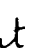
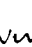
- 21  Monogramme: Π V₂₀ traversé par I 10. - Phon md
- 22  Fouet. - Phon. mb, e.a. dans mb, remplir.
- 24  } Corde enroulée sur un bâton. - Phon. wd, e.a. dans
- 25  } wd, commander.
- 26  } Navette de tisserand garnie. - Id. cd, navette, bobine;
- 27  } phon. cd, e.a. dans cd, être en bon état; nd, dans m^cnd.t, barque solaire du matin.
- 28  Echeveau de fibres de lin tressées. - Phon. h.
- 29  Sorte de balai fait d'un écheveau de fibres de lin. - Id. (dét.) šk, balayer; phon. šk, e.a. dans ski, périr; wsh, e.a. dans wsh, poser; dét. de hsz, écarter.
- 30  Corbeille en vannerie. - [Id. nb.t, corbeille]; phon. nb, e.a. dans nb, tout, et nb, maître.
- 31  Corbeille en vannerie avec anse à droite. - Phon. h.
-  Même signe avec anse à gauche, normalement usité en hiéroglyphique. - Même emploi que le précédent.
- 32  Ouvrage (panier) en roseaux. - Id. (dét.) gsw.t, botte, faisceau; phon. s.r. gsw, être étroit; mšn, harponneur.
- 33  Sac en lin. - Id. (dét.) šsz (> šsz), lin; phon. s.r. šsz, chose; šsz, grain; phon. g; dét. hier (czk); faisceau; parfum (štj). Confondu souvent avec δ V6.
- 36  Sorte d'étui. - [Id. dét. hn, objet faisant partie du matériel sacré]; phon. hn.
- 37  Bandage (?). - Id. dét. idr, bandage; phon. idr, dans idr, troupeau.

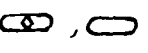













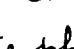
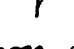
W. Vases.

- 1  Jarre à huile scellée. - [Id. (dét.) b3j, jarre]; phon. b3j dans b3j.t, déesse Bastet; dét. huile (mz.b.t); onguent (md.t).
- 3  Bassin d'albâtre pour purifications. - Phon. s.z. b.b, fête; dét. nom de fête; albâtre (dans  ss, albâtre).
- 4  Monogramme:  W3 surmonté de  O22. - b.b, fête; dét. nom de fête.
- 5  Monogramme:  W3 surmonté de  T28. - bzj-bb(t) prêtre lecteur (littéralement: "celui qui est sous la fête").
- 7/8  Vase de granit. - Id. (dét.) m3t, granit; phon. m3t, dans m3t, proclamer; dét. dans    3bw, Éléphantine (déformé souvent en ); de là emploi phon. pour 3b, dans    3b.t, famille.
- 9  Jarre en pierre avec anse. - [Id. (dét.) nbnm, vase contenant une huile spéciale]; phon. s.z. bnm, jouir; bnmw, dieu Kbnoum.
- 10  Coupe. - Id. (dét.) icb, wsh, bn.t, variétés de coupes; phon. s.z. icb, réunir; wsh, être large; bnw.t, maîtresse.
- 11  Support de vase. - Id. (dét.) nst, trône; phon. g.
Écrit aussi ; à ne pas confondre avec  T28.
- 14  Aiguière. - Id. (dét.) bst, aiguière; phon. bs, e.a. dans bsi, louer; dét. jarre (snb).

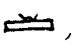
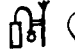

- 15  } Aiguière d'où coule de l'eau, avec ou sans support. -
 16  } Id. dét. s.r. hbb, être frais ; hbb, faire une libation.
- 17  Trois jarres alignées dans un bâti qui les maintient debout. - [Id. bntw, meuble portant des aiguières]; phon. s.r. bnt, devant.
- 19  Cruche à lait portée dans un filet. - [Id. mw, cruche à lait]; phon. mi (< mw).
- 20  Cruche à lait recouverte d'une feuille. - Id. dét. irt t, lait.
- 21 ~~00~~  Deux jarres à vin. - Id. dét. izp, vin.
- 22/23  ,  Cruche à bière avec ou sans anses. - Id. (dét.) hkt, bière ; id. wdpw, échanson ; dét. cruche (hkt); mesure (ds); liquides ; oindre (wzh).
- 24  Bol - Phon. nw ; in, dans  ink, pronom indépendant de la 1^{ère} pers. sing., et dans  ini (W25); dét. dans  hd (Aa 28), former, bâtir (à la place de  N33); dét. de  nd (Aa 27); dét. dans  d3d3t, collège.
- 25  Monogramme:  W24 sur  D54. - ini, apporter.




X. Pains.

- 1  Galette de pain. - Id. t, pain ; phon. t. Notez le titre sacerdotal  it-ntz, père divin.
- 2  Pain. - Id. dét. t, pain (dans  ,  iii); dét. (associé souvent avec  W22 et  X4) aliment ;  it-ntz, père divin (cfz. X1).


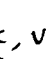

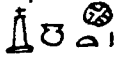

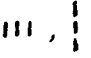


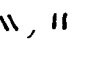
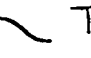



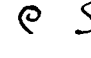
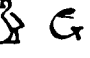
- 4  Pain long. - Dét. pain; aliment (e.a. snw, offrandes alimentaires); phon. sn, e.a. dans snj, passer. Tracé ressemblant à celui de  N 18.
- 5  Variante semi-bicrenate de  X4, avec deux traits diacritiques. - Employé surtout dans snm  snj, passer.
- 6  Pain rond portant l'empreinte des doigts du boulanger. Id. dét. p3.t, pain; phon dans p3.t, temps primordial. Confondu avec  N9.
- 7  Tranche de pain. - Dét. alimentation, employé surtout dans   wmm, manger. Le signe  se confond depuis le Moyen Empire avec  N29.
- 8  Pain conique. - Id. di, donner (à côté de  zdi); parfois phon. d (d), e.a. dans   = dbwtj, Thot (cf. G 26).

Y. Écriture, jeux, musique.

- 1/2  Rouleau de papyrus lié et scellé. - Id. md3.t, rouleau de papyrus, livre; phon. s.r. dans md3.t, ciseau de sculpteur; dét. écrire; livre, lettre, etc.; termes abstraits; abréviation de dmd, total (dans les documents de comptabilité).
- 3  Palette, godet et roseau de scribe. - Id. ssw, écriture; ss, scribe; id. dét. ncc, poli, fin; sncc, polir, réduire en poudre.
- 5  Damier. - Phon. mn.

- 6  Pion. - Id. (dét.) ib(3), pion; phon. s.z. ib3, danser.
- 8  Sistra en forme de tête de Hathor. - Id. (dét.) ssst, sistra.
-  Autre espèce de sistra (cfr. S42). - Id. (dét.) shsm, sistra; phon. s.z. shsm, être puissant.




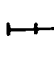
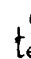
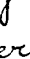
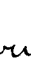
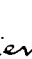
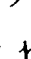



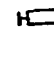
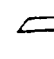

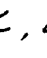
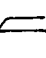
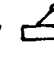
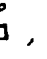
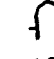


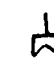
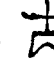
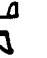

Z. Signes empruntés à l'hieratique; traits, etc.









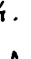








- 1 | Trait droit. - Id. unité (signe numérique); dét. du singulier; accompagne les véritables idéogrammes (p. ex.:  h3, visage;  nwt, ville); mais 1 apparaît aussi lorsque ces signes sont employés comme phonétiques (p. ex.:  h3, sur), ou comme déterminatifs (p. ex.:  iwnw, Héliopolis); 1 est employé aussi parfois au lieu de  i, pronom suffixe de la 1^{ère} pers. sing.
- 2/3 |  ,  Trois traits ou trois petits cercles. - Dét. du pluriel; accompagne aussi les expressions collectives, abstraites, neutres, les noms de matières, etc.
Pour  voir aussi N33.
- 4 |  Deux traits obliques ou droits. - Dét. du duel; phon. j (surtout dans les terminaisons).
- 5 |  Trait oblique aux extrémités recourbées. - Employé, surtout en hiératique, pour remplacer les signes rares ou d'un tracé difficile.
- 6 |  Signe emprunté à l'hieratique, où il remplace  A13 ou  A14. - Dét. mort, ennemi, etc.
- 7 |  Signe emprunté à l'hieratique, où il remplace souvent  G43. - Phon. w.

- Cercle. - Dét. cercle; accompagne souvent les mots dérivant de la racine h'd (𐎗 𐎎), former. Il est généralement remplacé depuis le Moyen Empire par $\text{W}24$.
- 9 X Deux bâtonnets croisés. - Dét. idée fondamentale de séparation, partage: briser (h'd, gmgm); diviser (wpi, psš); calculer (hšb, proprement 𐎗); frontière (tšš); répondre (wšb); traverser (dš'i).
Combinaisons spéciales: 𐎗 𐎎 𐎗 , 𐎗 𐎎 𐎗 , passer; 𐎗 𐎎 𐎗 , sw3, couper; 𐎗 𐎎 𐎗 šd.t, flamme; 𐎗 𐎎 𐎗 šbn, mélangé, varié.
- 11 𐎗 Deux planches dont l'une traverse l'autre en croix. - Phon. (?) inj, qui est dans; imi, verbe négatif, voir § 109. En hiéroglyphique, 𐎗 est semblable à $\text{M}42$: d'où l'emploi de 𐎗 dans 𐎗 𐎎 𐎗 wmm, manger, et dans 𐎗 𐎎 𐎗 𐎎 wndwt, sujets.

Aa. Signes de définition incertaine.

- 1 ● Placenta humain (?). - Phon. h.
- 2 𐎗 Pustule ou glande (?). - Dét. enflure (šfw); blessure (wbnw); maladie (hšjt); graisse (dd3); chose désagréable.
 𐎗 est souvent employé à la place d'autres signes:
1. pour $\text{Z}9$ hšb, calculer; 2. pour $\text{W}7/8$ wš't, chaudron, et mst, granit; 3. pour 𐎗 wt, bandage, et mots apparentés; 4. pour 𐎗 dans hš, excréments; dans 𐎗 𐎎 𐎗 šin, argile; etc.

- 3  Pustule ou glande (?) d'où sort un liquide. - Même emploi que le précédent, surtout quand il s'agit de liquides (urine, etc.).
- 5  Gouvernail, barre d'un bateau (?). - Id. (dét.) h.p.t, nom de l'objet, dans l'expression iti h.p.t, partir en bateau (littéralement: "prendre la h.p.t."); phon. h(i)p, e.a. dans hp, Apis.
- 7  Image non identifiée. - Id. (? dét.) skz, frapper.
- 8  Rigoles d'irrigation (?). - Id. (dét.) d3t.t (?), domaine terrien; d'où emploi phon. dans     d3d(3)t, collège; phon. kn dans  kn, être complet. Employé aussi pour  N24,  V26, et dans  sm.t, désert.
- 9  Image non identifiée. - Id. (?) dét. dans hwd, riche.
- 11/12  Plateforme, piédestal (?). - Phon. (?) s.z. m3c, vrai.
- 13/16    Côte de gazelle (?). - [Id. (dét.) im, partie du corps]; Id. qs, côté, moitié; phon. im, qs.
- 17/18   Partie arrière (?) d'un objet non défini. - Id. s3, dos, arrière; phon. s3.
- 19  Image non identifiée. - Phon. hz. Voir aussi  V19.
- 20  Image non identifiée. - Phon. s.z. pr, être équipé.
- 21  Instrument tranchant. - Id. (? dét.) wd^c, séparer, prononcer une sentence.
- 22  Monogramme:  Aa 21 traversé par  D36. - Même emploi que le précédent.

- 23  Image non identifiée. - Phon (?) s.r. md, attendre, ad-
hérer
- 26  Image non identifiée. - Phon. (?) s.r. sbi, rebelle; souvent
remplacé par  T14.
- 27  Image non identifiée. - Phon. nd; généralement accom-
pagnée de  W24:  B.
- 28  Instrument de briquetier ou de plâtrier (?). - Id. (?) kd,
bâtir; phon kd; généralement accompagné de  D12
ou de  W24.
- 30  Motif décoratif à la partie supérieure d'un mur ou d'un
panneau ("chevaux de frise"). - Id. s.r. hkr, être orné.
- 32  Espèce d'arc (?). - Phon. (?) st dans   t3-st(i),
Nubie. A cause de l'hieratique, confondu avec  D20
et  U31.
-  Feu allumé (?). - Semble être une autre image que
 I6. - Phon. km.

Titulature royale

Annexe II.

La titulature royale.

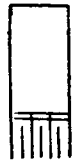
Les rois d'Égypte portent plusieurs titres et noms qui évoquent autant d'aspects religieux ou politiques de leur dignité. L'ensemble de ces noms constitue la titulature (nḥb.t).



La titulature royale s'est développée au cours des premières dynasties ; mais la titulature complète, comportant les cinq noms, n'apparaît d'une manière régulière qu'à partir du début du Moyen Empire.

1. Le nom d'Horus :




Ce titre remonte au début de la période dynastique. Il représente le roi comme incarnation du dieu faucon Horus, qui est le prototype des rois terrestres et qui est souvent mis en rapport avec le dieu solaire Ra.



Le nom d'Horus est normalement inscrit dans un encadrement (ḥt) qui représente d'une manière stylisée la façade et le plan du pavillon royal ou salle du trône.




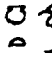


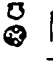
La tête du faucon peut être surmontée de la double couronne royale  ou pschent (de ḥm.tj, les deux puissantes), résultant de la combinaison de la couronne blanche de Haute Égypte  (ḥ.t, la blanche) et de la couron-



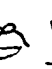
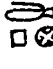
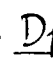
Titulature royale

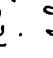
ne rouge de Basse Egypte  (dir.t, la rouge). D'autres motifs, tels que le disque solaire, l'uraeus et le signe de vie  sont parfois ajoutés à cette composition héraldique . Dans ce symbole il faut peut-être comprendre Horus-Ra comme un doublet.


2. Le nom des deux maîtresses (nb.tj):  

Ce titre est formé de la juxtaposition des images des déesses qui protègent chacun des deux royaumes primitifs de Haute et de Basse Egypte, réunis par les fondateurs de la I^{ère} dynastie.

La déesse vautour    Njb.t est la déesse tutélaire de la Haute Egypte, dont la capitale religieuse était   Njb (l'Eileithyiaspolis des Grecs, actuellement El-Kaly) d'où le nom Njb.t, "Celle de Njb".


La déesse cobra    Wsd.t, "La Verte", est la protectrice de l'ancien royaume de Basse Egypte, dont la capitale religieuse était   Dp (appelée aussi Pt-Wsd.t, "Maison d'Wsd.t", d'où vient le nom grec de Bouto).

L'image de chacune de ces divinités est régulièrement placée sur le signe de la corbeille  nb. Il pourrait représenter ici le mot nb.t, maîtresse, d'où le duel nb.tj, les deux maîtresses; mais cette interprétation n'est pas assurée.

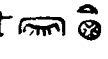

3. Le nom d'Horus d'or (Hr nb): 

Ce titre, qui n'apparaît effectivement qu'à partir de

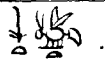
Titulature royale

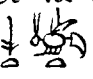
La IV^e dynastie, présente l'image d'Horus placé au dessus du signe de l'or  (nb).

Suivant l'interprétation la plus naturelle, ce nom mettrait en évidence le caractère inaltérable et sublime du corps d'Horus, et, par voie d'analogie, du pharaon, qui est l'incorporation vivante du dieu.

Mais, selon d'autres, ce groupe pourrait aussi évoquer symboliquement la victoire d'Horus-falcon sur son rival le dieu Seth. Ce dernier avait comme résidence la ville d'Ombos (actuellement Kous, au N. de Thèbes), dont le nom égyptien était  Nbt, "la ville de l'or", et il porte pour cette raison le nom de Nbtj, "celui d'Ombos". Le falcon d'Horus terrasserait donc ici l'emblème de son adversaire. Il semble que cette interprétation ait été courante à l'époque grecque, car les inscriptions bilingues traduisent  par ἀντιπάλων ὑπέρτερος, "celui qui est supérieur à ses ennemis"; mais cette explication pourrait être d'origine tardive.

4. Le nom de Roi de Haute et de Basse Egypte (n'iswt bitj):



Ce titre, désigné parfois comme prénom ou comme nom d'intéronisation, est de caractère politique. Il affirme la souveraineté du pharaon sur les deux royaumes dont se compose l'Égypte et qui furent, suivant la tradition, réunis définitivement par Ménès. Le titre  n'iswt bitj apparaît dès les premières dynasties.

Titulature royale.

pour les Amenemhat et les Sésostris de la XII^e dynastie, pour les Amenhotep (Aménophis) et les Thoutmes (Thoutmosis) de la XVIII^e dynastie, pour les Ramsès de la XIX^e et XX^e dynastie. À l'exemple des auteurs classiques grecs et latins, nous désignons généralement les rois, à partir du Moyen Empire, par leur nom de "Fils du Soleil", en ayant soin d'accompagner ce nom d'un numéro d'ordre.

Le nom de "Fils du Soleil" est enfermé dans un cartouche comme le nom de "Roi de Haute et de Basse Égypte".

N.B.

Les cinq titres décrits ci-dessus sont souvent accompagnés d'épithètes complémentaires et de formules de souhait, telles que Δf di 'nb' doué de vie, $\Delta \text{f} \text{O} \text{f} \text{O} \text{f}$ di 'nb' mi z' dt, doué de vie comme Ra éternellement, $\text{f} \Delta \text{f}$ 'nb' wd (nb) vivant, prospère et en bonne santé (ce qu'on traduit traditionnellement par: vie, santé, force)

Exemples de titulatures royales.

D'après les exemples qui suivent, on pourra se rendre compte de quelle manière la titulature royale se présente dans des cas concrets aux différentes périodes de l'histoire égyptienne, depuis le Moyen Empire.

Les cinq titres n'apparaissent pas toujours simultanément sur un même monument ou dans une même inscription; mais il suffira que l'on rencontre deux ou trois noms d'un

Titulature royale

S3 zc : S ni W3z t, Fils du Soleil : L'homme (!) de la déesse
Ousert (Senouert = Sésostris).

Thoutmès III (XVIII^e dynastie).



H3 : K3-nbt-hc-m-w3st, Horus :

Taureau vigoureux, apparaissant dans
Thèbes.

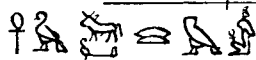
Nb.tj : W3h niswj.t, les Deux Maî-
tresses : Etabli de royauté.

H3-nb : Šhm-ph.tj-d3z-hc.w, Horus d'Or : Puissant de force,
brillant d'apparition.

Nisw.t-bitj : Mn-hpr-zc, Roi de Haute et de Basse Egypte : Stable
de forme est Ra.

S3 zc : Dhw.tj-m3, Fils du Soleil : Thot est né (Thoutmès).

Aménophis III (XVIII^e dynastie).



nc H3 : K3-nbt-hc-m-m3c.t, Vive l'Horus :

Taureau vigoureux, apparaissant en Vérité.



Nb.tj : Šmn-hp.w-šgph-t3-wi, les Deux Maî-

tresses : Qui affermit les lois et organise
les deux pays



H3-nb : 3-hps-hwi Št.ti.w, Horus d'Or :

Grand de vigueur, qui frappe les Asiatiques.



Nisw.t-bitj; nb i3i(t) h.t : N3-m3c.t-zc,

Roi de Haute et de Basse Egypte; maître des cités.

Maître de Vérité est Ra.



S3 zc, m3i.f : Šmn-htp, h3-k3-W3st, Fils du
Soleil, aimé de lui : Ammon est satisfait (Aménophis),

Datation

Annexe III.

La Datation.

1. L'année et ses divisions.

Les Egyptiens sont arrivés de bonne heure à fixer la durée de l'année à 365 jours.

L'année (𓆎 𓆏 enp.t) était divisée en 12 mois (𓆎 𓆏 36d) de 30 jours (𓆎 𓆏 hzw), auxquels on ajoutait 5 jours supplémentaires ou épagomènes (𓆎 𓆏 𓆏 𓆏 𓆏 hry-w enp.t, littéralement "ceux qui sont au dessus [primitivement: en tête] de l'année"), pour obtenir l'année complète de 365 jours.

Les mois eux-mêmes étaient groupés en trois saisons (𓆎 𓆏 𓆏 tz), qui correspondent chacune à l'une des grandes phases de la vie de la nature ; chaque saison comptait quatre mois.

La première saison, commençant théoriquement au moment où la crue du Nil faisait sentir ses premiers effets à Memphis (19 juillet), s'appelle 𓆎 𓆏 𓆏 3h.t, l'Inondation (de w3h, être inondé) ; la seconde, correspondant à peu près à notre saison d'hiver, s'appelle 𓆎 𓆏 pr.t, la Germination (de pr, sortir) ; la troisième, correspondant à la saison chaude, s'appelle 𓆎 𓆏 imw, la Récolte (dont le nom signifierait étymologiquement: déficience d'eau).




Nous obtenons ainsi le tableau suivant:

Datation

le recensement du bétail en vue de la fixation de l'impôt ; elle a continué ensuite à servir, sous une forme abrégée (h3 t-sp, commencement de la [tantième] fois) pour désigner simplement l'année de règne dans les datations.

Après $\hat{f}\hat{o} \times$ h3 t-sp \times on mentionnait le mois et la saison, et l'on indiquait enfin le jour du mois. Le jour est représenté par le signe \odot (qui semble devoir se lire issw dans les datations), suivi du nombre correspondant au tantième du mois.

Voici un exemple d'une datation complète.

$\hat{f}\hat{o} \hat{n}$ $\overline{\text{I}}$  \odot  $\text{I} \text{min}$ $\frac{1}{2}$  $\left(\odot \text{I} \right)$ h3 t-sp 10, 3bd 1
šmw, issw 1, hz hm n niswt bi.tj dsc-k3-zc, année 10,
 1^{er} mois de la saison de la Récolte, 1^{er} jour, sous la Ma-
 jesté du roi de Haute et de Basse Egypte Djeserkara
 (Amenophis I^{er}).

CONCORDANCE

des §§ de cette grammaire avec ceux de

Sir Alan GARDINER, *Egyptian Grammar Being an Introduction to the Study of Hieroglyphs*², London, 1950 et

G. LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, Le Caire, 1940 (Bibliothèque d'étude publiée sous la direction de P. Jouguet. T. XII).

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE	GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
1-4	1	1-8	56	28	63-64
Appendix A	2		57	29	57-59
7	3	3	59, 63	30	123, 208 Obs.
5-8, 63 A	4	9, 67-69	62, 62 A	31	
	5			32	49
16	6	65, 66	60	33	48
	7		26, 92	34	111-115
22	8	11, 12	51	35	111
7	9	14	72-74	36	116-120
5	10	13	77	37	121-122
17	11		72-74	38	124-130
18	12	18	21	39	108, 381
18	13	19-21, 31, 35-44	61, 85	40	140-143
20	14	32-34	86	41	144-152
19	15	41	91	42	137, 138
19	16	44	91	43	139
20	17	38	90	44	135, 136
19	18	46	88	45	132
31, 41, 53, 71, 82, 93	19	16	48	46	164, 178
31, 41, 53, 71, 82, 93	20	17	48, 74, 94	47	165-168
			79	48	175-184
32	21	22	80	49	175-184
42	22	15	48, 81	50	185
54	23	22	48, 103, 510	51	186, 187
23, 24, 58	24	24-26	101	52	188
23, 24, 58	25	27	98	53	191-194
25	26	23	100	54	189
55	27	50-55	50, 97	55	171
			97	56	172

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE	GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
97, 205, 206	57	173	376	98	453
88, 95	58	134	354	99	427
96	59	168	382, 386	100	464
33, 64, 65	60	90-92	383-385	101	471
33, 43, 44	61	85-87	380, 386	102	465
46	62	89	387, 389	103	475-479
33-35, 75, 76, 113	63	74-80	387, 389	104	480-482
113	64	181	387, 389	105	483-486
113	65	196	381	106	467, 468
36, 45	66	88	397	107	474
36	67	82-84	363	108	457-461
98	68	192	364, 397	109	462, 463
39, 47, 333	69	81	39, 410, 411, 438	110	242, 243
110, 112	70	94-98	447	111	244
111	71	99-102, 104	439, 446, 459	112	261, 262
110, 111	72	103, 105, 106	440	113	263, 264
112, 113	73	108, 110	440	114	264
496-501	74	679-685	440	115	
199	75	752-754	212, 444	116	266
202	76	762-765	444	117	266
259	77	197	444	118	727
99, 260	78	198	69, 154-157, 184, 186, 191, 213,	119	267, 688, 689
261, 262	79	199-204	442, 444	119	
263, 264	80	205-209	447, 448, 459	120	245, 246
265	81	210-213	40, 449, 450	121	248-250
267-292	82	214-232	40, 450	122	254
3	83	233, 241	40, 219, 454	123	739
353, 355, 356, 362	84	429, 445, 446	212, 216, 454	124	256
357	85	430, 431, 437	454	125	727
358	86	433, 434	70, 106, 154- 157, 184, 186, 188, 189, 191, 213, 450, 452, 454, 456	126	257, 688, 689
359	87	438, 439, 444			
361	88	441, 442			
360	89	442			
295, 365-371	90	432, 435, 436, 440, 443			
353, 354	91	425, 426, 428	450	127	252
353	92		40, 450	128	251, 255
354	93	427	105, 455	129	258
397	94	456	105, 457	130	259, 260
375	95	447	67, 411-413	131	270-273
379	96	448, 449	67, 414	132	274, 276-278
376, 377	97	450-452, 454	414	133	279

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE	GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
67, 212, 213, 221, 414	134	281	403-405, 409	173	415-418
105, 418	135	283, 284	406	174	419, 420
67, 414	136	275	402, 407, 408	175	421, 423
427-429	137	269, 285-288	404	176	422
433, 434	138	269, 285, 286, 288, 290	309	177	322-337
430-432	139	269, 285-289	310	178	338, 339
39, 421, 425, 426	140	293, 306	309, 511	179	336
419, 420	141	294-296	311	180	341, 342
422-424	142	297, 299, 300	312, 313	181	343, 345, 352
422	143	298	314-317	182	347-349, 351
422	144	297, 298	317	183	353
39	145	301-305	315	184	350
427, 461, 472- 474, 476, 483- 485	146	308-317	335	185	358
462, 463	147	318, 319, 323	336	186	359, 360
68, 164	148	320	338	187	370
465-467	149	321	337, 338	188	364-366
476-480	150	327, 328, 330	338, 340	189	367, 368
481	151	329	205-209	190	535-542
484	152	411	52, 114, 122, 154-157, 161- 177, 222	191	487, 489-505
427, 436, 437	153	291, 292	178-181	192	506-534
342, 344	154	373	119, 226, 229- 241, 243	193	561-575, 543, 701, 705
341	155	371	228, 241, 242	194	563, 571, 574
343	156	374	227	195	561
342, 345	157	374	245-257	196	549-560
342, 346	158	375, 378	87, 258	197	576
346, 347	159	376	89, 153, 390, 506	198	577, 578
298, 299	160	379, 380	107	199	313
300	161	397, 398	28	200	601
300	162	397	30, 118, 133, 142	201	602
300	163	399, 400	28	202	600
301	164	399	29, 116, 119, 121	203	637
303-305	165	383-389, 392-395	114	204	641
304	166	390, 391	108, 115, 120	205	649
306	167	401	108, 115, 120	206	650 bis
307	168	384, 635	29, 37, 117	207	644
308, 348	169	407	107, 118, 157, 186, 469	208	648
298	170	414	30, 214	209	
298	171	413	117, 468	210	
298	172		109, 195-198	211	749

GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE	GARDINER	DE BUCK	LEFEBVRE
319, 322-332, 334	212	651, 652	144	243	631
320	213	653	27, 66, 507	244	580-584
320	214	659, 670	212, 213, 216- 222	245	712, 713
320	215		90, 146-148	246	590
320	216	669	149	247	591
320	217		152	248	587
470, 471	218	664-666	479, 463, 468	249	323, 328
482	219	667, 668	506	250	593, 594, 596
125, 126	220	603-605	506	251	595
373	221	617-619	321	252	396, 655
127, 128	222	605, 606	506	253	592
130, 131	223	607, 608	490, 495	254	673, 678
129	224	609	491-493	255	674-676
189, 190	225	612	150, 216, 444, 454	256	677, 725-728
392, 485	226	622	151, 414	257	727, 278
132	227	606	337, 338	258	639
133	228	610	187	259	705, 709
38, 84	229	640	223, 225, 329	260	703, 706, 737
38, 84	230	545	195	261	746, 747
134	231	604, 611	199	262	751, 759
48, 49, 137	232	623, 170	200, 328, 396	263	755, 757
138	233	625, 628	199	264	753
374	234	632	200, 200 A	265	756, 758
374	235	632	201, 443	266	760, 761
136, 509	236	624	202, 203, 443	267	762-765
114	237	626	104, 235	268	543
140	238	627	351	269	545, 546
142	239	629	352 A	270	544
142	240	627			
141, 145	241				
135, 143, 157, 186	242	629			

~~№ 3.7.74.~~

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book
clean and moving.

S. B., 148. N. DELHI.